



# Panorama de la société 2024

LES INDICATEURS SOCIAUX DE L'OCDE

UN ÉCLAIRAGE SUR L'ÉVOLUTION DE LA FÉCONDITÉ





# Panorama de la société 2024

LES INDICATEURS SOCIAUX DE L'OCDE

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays Membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

**Merci de citer cet ouvrage comme suit :**

OCDE (2024), *Panorama de la société 2024 : Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/6af21682-fr>.

ISBN 978-92-64-62784-0 (imprimé)  
ISBN 978-92-64-97085-4 (PDF)  
ISBN 978-92-64-91997-6 (HTML)  
ISBN 978-92-64-44017-3 (epub)

Panorama de la société  
ISSN 1684-2200 (imprimé)  
ISSN 1999-1304 (en ligne)

**Crédits photo :** Couverture © Robert Kneschke/Shutterstock.com; Images - Perceptions des risques sociaux et de l'efficacité du gouvernement : © Olga Danylenko/Shutterstock.com, Indicateurs de contexte général : © r.classen/Shutterstock.com, Indicateurs d'autosuffisance : © G-Stock Studio/Shutterstock.com, Equity indicators: © auricio Graiki/Shutterstock.com, HIndicateurs de santé : © Tint Media/Shutterstock.com, Indicateurs de cohésion sociale : © Rena Schild/Shutterstock.com.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : <https://www.oecd.org/fr/publications/support/corrigenda.html>.

© OCDE 2024



Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

Cette œuvre est mise à disposition sous la licence Creative Commons Attribution 4.0 International. En utilisant cette œuvre, vous acceptez d'être lié par les termes de cette licence (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>).

**Attribution** – Vous devez citer l'œuvre.

**Traductions** – Vous devez citer l'œuvre originale, identifier les modifications apportées à l'original et ajouter le texte suivant : *En cas de divergence entre l'œuvre originale et la traduction, seul le texte de l'œuvre originale sera considéré comme valide.*

**Adaptations** – Vous devez citer l'œuvre originale et ajouter le texte suivant : *Il s'agit d'une adaptation d'une œuvre originale de l'OCDE. Les opinions exprimées et les arguments utilisés dans cette adaptation ne doivent pas être rapportés comme représentant les vues officielles de l'OCDE ou de ses pays Membres.*

**Contenu provenant de tiers** – La licence ne s'applique pas au contenu provenant de tiers qui pourrait être incorporé dans l'œuvre. Si vous utilisez un tel contenu, il relève de votre responsabilité d'obtenir l'autorisation auprès du tiers et vous serez tenu responsable en cas d'allégation de violation.

Vous ne devez pas utiliser le logo de l'OCDE, l'identité visuelle ou l'image de couverture sans autorisation expresse ni suggérer que l'OCDE approuve votre utilisation de l'œuvre.

Tout litige découlant de cette licence sera réglé par arbitrage conformément au Règlement d'arbitrage de la Cour permanente d'arbitrage (CPA) de 2012. Le siège de l'arbitrage sera Paris (France). Le nombre d'arbitres sera d'un.

# Avant-propos

Le *Panorama de la société 2024 : Les indicateurs sociaux de l'OCDE* marque la dixième édition du tableau général de la société dressé par l'OCDE. Ce rapport répond à une demande croissante d'éléments quantitatifs sur le bien-être social et ses tendances. Il comprend cette année 25 indicateurs et couvre les 38 pays membres de l'OCDE et, selon la disponibilité des données, les pays en voie d'adhésion et les Partenaires clés (Afrique du Sud, Bulgarie, Brésil, Croatie, Chine, Inde, Indonésie, Pérou et Roumanie), ainsi que d'autres pays du G20 (Arabie saoudite et Argentine).

L'édition 2024 comporte un chapitre spécial sur la fécondité, consacré à la contraction de l'indicateur conjoncturel de fécondité observée de longue date dans de nombreux pays de l'OCDE. La décision individuelle d'avoir ou non des enfants dépend d'un large éventail de facteurs, comme le coût de leur entretien, le bonheur qu'ils apportent, la sécurité économique et financière, les normes sociales, la situation personnelle, l'état de santé, ainsi que la situation générale du marché du travail et la politique familiale en vigueur. Ce chapitre spécial présente et examine des données factuelles issues de la récente analyse réalisée par l'OCDE au sujet de l'influence que la situation professionnelle, le coût du logement et différents volets de la politique familiale – congé parental, éducation et accueil des jeunes enfants (EAJE), aides financières, p. ex. – exercent sur les taux de fécondité. Il apporte en outre des éléments concrets tirés de travaux internationaux sur les déterminants de la fécondité et se conclut par un examen des conséquences à tirer du point de vue de l'action des pouvoirs publics.

Le reste du rapport compare un large éventail de résultats d'ordre social entre les pays. Le Chapitre 2 contient un guide visant à éclairer le lecteur sur la structure des indicateurs sociaux de l'OCDE. Le Chapitre 3 repose sur le cycle 2022 de l'enquête OCDE *Des risques qui comptent*, qui cherche à connaître la perception que les individus ont des risques sociaux et économiques, et leurs points de vue sur la façon dont les pouvoirs publics font face à ces risques. Tout comme les éditions précédentes, le *Panorama de la société 2024* contient 25 indicateurs sociaux, regroupés par cinq dans les chapitres 4 à 8 (sur le contexte général, l'autonomie, l'équité, la santé et la cohésion sociale).

Le présent rapport a été préparé par Willem Adema (chef de projet et auteur du Chapitre 1) et Maxime Ladaique, avec le concours de Laurenz Baertsch, Júlia Cots-Capell, Jonas Fluchtmann, Pablo Minondo Canto et Alicia Takeuchi, de la Division des politiques sociales de l'OCDE. Lucy Hulett et Kyong Yoo ont apporté des suggestions éditoriales. Nous sommes très reconnaissants à nos collègues de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales (ELS) et du Centre WISE de l'OCDE de leurs commentaires et observations sur les versions préliminaires de la publication. Nous remercions les délégués au Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales et au Groupe de travail sur la politique sociale pour les remarques qu'ils ont formulées sur le projet en avril 2024. Sous la direction de Stefano Scarpetta (Directeur d'ELS) et de Mark Pearson (Directeur adjoint d'ELS), Monika Queisser (Conseillère principale et Cheffe de la Division des politiques sociales d'ELS) a assuré la supervision du projet.



# Table des matières

Avant-propos	3
Acronymes et signes conventionnels	7
Résumé	9
<b>1 Évolution de la fécondité dans la zone OCDE : déterminants sous-jacents et rôle de l'action publique</b>	<b>13</b>
Introduction et principales conclusions	14
Principales conclusions	14
Des naissances moins nombreuses et plus tardives dans la plupart des pays de l'OCDE	16
Les modalités de formation des familles et les conditions de parentalité ont évolué	24
Dépenses publiques consacrées aux prestations familiales	29
L'augmentation du coût du logement pèse sur la fécondité	35
L'évolution des attitudes et des normes peut avoir un effet important sur la fécondité	36
Pistes de réflexion	38
Références	40
Notes	49
<b>2 Interpréter les indicateurs sociaux de l'OCDE</b>	<b>51</b>
Finalité du Panorama de la société	52
Choix et description des indicateurs	53
Ce que le lecteur trouvera dans la présente publication	55
Références	56
<b>3 Points de vue sur les risques sociaux et l'efficacité gouvernementale</b>	<b>59</b>
Risques sociaux et économiques perçus et appréhensions	60
Satisfaction à l'égard des mesures de politique sociale et de la gestion de la crise du COVID-19	62
Préférences quant aux interventions des pouvoirs publics et à la politique sociale	64
<b>4 Indicateurs du contexte général</b>	<b>67</b>
Revenu des ménages	68
Fécondité	70
Immigration	72
Mariages et divorces	74
Évolution démographique	76

<b>5 Indicateurs de l'autonomie</b>	<b>79</b>
Emploi	80
Chômage	82
Compétences	84
Résultats des élèves	86
Espérance de vie après la sortie du marché du travail	88
<b>6 Indicateurs de l'équité</b>	<b>91</b>
Inégalités de revenu et de patrimoine	92
Pauvreté monétaire	94
Prestations de chômage et prestations au titre des filets de protection sociale	96
Dépenses sociales	98
Logement abordable	100
<b>7 Indicateurs de la santé</b>	<b>103</b>
Espérance de vie	104
Suicides	106
Dépenses de santé	108
Personnel médico-social	110
Consommation de tabac et d'alcool	112
<b>8 Indicateurs de la cohésion sociale</b>	<b>115</b>
Satisfaction à l'égard de l'existence	116
Confiance à l'égard des institutions publiques	118
Violences faites aux femmes	120
Participation électorale	122
Activités en ligne	124



# Acronymes et signes conventionnels

## Codes ISO des pays de l'OCDE

Allemagne	DEU	Israël	ISR
Australie	AUS	Italie	ITA
Autriche	AUT	Japon	JPN
Belgique	BEL	Lettonie	LVA
Canada	CAN	Lituanie	LTU
Chili	CHL	Luxembourg	LUX
Colombie	COL	Mexique	MEX
Corée	KOR	Norvège	NOR
Costa Rica	CRI	Nouvelle-Zélande	NZL
Country	Code	Pays-Bas	NLD
Danemark	DNK	Pologne	POL
Espagne	ESP	Portugal	PRT
Estonie	EST	Rép. slovaque	SVK
États-Unis	USA	Royaume-Uni	GBR
Finlande	FIN	Slovénie	SVN
France	FRA	Suède	SWE
Grèce	GRC	Suisse	CHE
Hongrie	HUN	Tchéquie	CZE
Irlande	IRL	Türkiye	TUR
Islande	ISL		

## Codes ISO des autres grandes économies et des pays du G20

Afrique du Sud	ZAF	Hong Kong (Chine)	HKG
Arabie saoudite	SAU	Inde	IND
Argentine	ARG	Indonésie	IDN
Brésil	BRA	Macao (Chine)	MAC
Bulgarie	BGR	Pérou	PER
Chine	CHN	Roumanie	ROU
Croatie	HRV		

## Signes conventionnels

.. = non disponible.

Dans les graphiques, « OCDE » renvoie aux moyennes non pondérées des pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles.

Le signe (↘) / (↗) dans la légende indique la variable qui détermine le classement des pays par ordre décroissant/croissant de gauche à droite.



# Résumé

**Les pays de l'OCDE connaissent de longue date une diminution de leur indicateur conjoncturel de fécondité.** Après avoir marqué une pause au cours des années 2000, le mouvement baissier a repris au sortir de la grande crise financière de 2007-08. L'indicateur conjoncturel de fécondité s'établissait à 1.5 enfant par femme en 2022, en moyenne à l'échelle de l'OCDE – ce qui est sensiblement inférieur au seuil de renouvellement des générations, qui se situe à 2.1 enfants par femme. Dans les pays de l'OCDE, c'est en Israël que l'indicateur était le plus élevé en 2022, avec 2.9 enfants par femme, le Mexique et la France arrivant ensuite, avec 1.8 enfant par femme. À l'inverse, c'est en Italie et en Espagne qu'il est le plus bas, à 1.2 enfant par femme, tandis qu'en Corée, il était estimé à 0.7 en 2023. Son déclin est allé de pair avec une élévation de l'âge à la maternité, qui est passé de 26.5 ans en moyenne au niveau de l'OCDE, en 2000, à 29.5 ans, en 2022.

Si l'on observe une **tendance générale à la hausse de l'infécondité dans la zone OCDE**, cette tendance est plus ou moins affirmée selon les pays. L'analyse comparative de la fécondité de cohortes de femmes nées en 1935 et en 1975 montre que l'incidence de l'infécondité permanente a au moins doublé dans sept pays ; l'infécondité permanente concernait 23 et 24 % des femmes de la cohorte de 1975 en Italie et en Espagne, respectivement, et 28 % au Japon.

**Les considérations économiques ont une incidence sur la fondation d'une famille.** Diverses grandes variables économiques, comme le revenu du ménage et sa répartition entre les deux parents, de même que le coût des services de garde d'enfant et celui du logement, sont susceptibles d'exercer une influence sur le choix d'avoir ou non des enfants, à quel moment et combien. L'alourdissement des coûts directs et indirects associés au fait d'avoir des enfants a contribué au déclin des taux de fécondité, cependant l'évolution des préférences de jeunes pourrait bien ne pas y être étrangère elle non plus.

Au cours des dernières décennies, **le niveau d'études et le taux d'activité des femmes ont progressé**, ce qui signifie qu'avoir un (autre) enfant représente un coût d'opportunité plus élevé. Si les femmes doivent choisir entre travailler et fonder une famille, certaines d'entre elles vont choisir d'avoir un (ou plusieurs) enfant(s) et donc de limiter leur activité, quand d'autres vont choisir d'exercer un emploi rémunéré, et donc d'avoir moins d'enfants, sinon aucun. Néanmoins, la possibilité de concilier vie professionnelle et vie familiale, lorsqu'elle existe, conduit à une amélioration des résultats économiques et à une hausse des taux de fécondité, ce qui explique pourquoi le taux d'emploi des femmes était corrélé négativement au taux de fécondité par le passé, alors qu'aujourd'hui, cette corrélation est positive.

**Les pouvoirs publics se sont attachés à aider les parents à concilier vie professionnelle et obligations familiales.** Des pays comme le Danemark, la France, la Norvège, la Hongrie et la Suède assurent un accompagnement continu grâce à une bonne coordination des dispositions relatives au congé parental rémunéré et aux services d'éducation et accueil des jeunes enfants (EAJE), mais cela leur coûte environ 3 % du PIB, sinon davantage, en prestations familiales. Dans beaucoup de ces pays, cependant, l'indicateur conjoncturel de fécondité ne se situe jamais qu'autour de la moyenne OCDE à l'heure actuelle, ce qui signifie que les politiques relatives au travail et la politique familiale ne peuvent à elles seules expliquer ni le recul de la fécondité dans ces pays ni les variations observées entre les pays.

**Les inquiétudes entourant le coût du logement s'imposent de plus en plus comme le principal obstacle à l'accueil d'enfants (supplémentaires).** Les dépenses connexes ont considérablement augmenté depuis la fin des années 1990 dans la plupart des pays de l'OCDE. Le coût de l'enseignement privé peut aussi faire renoncer à avoir un enfant (de plus) – c'est notamment le cas en Corée, mais ce n'est pas un facteur pertinent dans toute la zone.

**Les résultats des régressions pour l'ensemble de la zone OCDE** mettent en évidence des corrélations positives entre les indicateurs conjoncturels de fécondité, les taux d'emploi des hommes et des femmes, les dépenses publiques au titre des congés parentaux et de l'EAJE, et dans une moindre mesure les aides financières aux ménages. Les régressions mettent également au

jour une corrélation clairement négative entre les indicateurs conjoncturels de fécondité et les coûts du logement, et le taux de chômage en tant qu'indicateur conjoncturel du marché du travail. Toutefois, une part importante de la variation de la fécondité demeure inexpliquée, ce qui pourrait mettre en évidence un rôle croissant de l'insécurité perçue, ainsi que des positions et des normes sociétales.

**La rapide succession de crises mondiales observée récemment**, comme la pandémie de COVID-19, les problèmes climatiques croissants et la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, a probablement contribué à la diffusion d'un sentiment d'incertitude et d'imprévisibilité et accentué l'insécurité sur le marché du travail et en matière de logement, ce qui complique sans doute l'entrée des jeunes dans la parentalité.

Ces dernières années ont aussi été marquées par **une évolution des attitudes à l'égard de la parentalité**. Les jeunes hommes comme les jeunes femmes trouvent de plus en plus un sens à leur vie en dehors d'elle et il est de mieux en mieux accepté de ne pas avoir d'enfants. Parallèlement, les exigences normatives de « bonne parentalité » ont gagné en importance, et l'équilibre fluctuant entre les coûts et les avantages de la parentalité – qu'ils soient financiers ou non – sous-tend le choix des générations actuelles d'avoir moins d'enfants que les précédentes, voire de ne pas en avoir du tout.

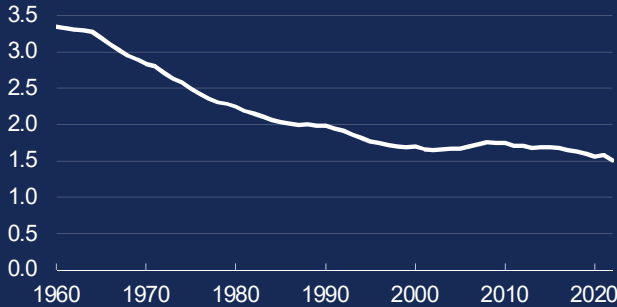
La meilleure des solutions qui s'offrent aux pays soucieux de leur taux de fécondité reste encore de **promouvoir l'égalité entre les genres et un partage plus équitable des responsabilités professionnelles et familiales**. Cela suppose de mettre en place des politiques familiales qui aident à concilier travail et vie de famille, mais exige aussi de porter plus d'attention aux coûts afférents à l'entretien des enfants, et en particulier aux coûts de logement. Toutefois, eu égard à l'évolution des préférences individuelles en matière de fécondité, il paraît peu probable que ces mesures permettent aux pays de se rapprocher du seuil de renouvellement des générations.

Il serait d'autre part prudent d'étudier comment adapter **l'action des pouvoirs publics de manière plus générale** à un avenir où la fécondité sera faible. Toute progression du taux de fécondité ne se répercutera sur la population active qu'à distance d'une vingtaine d'années. Ces adaptations – qui dépassent le cadre de la politique familiale et l'objet du présent chapitre – pourraient consister à viser un solde migratoire positif, à intégrer un plus grand nombre de groupes sous-représentés dans la population active et à prendre des mesures pour améliorer leur productivité afin d'atténuer les conséquences économiques et budgétaires d'une éventuelle diminution de la main-d'œuvre.

**Infographie 1. Faits et chiffres clés**

**Le taux de fécondité a nettement diminué au fil des dernières décennies**

Nombre d'enfants par femme, 1960-2022, moyenne OCDE

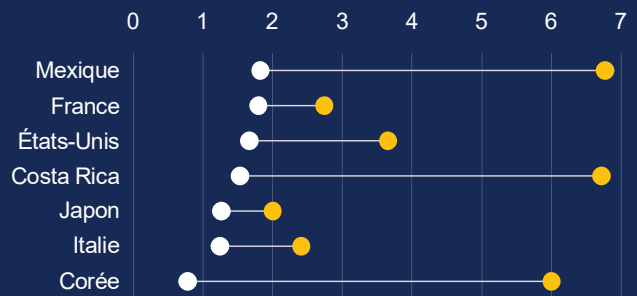


Le taux moyen de fécondité dans la zone OCDE a été divisé par deux, passant de 3.3 enfants par femme en 1960 à 1.5 en 2022.

**Le taux de fécondité s'est contracté pratiquement partout dans l'OCDE**

Nombre d'enfants par femme

2022 | 1960

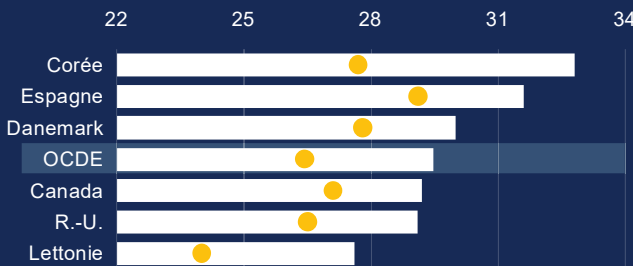


Après avoir marqué une pause au cours des années 2000 dans de nombreux pays, le recul de la fécondité a repris au sortir de la grande crise financière de 2007-08.

**Les femmes enfantent bien plus tard qu'il y a une vingtaine d'années**

Âge moyen des femmes à la maternité, Moyenne OCDE

2022 | 2000

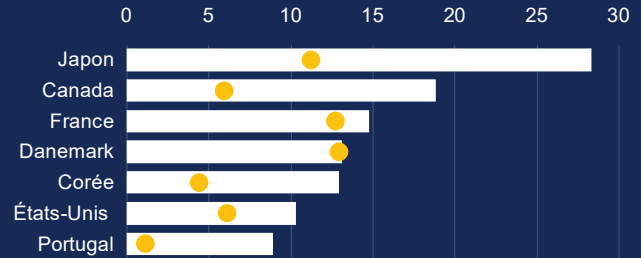


Les femmes mettent au monde leurs enfants à un âge de plus en plus tardif, avec un âge moyen à la maternité 29 ans en 2022, contre 26 ans en 2000.

**L'infécondité a progressé dans de nombreux pays**

% de femmes n'ayant jamais eu d'enfant

Nées en 1975 | Nées en 1935



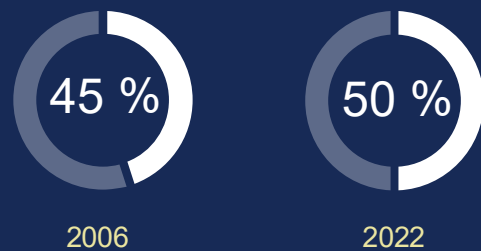
La comparaison de la fécondité de femmes nées en 1935 et 1975 montre que l'infécondité a au moins doublé en Espagne, en Estonie, en Italie, au Japon, en Lituanie, en Pologne et au Portugal.

**De nombreux facteurs influencent les choix de fécondité**



**De nombreux jeunes n'ont pas encore acquis leur indépendance financière**

Proportion de jeunes adultes (20-29 ans) vivant chez leurs parents, moyenne OCDE



La proportion de jeunes adultes vivant chez leurs parents a augmenté dans de nombreux pays de l'OCDE.



# **1 Évolution de la fécondité dans la zone OCDE : déterminants sous-jacents et rôle de l'action publique**

## Introduction et principales conclusions

La plupart des pays de l'OCDE ont enregistré une baisse notable des taux de fécondité au fil des ans. L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) a diminué de plus de moitié en moyenne dans les pays de l'OCDE, passant de 3.3 enfants par femme en 1960 à 1.5 en 2022. Cette évolution va transformer en profondeur les sociétés, les populations et les familles, et pourrait avoir des effets considérables sur la croissance économique et la prospérité. Par conséquent, les responsables publics feraient bien de s'attacher à comprendre les causes de ce recul et les raisons pour lesquelles les adultes ont moins d'enfants, voire aucun, ainsi qu'à réfléchir aux mesures à adopter pour les aider à avoir le nombre d'enfants qu'ils souhaitent, au moment où ils le souhaitent.

Le choix d'avoir ou non un enfant dépend d'un large éventail de facteurs, comme la sécurité économique et financière, le coût de l'éducation des enfants, les normes sociales, la situation personnelle, l'état de santé, ainsi que la situation générale du marché du travail et la politique familiale en vigueur. Au cours des dernières décennies, nombre de ces facteurs ont évolué, ce qui a eu un effet sur le choix des femmes d'avoir un (autre) enfant. Parmi les principales évolutions sociétales, politiques et économiques, citons l'accroissement du niveau d'études des femmes, l'amélioration de l'accès à des moyens de contraception efficaces, la prédominance croissante des ménages à double revenu, et le renforcement des politiques publiques (comme les congés rémunérés et les services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE)), qui aident les parents à concilier responsabilités professionnelles et familiales. En outre, une succession de crises mondiales a accentué l'insécurité économique, sur le marché du travail et en matière de logement. Les jeunes sont plus particulièrement touchés, ce qui complique leur entrée dans la parentalité.

Autre cause pouvant expliquer cette évolution des taux de fécondité : le changement du rapport à la parentalité. Par exemple, la progression de l'égalité des genres au sein des ménages, conjuguée à un durcissement des normes en matière de parentalité – les parents consacrant davantage de temps et d'argent à chacun de leurs enfants – expose un nombre croissant de pères au coût (d'opportunité) de la parentalité. Étant donné que les hommes et les femmes trouvent de plus en plus souvent un sens à leur vie en dehors de la parentalité, ils sont davantage susceptibles de repousser le moment d'avoir des enfants, voire d'y renoncer totalement, pour réaliser d'autres projets de vie, comme progresser sur le plan professionnel et chercher à se réaliser soi-même (la réalisation de soi ou autoréalisation étant la forme la plus avancée de développement psychologique, qui permet à chaque individu de réaliser pleinement son potentiel) (Maslow, 1943<sup>[11]</sup>).

Ce chapitre rassemble des données issues de publications internationales relatives aux déterminants sous-jacents des taux de fécondité, et présente les résultats d'une récente analyse de l'OCDE sur les effets de la situation professionnelle, de l'évolution du budget des ménages et de différents aspects des politiques familiales sur les taux de fécondité et l'âge moyen des mères à la naissance de leurs enfants (Fluchtmann, van Veen et Adema, 2023<sup>[21]</sup>). Enfin, il examine brièvement les considérations relatives à l'action publique.

## Principales conclusions

Les pays de l'OCDE observent de longue date une diminution de l'indicateur conjoncturel de fécondité, amorcée dans les années 1960. Si elle a marqué une pause pendant les années 2000, cette contraction a repris après la crise financière de 2007-08. En 2022, l'ICF s'élevait à 1.5 enfant par femme – ce qui est sensiblement inférieur au seuil de renouvellement des générations de 2.1 enfants par femme. Dans les pays de l'OCDE en 2022, c'est en Israël que l'ICF était le plus élevé, à 2.9 enfants par femme, suivi du Mexique et de la France avec 1.8 enfant par femme. À l'inverse, c'est en Italie et en Espagne qu'il est le plus bas, à 1.2 enfant par femme, tandis qu'en Corée, il était estimé à 0.7 en 2023. Les femmes mettent au monde leurs enfants à un âge de plus en plus tardif, à savoir 30.9 ans en moyenne en 2021, contre 28.5 ans en 2000. La baisse de la fécondité depuis les années 1960 et l'augmentation de l'âge des mères peuvent s'expliquer en partie par une autonomie accrue et un plus grand pouvoir d'action en matière de planification familiale. Néanmoins, les grandes évolutions sociales et économiques qui ont changé la donne quant au choix de fonder une famille et à la parentalité jouent aussi un rôle déterminant.

Les principales conclusions de ce chapitre sont les suivantes :

- Si l'on observe une tendance générale vers une hausse de l'infécondité dans la zone OCDE, elle est plus ou moins affirmée selon les pays. L'analyse comparative de la fécondité de cohortes de femmes nées en 1935 et en 1975 montre que l'incidence de l'infécondité permanente a au moins doublé en Espagne, en Estonie, en Italie, au Japon, en Lituanie, en Pologne et au Portugal, et qu'elle concerne près d'une femme sur quatre de la cohorte de 1975 en Espagne et en Italie. Cette proportion atteint 28 % au Japon.
- En moyenne dans les pays de l'OCDE, on n'observe pas de changement notable dans le rang de naissance des enfants sur la période 1980-2022, mais cette stabilité globale masque des disparités importantes entre les pays. Par exemple, en Estonie et en Hongrie, la proportion de naissances de troisième rang ou plus a augmenté de plus de 5 points de



pourcentage et dépasse 20 %. À l'inverse, en Espagne et en Irlande, cette proportion a été presque divisée par deux au cours de la même période, à 25 % et 14 % respectivement.

- En principe, les parents ne choisissent pas d'avoir des enfants parce qu'ils en tireront un bénéfice économique. Néanmoins, les considérations économiques influent tout de même sur la fondation des familles. Ainsi, depuis les travaux fondateurs de Becker (1960<sup>[3]</sup>), de nombreuses études ont montré que certaines variables économiques clés, comme le revenu des ménages, sa répartition entre les parents et le coût de la garde des enfants et du logement, exercent une influence sur le choix d'avoir ou non des enfants, à quel moment et combien. Dans son analyse économique de la fécondité, Becker pose le postulat suivant : « un accroissement du revenu ou une diminution du coût des enfants aurait, l'un et l'autre, une incidence, généralement positive, sur la quantité ou la qualité (dépense) des enfants... ». Ainsi, une augmentation du coût des enfants entraînerait une contraction du taux de fécondité. On peut donc se demander pourquoi les taux de fécondité ont diminué, et quels sont les grands facteurs liés aux coûts qui ont contribué à ce repli.
- La réponse tient en partie à l'évolution des rôles attribués à chaque genre dans la société. En 1960, l'ICF s'établissait à 3.3 enfants par femme en moyenne dans les pays de l'OCDE, tandis que le taux d'activité des femmes était souvent inférieur à 50 %. Au cours des dernières décennies, le niveau d'études, le taux d'activité et les revenus des femmes ont progressé, ce qui signifie que le fait d'avoir un (autre) enfant représente un coût d'opportunité plus élevé (OCDE, 2023<sup>[4]</sup>). Si les femmes doivent choisir entre travailler et fonder une famille, certaines d'entre elles vont choisir d'avoir un (ou plusieurs) enfant(s) et donc de limiter leur activité, quand d'autres vont choisir d'exercer un emploi rémunéré, et donc de limiter leur fécondité. Faute de possibilités permettant de concilier vie professionnelle et vie privée, l'augmentation du taux d'activité des femmes entraîne donc une diminution des taux de fécondité.
- Cependant, si les femmes ont la possibilité de conjuguer activité professionnelle et vie de famille, et de participer à la vie économique sur un pied d'égalité par rapport aux hommes, les résultats économiques sont meilleurs, et les taux de fécondité plus élevés. La mise en place de possibilités accrues de concilier vie professionnelle et obligations familiales, couplée à l'importance croissante accordée à l'égalité des genres au sein de la société, a contribué à la transformation des rôles dévolus aux hommes et aux femmes au sein de la cellule familiale, qui, en moyenne, est plus susceptible que par le passé d'être constituée de deux apporteurs de revenus. Cela explique pourquoi le taux d'emploi des femmes était corrélé négativement au taux de fécondité par le passé, alors qu'aujourd'hui, cette corrélation est positive en moyenne dans les pays de l'OCDE.
- Les pouvoirs publics mettent davantage l'accent sur les mesures visant à favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et obligations familiales, en vue de réduire le coût des enfants pour les parents et de préserver le revenu des ménages, ce qui doit en théorie soutenir les taux de fécondité (Becker, 1960<sup>[3]</sup>). Par exemple, tous les pays de l'OCDE à l'exception d'un seul ont mis en place un congé de maternité/parental rémunéré pour permettre aux parents de s'occuper de leurs enfants, et les pays investissent à divers degrés dans l'éducation et l'accueil des jeunes enfants (EAJE). Les pays disposant de systèmes d'aides bien développés, comme la France, la Hongrie et les pays nordiques, consacrent environ 3 % de leur PIB aux prestations familiales, au minimum. Dans les pays dotés des politiques les plus cohérentes, les dispositions relatives au congé parental rémunéré et les systèmes d'EAJE sont bien coordonnés, ce qui permet aux parents de bénéficier d'un accompagnement continu avant l'entrée de leur enfant à l'école. Toutefois, en 2022-23, même dans un grand nombre de ces pays, l'indicateur conjoncturel de fécondité a reculé pour s'établir aux alentours de la moyenne OCDE. À l'inverse, en Hongrie, la hausse des dépenses afférentes aux prestations familiales au cours des dix dernières années a porté l'ICF jusqu'à cette même moyenne. De toute évidence, la politique du travail et la politique familiale ne peuvent à elles seules expliquer la variation des taux de fécondité entre les pays.
- D'autres coûts directs liés aux enfants entrent également en ligne de compte. Les inquiétudes entourant le coût du logement s'imposent comme un obstacle à la décision d'avoir des enfants (supplémentaires), les dépenses connexes ayant considérablement augmenté depuis la fin des années 1990 dans la plupart des pays de l'OCDE (OCDE, 2023<sup>[5]</sup>). Le coût de l'enseignement privé peut aussi faire renoncer à avoir un enfant (supplémentaire) – c'est notamment le cas en Corée, mais ce n'est pas un facteur à prendre en compte dans tous les pays de l'OCDE.
- Les résultats des régressions pour l'ensemble de la zone OCDE mettent en évidence des corrélations positives entre les indicateurs conjoncturels de fécondité, les taux d'emploi des hommes et des femmes, les dépenses publiques au titre des congés parentaux et de l'EAJE, et les aides financières aux ménages, quoique dans une moindre mesure. Les régressions mettent également au jour une corrélation clairement négative entre les indicateurs conjoncturels de fécondité et les coûts du logement, et le taux de chômage en tant qu'indicateur conjoncturel du marché du travail. Toutefois, une part importante de la variation de la fécondité n'est pas expliquée par ces facteurs, ce qui pourrait donner à penser que le sentiment d'insécurité joue un rôle croissant, de même que les attitudes et les normes sociétales.

- La rapide succession de crises mondiales observée récemment, comme la pandémie de COVID-19, les problèmes climatiques croissants et la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, a probablement contribué à la diffusion d'un sentiment d'incertitude et d'imprévisibilité, qui peut conduire certains parents potentiels à retarder le moment de fonder une famille, voire à y renoncer complètement.
- Ces dernières années ont aussi été marquées par une évolution des attitudes à l'égard de la parentalité. Les jeunes hommes comme les jeunes femmes trouvent de plus en plus un sens à leur vie en dehors de la parentalité et il est de plus en plus accepté de ne pas avoir d'enfants. Parallèlement, les exigences normatives de « bonne parentalité » ont gagné en importance, et l'équilibre fluctuant entre les coûts et les avantages de la parentalité – qu'ils soient financiers ou non – sous-tend le choix des générations actuelles d'avoir moins d'enfants que les précédentes, voire de ne pas en avoir du tout.

La faiblesse persistante de la fécondité alimente le débat autour de la nécessité de mettre en œuvre une politique familiale plus nataliste dans certains pays de l'OCDE. En Corée, en Hongrie et au Japon, par exemple, les préoccupations suscitées par les taux de fécondité sont un déterminant important de l'élaboration de la politique familiale. Toutefois, cette problématique ne joue pas de rôle notable dans l'élaboration des politiques aux Pays-Bas ou au Royaume-Uni par exemple, bien que l'évolution démographique soit tout de même préoccupante.

La meilleure des solutions qui s'offrent aux pays soucieux de leur taux de fécondité reste encore de promouvoir l'égalité entre les genres et un partage plus équitable des responsabilités professionnelles et familiales. Cela suppose de mettre en place des politiques familiales qui aident à concilier travail et vie de famille, mais exige aussi de porter plus d'attention aux coûts afférents à l'entretien des enfants, et en particulier aux coûts de logement. Toutefois, eu égard à l'évolution des préférences individuelles en matière de fécondité, il paraît peu probable que ces mesures permettent aux pays de se rapprocher du seuil de renouvellement des générations.

Il serait aussi prudent de réfléchir aux moyens de s'adapter à un avenir où les taux de fécondité seraient plus bas, ne serait-ce que parce que toute progression du taux de fécondité aujourd'hui ne se traduira par une augmentation de la population active que dans une vingtaine d'années. Ces moyens – qui dépassent le cadre de la politique familiale et l'objet du présent chapitre – pourraient consister à viser un solde migratoire positif, à intégrer un plus grand nombre de groupes sous-représentés dans la population active et à prendre des mesures pour améliorer leur productivité afin d'atténuer les conséquences économiques et budgétaires d'une éventuelle diminution de la main-d'œuvre.

## Des naissances moins nombreuses et plus tardives dans la plupart des pays de l'OCDE

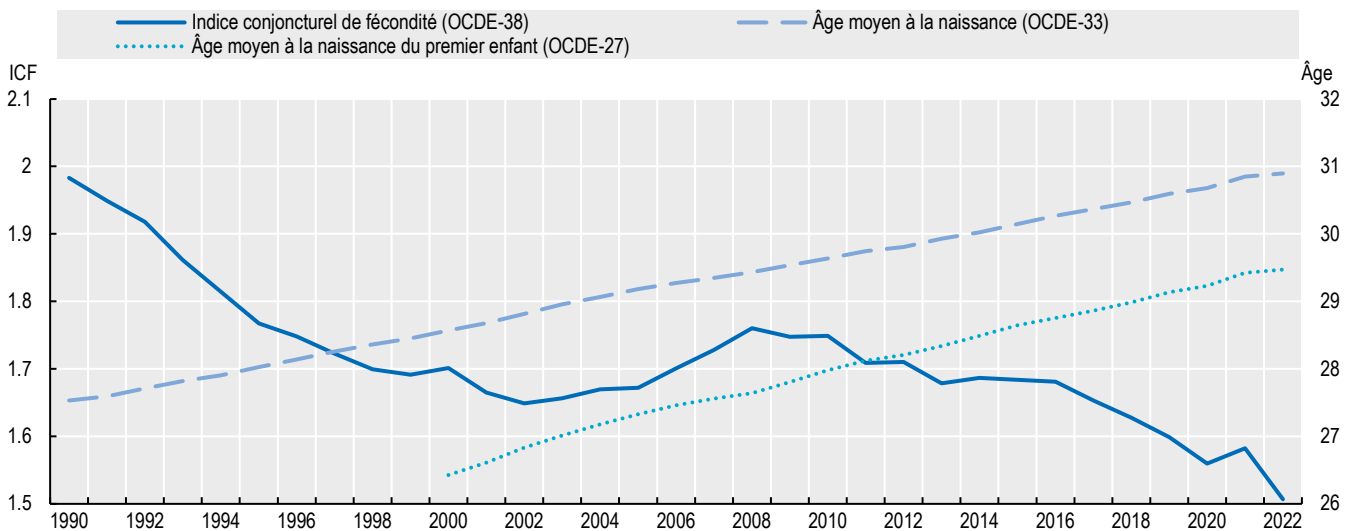
Les indicateurs conjoncturels de fécondité restent élevés et largement supérieurs aux seuils de renouvellement des générations dans certaines régions du monde, et plus de la moitié de la hausse prévue de la population mondiale à l'horizon 2050 sera concentrée dans huit pays seulement : la République démocratique du Congo, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Inde – qui est devenue le pays le plus peuplé du monde en 2023, dépassant la Chine (ONU DAES, 2023<sup>[6]</sup>), le Nigeria, le Pakistan, les Philippines et la Tanzanie. La population des pays d'Afrique subsaharienne devrait continuer de croître jusqu'en 2100, et contribuera à plus de la moitié de la hausse de la population mondiale prévue jusqu'en 2050. Néanmoins, même les pays à forte fécondité ont observé une baisse considérable de leur indicateur conjoncturel de fécondité, en particulier depuis le début des années 1990, et une convergence vers le seuil de renouvellement des générations est prévue au cours du 21<sup>e</sup> siècle (UN DESA Population Division, 2022<sup>[7]</sup>). Selon les dernières estimations, l'indicateur conjoncturel de fécondité à l'échelle mondiale devrait passer de 2.21 en 2022 à 1.83 en 2050 et 1.59 en 2100 (Bhattacharjee et al., 2024<sup>[8]</sup>). Cette baisse à long terme du nombre d'enfants est liée au développement économique, aux avancées notables dans le domaine de la santé procréative, ainsi qu'à l'autonomisation économique et sociale des femmes (Skirbekk, 2022<sup>[9]</sup>).

Dans de nombreux pays de l'OCDE, les dernières décennies ont été marquées par des naissances à la fois moins nombreuses et plus tardives. Au début des années 1990, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) moyen (voir la définition dans les notes du Graphique 1.1) avait déjà amorcé sa baisse de longue date dans les pays de l'OCDE. En 1990, il s'établissait juste en dessous de 2 enfants par femme, soit un niveau relativement proche du seuil de renouvellement de 2.1 qui permet de maintenir un niveau de population constant en l'absence d'immigration (Graphique 1.1). L'ICF moyen a continué de diminuer tout au long des années 1990 dans la zone OCDE, pour s'établir à 1.65 enfant par femme en 2002. Cette contraction est en partie imputable à un report du premier enfant, qui a donné lieu à un rebond de la fécondité dans les années 2000, l'ICF ayant culminé à 1.76 en 2008 (Burkimsher, 2015<sup>[10]</sup> ; Beaujouan et Berghammer, 2019<sup>[11]</sup>). Il est reparti à la baisse au cours des années suivantes, pour atteindre un plus bas de 1.5 en moyenne en 2022. Dans le même temps, l'âge moyen auquel les mères mettent au monde leurs enfants a augmenté, passant de 28.5 ans en 2000 à près de 31 ans en moyenne en 2022 dans la zone OCDE.

La pandémie de COVID-19 a entraîné de fortes fluctuations des naissances et des taux de fécondité dans tous les pays, bien que les effets varient d'un pays à l'autre. En 2019 et 2020 (année marquant le début de la pandémie), les indicateurs conjoncturels de fécondité ont reculé dans plus de deux tiers des pays de l'OCDE ; en 2021 en revanche, ils ont augmenté dans deux tiers d'entre eux, bien que la base de comparaison de 2020 soit assez basse (2024<sub>[12]</sub>), indicateur SF2.1). Les confinements décidés au début de la pandémie ont donné lieu à un recul considérable de la fécondité dans de nombreux pays européens début 2021, suivi toutefois d'un rapide rebond à la fin du premier trimestre de 2021 (Pomar et al., 2022<sub>[13]</sub>). Par exemple, les États-Unis et la Norvège ont enregistré une hausse de l'indicateur conjoncturel de fécondité en 2021 (Bailey, Currie et Schwandt, 2022<sub>[14]</sub> ; Lappegård et al., 2022<sub>[15]</sub>). Dans une étude fondée sur 37 pays, principalement de l'OCDE, Sobotka et al. (2023<sub>[16]</sub>) confirment cette tendance, mais montrent également que les naissances sont reparties à la baisse en janvier 2022, de manière inattendue. En effet, au moment de la période de conception correspondante, c'est-à-dire au printemps 2021, les mesures de lutte contre la pandémie étaient en grande partie levées et la vaccination prenait de l'ampleur. Ce phénomène pourrait être dû à un report des naissances au moment du déploiement de la campagne de vaccination, à la reprise générale du travail, et à un retour des comportements observés avant la pandémie en matière de fécondité (Sobotka et al., 2023<sub>[16]</sub>).

### Graphique 1.1. Des naissances à la fois moins nombreuses et plus tardives

Indicateur conjoncturel de fécondité (axe de gauche) et âge moyen des mères à la naissance (du premier enfant) (axe de droite), 1990 ou 2000 à 2022, moyenne de l'OCDE



Note : l'indicateur conjoncturel de fécondité pour une année donnée correspond au nombre d'enfants que chaque femme pourrait mettre au monde si elle vivait jusqu'à la fin de sa période de fécondité et si elle donnait naissance au nombre d'enfants correspondant au taux de fécondité par âge de l'année considérée. On le calcule en faisant la somme des taux de fécondité à chaque âge sur une période de cinq ans. Les moyennes de l'OCDE sont des moyennes non pondérées. La moyenne OCDE des indicateurs conjoncturels de fécondité englobe l'ensemble des 38 pays de l'OCDE. La moyenne OCDE de l'âge moyen de la mère à la naissance des enfants exclut l'Allemagne, la Corée, la France, la Lettonie et la Turquie. La moyenne OCDE de l'âge moyen de la mère à la naissance du premier enfant exclut l'Allemagne, l'Australie, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, le Luxembourg, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Suisse et la Turquie.

Source : OCDE (2024<sub>[12]</sub>), Indicateurs SF2.1 et SF2.3, Base de données sur la famille, [www.oecd.org/els/family/database.htm](http://www.oecd.org/els/family/database.htm).

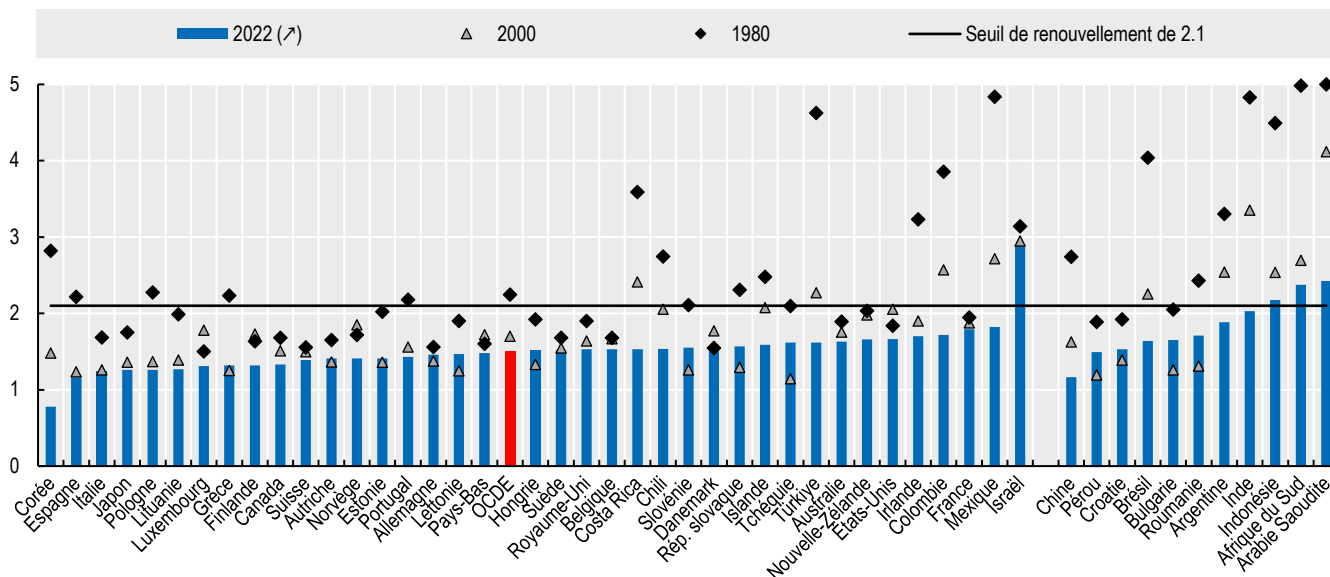
StatLink  <https://stat.link/7mscp2>

### Les taux de fécondité ont diminué dans la plupart des pays depuis 1980

Les trajectoires spécifiques de l'indicateur conjoncturel de fécondité varient considérablement d'un pays à l'autre. Dans certains, la majeure partie de la baisse a été observée bien plus tôt que dans d'autres (Graphique 1.2). L'ICF a augmenté dans 6 pays de l'OCDE au cours de la période 1980-2000 et dans 5 pays au cours de la période 2000-22, mais il a diminué dans la totalité des pays de l'OCDE en 2022 par rapport à 1980, sauf au Danemark.

## Graphique 1.2. Le taux de fécondité a baissé dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE depuis 1980

Indicateurs conjoncturels de fécondité, 1980, 2000 et 2022 (ou année la plus proche)



Note : Voir notes du Graphique 1.1. Les chiffres portent sur 2021 au lieu de 2022 pour les pays suivants : Chili, Colombie, Costa Rica, Mexique, Royaume-Uni, Brésil, Chine, Inde, Indonésie, Pérou, Afrique du Sud, Argentine et Arabie saoudite.

Source : OCDE (2024<sub>[12]</sub>), indicateur SF2.1, Base de données de l'OCDE sur la famille, [www.oecd.org/els/family/database.htm](http://www.oecd.org/els/family/database.htm).

StatLink  <https://stat.link/9e06jb>

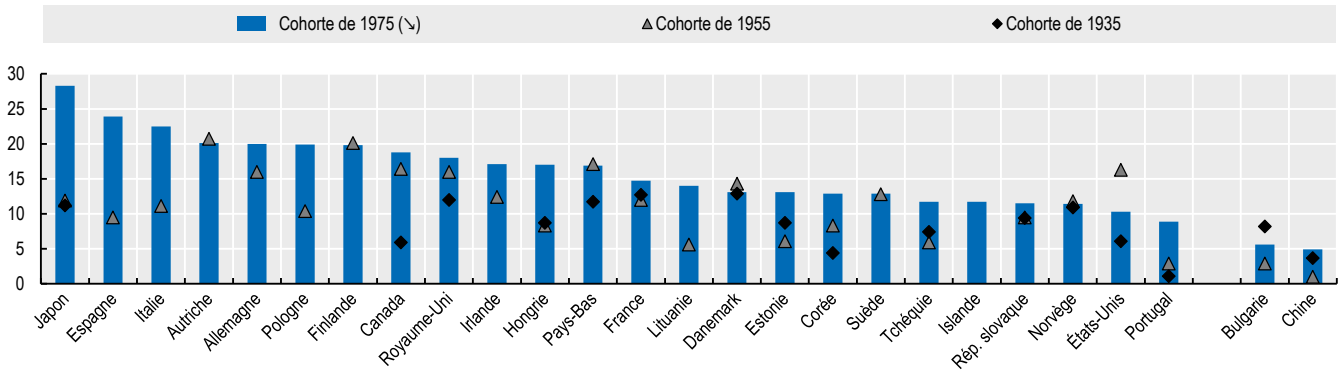
Les cinq pays de l'OCDE qui affichaient l'indicateur conjoncturel de fécondité le plus élevé en 1980 – à savoir la Colombie, le Costa Rica, l'Irlande, le Mexique et la Türkiye – sont ceux qui ont enregistré les plus fortes baisses : l'ICF a reculé de plus de 1.5 naissance, alors qu'il était bien supérieur à 3 naissances par femme auparavant. Israël rompt avec cette tendance, les femmes *haredim* (un groupe de population ultra-orthodoxe) ayant souvent un grand nombre d'enfants (OCDE, 2010<sub>[17]</sub> ; Weinreb, 2023<sub>[18]</sub>). En Estonie, en Hongrie, en Lettonie, en République slovaque et en Tchéquie, les indicateurs conjoncturels de fécondité ont amorcé une baisse après la chute de l'Union soviétique, à laquelle a succédé une reprise modérée, les indicateurs étant repassés en 2022 au-dessus de leur niveau des années 2000.

### Infécondité et rang de naissance des enfants

La baisse des indicateurs conjoncturels de fécondité est liée au fait que les femmes ont moins d'enfants, voire pas d'enfant du tout. L'infécondité progresse dans toute la zone OCDE, mais son ampleur et le moment de son apparition varient d'un pays à l'autre (Graphique 1.3). Au Canada, par exemple, la hausse de l'infécondité permanente semble se situer entre la cohorte des femmes nées en 1935 et celle des femmes nées en 1955. Toutefois, dans la plupart des pays de l'OCDE, cette hausse s'est produite plus récemment, entre les cohortes de 1955 et 1975 (femmes âgées de 49 ans en 2024), et l'infécondité a plus que doublé en Italie, en Espagne et au Japon, à 28 % des femmes nées en 1975. En Allemagne, en Autriche, en Espagne et en Italie, l'infécondité concerne 20 à 24 % des femmes nées en 1975, contre 10 à 20 % dans la plupart des autres pays de l'OCDE (Graphique 1.3). Les données relatives à la fécondité des cohortes ne permettent pas de dire si l'infécondité définitive est volontaire ou non. Toutefois, certaines femmes souhaitant avoir des enfants à un moment donné de leur vie pourraient bien ne jamais en avoir : les travaux publiés laissent penser que le nombre effectif d'enfants diffère du nombre d'enfants souhaité, en particulier chez les femmes très qualifiées en Europe et aux États-Unis (Beaujouan et Berghammer, 2019<sub>[11]</sub> ; Tanturri et al., 2015<sub>[19]</sub>).

### Graphique 1.3. L'infécondité a nettement augmenté dans les cohortes de jeunes femmes de nombreux pays

Pourcentage de femmes n'ayant jamais eu d'enfant parmi les femmes nées en 1935, 1955 et 1975



1. En ce qui concerne la Chine, la cohorte de 1935 se rapporte aux femmes nées entre 1931 et 1935, et la cohorte de 1955 aux femmes nées entre 1951 et 1955 ; ces données ont été calculées sur la base de la série de données de 1995 ; la cohorte de 1970 a été calculée sur la base de la série de données de 2015. La Chine effectue un recensement décennal de la population lors des années se terminant par un zéro, et une enquête par sondage auprès de 1 % de la population (également appelée « microrecensement ») lors des années intercensitaires se terminant par un 5.

2. En ce qui concerne les données de la cohorte de 1975, elles se rapportent à la cohorte de 1970 pour la Corée et la République slovaque, aux femmes nées entre 1975 et 77 pour l'Allemagne, et à la cohorte de 1978 pour l'Italie. Pour les données relatives à la cohorte de 1975 en France, voir Köppen, Mazuy et Toulemon (2017<sup>[20]</sup>).

3. En ce qui concerne les données de la cohorte de 1955 : elles se rapportent à la cohorte de 1950 pour l'Italie ; aux femmes nées entre 1951 et 1955 pour la France ; aux femmes nées entre 1954 et 1956 pour l'Allemagne ; à la cohorte de 1956 pour la Pologne ; de 1960 pour l'Espagne ; de 1967 pour la Finlande ; de 1968 pour la Slovaquie ; et de 1969 pour l'Autriche.

4. En ce qui concerne les données de la cohorte de 1935 : elles se rapportent aux femmes nées entre 1931 et 1935 pour la France ; à la cohorte de 1937 pour la Hongrie ; de 1944 pour l'Estonie ; de 1952 pour la Norvège ; de 1953 pour le Danemark ; et de 1953 pour le Japon.

5. Corée : lors du recensement (par le passé), seules les femmes mariées étaient interrogées sur leur nombre d'enfants. Les naissances hors mariage sont rares en Corée.

Source : Base de données sur la fécondité humaine, Bureau national des statistiques (Chine), Statistique Corée, Istituto Nazionale di Statistica, Institut national de la statistique et des études économiques, et Köppen, Mazuy et Toulemon (2017<sup>[20]</sup>), « Demographic Research Monographs, Childlessness in Europe: Contexts, Causes, and Consequences », [www.doi.org/10.1007/978-3-319-44667-7\\_4](https://doi.org/10.1007/978-3-319-44667-7_4).

StatLink  <https://stat.link/z2i08g>

Dans la zone OCDE, en moyenne, le nombre de naissances en fonction du rang n'a pas subi d'évolution majeure (Graphique 1.4) : les naissances de rang 1 représentent environ 45 % des enfants nés au cours d'une année donnée, tandis que la part des naissances de rang 2 s'établit à environ 35 % et la part des naissances de rang 3 ou supérieur à environ 20 %. La part des naissances de rang 1 en pourcentage des enfants nés était la même en 1980 et en 2022 en moyenne dans les pays de l'OCDE. Au cours de cette période, la part moyenne des naissances de rang 2 a légèrement augmenté, tandis que celle des naissances de rang 3 (et supérieur) a quelque peu diminué. Néanmoins, cette stabilité globale masque d'importantes disparités entre les pays en termes de « dynamique de la fécondité ». Par exemple, si en Estonie et en Hongrie la proportion de naissances de rang 3 (et supérieur) a augmenté de plus de 5 points de pourcentage pour dépasser 20 %, elle a été quasiment divisée par deux en Espagne et en Irlande, pour s'établir à 25 % et 14 % respectivement. Un groupe croissant de pays (Espagne, Italie, Luxembourg, Portugal, et Suisse) enregistre une part des naissances de rang 3 (et supérieur) inférieure à 15 %, alors qu'en Corée, cette part s'établit à seulement 8 %.

L'évolution moyenne des rangs de naissance des enfants dans la zone OCDE masque donc d'importantes différences entre les pays en termes de « dynamique de la fécondité ». Par exemple, le Graphique 1.3 montre que le Japon est le pays qui enregistre le taux d'infécondité définitive des femmes nées en 1975 le plus élevé de la zone OCDE (deux fois supérieur à celui de la Corée). Le Graphique 1.4 montre que la Corée enregistre la part des naissances de rang 3 et supérieur la plus faible des pays de l'OCDE, et la part des naissances de rang 1 la plus élevée. Cela donne à penser que lorsque les Japonaises décident d'avoir des enfants, elles sont plus susceptibles que les Coréennes d'en avoir deux ou trois (ou plus). Cela explique pourquoi l'indicateur conjoncturel de fécondité est plus élevé au Japon (1.3 enfant par femme en 2021) qu'en Corée (0.8 en 2021).



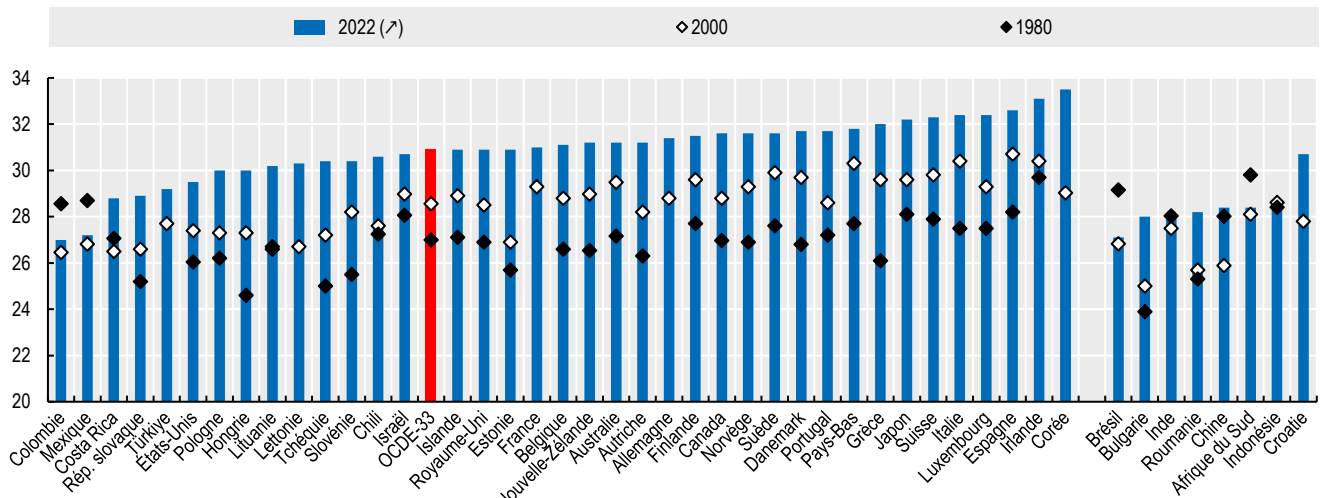
## L'âge moyen des femmes à l'accouchement a augmenté

Si les indicateurs conjoncturels de fécondité ont diminué au cours des 40 dernières années, l'âge moyen des femmes à l'accouchement a augmenté, tout comme l'ICF des femmes de plus de 30 ans (voir l'indicateur de fécondité dans la section « Contexte général » du présent rapport). Dans la zone OCDE, l'âge moyen des mères à l'accouchement a augmenté, passant de 27 ans en 1980 à 28.6 ans en 2000, puis 30.9 ans en 2022 (Graphique 1.5). Seuls la Colombie et le Mexique font exception, ce qui s'explique par des taux de natalité relativement élevés chez les adolescentes (voir OCDE (2024<sub>[12]</sub>), SF2.3 Âge de la mère à la naissance et taux de fécondité par groupe d'âge), et par le fait que dans ces deux pays, la majorité des enfants naissent de mères âgées de 20 à 24 ans (DANE, 2023<sub>[21]</sub> ; INEGI, 2023<sub>[22]</sub>).

Ces 20 dernières années, l'âge auquel les femmes donnent naissance à leur premier enfant dans les pays de l'OCDE en moyenne est passé de 28.5 ans à 30.8 ans, tandis que l'âge moyen des femmes au premier mariage a augmenté sur la même période, passant de 27.4 à 31.5 ans (voir l'indicateur relatif à la fécondité dans le chapitre 4 du présent rapport). L'âge moyen au premier mariage a donc dépassé l'âge moyen à la naissance du premier enfant. Par ailleurs, il est aujourd'hui fréquent de se marier après avoir eu des enfants ou d'avoir des enfants hors mariage. Dans les pays de l'OCDE, en moyenne, un peu de plus de 40 % des enfants nés en 2020 étaient nés de couples non mariés, et dans 14 des 38 pays de l'OCDE cette proportion était supérieure à 50 % (voir (2024<sub>[12]</sub>), SF2.4 Part des naissances hors mariage). Avec moins de 3 % de naissances hors mariage en 2020, le taux de fécondité en Corée, au Japon et en Türkiye reste étroitement corrélé au mariage. Le net recul du taux de nuptialité en Corée, qui est passé de 9.3 mariages pour 1 000 habitants en 1990 à 3.7 en 2022 (voir le chapitre 4), a contribué à la diminution de l'indicateur conjoncturel de fécondité dans le pays.

### Graphique 1.5. L'âge moyen des femmes à l'accouchement a reculé de quatre ans au cours des 40 dernières années

Âge moyen des femmes à l'accouchement, 1980, 2000 et 2022 (ou année la plus proche)



1. Les données relatives au Royaume-Uni se rapportent uniquement à l'Angleterre et au Pays de Galles.
2. La moyenne OCDE-33 englobe uniquement les pays disposant de données relatives aux années 1980, 2000 et 2022.
3. Autres années : 2021 pour le Royaume-Uni au lieu de 2022 ; 2017 pour le Brésil et l'Inde au lieu de 2022 ; 2016 pour la Chine au lieu de 2021 ; 2014 pour l'Indonésie et 2011 pour l'Afrique du Sud au lieu de 2022 ; 2001 pour la Croatie et 2002 pour l'Afrique du Sud au lieu de 2000 ; 1990 pour la Pologne, 1982 pour la Slovénie et 1981 pour l'Afrique du Sud au lieu de 1980.

Source : OCDE (2024<sub>[12]</sub>), « SF2.3 Âge de la mère à la naissance et taux de fécondité par groupe d'âge », indicateurs SF2.1 et SF2.3, Base de données de l'OCDE sur la famille [www.oecd.org/els/family/database.htm](http://www.oecd.org/els/family/database.htm), fondée sur les statistiques démographiques d'Eurostat [https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/product/view/DEMO\\_FIND](https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/product/view/DEMO_FIND) et des offices statistiques nationaux.

StatLink  <https://stat.link/73iy9f>

Au cours de cette période, c'est en Estonie, en Hongrie, en Grèce et en Tchéquie que l'âge moyen des femmes à l'accouchement a le plus fortement augmenté, de plus de 5 ans. Dans la zone OCDE, c'est en Corée que l'âge moyen des femmes à l'accouchement est désormais le plus élevé, à plus de 33 ans. La hausse récente de l'âge moyen des femmes à l'accouchement dans la zone OCDE laisse penser que les indicateurs conjoncturels de fécondité pourraient enregistrer un léger rebond dans un avenir assez proche, comme cela a été le cas dans les années 2000. Toutefois, la tendance au report des naissances dans la zone OCDE pourrait avoir des conséquences négatives sur la fécondité globale. Dans la mesure où les jeunes attendent plus

longtemps avant d'avoir des enfants, ils sont susceptibles de reporter le moment de fonder une famille à un âge où les problèmes de fertilité – c'est-à-dire la capacité à avoir des enfants – risquent de les empêcher d'avoir le nombre d'enfants qu'ils souhaitent. Les progrès de la médecine de la procréation peuvent, du moins dans une certaine mesure, permettre aux femmes d'avoir des enfants plus tard (Encadré 1.1).

### **Encadré 1.1. Grâce aux progrès de la médecine de la procréation, une part plus importante des naissances sont désirées**

Du fait du report croissant des naissances, certains hommes et femmes risquent de ne plus être en mesure d'avoir le nombre d'enfants qu'ils souhaitent. Les naissances de rang supérieur seront vraisemblablement plus concernées que les naissances de rang 1 : lorsque les couples retardent le moment de fonder une famille, ils sont plus susceptibles de connaître des problèmes de santé liés à la grossesse à mesure qu'ils vieillissent (Bhasin et al., 2019<sup>[23]</sup>). Les taux d'infécondité sont en hausse et si les femmes étaient jusqu'à présent majoritairement stigmatisées à ce sujet, les hommes sont désormais tout aussi susceptibles d'être à l'origine des problèmes de fertilité dans le couple (Turner et al., 2020<sup>[24]</sup>). La santé procréative des hommes s'est détériorée au cours des dernières décennies (Huang et al., 2023<sup>[25]</sup>), comme en témoignent la baisse du nombre de spermatozoïdes et des concentrations de testostérone, ainsi qu'une hausse de la prévalence du cancer des testicules et des troubles de la puberté (Skakkebaek et al., 2019<sup>[26]</sup>). Toutefois, on constate une certaine ambiguïté dans les travaux publiés, Borumandnia et al. (2022<sup>[27]</sup>) indiquant que l'infécondité primaire masculine a diminué dans les pays à revenu élevé et augmenté dans les pays à faible revenu. Ce constat peut s'expliquer par le fait que la contraction des ICF dans les pays à revenu élevé masque l'infécondité, c'est-à-dire que la stérilité n'est souvent pas connue, tandis que dans les pays à faible revenu, les problèmes de malnutrition et les produits toxiques dans l'environnement et au travail influent sur la fécondité, d'autant que l'accès au traitement des problèmes de stérilité y est limité.

Grâce aux progrès de la médecine (méthodes contraceptives, traitement des troubles de la fertilité et techniques de procréation assistée notamment), les hommes et les femmes maîtrisent mieux leurs décisions de procréation que par le passé. Cette autonomie accrue a eu un impact direct sur l'évolution de la fécondité, notamment en raison d'une diminution du nombre de naissances non planifiées et de grossesses adolescentes (Tridenti et Vezzani, 2022<sup>[28]</sup> ; Lindberg, Santelli et Desai, 2018<sup>[29]</sup>). Aux États-Unis, par exemple, plus d'un tiers de la baisse de la fécondité observée entre 2007 et 2016 peut être attribué à un recul des grossesses non désirées, en particulier chez les jeunes femmes (Buckles, Guldi et Schmidt, 2019<sup>[30]</sup>). Dans le même temps, l'existence de traitements des troubles de la fertilité et de techniques de procréation assistée donne aux jeunes le sentiment qu'ils peuvent repousser leur décision d'avoir un enfant à plus tard. En Israël, par exemple, on observe que la procréation assistée a contribué à retarder l'âge auquel les jeunes femmes se marient et donnent naissance à un enfant (Gershoni et Low, 2021<sup>[31]</sup>).

D'autre part, les traitements des troubles de la fertilité et les techniques de procréation assistée ont donné aux couples rencontrant des problèmes de fécondité une chance d'avoir un (ou plusieurs) enfant(s). La part des naissances impliquant une technique de procréation assistée de quelque forme que ce soit augmente régulièrement dans un grand nombre de pays (Doepke et al., 2022<sup>[32]</sup>). Ces naissances représentaient 9.2 % de l'ensemble des naissances vivantes en 2019 au Danemark, un pays chef de file en la matière (Sundhedsdatastyrelsen, 2021<sup>[33]</sup>).

## **Dynamique démographique**

Au fil des années, la baisse des taux de fécondité a entraîné une diminution du nombre de naissances annuelles dans tous les pays de l'OCDE (Graphique 1.6). Parallèlement, le nombre de décès annuels est en hausse, quoiqu'à un rythme modéré par l'allongement de l'espérance de vie. Avec le COVID-19, le nombre de décès a augmenté à tel point qu'en 2021, il atteignait 13.5 millions à l'échelle de l'OCDE, un niveau proche du nombre de naissances (14.4 millions). Selon les projections démographiques des Nations Unies (variante moyenne), le nombre de décès surpassera le nombre de naissances dans les pays de l'OCDE vers 2035 (UN DESA Population Division, 2022<sup>[7]</sup>).

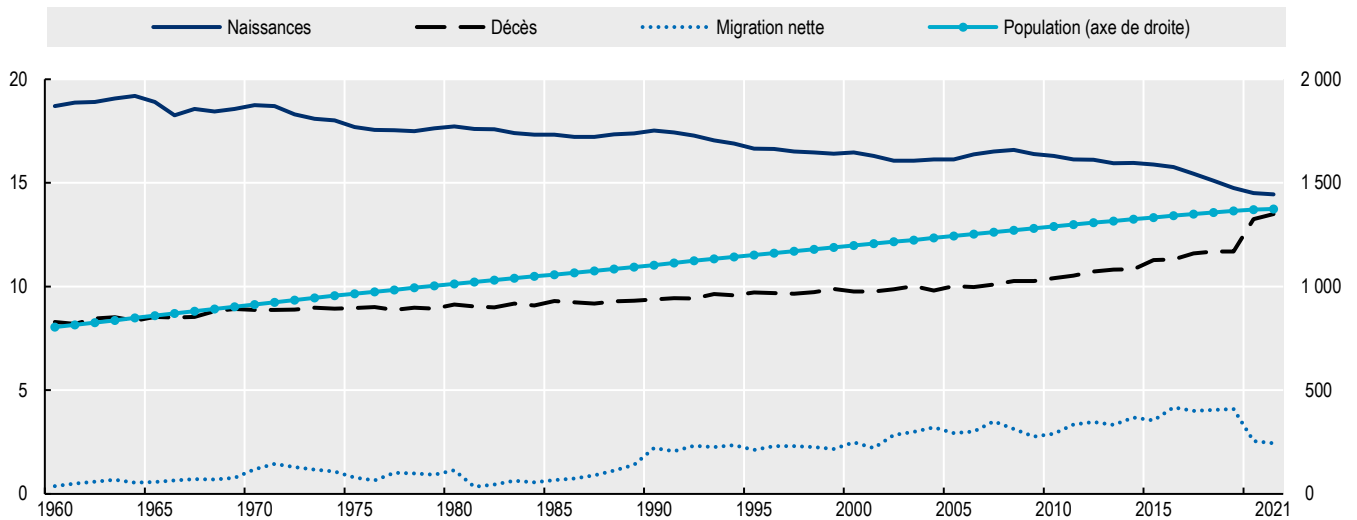
La pandémie de COVID-19 a entraîné un recul du solde migratoire, mais depuis 2021, les migrations ont progressé pour s'établir à des niveaux record dans la zone OCDE, même sans tenir compte des réfugiés ukrainiens. Dans l'ensemble toutefois, la contribution nette des immigrés aux taux de fécondité est relativement limitée, alors même qu'un grand nombre d'entre eux arrivent dans les pays de l'OCDE alors qu'ils sont en âge de procréer et en provenance de pays où le taux de fécondité est souvent relativement élevé. Globalement, les schémas de fécondité des femmes immigrées et de celles nées dans le pays tendent à converger au fil du temps et des générations (voir OCDE (2023<sup>[34]</sup>) pour un examen détaillé).



Selon des projections récentes, l'indicateur conjoncturel de fécondité à l'échelle mondiale devrait passer de 2.21 en 2022 à 1.83 en 2050 et 1.59 en 2100 (Bhattacharjee et al., 2024<sup>[8]</sup>). La croissance démographique dans les pays de l'OCDE devrait rester modeste à l'avenir, ce qui entraînera une évolution démographique aux conséquences importantes pour l'action publique (Encadré 1.2). Parmi les pays qui ont déjà enregistré un déclin démographique important ces dernières années figurent la Corée, la Grèce, l'Italie, le Japon, la Lettonie, la Lituanie et la Pologne (données de l'OCDE sur la population).


### Graphique 1.6. Le nombre de décès était proche du nombre de naissances dans les pays de l'OCDE en 2021

Naissances, décès, solde migratoire et population, 1960-2021, total OCDE, en millions



Note : le solde migratoire correspond au nombre d'immigrés moins le nombre d'émigrés. La migration est définie ici comme un changement de résidence habituelle au cours des 12 derniers mois.

Source : Calculs tirés de World Population Prospects: The 2022 Revision, Nations Unies.

StatLink  <https://stat.link/xt45vf>

### Encadré 1.2. Conséquences de l'évolution démographique sur l'action des pouvoirs publics

La baisse des taux de fécondité et du nombre de naissances coïncide avec la hausse de l'espérance de vie (OCDE, 2023<sup>[35]</sup>). L'allongement de l'espérance de vie est généralement une bonne nouvelle pour les individus concernés, mais, conjugué à de faibles taux de fécondité, il se traduira à l'avenir par un vieillissement démographique marqué et une diminution de la part de la population d'âge actif (voir OCDE (2023<sup>[36]</sup>) et la Division de la population des Nations Unies (2022<sup>[7]</sup>), ainsi que la section « Contexte général » du présent rapport (2023<sup>[36]</sup>)).

Le vieillissement démographique entraînera des pressions budgétaires accrues, car les dépenses publiques (au titre des pensions, des services de santé et des services aux personnes âgées) augmenteront, tandis que les recettes publiques diminueront probablement du fait du recul de la population d'âge actif (Guillemette et Turner, 2021<sup>[37]</sup> ; OCDE, 2023<sup>[36]</sup> ; Rouzet et al., 2019<sup>[38]</sup>). Au vu des taux d'activité actuels (dans l'hypothèse de taux d'emploi stables), ce déclin devrait donner lieu à une baisse de près de 8 % du revenu par habitant au cours des trois prochaines décennies dans la zone OCDE, soit une baisse d'un quart de point de pourcentage de la croissance annuelle par habitant (André, Gal et Schieff, forthcoming<sup>[39]</sup>).

La diminution de la taille relative de la population d'âge actif laisse davantage de place à l'immigration (OCDE, 2023<sup>[34]</sup>) et favorise une meilleure intégration des femmes sur le marché du travail (Fluchtmann, Keese et Adema, 2024<sup>[40]</sup>). L'amélioration du niveau d'études des jeunes hommes et des jeunes femmes peut avoir des retombées positives sur la productivité économique. Ainsi, l'immigration, la hausse des taux d'emploi des femmes et les gains de productivité atténueront certains des effets négatifs du vieillissement démographique et de la faible fécondité sur la production économique (OCDE, 2018<sup>[41]</sup>). En outre, l'allongement de la vie active (par exemple en relevant l'âge effectif de la retraite à mesure que l'espérance de vie augmente) pourrait alléger les pressions immédiates sur les systèmes de retraite.

## Les modalités de formation des familles et les conditions de parentalité ont évolué

En 1960, Gary Becker a publié le tout premier article consacré à la relation unissant l'économie à la fécondité (Doepke et al., 2022<sup>[32]</sup>), un article qui est sans doute aussi l'un des plus marquant sur le sujet. Il y soutient l'idée que « pour la plupart des parents, les enfants sont une source de revenu psychique ou de satisfaction » Dans son analyse économique de la fécondité, il y pose comme postulat que « les enfants seraient considérés comme un bien de consommation... un accroissement du revenu ou une diminution de leur coût ayant, l'un et l'autre, une incidence, généralement positive, sur leur quantité et leur qualité (dépendance). Une progression de la culture contraceptive aurait elle aussi une incidence sur ces deux éléments, mais favoriserait la qualité au détriment de la quantité... » (Becker, 1960<sup>[3]</sup>).

Au fil des années, le recours croissant à la contraception a contribué à faire reculer le nombre de naissances non prévues et les taux de fécondité (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Division de la population, 2020<sup>[42]</sup>), tandis que les niveaux d'études, les gains et les revenus augmentaient, en moyenne, à l'échelle de l'OCDE.

Si l'on reprend la grille d'analyse de Becker, il se pourrait que les coûts directs et/ou indirects associés aux enfants se soient alourdis de manière relativement importante. Il peut s'agir de coûts directs, comme l'instruction et le logement, mais aussi de coûts d'opportunité liés au fait de s'absenter du travail pour être avec ses enfants, ces derniers coûts s'élevant avec le niveau de rémunération.

Fluchtmann, van Veen et Adema (2023<sup>[2]</sup>) ont observé que l'évolution de la fécondité est influencée par l'emploi des hommes et des femmes, les politiques publiques familiales, le coût du logement et l'insécurité (financière). Toutefois, une part importante de la variation de la fécondité demeure inexpliquée, ce qui pourrait être signe que l'insécurité perçue joue un rôle important, de même que les attitudes et normes sociétales.

### **La corrélation entre niveau d'études et fécondité évolue chez les femmes**

Au cours des décennies passées, la durée de la scolarité et le niveau d'études des femmes ont nettement progressé, en moyenne (Barro et Lee, 2013<sup>[43]</sup> ; OCDE, 2023<sup>[44]</sup>). De la fin de la Seconde Guerre mondiale aux années 1990 (termes variables selon les pays), on a pu observer que plus une femme avait un niveau d'études élevé, moins elle était susceptible d'avoir d'enfants, et ce principalement parce que les études supérieures accentuaient le coût d'opportunité associé à la maternité. Ce coût était d'autant plus élevé qu'il n'était généralement pas possible de conjuguer travail et éducation des enfants. Toutefois, cet effet s'est affaibli du fait de l'érosion des naissances non planifiées et de la hausse des aides publiques et privées en faveur de la conciliation vie professionnelle-vie privée, qui ont réduit le coût d'opportunité lié au fait d'avoir des enfants. De fait, dans quelques pays de l'OCDE (Danemark, Norvège et Suède, par exemple), les femmes diplômées de l'enseignement supérieur ont désormais plus de chances d'avoir des enfants que celles qui n'ont pas suivi d'études poussées (Jalovaara et al., 2019<sup>[45]</sup> ; Ciganda, Lorenti et Dommermuth, 2021<sup>[46]</sup>). En outre, dans de nombreux pays européens, les femmes très instruites ont souvent un deuxième enfant plus rapidement, et les naissances de rangs 2 et 3 demeurent plus nombreuses chez les couples dont les deux membres sont très instruits (Nitsche et al., 2018<sup>[47]</sup>). Aux États-Unis, les diplômées du supérieur et les autres femmes ont un taux de fécondité identique et une probabilité à peu près égale de rester sans enfant (Bar et al., 2018<sup>[48]</sup> ; Hazan, Weiss et Zoabi, 2021<sup>[49]</sup>).

Chez les hommes, la probabilité de devenir père augmente avec le niveau d'études, et cet effet s'explique principalement par le fait que les hommes très instruits sont plus susceptibles de s'engager dans un couple stable que les hommes peu instruits, qui ont plus de risques de rencontrer des difficultés sur le « marché du mariage » (Trimarchi et van Bavel, 2017<sup>[50]</sup>). Contrairement aux femmes, rien n'indique que la corrélation entre le niveau d'études des hommes et leur fécondité ou leur infécondité ait sensiblement évolué au fil du temps (Jalovaara et al., 2019<sup>[45]</sup> ; Chudnovskaya, 2019<sup>[51]</sup>).

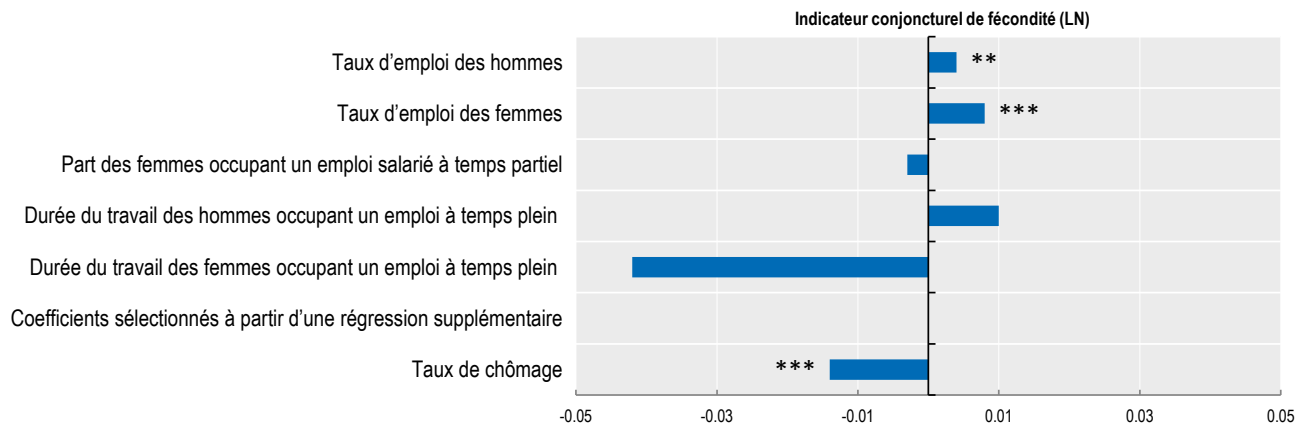
### **L'emploi des hommes et des femmes est corrélé positivement à l'indicateur conjoncturel de fécondité**

Les choix de fécondité peuvent dépendre essentiellement de facteurs économiques qui déterminent si les parents (potentiels) ont les moyens d'accueillir un (nouveau) enfant. La situation individuelle sur le marché du travail est un déterminant important du comportement en matière de fécondité. En effet, elle permet de déterminer si les adultes disposent des moyens nécessaires pour assumer les coûts directs de la parentalité, et elle influe également sur les coûts d'opportunité liés à la naissance d'un enfant. En effet, le fait de devenir parent s'accompagne souvent d'interruptions de carrière et d'aménagements du temps de travail, en particulier pour les femmes (Adema, Fluchtmann et Patrini, 2023<sup>[52]</sup>). Les analyses de régression d'envergure internationale ne rendent pas compte de l'influence que la situation professionnelle de l'individu (ou du couple) exerce sur ses choix de fécondité, mais elles révèlent néanmoins que la tenue globale du marché du travail a une incidence sur la fécondité. De fait, les variables du marché du travail expliquent une part plus importante de la variation des résultats en matière de fécondité que les paramètres de l'action publique examinés plus loin (Fluchtmann, van Veen et Adema, 2023<sup>[2]</sup>).

Le Graphique 1.7 permet de constater que le niveau d'emploi, hommes et femmes confondus, a une corrélation positive et significative avec l'indicateur conjoncturel de fécondité, une observation qui est corroborée par différents travaux (Adema, Ali et Thévenon, 2014<sup>[53]</sup> ; Comolli et al., 2021<sup>[54]</sup> ; Doepke et al., 2022<sup>[32]</sup> ; Luci-Greulich et Thévenon, 2013<sup>[55]</sup> ; Oshio, 2019<sup>[56]</sup>). En outre, le coefficient estimé de l'emploi des femmes représente plus du double de celui des hommes, ce qui donne à penser que l'emploi des femmes est un élément particulièrement déterminant pour la fécondité. Cela n'a pas toujours été le cas. Fluchtmann, van Veen et Adema (2023<sup>[21]</sup>) montrent qu'à rebours du rapport négatif très net que l'on pouvait observer dans les années 1970, l'emploi des femmes entretient, depuis les années 1990, une corrélation positive avec l'indicateur conjoncturel de fécondité. Le Graphique 1.7 laisse également penser qu'une mauvaise conjoncture sur le marché du travail est préjudiciable à la fécondité : lorsque le taux de chômage augmente, l'indicateur conjoncturel baisse. Toutefois, les régressions ne mettent pas en évidence de corrélation statistiquement significative entre le travail à temps partiel ou à temps plein et la fécondité<sup>1</sup>.

### Graphique 1.7. Corrélation entre situation professionnelle et fécondité

Synthèse des résultats d'une régression à double effet fixe à l'échelle de l'OCDE, avec écarts-types groupés, 2002 à 2019



Note : compte tenu des limites statistiques et de la taille relativement restreinte des échantillons, les estimations obtenues doivent être interprétées comme une simple corrélation entre les résultats/politiques et le taux de fécondité d'un pays donné ; elles ne constituent pas la preuve d'une relation causale avec la fécondité. Toutes les spécifications correspondent à un modèle à double effet fixe avec des tendances temporelles linéaires par pays et la prise en compte du nombre moyen d'années de scolarité et du logarithme du PIB. Estimations effectuées au cours de la période 2002-19 à partir des données nationales de l'Allemagne, de l'Autriche, du Canada, de la Corée, du Danemark, de l'Espagne, des États-Unis, de la Finlande, de la Hongrie, de l'Italie, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République slovaque, du Royaume-Uni, de la Suède, de la Suisse et de la Tchéquie. Les écarts-types sont corrigés pour tenir compte de l'hétéroscédasticité et du panel (dans le cas des modèles à effets fixes). Les signes \*\*\*, \*\* et \* signifient que les valeurs estimées sont respectivement significatives aux seuils de 1 %, 5 % et 10 %. « ... » indique que l'estimation n'est pas significative (moins significative qu'au seuil de 10 %). Le signe « + » indique qu'une estimation ponctuelle significative est positive, et le signe « - » qu'elle est négative.

Source : voir Fluchtmann, van Veen et Adema (2023<sup>[21]</sup>) (2023<sup>[21]</sup>), Tableaux 4 et 5 pour les principales régressions de référence et Tableaux d'annexe 5.B.9 et 5.B.10 pour les résultats de régressions supplémentaires, « Fertility, employment and family policy: A cross-country panel analysis », [www.doi.org/10.1787/326844f0-en](https://doi.org/10.1787/326844f0-en).

StatLink  <https://stat.link/yeljzo>

#### *L'effet des revenus des femmes sur la fécondité dépend du contexte national*

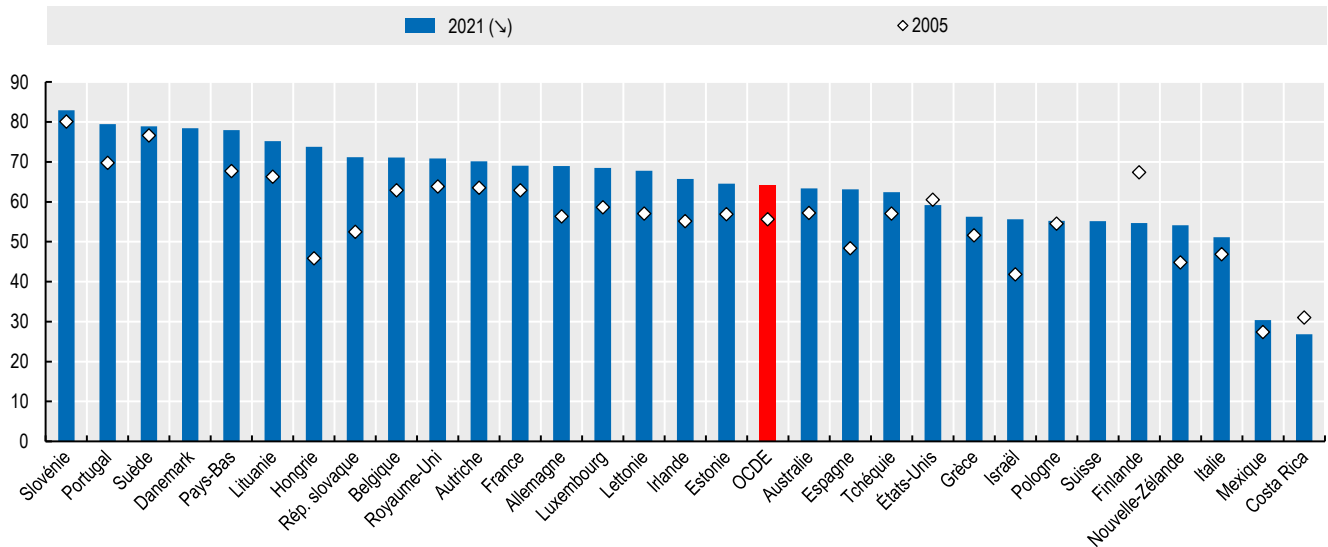
Des salaires et des revenus plus élevés permettent d'accroître les ressources des ménages et de « consommer davantage d'enfants », c'est-à-dire d'en avoir davantage et/ou de consacrer plus de temps et d'argent à chacun (Becker, 1960<sup>[31]</sup>). Toutefois, des salaires plus élevés augmentent également le coût d'opportunité associé à la naissance d'un enfant, en particulier pour les femmes, à supposer qu'elles assument la majorité des responsabilités familiales au cours des premières années suivant la naissance – ce qui est effectivement très souvent le cas. Ce coût d'opportunité est particulièrement élevé pour les femmes situées dans la partie supérieure de la distribution des revenus, comme le montrent les fortes pénalités de rémunération liée à la maternité (Kleven et al., 2019<sup>[57]</sup> ; OCDE, 2022<sup>[58]</sup>). En outre, il a augmenté depuis 1990, car les femmes occupent désormais plus souvent des emplois bien rémunérés, et moins souvent des emplois peu rémunérés (OCDE, 2023<sup>[59]</sup>).

Les travaux de recherche internationaux mettent en évidence une corrélation positive entre les revenus des femmes et la fécondité au Danemark (Berninger, 2013<sup>[60]</sup>) et en Norvège (Hart, 2015<sup>[61]</sup>), où les ménages à double revenu sont depuis longtemps la norme (Graphique 1.8)<sup>2</sup>. On observe toutefois la situation inverse en Italie – en particulier dans les régions méridionales – où le modèle de l'homme pourvoyeur est encore prégnant et l'activité professionnelle des femmes est considérée comme incompatible avec la maternité, bien que ces modèles évoluent peu à peu (Alderotti, 2022<sup>[62]</sup>). Alors que les États-Unis présentaient un gradient

revenu-fécondité négatif dans les années 1980, cette tendance s'est atténuée depuis, notamment en raison d'une fécondité plus élevée dans la partie supérieure de la distribution des revenus, stimulée par un accès à des services de garde d'enfants et à des services domestiques relativement abordables (Bar et al., 2018<sup>[48]</sup>).


### Graphique 1.8. La part de ménages à double revenu augmente lentement

Part de ménages à double revenu (temps plein/temps plein et temps plein/temps partiel) parmi les couples ayant au moins un enfant âgé de 0 à 14 ans



Note : les données de 2005 se rapportent à 2006 pour l'Allemagne, l'Irlande et la Pologne, à 2007 pour les États-Unis, à 2008 pour la Finlande et à 2009 pour l'Australie et la Suède. Les données de 2021 se rapportent à 2020 pour la Nouvelle-Zélande et la Suède et à 2019 pour l'Australie et le Royaume-Uni.

Source : OCDE (2024<sup>[12]</sup>), Indicateur LMF2.2, Base de données sur la famille, [www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm](http://www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm).

StatLink  <https://stat.link/cs2h6w>

#### *Il ne s'agit pas seulement d'avoir un emploi, encore faut-il qu'il soit stable*

Bien que l'emploi soit corrélé positivement aux taux de fécondité, le dualisme du marché du travail et les mauvaises conditions qui en découlent pour les travailleurs en marge réduisent la probabilité d'avoir un enfant (ou plusieurs) (Ayllón, 2019<sup>[63]</sup> ; Seltzer, 2019<sup>[64]</sup> ; Vignoli, Tocchioni et Mattei, 2020<sup>[65]</sup> ; Yoo., 2022<sup>[66]</sup>). Alderotti et al. (2021<sup>[67]</sup>), par exemple, ont montré que l'emploi temporaire réduit la probabilité que les femmes aient des enfants, alors que pour les hommes, c'est surtout le chômage qui réduit la probabilité de devenir père. Ces insécurités sur le marché du travail se sont accrues après la crise financière de 2008, et touchent plus particulièrement les jeunes travailleurs, qui font face à des risques de chômage plus élevés et sont plus dépendants du travail temporaire et du travail par l'intermédiaire des plateformes numériques (Chung, Bekker et Houwing, 2012<sup>[68]</sup> ; Causa, Luu et Abendschein, 2021<sup>[69]</sup>). À partir de données issues de registres néerlandais permettant de suivre les jeunes sortis de l'école en 2006, et ce jusqu'en 2018, van Wijk, de Valk et Liefbroer (2022<sup>[70]</sup>) ont pu observer que c'est plus particulièrement la précarité, par son accentuation au fil du temps et son extension à différents domaines (emploi, revenu), qui empêche l'accueil du premier enfant chez les jeunes, qu'ils soient homme ou femme.

Le recul de l'insécurité de l'emploi s'est accompagné d'une hausse de la fécondité. Par exemple, lorsque plusieurs collectivités locales espagnoles ont commencé à subventionner la conversion d'emplois temporaires en emplois permanents en 1997, l'indicateur conjoncturel de fécondité de l'Espagne a augmenté de 1.43 %, pour un coût d'environ 19 000 EUR par naissance. Les effets sur l'accueil d'un premier enfant ont été principalement visibles chez les hommes salariés, tandis que la probabilité d'avoir un deuxième enfant s'est accrue pour l'ensemble des salariés, hommes et femmes confondus (Nieto, 2022<sup>[71]</sup>). Cette différence entre les genres peut s'expliquer par le fait que l'emploi permanent améliore non seulement la sécurité de l'emploi, ce qui a un effet positif sur les taux de fécondité, mais aussi les perspectives de carrière. Cette amélioration des perspectives de carrière est associée à un effet de revenu, qui accroît la fécondité, et à un coût d'opportunité (ou effet de substitution), qui peut la réduire. L'effet de substitution peut être particulièrement important pour les femmes, car la naissance d'un enfant a un impact plus négatif sur les résultats professionnels des mères que sur ceux des pères<sup>3</sup>.

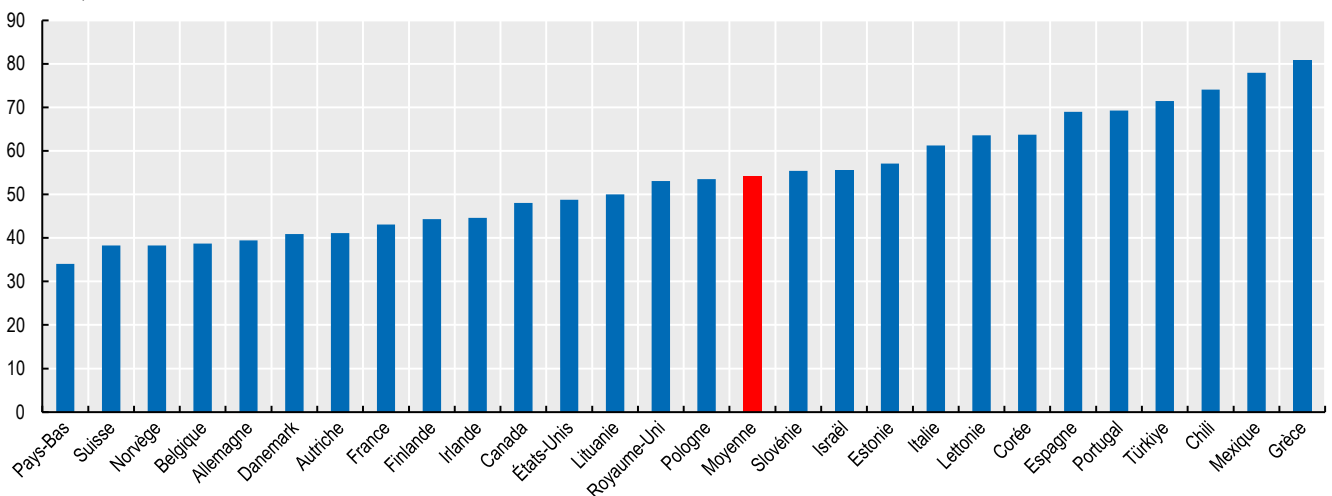
## Les familles reportent le moment d'avoir des enfants en raison d'incertitudes économiques réelles ou perçues

Dans une certaine mesure, la fécondité suit les phases haussières et baissières du cycle économique. En effet, la plupart des analyses permettent généralement d'observer que les taux de natalité évoluent négativement en période de repli de l'activité économique, ainsi celles de Comolli (2017<sup>[72]</sup>) pour l'Europe et les États-Unis, et de Comolli et Vignoli (2021<sup>[73]</sup>), qui reviennent sur la façon dont la crise de la dette souveraine de 2011 a entraîné un recul de 1.5 à 5 % des taux de natalité en Italie. Ces conclusions, ainsi que les baisses des taux de fécondité observées récemment dans de nombreux autres pays de l'OCDE, donnent à penser qu'il existe une corrélation avec la crise financière de 2008-09. Toutefois, la baisse de la natalité qui a suivi cette crise a été plus persistante que les répercussions économiques observées dans les différents pays. Les taux de fécondité ont baissé considérablement et sont restés faibles tout au long des années 2010, même dans les pays nordiques, où le ralentissement économique a été relativement superficiel et la reprise rapide. Par exemple, l'économie norvégienne a rebondi rapidement après 2008-09 et est restée l'une des plus solides de la zone OCDE tout au long des années 2010, bien que la fécondité soit tombée à des niveaux historiquement bas (OCDE, 2023<sup>[74]</sup>).

Certes, les résultats économiques effectifs ne sont pas le seul paramètre important. Les décisions en matière de fécondité dépendent – en partie du moins – de l'incertitude économique perçue et des perspectives économiques (Buckles, Hungerman et Lugauer, 2020<sup>[75]</sup> ; Comolli et Vignoli, 2021<sup>[73]</sup> ; Gatta et al., 2021<sup>[76]</sup>). En 2022, une bonne partie des pays de l'OCDE avait retrouvé des taux d'emploi et de chômage comparables à ce qu'ils étaient avant la pandémie. Cependant, la poussée inflationniste et la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine ont rendu l'avenir plus incertain, si bien que de nombreux individus ont commencé à craindre une détérioration de la conjoncture économique et des finances de leur ménage. Au Canada, par exemple, le taux de chômage a atteint son niveau le plus bas (5.3 %) en 2022, mais 48 % des personnes âgées de 25 à 54 ans interrogées dans le cadre de l'enquête de l'OCDE *Des risques qui comptent* ont tout de même déclaré que le risque de perdre leur emploi ou leur revenu figurait parmi leurs trois principales préoccupations cette année-là (Graphique 1.9).

### Graphique 1.9. En 2022, nombreux étaient ceux qui craignaient de perdre leur emploi

Proportion de personnes interrogées considérant la « perte de son travail ou d'un revenu provenant d'une activité indépendante » comme l'un des trois principaux risques auxquels elles-mêmes ou leur famille proche sont exposées pour l'année ou les deux années à venir, 25-54 ans, 2022



Note : les personnes interrogées ont été priées d'indiquer leur degré d'inquiétude quant aux différents risques économiques et sociaux auxquels elles-mêmes et leur famille proche étaient exposées dans un avenir proche, à savoir l'année ou les deux années à venir. Dix catégories de risques différentes leur étaient présentées : a) tomber malade ou être atteint d'un handicap, b) perdre son travail ou le revenu de son activité indépendante, c) ne pas être en mesure de trouver ou d'entretenir un logement adéquat, d) ne pas pouvoir payer toutes ses dépenses et boucler ses fins de mois, e) ne pas pouvoir accéder à des services d'accueil et d'éducation de qualité pour ses enfants (ou les jeunes membres de sa famille), f) ne pas pouvoir accéder à des soins de longue durée de qualité pour les personnes âgées de sa famille, g) ne pas pouvoir accéder à des soins de longue durée de qualité pour les membres jeunes ou actifs de sa famille atteints d'une maladie ou d'un handicap, h) être victime d'un crime ou d'un acte de violence, i) devoir cesser de travailler pour prendre soin d'enfants, de parents âgés ou de membres de sa famille atteints d'une maladie ou d'un handicap, j) ne pas pouvoir accéder à des soins de santé de qualité. Les réponses possibles étaient les suivantes : « pas du tout préoccupé », « pas tellement préoccupé », « assez préoccupé », « très préoccupé » et « ne se prononce pas/sans objet » :

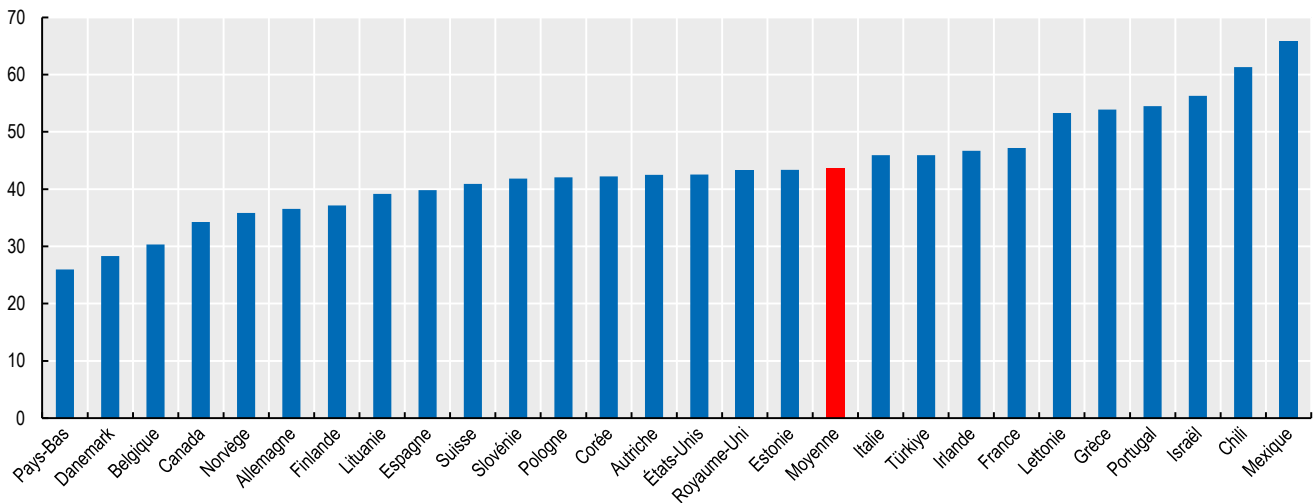
Source : estimations établies partir de (OCDE, 2023<sup>[77]</sup>), *Main Findings from the 2022 OECD Risks that Matter Survey*, [www.doi.org/10.1787/70aea928-en](https://doi.org/10.1787/70aea928-en).

StatLink  <https://stat.link/sn1728>

Les inquiétudes suscitées par l'insuffisance réelle ou perçue des aides publiques, conjuguées aux pertes de revenus anticipées lors de la naissance d'un enfant, jouent également un rôle. Bien que de nombreux pays aient augmenté leurs allocations de congé parental au cours des années 2000 (OCDE (2024<sup>[12]</sup>), indicateur PF2.5 « Évolution des droits à congé liés à la naissance d'un enfant »), de nombreuses personnes doutent que leur famille bénéficie d'aides adaptées si elles ont des enfants. Le Graphique 1.10 montre que, dans les pays qui ont participé à l'enquête de l'OCDE *Des risques qui comptent*, 44 % en moyenne des personnes âgées de 25 à 54 ans estiment que les pouvoirs publics ne compensent, ou ne compenseraient, pas suffisamment les pertes de revenus associées au fait d'avoir des enfants.

### Graphique 1.10. De nombreuses personnes interrogées estiment que les aides à l'enfance sont insuffisantes

Proportion de personnes interrogées en désaccord avec l'affirmation « Je pense que les pouvoirs publics verseraient (ou versent) à ma famille et à moi-même une aide au revenu adéquate en cas de perte de revenu liée au fait de devenir parent », 25-54 ans, 2022



Notes : les personnes interrogées étaient priées d'indiquer dans quelle mesure elles étaient en accord ou en désaccord avec l'affirmation suivante : « Je pense que les pouvoirs publics versent ou verseraient à mon ménage et à moi-même une aide au revenu adéquate en compensation d'une perte de revenu résultant de... », suivie de différentes causes possibles. Les réponses possibles étaient les suivantes : « Pas du tout d'accord », « Pas d'accord », « Ni d'accord ni pas d'accord », « D'accord », « Tout à fait d'accord » et « Ne se prononce pas ».

Source : estimations établies partir d'OCDE (2023<sup>[71]</sup>), *Main Findings from the 2022 OECD Risks that Matter Survey*, [www.doi.org/10.1787/70aea928-en](https://www.doi.org/10.1787/70aea928-en).

StatLink  <https://stat.link/emilhx>

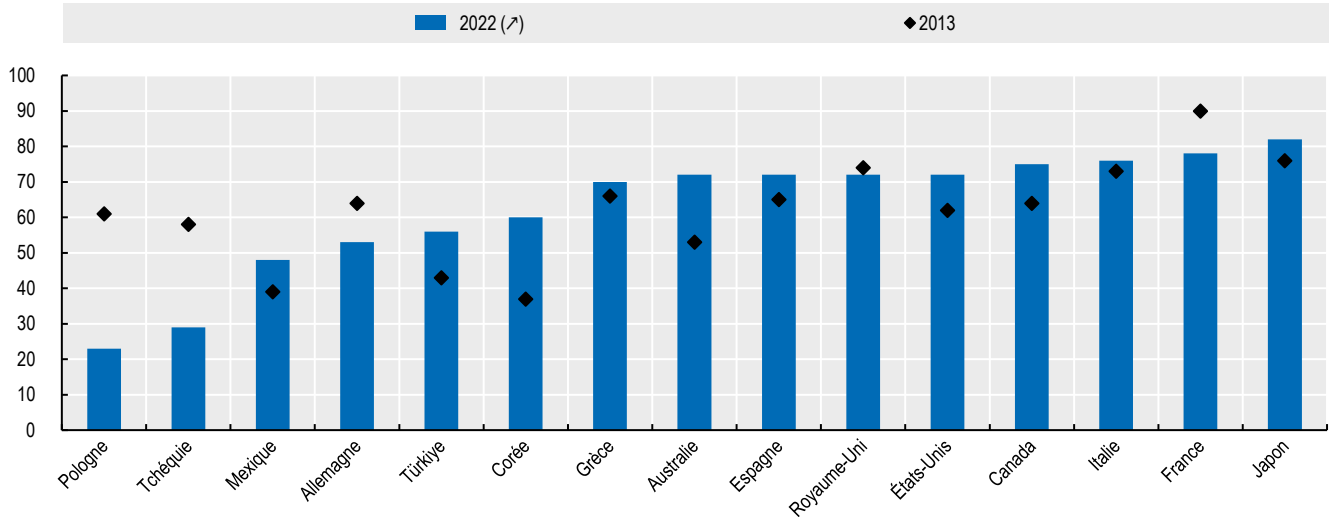
### Les incertitudes perçues et anticipées sont importantes

Les incertitudes perçues et anticipées qui pèsent sur les choix en matière de fécondité sont fortement influencées par les discours dominants au sein de la société, notamment le ton des médias, les expériences de l'entourage amical et les conversations au cours des repas de famille. Les reportages sont construits de manière à filtrer et à simplifier des informations complexes, ce qui joue un rôle de plus en plus déterminant dans un contexte de mondialisation croissante. La solidité ou la faiblesse perçue de l'économie est fortement ancrée dans les discours publics véhiculés par les médias (Vignoli et al., 2020<sup>[78]</sup> ; 2021<sup>[79]</sup>). De fait, des données suédoises montrent que les différentes dimensions des incertitudes perçues à l'échelle mondiale peuvent avoir autant d'impact que les incertitudes économiques réelles sur les intentions de fécondité, voire davantage (Guetto, Bazzani et Vignoli, 2020<sup>[80]</sup>).

Certaines préoccupations sont justifiées, comme celles relatives au changement climatique, aux coûts de l'énergie, de l'alimentation et/ou du logement (OCDE, 2023<sup>[77]</sup>), et beaucoup anticipent une instabilité géopolitique et socioéconomique. Les perspectives sont nettement plus négatives à un horizon de dix ans (FEM, 2024<sup>[81]</sup>). De nombreuses personnes pensent qu'à l'âge adulte, les enfants d'aujourd'hui auront un sort moins enviable que leurs parents : elles représentent plus de 50 % de la population dans la plupart des pays de l'OCDE, et dans la majorité de ces pays, ce pessimisme s'est renforcé au cours de la dernière décennie (Graphique 1.11). La Pologne et la Tchéquie sont les seuls pays où moins de 30 % des personnes interrogées déclarent penser qu'à l'âge adulte, les enfants d'aujourd'hui seront moins bien lotis que leurs parents. Dans la mesure où le *sentiment* que le monde va mal peut influencer les choix de fécondité – et Ivanova et Balbo (2024<sup>[82]</sup>) observent que les préoccupations concernant l'avenir qui attend la prochaine génération ont bel et bien un lien avec la fécondité effective – la diffusion accrue de sombres pronostics peut dissuader les individus d'accueillir un (nouvel) enfant.

### Graphique 1.11. Dans de nombreux pays, une majorité de personnes pensent que les enfants d'aujourd'hui ne bénéficieront pas du progrès

Proportion de personnes interrogées qui déclarent penser que la situation financière des enfants d'aujourd'hui, lorsqu'ils atteindront l'âge adulte, sera moins bonne que celle de leurs parents



Note : les données de 2022 se rapportent à 2021 pour le Mexique, la Pologne, la Tchéquie et la Türkiye. Question de l'enquête : selon vous, la situation financière des enfants en (pays de l'enquête) lorsqu'ils auront atteint l'âge adulte sera-t-elle meilleure ou moins bonne que celle de leurs parents ?

Source : Pew Research Center, Global Attitudes Survey, [www.pewresearch.org/global/question-search/](http://www.pewresearch.org/global/question-search/).

StatLink  <https://stat.link/rvbj2>

Les inquiétudes quant à l'avenir ne se limitent pas aux retombées de la récession de 2008, mais s'étendent notamment aux réactions xénophobes à la crise des réfugiés de 2015. L'eurosepticisme, la montée du populisme et la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine sont autant de facteurs qui instillent un sentiment d'incertitude et d'imprévu chez ceux qui envisagent d'avoir un (nouvel) enfant au moment prendre leur décision (Comolli et al., 2021<sup>[54]</sup> ; Joris, Puustinen et d'Haenens, 2018<sup>[83]</sup> ; Vignoli et al., 2020<sup>[78]</sup>).

En outre, Dillarstone et al. (2023<sup>[84]</sup>) ont constaté que les préoccupations liées au changement climatique se traduisaient généralement par des attitudes moins positives à l'égard de la reproduction, et par un souhait et/ou une intention d'avoir moins d'enfants, voire aucun – leur examen systématique est fondé sur des études menées entre 2012 et 2022 dans des pays européens, au Canada, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande. La croissance démographique peut en effet être préjudiciable au climat, dans la mesure où elle et la consommation pèsent sur les ressources, et expose davantage de personnes aux risques climatiques (Guzmán, 2009<sup>[85]</sup>). Le taux de fécondité dans le monde est attendu à la baisse, de 2.21 en 2022 à 1.83 en 2050, puis 1.59 en 2100 (Bhattacharjee et al., 2024<sup>[8]</sup>). Ce repli contribuera au ralentissement de l'accroissement démographique, mais non directement à une diminution des émissions de CO<sub>2</sub>, les ménages ne réduisant les leurs que plus tard dans l'existence – à partir de 50 ans en Europe (Natale, Ueffing et Deuster, 2023<sup>[86]</sup>).

### Dépenses publiques consacrées aux prestations familiales

Les politiques familiales accordent des aides d'ampleur variable aux familles au cours des premières années de vie de leur(s) enfant(s), ce qui peut avoir une influence sur la décision de fonder ou non une famille. Ces mesures d'aide peuvent englober, entre autres, des congés familiaux au moment de la naissance, des services d'EAJE et des allocations familiales. Compte tenu des coûts (d'opportunité) souvent élevés de la maternité – découlant par exemple de la réduction du revenu disponible des ménages, du renoncement à un avancement de carrière, des coûts élevés de la garde d'enfants – les politiques familiales peuvent contribuer à rendre la parentalité plus attrayante pour les (futurs) parents.

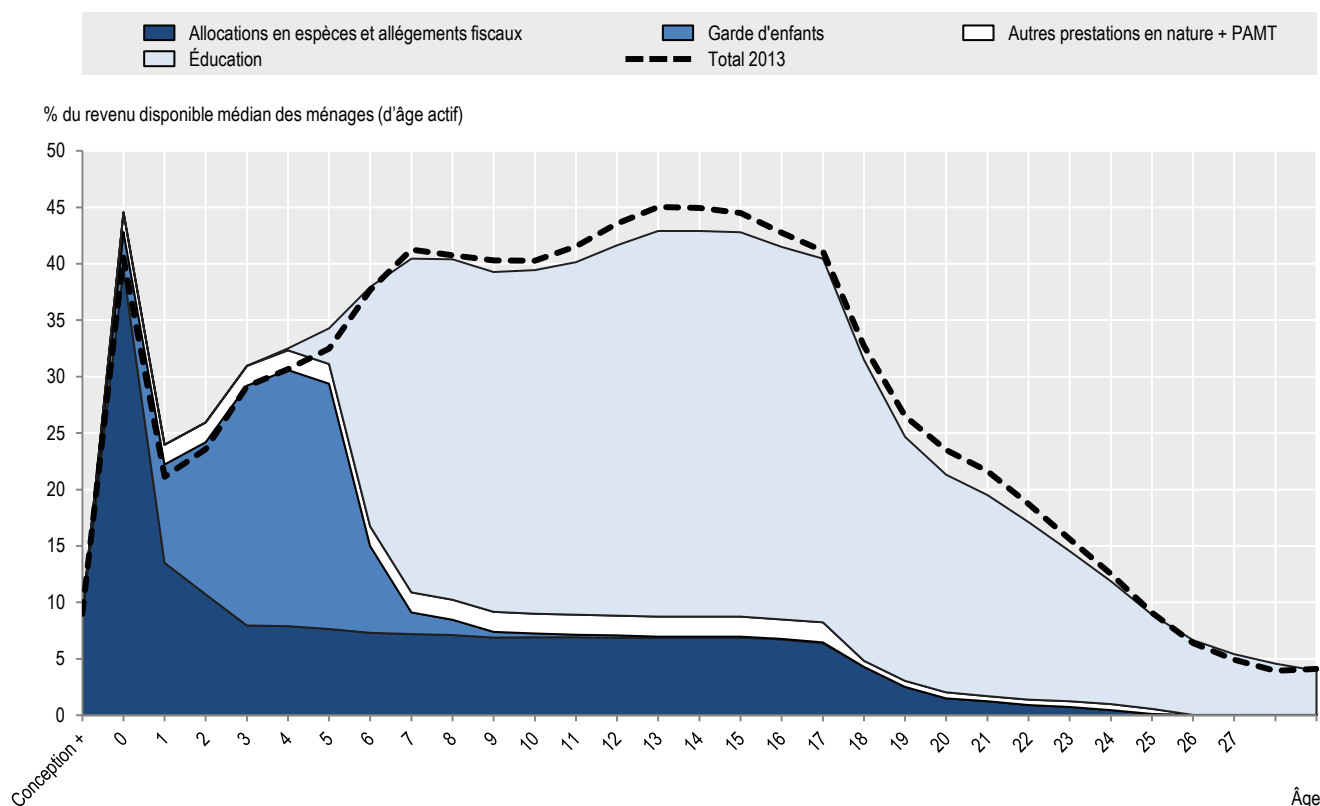
Toutefois, il ne s'agit pas seulement de mettre à disposition des aides individuelles, comme le congé parental. Il est important que les mesures soient conçues et mises en place de façon cohérente, afin que les parents puissent avoir accès à un continuum d'aides tout au long des premières années de l'enfant. Ainsi, lorsque les droits à congé parental arrivent à épuisement, les services

d'EAJE doivent prendre le relais, et être associés à des services d'accueil périscolaire, à des allocations familiales et à une flexibilité au travail, le cas échéant (Adema, 2006<sup>[87]</sup>). En ce sens, la réduction du coût des enfants peut influencer les préférences quant au nombre d'enfants, mais pour que ce soit effectivement le cas, les aides publiques doivent être suffisamment diversifiées et cohérentes dans le temps (Thévenon et Gauthier, 2011<sup>[88]</sup>). L'idée de mettre à disposition un continuum d'aides cohérentes pour soutenir les parents recoupe la notion d'investissement productif dans l'enfance, qui consiste à commencer à investir tôt dans les enfants, dans les domaines où cet investissement est le plus nécessaire, et à continuer ainsi pendant toute l'enfance (Heckman et Masterov, 2007<sup>[89]</sup>).

Le Graphique 1.12 présente les dépenses effectuées au titre des prestations familiales au début de la vie. La moyenne des dépenses consacrées aux enfants dans la zone OCDE diminue après la naissance pour repartir véritablement à la hausse lorsque les enfants atteignent l'âge de 2 ou 3 ans et que les services d'EAJE deviennent disponibles de manière plus systématique dans de nombreux pays. Certains d'entre eux, comme la Hongrie, l'Islande et la Norvège, enregistrent de meilleurs résultats. Le niveau des dépenses consacrées à la petite enfance y est plus stable et plus élevé et se maintient par la suite (OCDE (2024<sup>[12]</sup>), indicateur PF1.6, « Dépenses publiques en fonction de l'âge des enfants »). Toutefois, la plupart des pays affichent un « creux des dépenses » pendant les premières années de l'enfance, qui traduit probablement une insuffisance des services et/ou un décalage entre le moment auquel le congé parental rémunéré arrive à son terme et celui auquel les services d'EAJE financés par les pouvoirs publics deviennent accessibles. L'insuffisance des services exacerbe les difficultés rencontrées par les parents de jeunes enfants souhaitant concilier obligations professionnelles et familiales.

### Graphique 1.12. Un continuum d'aides familiales tout au long de l'enfance

Dépenses sociales moyennes par intervention, en % du revenu disponible médian des ménages (d'âge actif), par enfant et par âge en 2019 (en USD à PPA)



Note : moyenne des pays de l'OCDE en 2019 – la ligne pointillée représente les dépenses moyennes en 2013.

Source : OCDE (2024<sup>[12]</sup>), Indicateur PF1.6, « Dépenses publiques en fonction de l'âge des enfants », Base de données sur la famille, [www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm](http://www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm).

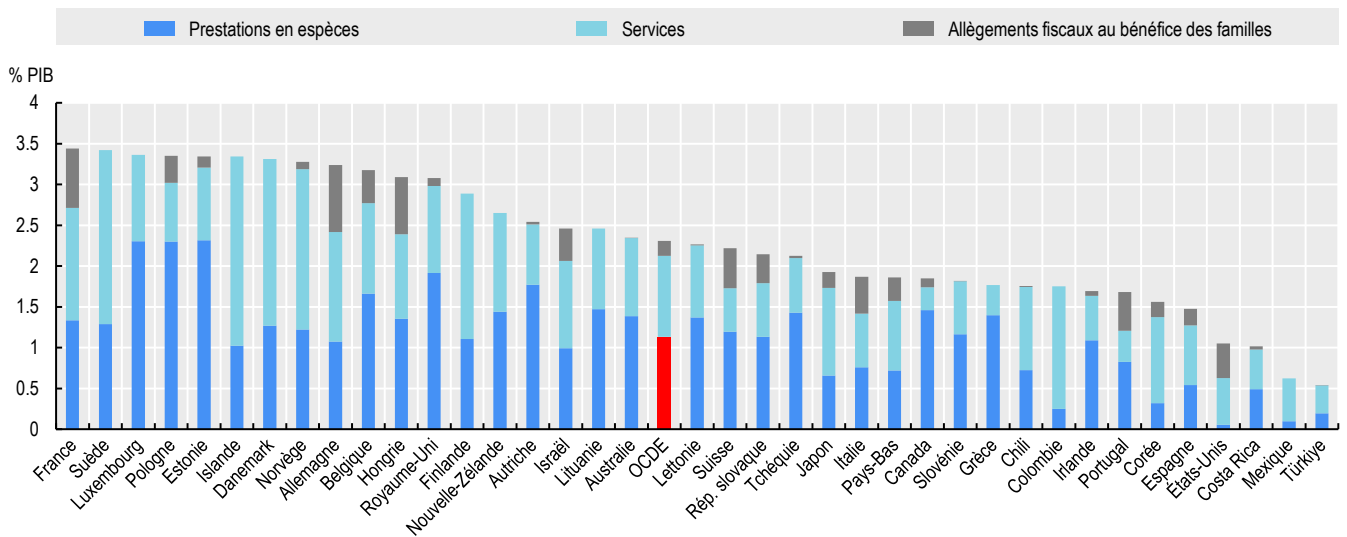
StatLink  <https://stat.link/c13nbv>



Les dépenses publiques au titre des politiques familiales varient considérablement d'un pays de l'OCDE à l'autre (Graphique 1.13). Les pays nordiques, où, jusqu'à récemment, l'indicateur conjoncturel de fécondité était relativement proche de 2 enfants par femme, consacrent environ 3 % de leur PIB, voire plus, aux prestations familiales, principalement sous la forme de dépenses allouées au financement de services aux familles, comme les services d'EAJE. En revanche, la France, le Luxembourg, la Pologne, l'Estonie, la Hongrie, l'Allemagne et le Royaume-Uni consacrent environ deux tiers de leurs dépenses à des prestations familiales sous forme de prestations financières en espèces ou d'allègements fiscaux. Ces prestations ont un inconvénient : dans les familles ayant de très jeunes enfants, elles ont tendance à affaiblir les incitations financières du second apporteur de revenu à travailler (OCDE, 2008<sup>[90]</sup> ; 2011<sup>[91]</sup> ; 2024<sup>[92]</sup>). Toutefois, leur effet sur les taux de fécondité dépend également des contextes nationaux.


### Graphique 1.13. Les dépenses publiques consacrées aux aides aux familles varient considérablement d'un pays de l'OCDE à l'autre

Dépenses publiques afférentes aux prestations familiales par type de dépenses, en pourcentage du PIB, 2019 ou dernières données disponibles



Note : les dépenses publiques comptabilisées ici englobent uniquement les aides versées par les pouvoirs publics au titre exclusif de la famille (p. ex. allocations familiales, congés parentaux et aides à la garde d'enfants). Les dépenses enregistrées dans d'autres dimensions de la politique sociale, telles que la santé et le logement, aident également les familles, mais pas uniquement, et ne sont pas prises en compte ici. Les dépenses au titre des services familiaux et collectifs risquent d'être insuffisamment couvertes par la base de données de l'OCDE sur les dépenses sociales, car ces services sont souvent fournis et/ou cofinancés par les administrations locales. Ces dernières sont susceptibles de recevoir une dotation globale pour financer leurs activités, et il est possible que le niveau de détail des exigences déclaratives soit insuffisant pour permettre aux services nationaux de statistiques d'avoir une vision précise de la nature des dépenses locales. Dans certains États fédéraux, comme le Canada et la Suisse, cela donne lieu à d'importantes lacunes dans la mesure des dépenses, ce qui n'est pas le cas dans les pays nordiques (où les administrations locales contribuent activement à la prestation de services). Les données de l'Irlande, de la Pologne et du Royaume-Uni relatives aux allègements fiscaux en faveur des familles sont des estimations de l'OCDE. Les données du Royaume-Uni se rapportent à l'année 2018. Les autorités nationales suisses ont fourni des estimations du montant des allègements fiscaux.

Source : OCDE (2024<sup>[12]</sup>), Indicateur PF1.1, « Dépenses publiques afférentes aux prestations familiales », [www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm](http://www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm).

StatLink  <https://stat.link/byhd9s>

### Les congés parentaux peuvent soutenir les taux de fécondité, mais les effets dépendent du contexte

Le droit à un congé parental rémunéré assorti d'une protection de l'emploi est l'une des caractéristiques majeures de la politique familiale des pays de l'OCDE. Ce droit, qui englobe le congé de maternité, le congé de paternité, le congé parental et le congé de garde à domicile, vise à protéger les nourrissons et les mères pendant la période périnatale et à donner aux deux parents le temps nécessaire pour s'occuper de leur nouveau-né pendant ses premières années tout en garantissant aux pères et aux mères la possibilité de reprendre le travail par la suite et de bénéficier d'un soutien financier pendant leur congé.

En 2021, tous les pays de l'OCDE, à l'exception d'un seul, accordaient des congés familiaux rémunérés à l'échelon national/fédéral pendant la période périnatale et lors des premiers mois et années de la vie d'un enfant (OCDE (2024<sup>[12]</sup>), Indicateur PF2.1). Les États-Unis sont le seul pays n'accordant aucun droit à congé rémunéré à l'échelon national/fédéral, bien

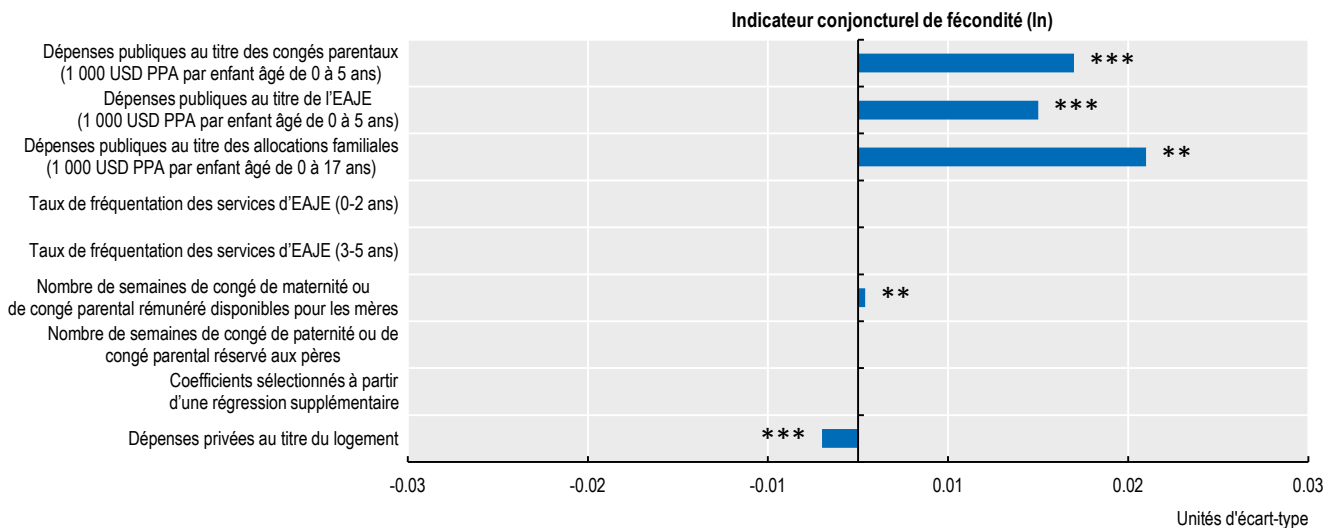
que 13 États et le district de Columbia aient mis en place un congé familial rémunéré obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 (Bipartisan Policy Centre, 2024<sup>[93]</sup>).

Dans la zone OCDE, 25.7 semaines en moyenne sont réservées exclusivement à la mère et 12.7 semaines au père. Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, les deux parents peuvent se partager en moyenne 26.4 semaines supplémentaires de congé parental et de congé de garde à domicile, mais la plupart de ces congés sont encore utilisés par les mères, bien que les pères s'impliquent de plus en plus (OCDE (2024<sup>[12]</sup>), Indicateur PF2.2, « Utilisation des prestations pour congé »). Les droits à congé ciblant les pères ont augmenté au cours des trois dernières décennies : la Suède a institué un quota pour les pères en 1995, et en 2023, 23 pays de l'OCDE disposaient de systèmes de congé parental incitant les pères à prendre un congé (p. ex. quota paternel, primes pour les pères prenant un congé de paternité) d'une durée d'au moins 8 à 10 semaines.

Les régressions de la durée totale du congé parental rémunéré et des droits à congé réservés exclusivement aux pères sur la fécondité et l'âge moyen à l'accouchement pour l'ensemble de la zone OCDE montrent que la durée du congé rémunéré réservé aux mères est corrélée significativement aux indicateurs conjoncturels de fécondité (Graphique 1.14). Si l'on en croit les évaluations nationales de différentes réformes de plus ou moins grande envergure, la corrélation entre les droits aux congés familiaux et la fécondité est difficile à cerner et dépend largement des contextes nationaux (Bergsvik, Fauske et Hart, 2021<sup>[94]</sup> ; Thomas et al., 2022<sup>[95]</sup>). Par exemple, Thomas et al. (2022<sup>[95]</sup>) ont conclu qu'il existe effectivement une corrélation positive entre le congé parental et la fécondité si les prestations sont suffisamment généreuses. D'après Ang (2015<sup>[96]</sup>), la réforme du Régime québécois d'assurance parentale menée en 2006, qui a amélioré les taux de remplacement du revenu et les prestations maximales pendant le congé parental, a fait considérablement progresser le taux de natalité et a induit une augmentation de l'offre de main-d'œuvre féminine en âge de procréer, tandis que les incitations à la procréation sous la forme de transferts en espèces n'ont donné lieu qu'à une légère hausse du taux de natalité et à une diminution de l'offre de main-d'œuvre féminine. À l'inverse, en Norvège, plusieurs réformes ayant renforcé les droits à congé parental entre 1987 et 1992 n'ont eu, au mieux, qu'un effet marginal sur la fécondité au cours des 14 années suivantes (Dahl et al., 2016<sup>[97]</sup>).


### Graphique 1.14. Corrélation entre politique familiale et résultats en matière de fécondité

Synthèse des résultats d'une régression à double effet fixe à l'échelle de l'OCDE, avec écarts-types groupés, 2002 à 2019



Note : toutes les spécifications correspondent à un modèle à double effet fixe avec des tendances temporelles linéaires par pays et la prise en compte du nombre moyen d'années de scolarité et du logarithme du PIB. Estimations effectuées au cours de la période 2002-19 à partir des données nationales de l'Allemagne, de l'Autriche, du Canada, de la Corée, du Danemark, de l'Espagne, des États-Unis, de la Finlande, de la Hongrie, de l'Italie, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République slovaque, du Royaume-Uni, de la Suède, de la Suisse et de la Tchéquie. Les écarts-types sont corrigés pour tenir compte de l'hétéroscédasticité et du panel (dans le cas des modèles à effets fixes). Les signes \*\*\*, \*\* et \* signifient que les valeurs estimées sont respectivement significatives aux seuils de 1 %, 5 % et 10 %. « ... » indique que l'estimation n'est pas significative (moins significative qu'au seuil de 10 %). Le signe « + » indique qu'une estimation ponctuelle significative est positive, et le signe « - » qu'elle est négative.

Source : voir Fluchtmann, van Veen et Adema (2023<sup>[2]</sup>), Tableaux 4 et 5 pour les principales régressions de référence et Tableaux d'annexe 5.B.9 et 5.B.10 pour les résultats de régressions supplémentaires, « Fertility, employment and family policy: A cross-country panel analysis », [www.doi.org/10.1787/326844f0-en](https://doi.org/10.1787/326844f0-en).

StatLink  <https://stat.link/ci6hzv>

Les droits à congé de paternité et à congé parental réservé aux pères peuvent également avoir une incidence, car ils contribuent à un meilleur partage du travail non rémunéré au sein du ménage, ce qui peut être déterminant pour les projets de fécondité. Une réforme allemande de 2007, qui a mis en place une prime équivalant à deux mois de rémunération pour les pères qui prenaient un congé de paternité – tout en remplaçant une petite allocation forfaitaire de maternité sous condition de ressources par une allocation calculée en fonction du revenu – a accru la probabilité que les femmes très instruites aient un ou deux enfants (Raute, 2019<sup>[98]</sup>). Toutefois, cette réforme a aussi raccourci la durée du congé, et d'après les estimations, elle a entraîné une perte pour les mères à faible revenu, ce qui a contribué à réduire la probabilité qu'elles donnent naissance à d'autres enfants par la suite (Cygan-Rehm, 2015<sup>[99]</sup>). À la suite de cette même réforme – qui a amélioré leur position de négociation au sein du ménage – la contribution hebdomadaire aux responsabilités familiales des pères ayant droit à un congé a augmenté de 0.6 heure un an après la naissance, et de 2.45 heures en ce qui concerne les pères ayant effectivement pris ce congé, ce qui pourrait expliquer une partie des effets sur la fécondité. Ces effets positifs de l'utilisation du congé parental par les pères sont également confirmés par des données relatives à des familles islandaises, norvégiennes et suédoises, qui étaient plus susceptibles d'avoir un deuxième enfant si les pères prenaient un congé parental (Duvander et al., 2019<sup>[100]</sup> ; Duvander, Lappégård et Andersson, 2010<sup>[101]</sup>).

Toutefois, l'effet inverse a été observé en Espagne, en Corée et en Norvège. En Espagne, la mise en place d'un congé de paternité rémunéré d'une durée de deux semaines a été suivie d'un report des naissances de rang 1 (Farré et González, 2019<sup>[102]</sup>). De même, en Corée, les pères qui ont pris un congé familial sont moins susceptibles de vouloir un autre enfant que ceux qui sont sur le point de commencer leur congé (Lee, 2022<sup>[103]</sup>). En Norvège, un quota paternel plus généreux n'a pas d'effet sur la fécondité ultérieure (Hart, Andersen et Drange, 2022<sup>[104]</sup>). En Corée et en Espagne notamment, il peut être difficile de concilier vie familiale et vie professionnelle au cours des premières années suivant la naissance, par exemple en raison d'horaires de travail souvent très lourds pour les parents et d'un programme d'études très chargé pour les enfants en Corée, et d'une inadéquation entre l'offre et la demande de services d'EAJE abordables en Espagne (p. ex., OCDE (2022<sup>[105]</sup> ; 2019<sup>[106]</sup>)). Les pères coréens et espagnols étant davantage conscients des coûts non pécuniaires de l'éducation des enfants, ils sont peut-être aussi moins enthousiastes à l'idée d'en avoir d'autres.

### ***La disponibilité de services de garde d'enfants peut accroître les taux de fécondité, avec des effets variables selon le rang de naissance***

L'accès à des services d'EAJE de qualité et abordables aide souvent les deux parents à concilier obligations familiales et activité professionnelle à temps plein ou à temps partiel. La disponibilité de services d'accueil et d'éducation des enfants de moins de trois ans à la fin du congé parental rémunéré peut influencer les décisions de fécondité. Lorsque les familles peuvent raisonnablement s'attendre à bénéficier d'un continuum de congés et d'aides à la garde d'enfants pendant la petite enfance (comme c'est le cas, par exemple, au Danemark, en Norvège et en Suède), les obligations professionnelles et familiales deviennent plus compatibles, ce qui atténue les coûts d'opportunité liés au fait d'avoir des enfants (p. ex. (Gray et al., 2022<sup>[107]</sup>)).

L'offre de services d'EAJE s'est améliorée dans les pays de l'OCDE au cours des 15 dernières années, en particulier pour les enfants âgés de 0 à 2 ans (OCDE (2024<sup>[12]</sup>), Indicateur PF3.2, « Fréquentation des services de garde et d'éducation préscolaire »). En moyenne, 35 % des enfants de moins de 3 ans étaient inscrits dans des structures d'EAJE dans les pays de l'OCDE en 2019, contre tout juste 22 % en 2005, de fortes variations étant observées d'un pays à l'autre. Dans de nombreux cas, le recours aux services d'EAJE varie en fonction des droits à congé parental et des aides publiques à la garde d'enfants en vigueur, ainsi que des prises de position de la société à l'égard des services de garde des très jeunes enfants. Par exemple, c'est aux Pays-Bas que le taux de fréquentation des structures d'EAJE par les enfants âgés de 0 à 2 ans est le plus élevé, les mères travaillant souvent à temps partiel et les enfants ne fréquentant des structures formelles qu'un ou deux jours par semaine. Dans les pays scandinaves, les services d'EAJE sont très fréquentés et les enfants sont souvent inscrits à temps plein afin de permettre aux deux parents de travailler à temps plein. En revanche, la fréquentation est particulièrement faible en République slovaque, où le congé parental prend fin au troisième anniversaire de l'enfant, ainsi qu'au Mexique et en Türkiye, où l'investissement public dans les aides aux familles est limité, et où les normes sociales valorisent la prise en charge des enfants par la mère plutôt que par des services publics de garde. Toutefois, la politique familiale peut avoir une influence sur les normes sociales, qui ont évolué parallèlement à la création de nouvelles structures d'accueil par le passé (Chung et Meuleman, 2017<sup>[108]</sup>). Dans certains pays, les structures d'EAJE réservées aux plus jeunes se sont multipliées au cours des dernières années/décennies, notamment en Allemagne, en Belgique, en Corée, en Espagne, en Grèce, au Luxembourg et en Norvège, ce qui a donné lieu à une hausse de la fréquentation supérieure à 20 points de pourcentage.

Le Graphique 1.14 montre qu'il existe une corrélation positive significative entre les dépenses publiques au titre de l'EAJE – visant à améliorer l'accessibilité, la disponibilité et la fréquentation, ainsi que le caractère abordable et la qualité des services d'EAJE – et les taux de fécondité. Les taux de fréquentation des services d'EAJE (qui sont une variable représentative de la disponibilité de ces services) ne sont significatifs dans aucune des régressions. Les publications internationales mettent souvent en évidence

– mais pas toujours – des effets positifs de la disponibilité des services d'EAJE sur la fécondité, et ces effets peuvent varier en fonction du rang de naissance. Par exemple, le développement de l'offre de services d'EAJE au Japon est corrélé positivement à une légère hausse de la fécondité dans les régions où les femmes sont les plus susceptibles de participer au marché du travail (Fukai, 2017<sup>[109]</sup>). L'amélioration de l'accessibilité des services d'EAJE s'est traduite par une hausse de la fécondité en Allemagne et en Norvège, notamment en ce qui concerne les naissances de rangs 2 et 3 (Rindfuss et al., 2007<sup>[110]</sup> ; Rindfuss et al., 2010<sup>[111]</sup>), mais le développement des services d'EAJE en Autriche ou en Corée n'a pas eu d'effet net (Kleven et al., 2022<sup>[112]</sup>).

Toutefois, malgré un développement massif des services d'EAJE et plus généralement des aides aux familles, la Corée n'a pas été en mesure d'inverser la tendance à la baisse de l'indicateur conjoncturel de fécondité (Jeong et al., 2022<sup>[113]</sup>), qui est passé sous la barre d'un enfant par femme en 2018 pour s'établir à 0.72 en 2023. Cela peut s'expliquer en partie par des difficultés à concilier vie professionnelle et vie familiale dans ce pays, par exemple en raison d'horaires de travail très lourds. Parmi les autres facteurs potentiels, citons l'évolution des normes sociétales et de la notion de rôle de genre, le dualisme du marché du travail, et le nombre important de parents qui hésitent à prendre un congé rémunéré à la naissance d'un enfant, ou qui n'y ont pas droit. En outre, les parents coréens et, dans une moindre mesure, les parents japonais font face à des coûts d'éducation (périscolaire) considérables en termes financiers et de contraintes horaires pendant l'enfance, et ces coûts élevés de la parentalité sont l'une des principales raisons pour lesquelles les femmes n'ont pas d'autre enfant (Jones, 2019<sup>[114]</sup> ; OCDE, 2019<sup>[106]</sup> ; OCDE, 2024<sup>[115]</sup> ; Tan, Morgan et Zagheni, 2016<sup>[116]</sup>).

### ***Dans le meilleur des cas, les prestations en espèces ont des effets transitoires sur la fécondité***

Les transferts en espèces destinés aux familles avec enfants, comme les allocations familiales ou les allocations pour enfant à charge, réduisent les coûts directs liés à la naissance d'un enfant et peuvent donc accroître les taux de fécondité. Toutefois, ils peuvent également entraîner des effets de substitution, comme le fait d'investir davantage dans les enfants déjà nés plutôt que d'en avoir d'autres (Bergsvik, Fauske et Hart, 2021<sup>[94]</sup>). D'après la plupart des travaux de recherche internationaux, les transferts monétaires en faveur des familles avec enfants n'ont aucun effet sur la fécondité, ou n'ont qu'un effet légèrement positif ; toutefois, le manque d'expériences naturelles complique l'analyse (Skirbekk, 2022<sup>[9]</sup>). Le Graphique 1.14 montre que dans l'ensemble de la zone OCDE, les dépenses publiques au titre des prestations familiales en espèces sont corrélées significativement à l'indicateur conjoncturel de fécondité, mais cette corrélation est moins significative sur le plan statistique que les dépenses au titre des congés payés ou de l'investissement dans l'EAJE.

Les effets des transferts monétaires varient grandement d'un pays de l'OCDE à l'autre, tout comme leur rôle au sein de l'ensemble de mesures d'aide aux familles. Pour encourager les naissances, la Hongrie, par exemple, a alloué des sommes considérables à diverses prestations familiales en espèces et avantages fiscaux au bénéfice des familles (Graphique 1.13), comme un congé de maternité et un congé parental assortis d'un taux de rémunération élevé pendant deux ans, un programme de logement conjuguant versements forfaitaires et prêts subventionnés, et un investissement accru dans les services d'EAJE destinés aux enfants âgés de 2 à 3 ans (OCDE, 2022<sup>[117]</sup>). Ce programme d'aide s'adresse aux personnes occupant un emploi formel, au détriment des personnes appartenant aux déciles de revenus inférieurs et occupant des emplois moins formels, comme les familles roms comptant trois enfants ou plus (Szántó, 2021<sup>[118]</sup>). L'indicateur conjoncturel de fécondité hongrois se situait au même niveau en 1995 et en 2020, soit 1.5 enfant par femme environ, mais il a atteint son niveau le plus bas en 2010-11, à savoir 1.25 enfant par femme (OCDE, 2024<sup>[12]</sup>). Les mesures d'aide mises en place par les pouvoirs publics ont certainement contribué à cette remontée de la fécondité, et les actions en faveur de l'extension de la couverture du réseau d'EAJE, qui visent notamment à englober toutes les familles à faible revenu, devraient renforcer l'égalité de genre (OCDE, 2022<sup>[117]</sup>), ainsi que les taux de fécondité (Szabó-Morvai et al., 2019<sup>[119]</sup>).

En Pologne, le programme de prestations au titre des enfants 500+ a considérablement réduit la (très grande) pauvreté infantile, mais n'a pas entraîné de redressement du taux de fécondité (Magda et al., 2019<sup>[120]</sup> ; Ekert, 2022<sup>[121]</sup>). Depuis février 2024, il a été remplacé par le programme 800+ qui assure aux familles 800 PLN (un peu plus de 200 USD) par enfant et par mois (Ministry of Family, Labour and Social Policy, Republic of Poland, 2024<sup>[122]</sup>). La Stratégie démographique 2040, présentée par le gouvernement polonais en 2022, est également axée sur la réduction des obstacles à la conciliation vie professionnelle-vie familiale. Reste néanmoins à savoir quelle sera l'ampleur des investissements dans ce domaine (Polish Government, 2022<sup>[123]</sup>). L'*Australian Baby Bonus* a eu un impact faible, mais statistiquement significatif, sur le taux de fécondité, les effets les plus importants étant observés chez les femmes immigrées peu instruites (Bonner et Sarkar, 2020<sup>[124]</sup> ; Parr et Guest, 2011<sup>[125]</sup>). La concentration des effets sur cette catégorie de femmes montre que celles-ci, à l'instar des jeunes, sont vraisemblablement particulièrement sensibles aux coûts financiers de la maternité. Toutefois, une réforme allemande des allocations familiales, qui a augmenté les droits à allocation des personnes à faible revenu au titre des naissances de premier rang, a eu un effet négatif sur ces naissances au sein de ce groupe – ce qui pourrait éventuellement s'expliquer par un échantillonnage restrictif en termes d'âge et de profil migratoire, associé à des différentiels de fécondité entre l'Est et l'Ouest (Riphahn et Wiyneck, 2017<sup>[126]</sup>).

Lorsque les prestations familiales en espèces ont un effet positif, celui-ci n'est généralement que transitoire. Par exemple, les allocations de naissance mises en place dans un certain nombre de cantons suisses ont contribué à une hausse temporaire de l'indicateur conjoncturel de fécondité, de l'ordre de 5.5 % – un peu plus pour les naissances de rang 1 que pour les naissances de rang 2, et principalement chez les immigrés ayant un statut socioéconomique inférieur – mais cet effet s'est rapidement estompé (Chuard et Chuard-Keller, 2021<sup>[127]</sup>). En Espagne, la mise en place d'une allocation universelle pour enfant à charge a donné lieu à une hausse de 3 % de l'indicateur conjoncturel de fécondité, mais l'annulation du programme en 2010 a entraîné une baisse de 6 % de ce même indicateur, ce qui compense la hausse observée pendant la période d'effectivité du programme (González et Trommlerová, 2021<sup>[128]</sup>). De même, en France, une restriction des critères d'octroi des aides à la petite enfance a entraîné une baisse de la fécondité du fait d'un report des naissances à des âges plus tardifs, ce qui met vraisemblablement en lumière une sensibilité plus importante des cohortes plus jeunes aux coûts de la parentalité (El-Mallakh, 2021<sup>[129]</sup>).

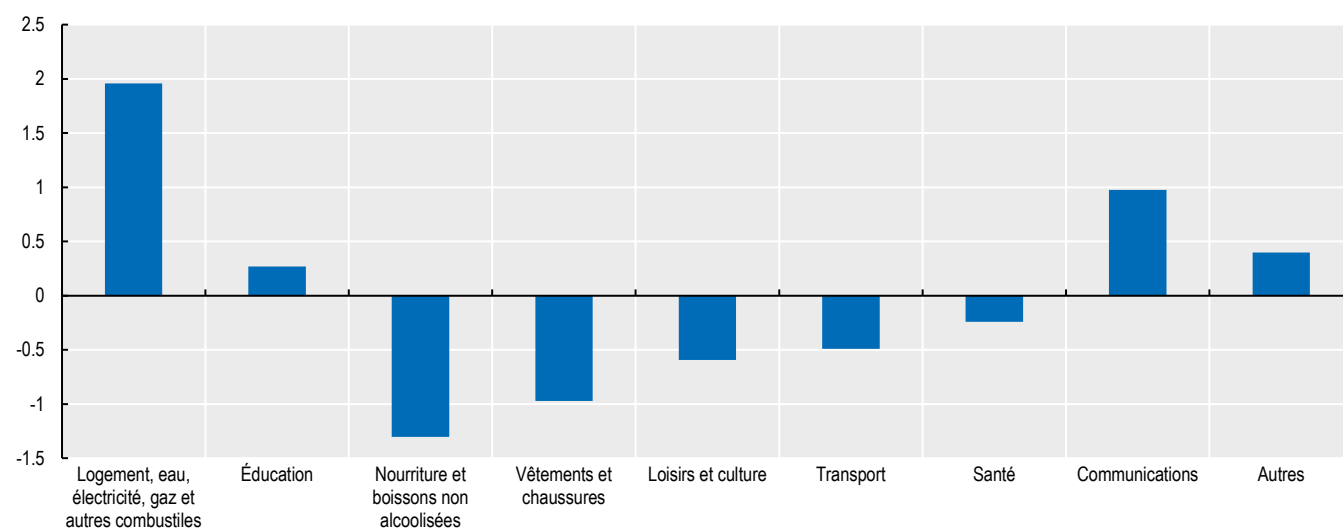
## L'augmentation du coût du logement pèse sur la fécondité

Les services formels de garde d'enfants, l'éducation, l'alimentation et le logement représentent une part importante du budget des familles, et plus les enfants sont nombreux, plus ces coûts augmentent. L'évolution des prix de ces biens et services est donc susceptible de modifier les résultats en matière de fécondité. Le Graphique 1.15 montre que les dépenses des ménages au titre du logement et des services publics ont considérablement augmenté, parallèlement aux prix (réels) de l'immobilier qui se sont également envolés au cours des dernières décennies, mais surtout depuis le milieu des années 2010 (OCDE, 2023<sup>[5]</sup>).

L'accueil d'un (ou de plusieurs) enfant(s) donne souvent lieu à une hausse des dépenses de logement, en raison de la nécessité de déménager dans un logement plus grand pour accueillir une famille plus nombreuse. La hausse du coût du logement rend plus onéreux le fait d'avoir un (ou des) enfant(s). Fluchtmann, van Veen, et Adema (2023<sup>[2]</sup>) ont observé que la hausse des dépenses de logement des ménages avait un effet significatif et négatif sur l'indicateur conjoncturel de fécondité. Dans le même temps, la propriété du logement contribue de manière importante au patrimoine des ménages de la zone OCDE, et dans certains cas, peut apporter la sécurité nécessaire à l'accueil d'un enfant (voir p. ex. (Kim et Sparks, 2019<sup>[130]</sup>)). Toutefois, étant donné que l'âge moyen des primo-accédants a tendance à reculer, le patrimoine résidentiel est surtout susceptible d'influer sur la fécondité des personnes qui ont eu suffisamment de temps (et ont accumulé suffisamment de ressources) pour accéder à la propriété, ce qui affecte principalement les naissances de deuxième rang ou de rang supérieur chez les personnes à revenu élevé.

### Graphique 1.15. Les dépenses des ménages ont évolué depuis 2000

Évolution en points de pourcentage des parts des dépenses par poste du budget des ménages, 2000 par rapport à 2019, moyenne OCDE-33\*



Note : les données se rapportent à l'évolution de la part des différents postes entre lesquelles se répartissent les dépenses de consommation finale des ménages résidant sur le territoire concerné et à l'étranger, sur la base de la *Classification des fonctions de consommation des ménages* (COICOP) et des données des comptes nationaux. La moyenne OCDE-33 exclut le Chili, la Colombie, le Costa Rica, la Suisse et la Turquie.

Source : OCDE (2022<sup>[131]</sup>), « Dépenses de consommation finale des ménages », [https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=SNA\\_TABLE5](https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=SNA_TABLE5).

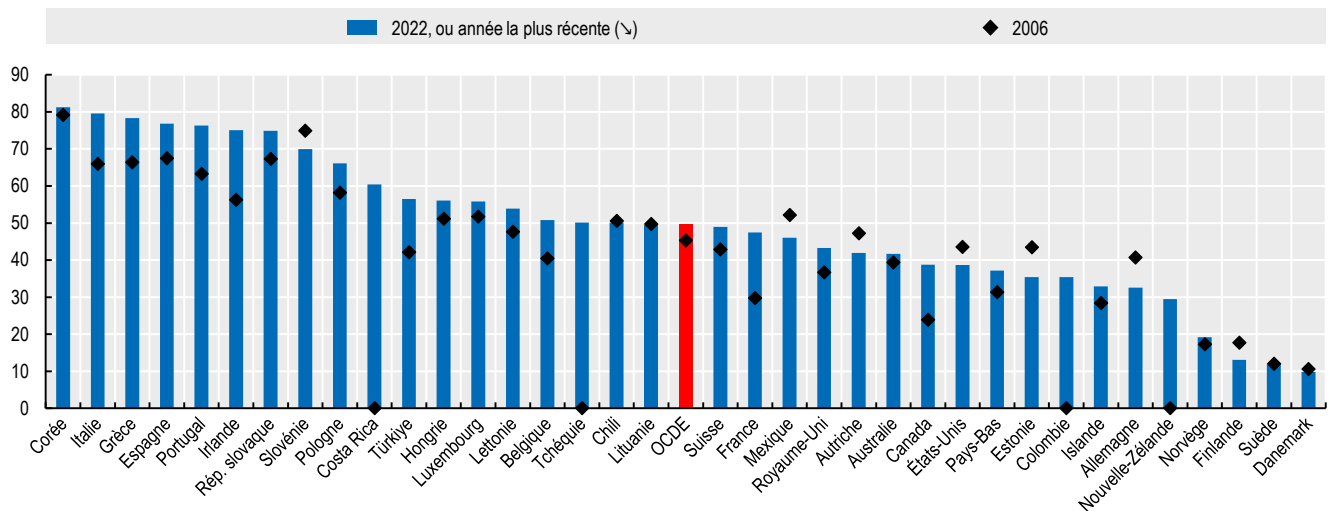
StatLink  <https://stat.link/48brxu>

Les pouvoirs publics disposent d'un éventail d'options pour promouvoir l'accessibilité du logement pour les locataires. Ils peuvent s'attacher à accroître l'offre de logements par un assouplissement de la réglementation relative à l'occupation des sols et aux permis de construire, à travers, par exemple, une révision des limites mises à l'étalement urbain ou à la hauteur des bâtiments (OCDE, 2021<sup>[132]</sup>) ; par des mesures en faveur du logement social ; et par des allocations logement au bénéfice des ménages modestes ou vulnérables à un autre titre (OCDE, 2021<sup>[133]</sup> ; 2020<sup>[134]</sup>), sachant que la possibilité de louer un logement à bon marché est de nature à encourager les jeunes ménages à avoir des enfants (Brauner-Otto, 2021<sup>[135]</sup>). En outre, la mise en place de subventions et de garanties pour faciliter l'accès des jeunes aux prêts hypothécaires et à la propriété pourrait avoir un effet positif sur la fécondité (Gurov et Kulikova, 2022<sup>[136]</sup>). En Hongrie, par exemple, on a observé qu'une amélioration des aides à l'accession à la propriété avait un effet positif sur la fécondité (Szabó-Morvai et al., 2019<sup>[119]</sup>).

Les prix des logements et des loyers ayant explosé dans de nombreux pays de l'OCDE, la formation des couples et des familles a vraisemblablement été quelque peu freinée par le fait qu'un nombre croissant de jeunes adultes vingtenaires ou trentenaires sont contraints de rester vivre plus longtemps chez leurs parents pour des raisons financières (Esteve et al., 2020<sup>[137]</sup> ; Courmède et Plouin, 2022<sup>[138]</sup>). En effet, face aux loyers élevés et aux emplois précaires, certains jeunes n'ont souvent pas d'autre choix que de rester vivre chez leurs parents. En moyenne, dans la zone OCDE, la part de jeunes vivant au domicile de leurs parents a augmenté, mais il existe d'importantes variations d'un pays à l'autre (Graphique 1.16). Dans certains pays comme l'Espagne, la Grèce, l'Italie et le Portugal, la part de jeunes adultes vivant au domicile de leurs parents est élevée et en hausse, ce qui coïncide globalement avec un âge avancé à la naissance des enfants et un faible indicateur conjoncturel de fécondité, alors que dans les pays nordiques, cette part est faible et relativement stable. Entre 2006 et 2022, quelques pays ont enregistré une hausse de la part de jeunes qui ne vivent pas au domicile de leurs parents, comme l'Autriche, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la Lituanie, le Mexique et la Slovaquie (Graphique 1.16).

### Graphique 1.16. La proportion de jeunes adultes vivant au domicile de leurs parents a augmenté dans de nombreux pays

Proportion de jeunes adultes (20-29 ans) vivant chez leurs parents



1. La moyenne de l'OCDE n'est pas pondérée et exclut la Colombie, le Costa Rica, la Nouvelle-Zélande et la Tchéquie.
  2. Les dernières données se rapportent à 2021 pour l'Australie, la Colombie, le Costa Rica, les États-Unis, la Hongrie et la Suisse ; à 2020 pour la Corée, le Mexique, la Norvège, le Royaume-Uni, la Suisse et la Turquie ; à 2018 pour l'Islande ; et à 2017 pour le Canada et le Chili.
  3. Les données de 2006 se rapportent à 2007 pour le Canada et les États-Unis, et à 2008 pour le Mexique et la Suisse.
- Source : calculs de l'OCDE fondés sur les enquêtes EU-SILC, HILDA (Australie), ECR (Canada), CASEN (Chili) et CPS (États-Unis), ainsi que sur les estimations fournies par Statistics New Zealand (Nouvelle-Zélande).

StatLink  <https://stat.link/69ur3m>

### L'évolution des attitudes et des normes peut avoir un effet important sur la fécondité

Lorsque les jeunes font face à plusieurs objectifs de vie concurrents, les coûts et les avantages psychosociaux de la parentalité pèsent plus lourd. La façon dont les attitudes et les normes influencent la *perception* que les personnes ont de leur situation est un facteur déterminant. Pour mieux appréhender la baisse de la fécondité et les choix faits par les couples, il convient de comprendre comment les normes et les attitudes ont évolué au fil du temps, et quelle est aujourd'hui leur influence sur le comportement des jeunes adultes.

La *deuxième transition démographique* s'est imposée comme l'une des principales théories expliquant les évolutions intervenues dans la formation des familles au cours des années 2000 et 2010 (Sobotka, 2008<sup>[139]</sup>). Elle postule que lorsque les sociétés parviennent à un certain niveau de développement économique, les individus accordent davantage d'importance à des valeurs non matérialistes, comme l'accomplissement personnel. Elle prédit que l'idéal familial perd du terrain en raison de l'importance accrue accordée à l'autonomie, au choix et à l'autoréalisation. Cela signifie que le fait d'avoir des enfants et de consacrer du temps et des ressources à leur éducation conformément aux normes strictes édictées par la société (voir plus bas) peut être perçu comme concurrent d'autres objectifs de vie. Le choix de l'autoréalisation signifie également que l'on accorde davantage d'importance à la qualité de ses relations, ce qui peut conduire à un report de la formation des couples et accroître la probabilité de s'extraire d'une relation de couple qui ne donne plus satisfaction (Hellstrand, Nisén et Myrskylä, 2022<sup>[140]</sup>).

### **Famille contre réalisation de soi**

La plupart des naissances sont désirées (bien que l'on compte encore des naissances non planifiées) et un nombre croissant de personnes ont l'intention d'avoir – et ont effectivement – moins d'enfants. Parallèlement à ces évolutions, il est de plus en plus accepté de ne pas avoir d'enfant. Rotkirch (2020<sup>[141]</sup>) a vu émerger un nouvel « idéal de vie sans enfant » en Finlande, tandis que Guzzo (2022<sup>[142]</sup>) a observé, aux États-Unis, qu'un nombre croissant de jeunes adultes ne veulent pas avoir d'enfant. Le fait de ne pas vouloir renoncer à son mode de vie actuel figure parmi les raisons expliquant que l'on tarde à devenir parent, ou que l'on y renonce (Alakärppä et al., 2022<sup>[143]</sup> ; Rotkirch, 2020<sup>[141]</sup>). Les objectifs de vie autres que la vie de famille et les enfants ont gagné du terrain ces dernières années (OCDE, 2023<sup>[74]</sup>). Un nombre croissant de personnes choisissent de reporter le moment d'avoir un enfant, voire y renoncent totalement, afin de poursuivre d'autres objectifs leur tenant à cœur, comme leur avancement professionnel et des activités favorisant la réalisation de soi (Savelieva, Jokela et Rotkirch, 2022<sup>[144]</sup> ; Rotkirch, 2020<sup>[141]</sup>). Rotkirch (2020<sup>[141]</sup>) a constaté que de nombreux jeunes décrivent le fait d'avoir des enfants – plutôt que de ne pas en avoir – comme un « sacrifice ».

### **Pressions associées à la parentalité**

Les exigences normatives de « bonne parentalité » se sont durcies, ou ont du moins gagné en importance. La recherche d'un équilibre entre les coûts et les avantages de la parentalité – qu'ils soient financiers ou non – a été largement étudiée afin de mieux appréhender le raisonnement qui sous-tend le choix des générations actuelles d'avoir moins d'enfants que les précédentes, voire de ne pas en avoir du tout (Mynarska et Rytel, 2022<sup>[145]</sup> ; Cools et Strøm, 2020<sup>[146]</sup> ; Lebano et Jamieson, 2020<sup>[147]</sup>). Les parents ont tendance à consacrer de plus en plus de temps à l'éducation de leurs enfants, plutôt que de les laisser grandir sans trop intervenir, et cela vaut en particulier pour les parents très instruits (Ellingsæter, Kitterød et Hansen, 2022<sup>[148]</sup>), comme l'a postulé (Becker, 1960<sup>[3]</sup>). En Norvège par exemple, entre 2000 et 2010, le temps consacré chaque jour par les hommes et les femmes à leurs responsabilités familiales a augmenté, passant de 39 minutes à 54 minutes pour les hommes, et de 1 heure et 12 minutes à 1 heure et 19 minutes pour les femmes (SSB, 2022<sup>[149]</sup>). En Corée, les parents sont soumis à une forte culture de la « parentalité hélicoptère » ou « surparentalité », qui leur impose – aux mères en particulier – de microgérer les journées de leurs enfants afin d'optimiser leurs chances de réussite dans un environnement éducatif de plus en plus compétitif. Il s'avère que cette culture de la « parentalité hélicoptère » entrave la capacité émotionnelle et financière des parents à avoir des enfants, ainsi que la capacité des enfants à gagner en autonomie, en indépendance, et à vivre heureux (OCDE, 2019<sup>[106]</sup>).

Le choix de retarder le moment de fonder une famille ou de l'éviter est justifié en grande partie par la crainte de ne pas être en mesure de satisfaire à l'idéal de la parentalité intensive. Des données qualitatives provenant d'Europe montrent que l'une des principales raisons pour lesquelles certaines femmes au début de la trentaine choisissent de reporter le moment d'avoir des enfants est qu'elles ne pensent pas être à la hauteur de l'idéal de maternité (Lebano et Jamieson, 2020<sup>[147]</sup> ; Rotkirch, 2020<sup>[141]</sup>). Des effets similaires sont également observés aux États-Unis, où l'investissement économique nécessaire est souvent plus important que dans nombre de pays européens, le niveau des aides publiques étant élevé dans les pays disposant d'une protection sociale (Guzzo, 2022<sup>[142]</sup>).

Avec la déstigmatisation de l'infécondité et l'élargissement du débat autour de l'opportunité d'avoir des enfants, il n'est pas surprenant que les jeunes adultes tiennent de plus en plus compte, au moment de faire un choix, de l'état du monde dans lequel leurs éventuels enfants grandiraient. Par exemple, des données qualitatives provenant de Suède montrent que les jeunes adultes et les adolescents réfléchissent tout autant à l'impact des enfants sur le climat qu'à l'impact du changement climatique sur la vie de leurs futurs enfants. En effet, les participants considèrent le projet d'avoir des enfants comme une option égoïste, en grande partie parce qu'ils craignent que leur progéniture ait une mauvaise qualité de vie lorsque le changement climatique aura rendu le monde moins habitable (Bodin et Björklund, 2022<sup>[150]</sup>). D'après une étude réalisée en 2020 aux États-Unis, 26 % des adultes sans enfant ont déclaré que le changement climatique était soit une « raison majeure », soit une « raison mineure » de ne pas avoir d'enfant (Jenkins, 2020<sup>[151]</sup>). Un autre sondage met en évidence des résultats similaires en Australie, 33 % des femmes interrogées

âgées de moins de 30 ans déclarant : « je me repose la question d'avoir des enfants, ou d'autres enfants, parce que je suis de plus en plus préoccupée à l'idée qu'ils feront face à un avenir rendu incertain par le changement climatique » (Australian Conservation Foundation, 2019<sup>[152]</sup>). Au Canada, des adolescents ont signé l'engagement « No Future, No Children » (Pas d'avenir, pas d'enfants) pour faire comprendre aux pouvoirs publics qu'ils souhaitent la mise en œuvre de mesures décisives en faveur du climat avant de pouvoir se sentir suffisamment en confiance pour avoir des enfants (Climate Strike Canada, 2019<sup>[153]</sup>). Des données en provenance de Chine montrent que les préoccupations climatiques jouent un certain rôle, même si elles ne sont pas les plus fréquemment citées parmi les déterminants des décisions de fécondité (Fu, Schneider-Mayerson et Montefrio, 2022<sup>[154]</sup>).

### **La progression de l'égalité de genre modifie la façon dont les ménages organisent leur vie**

Le taux d'activité des femmes ayant augmenté, les familles ont dû trouver un nouvel équilibre entre leurs stratégies de gestion de carrière et leurs responsabilités familiales. Les intentions de fécondité sont largement déterminées par la possibilité de trouver un équilibre perçu comme juste entre vie professionnelle et vie familiale. La perspective d'un conflit entre responsabilités familiales et carrière professionnelle peut donc être un facteur décisif pour les personnes qui réfléchissent à devenir parents ou à avoir un autre enfant, en particulier pour les femmes, qui continuent d'assumer la majeure partie de ces responsabilités et des tâches ménagères. Toutefois, même si les normes sociales imputant les responsabilités familiales et domestiques aux femmes n'ont pas évolué pendant plusieurs décennies, les hommes commencent tout doucement à s'occuper des enfants et à participer aux tâches ménagères, et des mesures de soutien à l'égalité des genres au sein des ménages sont mises en place peu à peu (Pew Research Center, 2019<sup>[155]</sup>). Cette évolution des attitudes et des pratiques peut aider les couples à concilier vie professionnelle et vie familiale, et favoriser une hausse des taux de fécondité (Goldscheider, Bernhardt et Lappegård, 2015<sup>[156]</sup>). Dans le cadre d'une analyse documentaire systématique portant sur l'évolution des normes en matière d'égalité de genre, Raybould et Sear (2021<sup>[157]</sup>) ont constaté que les naissances augmentent effectivement lorsque les couples optent pour le modèle femme au foyer/homme au travail ou pour un modèle égalitaire dans lequel le travail rémunéré et non rémunéré est réparti équitablement entre les deux membres du couple, ce qui n'est pas le cas lorsque les mères assument un double fardeau domestique et professionnel.

Toutefois, les transitions entre les états normatifs ne sont pas simples, et les désaccords au sein des ménages quant à l'organisation de la vie familiale et professionnelle freinent les intentions de fécondité. Les travaux de recherche donnent généralement à penser que l'équité réelle et perçue de la répartition des responsabilités familiales et domestiques est un paramètre déterminant pour comprendre les choix des couples en matière de fécondité (Kolk, 2019<sup>[158]</sup> ; Lappegård, 2020<sup>[159]</sup>). Doepke et Kindermann (2019<sup>[160]</sup>), par exemple, ont observé une corrélation entre répartition inégale des responsabilités familiales et domestiques et désaccord sur les intentions de fécondité. Ce désaccord entre les partenaires vient souvent de ce que les femmes souhaitent moins d'enfants lorsqu'elles assument la majeure partie du travail non rémunéré ; il est relativement plus fréquent dans les pays à faible fécondité.

En Norvège, où la part des hommes participant aux tâches familiales et domestiques est l'une des plus importantes de la zone OCDE, ce sont généralement les partenaires masculins qui refusent d'avoir un (autre) enfant (Cools et Strøm, 2020<sup>[146]</sup>). Cette hésitation des hommes à avoir un (autre) enfant traduit vraisemblablement une évolution de la condition de père au sein des sociétés plus égalitaires. En effet, la nécessité de réfléchir à l'organisation de son temps et à sa participation aux tâches familiales et domestiques – ainsi qu'aux autres coûts d'opportunité – est un phénomène plus récent pour les futurs pères que pour les futures mères. De fait, il a été suggéré que les exigences accrues vis-à-vis des pères, tant en termes de temps que d'engagement émotionnel, sont l'un des principaux facteurs qui les poussent à retarder leur paternité ou à éviter d'avoir des enfants (Jensen, 2013<sup>[161]</sup> ; Goldscheider, Bernhardt et Lappegård, 2015<sup>[156]</sup>). Des travaux qualitatifs menés en Norvège ont également montré que les hommes qui n'ont pas d'enfant insistent sur le fait qu'ils veulent être sûrs de leur relation, avoir une situation financière stable, et pouvoir « être présents » pour leur famille. Du fait de ces nouvelles attentes vis-à-vis des parents (et des pères en particulier), les participants hésitent à avoir des enfants (Cools et Strøm, 2020<sup>[146]</sup>).

### **Pistes de réflexion**

Les familles demeurent la clé de voûte de toute société dans la zone OCDE (OCDE, 2011<sup>[91]</sup>), et les politiques familiales modernes ont pour objectif de les soutenir tout en visant la réalisation d'une série d'objectifs interdépendants (Adema, 2012<sup>[162]</sup>). Ces objectifs sont les suivants, sans ordre particulier :

- Lutter contre la pauvreté des enfants et des familles ;
- Promouvoir le développement de l'enfant et, de manière générale, améliorer son bien-être pendant ses premières années ;
- Améliorer l'égalité de genre ;



- Mobiliser l'offre de main-d'œuvre féminine afin de favoriser la croissance économique et garantir la viabilité financière des systèmes de protection sociale ;
- Aider les parents à concilier responsabilités professionnelles et familiales ;
- Mettre en place les conditions pour permettre aux citoyens d'avoir le nombre d'enfants désiré au moment de leur choix.

Le poids de ces objectifs de politique familiale varie d'un pays à l'autre, et si les convictions natalistes renforcées par la faiblesse des taux de fécondité sont susceptibles d'être un déterminant important de la conception des politiques au Japon, en Hongrie et en Corée, par exemple, elles ne jouent aucun rôle perceptible dans l'élaboration des politiques britanniques ou néerlandaises, malgré les inquiétudes suscitées par l'évolution démographique (Staatscommissie Demografische Ontwikkelingen 2025, 2024<sup>[163]</sup>).

De plus en plus de familles ont besoin que les deux parents aient un emploi rémunéré pour maintenir leur revenu. Des pays comme le Danemark, la France, la Norvège et la Suède possèdent tout un éventail de mesures destinées à favoriser un bon équilibre entre travail et famille à travers un ensemble de dispositifs de soutien, parmi lesquels figurent le congé parental rémunéré et l'investissement dans l'EAJE, et consacrent plus de 3 % de leur PIB aux aides aux familles. Jusqu'à récemment, ces pays parvenaient encore à maintenir leur taux de fécondité à peine en deçà du seuil de renouvellement des générations. Vers 2022-23, cependant, la plupart d'entre eux avaient vu leur indicateur conjoncturel de fécondité *reculer* pour s'établir aux alentours de la moyenne OCDE. À l'inverse, la Hongrie a porté ses dépenses afférentes aux prestations familiales au-delà de 3 % du PIB et *relevé* son indicateur conjoncturel de fécondité jusqu'à atteindre cette même moyenne au cours des dix dernières années. De toute évidence, les politiques relatives au travail et la politique familiale ne peuvent à elles seules expliquer la variation des taux de fécondité entre les pays.

Les inquiétudes entourant le coût du logement s'imposent de plus en plus comme le principal obstacle à l'accueil d'enfants (supplémentaires), les dépenses connexes ayant considérablement augmenté depuis la fin des années 1990 dans la plupart des pays de l'OCDE. Pour toute une série de raisons qui dépassent largement le cadre de la formation des familles, les pays ont réfléchi à des mesures visant à rendre le logement (plus) abordable (OCDE, 2021<sup>[133]</sup>). Les interventions dans le domaine de la politique du logement varient considérablement d'un pays à l'autre. En Autriche, au Danemark, en France et aux Pays-Bas, par exemple, le secteur de logement social est bien développé et dessert un large éventail de clients, alors qu'en Hongrie, les pouvoirs publics misent davantage sur les aides à l'accession à la propriété, qui ciblent les familles avec des enfants.

Les choix personnels quant au fait d'avoir ou non des enfants dépendent d'un ensemble de facteurs. Il s'ensuit qu'une approche pluridimensionnelle est nécessaire pour permettre aux individus d'avoir le nombre d'enfants souhaité, au moment voulu, car la résolution d'un problème (par exemple, la mise en place d'une aide à la garde des enfants) ne permet pas forcément de lever les autres obstacles à la parentalité (comme le coût du logement ou les horaires de travail très lourds). Les politiques publiques ne peuvent en effet agir seules sur ces obstacles ; elles doivent former un ensemble cohérent avec les pratiques des institutions du marché du travail et des entreprises, qui sont définies conjointement par les employeurs et les organisations syndicales. En outre, pour qu'une mesure ait un effet durable, ses bénéficiaires doivent être convaincus de sa pérennité : les mesures considérées comme temporaires n'auront au mieux qu'un effet à court terme.

La marge de manœuvre budgétaire disponible pour consacrer davantage de moyens aux familles se révélera sans doute limitée, cependant la meilleure des solutions qui s'offrent aux pays soucieux de leur taux de fécondité reste encore de promouvoir l'égalité entre les genres et un partage plus équitable de l'activité professionnelle et des responsabilités parentales. Cela suppose de mettre en place des mesures de politique familiale qui aident à concilier travail et vie de famille, mais exige aussi de porter plus d'attention aux coûts afférents à l'entretien des enfants, et en particulier aux coûts de logement. Toutefois, eu égard à l'évolution des préférences individuelles en matière de fécondité, il paraît peu probable que ces mesures permettent aux pays de se rapprocher du seuil de renouvellement des générations.

De manière plus générale, il conviendrait que les pouvoirs publics réfléchissent aux moyens de s'adapter à l'évolution démographique, ne serait-ce que parce que toute progression du taux de fécondité ne se répercutera sur la population active qu'à distance d'une vingtaine d'années. Ces moyens – qui excèdent le cadre de la politique familiale et l'objet du présent chapitre – (voir Encadré 1.2) pourraient consister à viser un solde migratoire positif, à intégrer un plus grand nombre de groupes sous-représentés dans la population active et à prendre des mesures pour améliorer leur productivité afin d'atténuer les conséquences économiques et budgétaires d'une éventuelle diminution de la main-d'œuvre. L'amélioration de la santé de la population et la prolongation de la vie professionnelle soutiendront également ces efforts et réduiront les tensions budgétaires.

## Références

- Adema, W. (2012), « Setting the scene: The mix of family policy objectives and packages across the OECD », *Children and Youth Services Review*, vol. 34/3, pp. pp. 487-498, <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2011.10.007>. [162]
- Adema, W. (2006), « Towards coherent care and education support policies for New Zealand families », *Social Policy Journal of New Zealand - Te Puna Whakaaro* 28, pp. pp. 46-76, <https://www.msd.govt.nz/about-msd-and-our-work/publications-resources/journals-and-magazines/social-policy-journal/spj28/28-towards-coherent-care-and-education-support-policies-for-new-zealand-families-p46-76.html>. [87]
- Adema, W., N. Ali et O. Thévenon (2014), *Changes in Family Policies and Outcomes: Is there Convergence?*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5jz13wllxgzt-en>. [53]
- Adema, W., J. Fluchtmann et V. Patrini (2023), « Mettre l'égalité des genres au cœur de toutes les politiques publiques », dans *Joining Forces for Gender Equality : What is Holding us Back?*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/a3452d6b-en>. [52]
- Ahn, J. et al. (2021), « The Association Between Long Working Hours and Infertility », *Safety and Health at Work*, vol. 12/4, pp. pp. 517-521, <https://doi.org/10.1016/j.shaw.2021.07.005>. [167]
- Alakärppä, O. et al. (2022), « Young women's contradictory expectations and their perceived capabilities for future work-family reconciliation in Finland », *Journal of Youth Studies*, <https://doi.org/10.1080/13676261.2022.2098703>. [143]
- Alderotti, G. (2022), « Female employment and first childbirth in Italy: what news? », *Genus*, vol. 78/1, <https://doi.org/10.1186/s41118-022-00162-w>. [62]
- Alderotti, G. et al. (2021), « Employment Instability and Fertility in Europe: A Meta-Analysis », *Demography*, vol. 58/3, pp. pp. 871-900, <https://doi.org/10.1215/00703370-9164737>. [67]
- André, C., P. Gal et M. Schieff (forthcoming), *Enhancing Productivity and Growth in an Aging Society*. [39]
- Ang, X. (2015), « The Effects of Cash Transfer Fertility Incentives and Parental Leave Benefits on Fertility and Labor Supply: Evidence from Two Natural Experiments », *Journal of Family and Economic Issues*, vol. 36/2, pp. pp. 263-288, <https://doi.org/10.1007/s10834-014-9394-3>. [96]
- Australian Conservation Foundation (2019), *New survey shows women will change their lives – and votes – for climate action*, Australian Conservation Foundation, [https://www.acf.org.au/women\\_will\\_change\\_their\\_lives\\_and\\_votes\\_for\\_climate\\_action](https://www.acf.org.au/women_will_change_their_lives_and_votes_for_climate_action). [152]
- Ayllón, S. (2019), « Job insecurity and fertility in Europe », *Review of Economics of the Household*, vol. 17/4, <https://doi.org/10.1007/s11150-019-09450-5>. [63]
- Bailey, M., J. Currie et H. Schwandt (2022), *The Covid-19 Baby Bump: The Unexpected Increase in U.S. Fertility Rates in Response to the Pandemic*, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, <https://doi.org/10.3386/w30569>. [14]
- Bar, M. et al. (2018), « Why did rich families increase their fertility? Inequality and marketization of child care », *Journal of Economic Growth*, vol. 23/4, pp. pp. 427-463, <https://doi.org/10.1007/s10887-018-9160-8>. [48]
- Barro, R. et J. Lee (2013), « A new data set of educational attainment in the world, 1950–2010 », *Journal of Development Economics*, vol. 104, pp. pp. 184-198, <https://doi.org/10.1016/j.jdeveco.2012.10.001>. [43]
- Beaujouan, E. et C. Berghammer (2019), « The Gap Between Lifetime Fertility Intentions and Completed Fertility in Europe and the United States: A Cohort Approach », *Population Research and Policy Review*, vol. 38/4, pp. pp. 507-535, <https://doi.org/10.1007/s11113-019-09516-3>. [11]
- Becker, G. (1960), « An economic analysis of fertility », Columbia University Press, pp. pp. 209-240, <http://www.nber.org/chapters/c2387.pdf>. [3]

- Bergsvik, J., A. Fauske et R. Hart (2021), « Can Policies Stall the Fertility Fall? A Systematic Review of the (Quasi-) Experimental Literature », *Population and Development Review*, vol. 47/4, pp. pp. 913-964, <https://doi.org/10.1111/padr.12431>. [94]
- Berninger, I. (2013), « Women's income and childbearing in context: First births in Denmark and Finland », *Acta Sociologica (United Kingdom)*, vol. 56/2, <https://doi.org/10.1177/0001699312444933>. [60]
- Bhasin, S. et al. (2019), « The Implications of Reproductive Aging for the Health, Vitality, and Economic Welfare of Human Societies », *The Journal of Clinical Endocrinology & Metabolism*, vol. 104/9, pp. pp. 3821-3825, <https://doi.org/10.1210/jc.2019-00315>. [23]
- Bhattacharjee, N. et al. (2024), « Global fertility in 204 countries and territories, 1950–2021, with forecasts to 2100: a comprehensive demographic analysis for the Global Burden of Disease Study 2021 », *The Lancet*, [https://doi.org/10.1016/s0140-6736\(24\)00550-6](https://doi.org/10.1016/s0140-6736(24)00550-6). [8]
- Bipartisan Policy Centre (2024), *State Paid Family Leave Laws Across the U.S.*, <https://bipartisanpolicy.org/explainer/state-paid-family-leave-laws-across-the-u-s/> (consulté le 8 March 2024). [93]
- Bodin, M. et J. Björklund (2022), « “Can I take responsibility for bringing a person to this world who will be part of the apocalypse!?”: Ideological dilemmas and concerns for future well-being when bringing the climate crisis into reproductive decision-making », *Social Science & Medicine*, vol. 302, <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2022.114985>. [150]
- Bonner, S. et D. Sarkar (2020), « Who responds to fertility-boosting incentives? Evidence from pro-natal policies in Australia », *Demographic Research*, vol. 42, pp. pp. 513-548, <https://doi.org/10.4054/demres.2020.42.18>. [124]
- Borumandnia, N. et al. (2022), « Worldwide trend analysis of primary and secondary infertility rates over past decades: A cross-sectional study », *International Journal of Reproductive BioMedicine (IJRM)*, pp. pp. 37-46, <https://doi.org/10.18502/ijrm.v20i1.10407>. [27]
- Brauner-Otto, S. (2021), « Housing and fertility: a macro-level, multi-country investigation, 1993-2017 », *Housing Studies*, pp. pp. 1-28, <https://doi.org/10.1080/02673037.2021.1893279>. [135]
- Buckles, K., M. Guldi et L. Schmidt (2019), *Fertility Trends in the United States, 1980-2017: The Role of Unintended Births*, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, <https://doi.org/10.3386/w25521>. [30]
- Buckles, K., D. Hungerman et S. Lugauer (2020), « Is Fertility a Leading Economic Indicator? », *The Economic Journal*, vol. 131/634, pp. pp. 541-565, <https://doi.org/10.1093/ej/ueaa068>. [75]
- Burkimsher, M. (2015), « Europe-wide fertility trends since the 1990s: Turning the corner from declining first birth rates », *Demographic Research*, vol. 32, pp. pp. 621-656, <https://doi.org/10.4054/demres.2015.32.21>. [10]
- Causa, O., N. Luu et M. Abendschein (2021), *Labour market transitions across OECD countries: Stylised facts*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/62c85872-en>. [69]
- Chuard, C. et P. Chuard-Keller (2021), « Baby bonus in Switzerland: Effects on fertility, newborn health, and birth-scheduling », *Health Economics (Royaume-Uni)*, vol. 30/9, <https://doi.org/10.1002/hec.4366>. [127]
- Chudnovskaya, M. (2019), « Trends in Childlessness Among Highly Educated Men in Sweden », *European Journal of Population*, vol. 35/5, pp. pp. 939-958, <https://doi.org/10.1007/s10680-018-9511-3>. [51]
- Chung, H., S. Bekker et H. Houwing (2012), « Young people and the post-recession labour market in the context of Europe 2020 », *Transfer: European Review of Labour and Research*, vol. 18/3, pp. pp. 301-317, <https://doi.org/10.1177/1024258912448590>. [68]
- Chung, H. et B. Meuleman (2017), « European parents' attitudes towards public childcare provision: the role of current provisions, interests and ideologies », *European Societies*, vol. 19/1, pp. pp. 49-68, <https://doi.org/10.1080/14616696.2016.1235218>. [108]

- Ciganda, D., A. Lorenti et L. Dommermuth (2021), « Changes in the educational gradient of fertility not driven by changes in preferences », *MPIDR Working Paper*, vol. 2021/016, <https://www.demogr.mpg.de/papers/working/wp-2021-016.pdf>. [46]
- Climate Strike Canada (2019), *No Future No Children Pledge*, <https://www.climatestrikecanada.org/no-future-no-children>. [153]
- Comolli, C. (2017), « The fertility response to the Great Recession in Europe and the United States: Structural economic conditions and perceived economic uncertainty », *Demographic Research*, vol. 36, pp. pp. 1549-1600, <https://doi.org/10.4054/demres.2017.36.51>. [72]
- Comolli, C. et al. (2021), « Beyond the Economic Gaze: Childbearing During and After Recessions in the Nordic Countries », *European Journal of Population*, vol. 37/2, pp. pp. 473-520, <https://doi.org/10.1007/s10680-020-09570-0>. [54]
- Comolli, C. et D. Vignoli (2021), « Spreading Uncertainty, Shrinking Birth Rates: A Natural Experiment for Italy », *European Sociological Review*, vol. 37/4, pp. pp. 555-570, <https://doi.org/10.1093/esr/jcab001>. [73]
- Cools, S. et M. Strøm (2020), *Ønsker om barn: en spørreundersøkelse om fertilitet, arbeidsliv og familiepolitikk*, Institut for samfunnsforskning, <https://samfunnsforskning.brage.unit.no/samfunnsforskning-xmlui/handle/11250/2645776>. [146]
- Cournède, B. et M. Plouin (2022), *No Home for The Young? Stylised Facts and Policy Challenges*, OECD, Paris, <https://www.oecd.org/housing/no-home-for-the-young.pdf>. [138]
- Cygan-Rehm, K. (2015), « Parental leave benefit and differential fertility responses: evidence from a German reform », *Journal of Population Economics*, vol. 29/1, pp. pp. 73-103, <https://doi.org/10.1007/s00148-015-0562-z>. [99]
- Dahl, G. et al. (2016), « What is the case for paid maternity leave? », *Review of Economics and Statistics*, vol. 98/4, [https://doi.org/10.1162/REST\\_a\\_00602](https://doi.org/10.1162/REST_a_00602). [97]
- DANE (2023), *Estadísticas Vitales (EEVV), Nacimientos en Colombia*, <https://www.dane.gov.co/files/operaciones/EEVV/boi-EEVV-Nacimientos-IIItrim2023.pdf> (consulté le 14 March 2024). [21]
- Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Division de la population (2020), *World Fertility and Family Planning 2020: Highlights*, [https://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/family/World\\_Fertility\\_and\\_Family\\_Planning\\_2020\\_Highlights.pdf](https://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/family/World_Fertility_and_Family_Planning_2020_Highlights.pdf). [42]
- Doepke, M. et al. (2022), *The Economics of Fertility: A New Era*, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, <https://doi.org/10.3386/w29948>. [32]
- Doepke, M. et F. Kindermann (2019), « Bargaining over Babies: Theory, Evidence, and Policy Implications », *American Economic Review*, vol. 109/9, pp. pp. 3264-3306, <https://doi.org/10.1257/aer.20160328>. [160]
- Duvander, A. et al. (2019), « Parental leave policies and continued childbearing in Iceland, Norway, and Sweden », *Demographic Research*, vol. 40, pp. pp. 1501-1528, <https://doi.org/10.4054/demres.2019.40.51>. [100]
- Duvander, A., T. Lappegård et G. Andersson (2010), « Family policy and fertility: fathers' and mothers' use of parental leave and continued childbearing in Norway and Sweden », *Journal of European Social Policy*, vol. 20/1, pp. pp. 45-57, <https://doi.org/10.1177/0958928709352541>. [101]
- Ekert, M. (2022), « Subject: Econometric analysis of the “family 500+” program – a study of the impact of the social benefit on the fertility of poles », <https://doi.org/10.19253/reme.2022.01.001>. [121]
- Ellingsæter, A., R. Kitterød et M. Hansen (2022), « How does parental time relate to social class in a Nordic welfare state? », *Acta Sociologica*, vol. 65/2, <https://doi.org/10.1177/00016993211052079>. [148]
- EI-Mallakh, N. (2021), « Fertility, Family Policy, and Labor Supply: Quasi-Experimental Evidence from France », *SSRN Electronic Journal*, <https://doi.org/10.2139/ssrn.3969868>. [129]

- Esteve, A. et al. (2020), *Moving out the parental home and partnership formation as social determinants of low fertility*, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, <https://doi.org/10.1553/populationyearbook2020.deb02>. [137]
- Farré, L. et L. González (2019), « Does paternity leave reduce fertility? », *Journal of Public Economics*, vol. 172, pp. pp. 52-66, <https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2018.12.002>. [102]
- FEM (2024), *The Global Risks Report 2024*, [https://www3.weforum.org/docs/WEF\\_The\\_Global\\_Risks\\_Report\\_2024.pdf](https://www3.weforum.org/docs/WEF_The_Global_Risks_Report_2024.pdf). [81]
- Fluchtmann, J., M. Keese et W. Adema (2024), *Gender equality and economic growth : Past progress and future potential*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/fb0a0a93-en>. [40]
- Fluchtmann, J., V. van Veen et W. Adema (2023), *Fertility, employment and family policy : A cross-country panel analysis*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/326844f0-en>. [2]
- Fukai, T. (2017), « Childcare availability and fertility: Evidence from municipalities in Japan », *Journal of the Japanese and International Economies*, vol. 43, pp. pp. 1-18, <https://doi.org/10.1016/j.jjie.2016.11.003>. [109]
- Fu, X., M. Schneider-Mayerson et M. Montefrío (2022), « The reproductive climate concerns of young, educated Chinese: 'when the nest is upset, no egg is left intact' », *Environmental Sociology*, <https://doi.org/10.1080/23251042.2022.2132629>. [154]
- Gaskins, A. et al. (2015), « Work schedule and physical factors in relation to fecundity in nurses », *Occupational and Environmental Medicine*, vol. 72/11, pp. pp. 777-783, <https://doi.org/10.1136/oemed-2015-103026>. [166]
- Gatta, A. et al. (2021), « Employment uncertainty and fertility intentions: Stability or resilience? », *Population Studies*, <https://doi.org/10.1080/00324728.2021.1939406>. [76]
- Gershoni, N. et C. Low (2021), « Older Yet Fairer: How Extended Reproductive Time Horizons Reshaped Marriage Patterns in Israel », *American Economic Journal: Applied Economics*, vol. 13/1, pp. pp. 198-234, <https://doi.org/10.1257/app.20180780>. [31]
- Goldscheider, F., E. Bernhardt et T. Lappegård (2015), « The Gender Revolution: A Framework for Understanding Changing Family and Demographic Behavior », *Population and Development Review*, vol. 41/2, pp. pp. 207-239, <https://doi.org/10.1111/j.1728-4457.2015.00045.x>. [156]
- González, L. et S. Trommlerová (2021), « Cash Transfers and Fertility: How the Introduction and Cancellation of a Child Benefit Affected Births and Abortions », *Journal of Human Resources*, pp. 0220-10725R2, <https://doi.org/10.3368/jhr.59.1.0220-10725r2>. [128]
- Gray, E. et al. (2022), *Impacts of Policies on Fertility Rates*, [https://population.gov.au/sites/population.gov.au/files/2022-03/ANU\\_Impacts-of-Policies-on-Fertility-Rates-Full-report.pdf](https://population.gov.au/sites/population.gov.au/files/2022-03/ANU_Impacts-of-Policies-on-Fertility-Rates-Full-report.pdf). [107]
- Guetto, R., G. Bazzani et D. Vignoli (2020), « Narratives of the future shape fertility in uncertain times. Evidence from the COVID-19 pandemic », *DISIA Working Paper*, vol. 11, [https://EconPapers.repec.org/RePEc:fir:econom:wp2020\\_11](https://EconPapers.repec.org/RePEc:fir:econom:wp2020_11). [80]
- Guillemette, Y. et D. Turner (2021), *The long game: Fiscal outlooks to 2060 underline need for structural reform*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/a112307e-en>. [37]
- Gurov, I. et E. Kulikova (2022), « Fertility-Household Credit Burden Nexus at the Present Stage », *Population and Economics*, vol. 6/1, pp. pp. 36-61, <https://doi.org/10.3897/popecon.6.e76066>. [136]
- Guzmán, J. (2009), *Population Dynamics and Climate Change*, FNUAP et IIED, [https://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/pop\\_dynamics\\_climate\\_change\\_0.pdf](https://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/pop_dynamics_climate_change_0.pdf). [85]
- Guzzo, K. (2022), « The Formation and Realization of Fertility Goals Among a US Cohort in the Post-Recession Years », *Population and development review*, pp. pp. 1-36, <https://doi.org/10.1111/padr.12509>. [142]

- Hart, R. (2015), « Earnings and first birth probability among Norwegian men and women 1995-2010 », *Demographic Research*, vol. 33/1, <https://doi.org/10.4054/DemRes.2015.33.38>. [61]
- Hart, R., S. Andersen et N. Drange (2022), « Effects of extended paternity leave on family dynamics », *Journal of Marriage and Family*, vol. 84/3, pp. pp. 814-839, <https://doi.org/10.1111/jomf.12818>. [104]
- Hazan, M., D. Weiss et H. Zoabi (2021), « Marketization and the Fertility of Highly Educated Women along the Extensive and Intensive Margin », n° 16647, <https://cepr.org/publications/dp16647>. [49]
- Heckman, J. et D. Masterov (2007), « The Productivity Argument for Investing in Young Children », *Review of Agricultural Economics*, vol. 29/3, pp. pp. 446-493, <https://doi.org/10.1111/j.1467-9353.2007.00359.x>. [89]
- Hellstrand, J., J. Nisén et M. Myrskylä (2022), « Less Partnering, Less Children, or Both? Analysis of the Drivers of First Birth Decline in Finland Since 2010 », *European Journal of Population*, vol. 38, pp. pp. 191-221, <https://doi.org/10.1007/s10680-022-09605-8>. [140]
- Huang, B. et al. (2023), « Global, regional and national burden of male infertility in 204 countries and territories between 1990 and 2019: an analysis of global burden of disease study », *BMC Public Health*, vol. 23/1, <https://doi.org/10.1186/s12889-023-16793-3>. [25]
- INEGI (2023), *Estadística de Nacimientos Registrados (ENR) 2022*, <https://www.inegi.org.mx/contenidos/saladeprensa/boletines/2023/NR/NR2022.pdf> (consulté le 14 March 2024). [22]
- Ivanova, K. et N. Balbo (2024), « Societal Pessimism and the Transition to Parenthood: A Future Too Bleak to Have Children? », *Population and Development Review*, <https://doi.org/10.1111/padr.12620>. [82]
- Jalovaara, M. et al. (2019), « Education, Gender, and Cohort Fertility in the Nordic Countries », *European Journal of Population*, vol. 35/3, pp. pp. 563-586, <https://doi.org/10.1007/s10680-018-9492-2>. [45]
- Jenkins, L. (2020), *1 in 4 Childless Adults Say Climate Change Has Factored Into Their Reproductive Decisions*, <https://morningconsult.com/2020/09/28/adults-children-climate-change-polling/>. [151]
- Jensen, A. (2013), *A gender boomerang on fertility? How increasing expectations of fatherhood may prevent men from having children*, Ralentissements, résistances et ruptures dans les transitions démographiques Chaire Quetelet 2010, <https://hdl.handle.net/2078.1/pul:29303100278500>. [161]
- Jeong, K. et al. (2022), « The relationship between changes in the Korean fertility rate and policies to encourage fertility », *BMC Public Health*, vol. 22/1, <https://doi.org/10.1186/s12889-022-14722-4>. [113]
- Jia, F. (dir. pub.) (2023), « Climate change, mental health, and reproductive decision-making: A systematic review », *PLOS Climate*, vol. 2/11, p. e0000236, <https://doi.org/10.1371/journal.pclm.0000236>. [84]
- Jones, G. (2019), « Ultra-low fertility in East Asia: policy responses and challenges », *Asian Population Studies*, vol. 15/2, pp. pp. 131-149, <https://doi.org/10.1080/17441730.2019.1594656>. [114]
- Joris, W., L. Puustinen et L. d'Haenens (2018), « More news from the Euro front: How the press has been framing the Euro crisis in five EU countries », *The International Communication Gazette*, vol. 80/6, <https://doi.org/10.1177/1748048518754375>. [83]
- Kim, J. et C. Sparks (2019), « The influence of housing on family size in South Korea: Unstable housing and parity specific risk. », *Working Paper*, <https://doi.org/10.31235/osf.io/89gcu>. [130]
- Kleven, H. et al. (2022), *Do Family Policies Reduce Gender Inequality? Evidence from 60 Years of Policy Experimentation*, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, <https://doi.org/10.3386/w28082>. [112]
- Kleven, H. et al. (2019), « Child Penalties across Countries: Evidence and Explanations », *AEA Papers and Proceedings*, vol. 109, pp. pp. 122-126, <https://doi.org/10.1257/pandp.20191078>. [57]

- Kolk, M. (2019), « Weak support for a U-shaped pattern between societal gender equality and fertility when comparing societies across time », *Demographic Research*, vol. 40, pp. pp. 27-48, <https://www.jstor.org/stable/26726991>. [158]
- Köppen, K., M. Mazuy et L. Toulemon (2017), « Childlessness in France », dans *Demographic Research Monographs, Childlessness in Europe : Contexts, Causes, and Consequences*, Springer International Publishing, Cham, [https://doi.org/10.1007/978-3-319-44667-7\\_4](https://doi.org/10.1007/978-3-319-44667-7_4). [20]
- Kornstad, T. et M. Rønsen (2017), « Women's Wages and Fertility Revisited Evidence from Norway », *European Journal of Population*, vol. 34/4, pp. pp. 491-518, <https://doi.org/10.1007/s10680-017-9435-3>. [165]
- Lambert, A., M. Segú et C. Tiwari (2023), « Working Hours and Fertility: The Impact of Nonstandard Work Schedules on Childbearing in France », *Journal of Family Issues*, p. 0192513X2211509, <https://doi.org/10.1177/0192513x221150975>. [164]
- Lappegård, T. (2020), « Future fertility trends are shaped at the intersection of gender and social stratification », *Vienna Yearbook of Population Research*, vol. 18, pp. pp. 43-48, <https://doi.org/10.1553/populationyearbook2020.deb04>. [159]
- Lappegård, T. et al. (2022), « Understanding the positive effects of the COVID-19 pandemic on women's fertility in Norway », *Statistics Norway Discussion Papers*, vol. 979, [https://www.ssb.no/befolkning/fodte-og-dode/artikler/understanding-the-positive-effects-of-the-covid-19-pandemic-on-womens-fertility-in-norway/\\_attachment/inline/9c05a6f9-0100-4218-bccd-1659e96ae303:86ccb07957174d85769bb67c8e9a5ccbc0247814/DP979\\_web.pdf](https://www.ssb.no/befolkning/fodte-og-dode/artikler/understanding-the-positive-effects-of-the-covid-19-pandemic-on-womens-fertility-in-norway/_attachment/inline/9c05a6f9-0100-4218-bccd-1659e96ae303:86ccb07957174d85769bb67c8e9a5ccbc0247814/DP979_web.pdf). [15]
- Lebano, A. et L. Jamieson (2020), « Childbearing in Italy and Spain: Postponement Narratives », *Population and Development Review*, vol. 41/1, pp. pp. 121-144, <https://doi.org/10.1111/padr.12313>. [147]
- Lee, Y. (2022), « Is Leave for Fathers Pronatalist? A Mixed-Methods Study of the Impact of Fathers' Uptake of Parental Leave on Couples' Childbearing Intentions in South Korea », *Population Research and Policy Review*, vol. 41/4, pp. pp. 1471-1500, <https://doi.org/10.1007/s11113-022-09697-4>. [103]
- Lindberg, L., J. Santelli et S. Desai (2018), « Changing Patterns of Contraceptive Use and the Decline in Rates of Pregnancy and Birth Among U.S. Adolescents, 2007–2014 », *Journal of Adolescent Health*, vol. 63/2, pp. pp. 253-256, <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2018.05.017>. [29]
- Luci-Greulich, A. et O. Thévenon (2013), « The Impact of Family Policies on Fertility Trends in Developed Countries », *European Journal of Population / Revue européenne de Démographie*, vol. 29/4, pp. pp. 387-416, <https://doi.org/10.1007/s10680-013-9295-4>. [55]
- Magda, I. et al. (2019), « Family 500+ » - program evaluation and proposed changes, <https://for.org.pl/en/publications/for-reports/report-family-500-program-evaluation-and-proposed-changes>. [120]
- Maslow, A. (1943), « A theory of human motivation. », *Psychological Review*, vol. 50/4, pp. pp. 370-396, <https://doi.org/10.1037/h0054346>. [1]
- Ministry of Family, Labour and Social Policy, Republic of Poland (2024), *Family 800+. call for applications for the new benefit period starts on February 1*, <https://www.gov.pl/web/family/family-800-call-for-applications-for-the-new-benefit-period-starts-on-february-1#> (consulté le 12 March 2024). [122]
- Mynarska, M. et J. Rytel (2022), « Childbearing motivation at the onset of emerging adulthood », *Journal of Youth Studies*, <https://doi.org/10.1080/13676261.2022.2080536>. [145]
- Natale, F., P. Ueffing et C. Deuster (2023), « How does population influence climate change? Evidence from Europe, 2023, Population and Societies, no. 614 », *Population and Societies*, vol. 614, <https://www.ined.fr/en/publications/editions/population-and-societies/how-does-population-influence-climate-change-evidence-from/>. [86]
- Nieto, A. (2022), « Can subsidies to permanent employment change fertility decisions? », *Labour Economics*, vol. 78, p. 102219, <https://doi.org/10.1016/j.labeco.2022.102219>. [71]

- Nitsche, N. et al. (2018), « Partners' Educational Pairings and Fertility Across Europe », *Demography*, vol. 55/4, pp. pp. 1195-1232, <https://doi.org/10.1007/s13524-018-0681-8>. [47]
- OCDE (2024), *Base de données de l'OCDE sur la famille*, <https://www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm>. [12]
- OCDE (2024), *OECD Economic Surveys: Japan 2024*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/41e807f9-en>. [115]
- OCDE (2024), *The OECD tax-benefit data portal*, <https://www.oecd.org/els/soc/benefits-and-wages/data/>. [92]
- OCDE (2023), *Base de données de l'OCDE sur le logement abordable*, <https://www.oecd.org/fr/social/base-de-donnees-logement-abordable/>. [5]
- OCDE (2023), *Employment Database*, <https://www.oecd.org/fr/emploi/emp/basededonneesdelocdesurlemploi.htm>. [59]
- OCDE (2023), *Exploring Norway's Fertility, Work, and Family Policy Trends*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f0c7bddf-en>. [74]
- OCDE (2023), *Joining Forces for Gender Equality: What is Holding us Back?*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/67d48024-en>. [4]
- OCDE (2023), *Main Findings from the 2022 OECD Risks that Matter Survey*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/70aea928-en>. [77]
- OCDE (2023), *Panorama de la santé 2023 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5108d4c7-fr>. [35]
- OCDE (2023), *Pensions at a Glance 2023: OECD and G20 Indicators*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/678055dd-en>. [36]
- OCDE (2023), *Perspectives des migrations internationales 2023*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/87c79978-fr>. [34]
- OCDE (2023), *Regards sur l'éducation 2023 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/ffc3e63b-fr>. [44]
- OCDE (2022), *Evolving Family Models in Spain : A New National Framework for Improved Support and Protection for Families*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/c27e63ab-en>. [105]
- OCDE (2022), *Final consumption expenditure of households*, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=fb84c61d-ebab-419a-bcab-0358cd5d8d12&themetreeid=15> (consulté le 2022). [131]
- OCDE (2022), *Reducing the Gender Employment Gap in Hungary*, Gender Equality at Work, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/fe5bc945-en>. [117]
- OCDE (2022), *The Role of Firms in the Gender Wage Gap in Germany*, Gender Equality at Work, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/e8623d6f-en>. [58]
- OCDE (2021), *Construire pour un avenir meilleur : des politiques pour un logement plus abordable*, Éditions OCDE, Paris, [https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=1060\\_1060075-0eik314uil&title=ENG\\_OECD-affordable-housing-policies-brief](https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=1060_1060075-0eik314uil&title=ENG_OECD-affordable-housing-policies-brief). [133]
- OCDE (2021), *Pierre par pierre : Bâtir de meilleures politiques du logement*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/78520651-fr>. [132]
- OCDE (2020), *Le logement social : un élément essentiel des politiques de logement d'hier et de demain*, Éditions OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/social/social-housing-policy-brief-2020.pdf>. [134]



- OCDE (2019), *Rejuvenating Korea: Policies for a Changing Society*, Gender Equality at Work, Éditions OCDE, Paris, [106]  
<https://doi.org/10.1787/c5eed747-en>.
- OCDE (2018), *Atteindre l'égalité femmes-hommes : Un combat difficile*, Éditions OCDE, Paris, [41]  
<https://doi.org/10.1787/9789264203426-fr>.
- OCDE (2011), *Assurer le bien-être des familles*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264098794-fr>. [91]
- OCDE (2010), *OECD Reviews of Labour Market and Social Policies: Israel*, OECD Reviews of Labour Market and Social Policies, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264079267-en>. [17]
- OCDE (2008), *Bébés et employeurs - Comment réconcilier travail et vie de famille : Synthèse des résultats dans les pays de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264032460-fr>. [90]
- ONU DAES (2023), *UN DESA Policy Brief No. 153: India overtakes China as the world's most populous country*, [6]  
<https://www.un.org/development/desa/dpad/wp-content/uploads/sites/45/PB153.pdf>.
- Oshio, T. (2019), « Is a positive association between female employment and fertility still spurious in developed countries? », *Demographic Research*, vol. 41, pp. pp. 1277-1288, <https://doi.org/10.4054/demres.2019.41.45>. [56]
- Parr, N. et R. Guest (2011), « The contribution of increases in family benefits to Australia's early 21st-century fertility increase: An empirical analysis », *Demographic Research*, vol. 25, pp. pp. 215-244, [125]  
<https://doi.org/10.4054/demres.2011.25.6>.
- Pew Research Center (2019), *A Changing World: Global Views on Diversity, Gender Equality, Family Life and the Importance of Religion*, Pew Research Center, <https://www.pewresearch.org/global/2019/04/22/a-changing-world-global-views-on-diversity-gender-equality-family-life-and-the-importance-of-religion/>. [155]
- Polish Government (2022), *Strategia Demograficzna 2040*, <https://www.gov.pl/web/demografia/strategia>. [123]
- Pomar, L. et al. (2022), « Impact of the first wave of the COVID-19 pandemic on birth rates in Europe: a time series analysis in 24 countries », *Human Reproduction*, <https://doi.org/10.1093/humrep/deac215>. [13]
- Raute, A. (2019), « Can financial incentives reduce the baby gap? Evidence from a reform in maternity leave benefits », *Journal of Public Economics*, vol. 169, pp. pp. 203-222, <https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2018.07.010>. [98]
- Raybould, A. et R. Sear (2021), « Children of the (gender) revolution: A theoretical and empirical synthesis of how gendered division of labour influences fertility », *Population Studies*, vol. 75/2, pp. pp. 169-190, [157]  
<https://doi.org/10.1080/00324728.2020.1851748>.
- Rindfuss, R. et al. (2007), « Child care availability and first-birth timing in Norway », *Demography*, vol. 44/2, [110]  
<https://doi.org/10.1353/dem.2007.0017>.
- Rindfuss, R. et al. (2010), « Child-Care Availability and Fertility in Norway », *Population and Development Review*, [111]  
vol. 36/4, pp. pp. 725-748, <https://doi.org/10.1111/j.1728-4457.2010.00355.x>.
- Riphahn, R. et F. Wijnck (2017), « Fertility effects of child benefits », *Journal of Population Economics*, vol. 30/4, [126]  
pp. pp. 1135-1184, <https://doi.org/10.1007/s00148-017-0647-y>.
- Rotkirch, A. (2020), « The wish for a child », *Vienna Yearbook of Population Research*, vol. 18, pp. pp. 49-61, [141]  
<https://doi.org/10.1553/populationyearbook2020.deb05>.
- Rouzet, D. et al. (2019), *Fiscal challenges and inclusive growth in ageing societies*, Éditions OCDE, Paris, [38]  
<https://doi.org/10.1787/c553d8d2-en>.
- Savelieva, K., M. Jokela et A. Rotkirch (2022), « Reasons to postpone childbearing during fertility decline in Finland », [144]  
*Marriage & Family Review*, <https://doi.org/10.1080/01494929.2022.2083283>.

- Seltzer, N. (2019), « Beyond the Great Recession: Labor Market Polarization and Ongoing Fertility Decline in the United States », *Demography*, vol. 56/4, pp. pp. 1463-1493, <https://doi.org/10.1007/s13524-019-00790-6>. [64]
- Skakkebaek, N. et al. (2019), « Populations, decreasing fertility, and reproductive health », *The Lancet*, vol. 393/10180, pp. pp. 1500-1501, [https://doi.org/10.1016/s0140-6736\(19\)30690-7](https://doi.org/10.1016/s0140-6736(19)30690-7). [26]
- Skirbekk, V. (2022), *Decline and Prosper!*, Springer International Publishing, Cham, <https://doi.org/10.1007/978-3-030-91611-4>. [9]
- Sobotka, T. (2008), « Overview Chapter 6: The diverse faces of the Second Demographic Transition in Europe », *Demographic Research*, vol. 19, pp. pp. 171-224, <https://doi.org/10.4054/DemRes.2008.19.8>. [139]
- Sobotka, T. et al. (2023), « Pandemic Roller-Coaster? Birth Trends in Higher-Income Countries During the COVID-19 Pandemic », *Population and Development Review*, <https://doi.org/10.1111/padr.12544>. [16]
- SSB (2022), *Time spent on different activities an average day (hours and minutes), by all activities, sex, age, contents and year*, Statistics Norway, <https://www.ssb.no/en/statbank/table/05994/tableViewLayout1/>. [149]
- Staatscommissie Demografische Ontwikkelingen 2025 (2024), *Gematigde Groei*, <https://open.overheid.nl/documenten/c06c6800-351f-401f-9d7f-942c756a264a/file>. [163]
- Sundhedsdatastyrelsen (2021), *Assisteret reproduktion 2019*, <https://sundhedsdatastyrelsen.dk/da/tal-og-analyser/analyser-og-rapporter/sygdomme-og-behandlinger/assisteret-reproduktion>. [33]
- Szabó-Morvai, Á. et al. (2019), *Evaluation of family policy measures and their impact on fertility*, HÉTFA Research Institute, [https://hetfa.hu/wp-content/uploads/2019/12/2019\\_fertilitymodels-family-policy.pdf](https://hetfa.hu/wp-content/uploads/2019/12/2019_fertilitymodels-family-policy.pdf). [119]
- Szántó, I. (2021), *Child and Family Benefits to Halt Hungary's Population Decline, 1965-2020: A Comparison with Polish and Romanian Family Policies*, <http://ahea.pitt.edu/ojs/index.php/ahea/article/view/429>. [118]
- Tan, P., S. Morgan et E. Zagheni (2016), « A Case for “Reverse One-Child” Policies in Japan and South Korea? Examining the Link Between Education Costs and Lowest-Low Fertility », *Population Research and Policy Review*, vol. 35/3, pp. pp. 327-350, <https://doi.org/10.1007/s11113-016-9390-4>. [116]
- Tanturri, M. et al. (2015), *State-of-the-art report Childlessness in Europe*, [https://www.ssb.no/befolkning/fodte-og-dode/artikler/understanding-the-positive-effects-of-the-covid-19-pandemic-on-womens-fertility-in-norway/\\_attachment/inline/9c05a6f9-0100-4218-bccd-1659e96ae303:86ccb07957174d85769bb67c8e9a5ccbc0247814/DP979\\_web.pdf](https://www.ssb.no/befolkning/fodte-og-dode/artikler/understanding-the-positive-effects-of-the-covid-19-pandemic-on-womens-fertility-in-norway/_attachment/inline/9c05a6f9-0100-4218-bccd-1659e96ae303:86ccb07957174d85769bb67c8e9a5ccbc0247814/DP979_web.pdf). [19]
- Thévenon, O. et A. Gauthier (2011), « Family policies in developed countries: a ‘fertility-booster’ with side-effects », *Community, Work & Family*, vol. 14/2, pp. pp. 197-216, <https://doi.org/10.1080/13668803.2011.571400>. [88]
- Thomas, J. et al. (2022), « The effect of leave policies on increasing fertility: a systematic review », *Humanities and Social Sciences Communications*, vol. 9/1, <https://doi.org/10.1057/s41599-022-01270-w>. [95]
- Tridenti, G. et C. Vezzani (2022), « 035 What to do when it fails? Teenage pregnancy in Europe », *European Journal of Obstetrics & Gynecology and Reproductive Biology*, vol. 273, pp. e13-e14, <https://doi.org/10.1016/j.ejogrb.2022.02.064>. [28]
- Trimarchi, A. et J. van Bavel (2017), « Education and the Transition to Fatherhood: The Role of Selection Into Union », *Demography*, vol. 54/1, pp. pp. 119-144, <https://doi.org/10.1007/s13524-016-0533-3>. [50]
- Turner, K. et al. (2020), « Male Infertility is a Women’s Health Issue—Research and Clinical Evaluation of Male Infertility Is Needed », *Cells*, vol. 9/4, p. 990, <https://doi.org/10.3390/cells9040990>. [24]
- UN DESA Population Division (2022), « World Population Prospects 2022: Summary of Results », *UN DESA/POP/2022/TR/NO. 3.*, [https://www.un.org/development/desa/pd/sites/www.un.org.development.desa.pd/files/wpp2022\\_summary\\_of\\_results.pdf](https://www.un.org/development/desa/pd/sites/www.un.org.development.desa.pd/files/wpp2022_summary_of_results.pdf). [7]

- van Wijk, D., H. de Valk et A. Liefbroer (2022), « Economic Precariousness and the Transition to Parenthood: A Dynamic and Multidimensional Approach », *European Journal of Population*, vol. 38/3, pp. pp. 457-483, <https://doi.org/10.1007/s10680-022-09617-4>. [70]
- Vignoli, D. et al. (2020), « A reflection on economic uncertainty and fertility in Europe: A Narrative Framework », *Genus*, vol. 76/28, <https://doi.org/10.1186/s41118-020-00094-3>. [78]
- Vignoli, D. et al. (2021), « Economic Uncertainty and Fertility Intentions: The Causal Effect of Narratives of the Future », *DISTA working papers*. [79]
- Vignoli, D., V. Tocchioni et A. Mattei (2020), « The impact of job uncertainty on first-birth postponement », *Advances in Life Course Research*, vol. 45, p. 100308, <https://doi.org/10.1016/j.alcr.2019.100308>. [65]
- Weinreb, A. (2023), *Israel's Demography 2023: Declining Fertility, Migration, and Mortality*, Taub Center for Social Policy Studies in Israel, <https://www.taubcenter.org.il/en/research/demography-2023-overview/> (consulté le 16 May 2024). [18]
- Yoo., J. (2022), *Comparative analysis of marriage and birth rates according to employee characteristics.*, [http://www.keri.org/web/www/research\\_0201](http://www.keri.org/web/www/research_0201) (consulté le November 2023). [66]

## Notes

<sup>1</sup> Un temps de travail excessivement long peut affecter la santé reproductive des femmes (Ahn et al., 2021<sup>[167]</sup> ; Gaskins et al., 2015<sup>[166]</sup>). En utilisant des données de panel pour la France, Lambert et al. (2023<sup>[164]</sup>) ont constaté que des horaires de travail atypiques réduisent la propension des femmes à avoir un premier enfant, et le travail de nuit a un effet négatif plus marqué sur les taux de fécondité que le fait de travailler le matin, le soir ou le week-end.

<sup>2</sup> La corrélation entre revenu et fécondité peut varier en fonction du nombre d'enfants. Par exemple, Kornstad et Rønsen (2017<sup>[165]</sup>) mettent en évidence une relation en forme de U entre salaire et fécondité. Lorsqu'elles envisagent d'avoir un premier enfant, les femmes perçoivent vraisemblablement un salaire comparativement bas. Elles peuvent préférer attendre et miser sur une progression ultérieure de leurs revenus, reportant ainsi le moment d'avoir un enfant. Pour Kornstad et Rønsen (2017<sup>[165]</sup>), cette décision correspond à la courbe décroissante de la corrélation salaire-fécondité : la hausse du salaire se traduit d'abord par une baisse de la fécondité ou un report de la décision. À la naissance de leur deuxième enfant et des enfants suivants, de nombreuses femmes sont susceptibles de percevoir un salaire plus élevé et de se situer sur la courbe croissante, qui correspond à une corrélation positive entre salaire et fécondité.

<sup>3</sup> Nieto (2022<sup>[71]</sup>) prend appui sur une étude de la population salariée. Étant donné que les partenaires des hommes salariés sont susceptibles d'être inactives, au chômage ou d'exercer une activité indépendante, il est possible d'observer que les subventions améliorent la fécondité des hommes salariés, mais ont un effet différent sur la fécondité des femmes salariées.



# **2 Interpréter les indicateurs sociaux de l'OCDE**

## Finalité du Panorama de la société

L'édition 2024 du *Panorama de la société* vise à répondre à la demande croissante de données quantitatives sur l'état actuel de la société dans l'ensemble des pays de l'OCDE, mais aussi sur son évolution globale et ses éventuels déterminants. L'un des objectifs de la publication consiste à évaluer et à comparer les résultats sur le plan social qui sont aujourd'hui au centre des débats d'orientation. Un autre est de présenter une vue d'ensemble des mesures sociétales qui ont été prises, et de montrer à quel point l'action publique est venue à l'appui du progrès social. Le *Panorama de la société* comprend cette année un chapitre spécial dédié à l'analyse du recul de la fécondité observé dans bon nombre des pays de l'OCDE.

Les indicateurs présentés reposent sur une variante du modèle « pression-état-réponse », qui sert également dans d'autres domaines d'action des pouvoirs publics (Nations Unies, 1997<sup>[1]</sup>). Ils sont classés en trois catégories :

- « *Contexte social* » : il s'agit d'indicateurs généraux qui, s'ils ne sont d'ordinaire pas directement visés par l'action publique, n'en aident pas moins à appréhender le contexte général, par exemple le ratio population âgée/population d'âge actif.
- « *État de la société* » : ces indicateurs décrivent les situations sociales sur lesquelles les pouvoirs publics s'efforcent d'agir. Dans l'idéal, les indicateurs en question doivent pouvoir être interprétés de manière aisée et sans équivoque. Ainsi, quel que soit le pays, un faible taux de pauvreté sera toujours préférable à un taux élevé.
- « *Réponse de la société* » : ces indicateurs livrent des informations sur les mesures et interventions destinées à influencer sur les indicateurs de la catégorie précédente, ainsi les politiques publiques, mais aussi l'action des ONG, des familles et de la société civile de manière plus générale.

En outre, le modèle utilisé dans le *Panorama de la société* classe les indicateurs des deux dernières catégories en fonction des grands domaines d'action auxquels ils correspondent :

- « autonomie »
- « équité »
- « état de santé »
- « cohésion sociale ».

Une publication connexe de l'OCDE, *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être*, présente un large éventail d'indicateurs choisis dans le but de brosser un tableau précis du bien-être des individus et de l'évolution de la société. Par rapport au *Panorama de la société*, cette publication s'appuie sur un ensemble plus vaste d'indicateurs, qui ne s'étend toutefois pas aux mesures prises par les pouvoirs publics (OCDE, 2020<sup>[2]</sup>). En outre, le *Panorama de la société* contient un chapitre spécial (le Chapitre 1 du présent ouvrage) axé sur l'analyse des politiques et la formulation de recommandations sur l'action à mener.

Les pratiques des pays de l'OCDE en matière de collecte et de publication des indicateurs sociaux sont très différentes. Le choix des indicateurs utilisés dans le présent rapport a été guidé par les questions suivantes :

- *Dans quelle mesure les indicateurs sont-ils comparables entre les pays ?* La présente publication s'attache à présenter des informations offrant la meilleure comparabilité possible dans chacun des domaines couverts. Cependant, les indicateurs retenus ne se limitent pas à ceux pour lesquels la comparabilité est « absolue ». Le lecteur est toutefois informé de la nature des données utilisées et des éventuelles limites de comparabilité.
- *Quel est le nombre minimum de pays pour lesquels des données doivent être disponibles ?* La présente publication ne présente que des indicateurs primaires disponibles pour les deux tiers des pays de l'OCDE.
- *Quelles données ventilées devraient être utilisées au niveau national ?* Il est souvent possible de décomposer les indicateurs sociaux au niveau national en différents résultats ventilés par sous-catégories sociales, par exemple l'âge, le sexe ou la structure familiale. Le pragmatisme est ici de rigueur : les critères de décomposition des données varient selon l'indicateur considéré et sont déterminés en fonction des informations qui sont aisément accessibles.

Les chapitres 2 à 8 présentent les données clés. Certains indicateurs sont publiés par l'OCDE à intervalles réguliers (dans sa *Base de données sur les dépenses sociales* et dans ses *Statistiques sur la santé*, par exemple). D'autres sont recueillis en fonction des besoins, et d'autres encore supposent de modifier des indicateurs existants.

## Choix et description des indicateurs

### **Des risques qui comptent**

Afin de mieux connaître la manière dont les individus perçoivent les risques économiques et sociaux existants et ce qu'ils pensent de la gestion de ces risques par les autorités, l'OCDE a lancé, en 2018, une nouvelle enquête internationale, intitulée *Des risques qui comptent* (OCDE, 2019<sup>[3]</sup>). Pour sa troisième édition, en 2022, cette enquête a été menée auprès d'un échantillon représentatif de plus de 27 000 personnes, âgées de 18 à 64 ans, dans 27 pays de l'OCDE : Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Chili, Corée, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Israël, Italie, Lettonie, Lituanie, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Slovaquie, Suisse et Türkiye (OCDE, 2023<sup>[4]</sup>).

Le questionnaire d'enquête est divisé en trois grandes parties, couvrant la perception des risques et les difficultés sociales et économiques auxquelles sont confrontées les personnes interrogées et leur famille ; leur opinion sur l'efficacité avec laquelle les autorités gèrent les services publics et les prestations sociales ; et les mesures qu'elles souhaiteraient voir prendre ou leurs préférences en matière de protection sociale. La plupart des questions comportent soit deux réponses possibles, soit des réponses sous forme d'échelle. L'enquête est menée dans la langue nationale des pays participants. Plus de précisions à l'adresse : [www.oecd.org/fr/social/risks-that-matter.htm](http://www.oecd.org/fr/social/risks-that-matter.htm).

### **Tableau 2.1. Liste des indicateurs de perception**

Risques perçus et motifs de préoccupation sociaux et économiques
Satisfaction à l'égard des mesures de politique sociale et de la gestion de la crise du COVID-19
Préférences quant aux interventions des pouvoirs publics et à la politique sociale

### **Indicateurs du contexte social général**

Les comparaisons au regard des indicateurs relatifs à l'état et à la réponse de la société laisseraient facilement penser que tel pays obtient des résultats relativement mauvais ou que tel pays encore dépense beaucoup plus que les autres dans un domaine particulier. Il importe donc d'inscrire ces observations dans un contexte plus général. Les indicateurs *revenu des ménages*, *fécondité*, *immigration*, *mariages et divorces* et *évolution démographique*, entre autres, brossent un tableau d'ensemble dans lequel il convient de replacer les autres indicateurs présentés dans le présent ouvrage (Chapitre 3).

### **Tableau 2.2. Liste des indicateurs du contexte social général**

Revenu des ménages
Fécondité
Immigration
Mariages et divorces
Évolution démographique

### **Indicateurs de l'autonomie**

L'autonomie des individus est l'un des objectifs fondamentaux de la politique sociale. Elle est encouragée par des mesures visant à permettre à chacun de participer activement à la vie économique et sociale, ainsi que d'accomplir sans aide extérieure les actes de la vie courante. Les indicateurs retenus sont présentés dans le Chapitre 4.

Pour beaucoup, l'emploi rémunéré est synonyme de revenu, d'identité et d'interaction sociale. Les systèmes de sécurité sociale sont financés principalement par des prélèvements sur les revenus du travail. La promotion de l'emploi rémunéré est donc une priorité pour l'ensemble des pays de l'OCDE (OCDE, 2023<sup>[5]</sup>). Les personnes au chômage peinent parfois à subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leur famille. Les compétences jouent également un rôle essentiel en ce qu'elles permettent de trouver et de conserver un emploi ; elles revêtent en outre une importance particulière chez les jeunes (OCDE, 2024<sup>[6]</sup>). Les résultats des élèves révèlent une dimension importante de l'accumulation de capital humain ; ils sont évalués dans le cadre de l'enquête PISA de l'OCDE, vers la fin de la scolarité obligatoire, dans la plupart des pays (OCDE, 2023<sup>[7]</sup> ; 2023<sup>[8]</sup>). De bons résultats scolaires sont un gage d'autonomie à l'âge adulte, notamment grâce à l'exercice d'un emploi rémunéré. L'espérance de

*vie après la sortie du marché du travail* est assimilée à une réponse de la société, déterminée par les possibilités d'emploi des personnes âgées, l'âge d'ouverture des droits à pension et l'autonomie des seniors (OCDE, 2023<sup>[9]</sup>).

On trouvera dans le tableau ci-après la liste des indicateurs retenus pour déterminer si les pays de l'OCDE sont parvenus à atteindre les objectifs fixés en matière d'autonomie des individus et de leur famille.

**Tableau 2.3. Liste des indicateurs de l'autonomie**

État de la société	Réponses de la société
Emploi	Espérance de vie après la sortie du marché du travail
Chômage	
Compétences	
Résultats des élèves	

### Indicateurs de l'équité

L'équité figure elle aussi au nombre des principaux objectifs de la politique sociale. L'équité des résultats se mesure essentiellement au regard de l'accès des individus aux ressources.

Le concept d'équité se décline de multiples manières (Chapitre 5) et s'applique notamment à la capacité d'accéder aux services sociaux et aux débouchés économiques, mais aussi aux résultats individuels. Les opinions divergent quant aux éléments précis dont dépend une répartition équitable des ressources ou des résultats. En outre, comme il est difficile d'obtenir des informations sur toutes les dimensions de l'équité, les indicateurs qui, parmi ceux présentés ici, relèvent de l'*état de la société* portent uniquement sur les inégalités au regard des ressources financières.

Les *inégalités de revenu et de patrimoine* sont le point de départ tout indiqué pour évaluer l'équité à l'échelle de la société tout entière (OCDE, 2023<sup>[10]</sup>). En général, cependant, l'attention des pouvoirs publics se porte principalement sur les individus situés au bas de la distribution des revenus, d'où le recours à des indicateurs de la *pauvreté*, outre ceux de l'inégalité globale. L'examen des prestations versées au titre du revenu minimum garanti fournit des informations sur l'aide financière octroyée aux familles modestes et sur le niveau de vie que cette aide permet d'atteindre. En période de chômage élevé, les transferts en espèces au profit des personnes d'âge actif constituent un important dispositif de protection du revenu. L'indicateur *prestations de chômage et prestations au titre des filets de protection sociale* vient en complément des mesures plus générales de l'inégalité de revenu et de la pauvreté. Tous les pays de l'OCDE disposent de systèmes de protection sociale qui assurent une redistribution des ressources et mettent les individus à l'abri dans un certain nombre de cas de figure. L'action de ces systèmes est synthétisée par l'indicateur *dépenses sociales publiques* (OCDE, 2023<sup>[11]</sup>). Il existe un lien évident entre les indicateurs de l'équité et les indicateurs de l'autonomie. Considérés ensemble, ces indicateurs renseignent sur la façon dont les systèmes nationaux de protection sociale parviennent à offrir un niveau de prestations adéquat sans compromettre leur propre viabilité et en favorisant l'autonomie des individus. L'accès à un *logement abordable* et de qualité constitue un autre élément important pour réduire le risque de pauvreté, améliorer l'égalité des chances et rendre la croissance inclusive et durable (OCDE, 2024<sup>[12]</sup>).

**Tableau 2.4. Liste des indicateurs de l'équité**

État de la société	Réponses de la société
Inégalités de revenu et de patrimoine	Dépenses sociales
Pauvreté monétaire	Prestations de chômage et prestations au titre des filets de protection sociale
Logement abordable	

### Indicateurs de la santé

L'état de santé est le principal objet d'attention des systèmes de soins. Cependant, son amélioration exige aussi de s'intéresser à ses déterminants sociaux, de manière plus générale, la santé devenant ainsi un aspect central de la politique sociale (Chapitre 6).

Il existe des liens indéniables entre la situation sociale et l'état de santé. De fait, la progression du niveau d'instruction, conjuguée aux mesures de santé publique, à un meilleur accès aux soins et aux progrès constants des technologies médicales, a contribué à améliorer considérablement ce dernier, ce dont rend compte l'indicateur *espérance de vie*. L'indicateur relatif aux *suicides* apporte un éclairage complémentaire sur les enjeux sanitaires et sociaux. Le suicide demeure une cause de décès non



négligeable dans de nombreux pays de l'OCDE. Il obéit à des motifs complexes ; de multiples facteurs de risque peuvent prédisposer un individu à tenter de mettre fin à ses jours. Les troubles psychiques, dont la dépression, sont susceptibles d'accroître le risque de mort par suicide, de même que les chocs comme les pandémies ou les crises financières. Les *dépenses de santé* sont une composante plus générale, et essentielle, des solutions adoptées par les systèmes de soins face aux préoccupations liées à la situation sanitaire. Le *personnel médico-social* peut avoir une incidence directe sur la qualité, l'accessibilité et l'efficacité des services de soins et, en dernière analyse, sur l'état de santé de la population. Autre indicateur de l'état de santé de la population et des jeunes, la *consommation de tabac et d'alcool*, est associée, pour l'un comme pour l'autre de ces produits, à de nombreuses conséquences sanitaires et sociales négatives.

Cela étant, il arrive que les problèmes de santé découlent de plusieurs réalités sociales interdépendantes, comme le chômage, la pauvreté et les mauvaises conditions de logement, qui ne relèvent pas du champ d'application des politiques de santé. En outre, l'efficacité des interventions dans le domaine de la santé dépend souvent moins des niveaux de dépense que d'autres caractéristiques du système de santé, comme la faible couverture de l'assurance maladie ou le ticket modérateur, qui peuvent freiner la demande de soins. Un éventail beaucoup plus large d'indicateurs liés à l'état de santé et aux interventions dans le domaine de la santé figure dans les *Statistiques de l'OCDE sur la santé* (OCDE, 2023<sup>[13]</sup>) et dans le *Panorama de la santé* (OCDE, 2023<sup>[14]</sup>).

**Tableau 2.5. Liste des indicateurs de la santé**

État de la société	Réponses de la société
Espérance de vie	Dépenses de santé
Suicides	Personnel médico-social
Consommation de tabac et d'alcool	

### **Indicateurs de la cohésion sociale**

La cohésion sociale est souvent présentée comme un objectif prioritaire des politiques sociales nationales. S'il n'en existe pas de définition qui fasse réellement consensus, divers symptômes peuvent néanmoins signaler sa *fragilité*. La cohésion sociale prend un caractère tangible à l'aune de la participation des individus à la vie locale ou de leur sentiment d'être en sécurité (Chapitre 7).

La *satisfaction à l'égard de l'existence* est déterminée non seulement par le développement économique, mais aussi par diverses choses vécues et par les conditions de vie. La *confiance à l'égard des institutions publiques* et la *participation électorale* sont deux indicateurs importants de la confiance que les individus accordent aux institutions de leur pays et de leur participation à la vie sociale. Un indicateur des *violences faites aux femmes*, qui englobe toutes les formes de violence perpétrées contre les femmes, est ajouté pour en souligner la fréquence toujours élevée (OCDE, 2023<sup>[15]</sup>; 2023<sup>[16]</sup>). Les *activités en ligne* représentent un autre élément important des indicateurs de la cohésion sociale, dans le sens positif, à travers les relations en ligne, comme dans le sens négatif, avec par exemple le cyberharcèlement des adolescents.

Il est difficile de trouver des indicateurs qui soient d'emblée pertinents et comparables au sujet des mesures prises à l'échelon national pour faire face aux problèmes de cohésion sociale. Les mesures qui ont une incidence sur d'autres dimensions de la politique sociale (autonomie, équité et santé) peuvent aussi influencer la cohésion sociale.

**Tableau 2.6. Liste des indicateurs de la cohésion sociale**

État de la société	Réponses de la société
Satisfaction à l'égard de l'existence	Participation électorale
Confiance à l'égard des institutions publiques	
Violences faites aux femmes	
Activités en ligne	

### **Ce que le lecteur trouvera dans la présente publication**

Chacun des indicateurs des chapitres 3 à 8 comprend une page de texte et une page de graphiques, dont la présentation suit en règle générale un schéma type. Le choix de la période retenue pour analyser les changements est en partie déterminé par les contraintes relatives aux données. Néanmoins, en principe, les changements sont analysés 1) sur la dernière génération, afin d'étudier l'évolution à long terme de la société, ou 2) sur la période écoulée depuis la pandémie de COVID-19, afin que l'on puisse étudier l'influence des fluctuations économiques récentes sur les indicateurs sociaux.

Un encadré intitulé « Définition et mesure » présente les définitions des données utilisées et examine les éventuels problèmes de mesure.

Les données sur lesquelles repose chaque indicateur sont disponibles sur le site web de l'OCDE ou en cliquant sur le lien « StatLink » en bas à droite de chaque graphique (où figurent aussi des données pour un plus grand nombre de pays).

## Références

- Nations Unies (1997), *Glossaire des statistiques de l'environnement*, [1]  
[https://unstats.un.org/unsd/publication/seriesf/seriesf\\_67f.pdf](https://unstats.un.org/unsd/publication/seriesf/seriesf_67f.pdf).
- OCDE (2024), *Base de données sur le logement abordable*, [www.oecd.org/fr/social/base-de-donnees-logement-abordable/](http://www.oecd.org/fr/social/base-de-donnees-logement-abordable/). [12]
- OCDE (2024), *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2023 : Les compétences au service d'une transition écologique et numérique résiliente*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/fe76e556-fr>. [6]
- OCDE (2023), *Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus (IDD) et Base de données de l'OCDE sur la distribution des richesses (WDD)*, [www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm](http://www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm). [10]
- OCDE (2023), *Base de données sur les dépenses sociales (SOCX)*, [www.oecd.org/fr/social/depenses.htm](http://www.oecd.org/fr/social/depenses.htm). [11]
- OCDE (2023), *Breaking the Cycle of Gender-based Violence : Translating Evidence into Action for Victim/Survivor-centred Governance*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b133e75c-en>. [16]
- OCDE (2023), *Joining Forces for Gender Equality : What is Holding us Back?*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/67d48024-en>. [15]
- OCDE (2023), *Main Findings from the 2022 Risks that Matter Survey*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/70aea928-en>. [4]
- OCDE (2023), *Panorama de la santé 2023 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5108d4c7-fr>. [14]
- OCDE (2023), *Pensions at a Glance 2023: OECD and G20 Indicators*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/678055dd-en>. [9]
- OCDE (2023), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2023 : Intelligence artificielle et marché du travail*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/aae5dba0-fr>. [5]
- OCDE (2023), *Résultats du PISA 2022 (Volume I) : L'excellence et l'équité dans l'éducation*, PISA, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/165f1d07-fr>. [7]
- OCDE (2023), *Résultats du PISA 2022 (Volume II) : Apprentissage en période de crise et résilience*, PISA, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/1dd8c965-fr>. [8]
- OCDE (2023), *Statistiques de l'OCDE sur la santé 2023*, [www.oecd.org/fr/sante/base-donnees-sante.htm](http://www.oecd.org/fr/sante/base-donnees-sante.htm). [13]
- OCDE (2020), *Comment va la vie ? 2020 : Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/ab72c502-fr>. [2]
- OCDE (2019), *Main Findings from the 2018 Risks that Matter Survey*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9266e48a-en>. [3]





# **3 Points de vue sur les risques sociaux et l'efficacité gouvernementale**

## Risques sociaux et économiques perçus et appréhensions

Quels sont les événements que les populations des pays de l'OCDE appréhendent le plus ? L'enquête de l'OCDE intitulée *Des risques qui comptent* (*Risks that Matter* – RTM) apporte des éclairages essentiels sur la perception qu'ont les individus des risques sociaux et économiques auxquels ils sont confrontés. L'enquête 2022 s'intéresse également à la perception de certains événements d'actualité, comme la hausse de l'inflation, le changement climatique ou la sécurité nationale, présentés ici en même temps que les inquiétudes sur le long terme – au-delà des dix prochaines années.

Lorsqu'on les interroge sur des événements d'actualité, l'inflation arrive en tête des préoccupations des répondants. En moyenne, 91 % des personnes interrogées se disent « inquiètes » ou « assez inquiètes » par l'inflation et le coût de la vie (Graphique 3.1). Les inquiétudes financières concernent principalement les parents ayant des enfants à charge et les ménages à faible revenu, qui sont particulièrement préoccupés par leur capacité à payer l'alimentation, le logement, l'énergie et à rembourser leurs crédits. Cette tendance est particulièrement marquée dans des pays comme l'Irlande, Israël et la Norvège, où les ménages à faible revenu sont nettement plus susceptibles de se sentir sous pression financière que les ménages à revenu élevé.

Outre les préoccupations financières, les inquiétudes les plus souvent mentionnées sont le manque de prise en charge des troubles psychiques (82 %) et les conséquences du changement climatique (77 %). Si leur rang diffère selon les pays, ces deux questions se révèlent préoccupantes pour plus des deux tiers des répondants dans tous les pays participant à l'enquête (à l'exception de la Lettonie) (Graphique 3.1). En dépit des turbulences économiques généralisées et du sentiment d'instabilité financière, le changement climatique arrive en troisième position des événements les plus préoccupants, avant les inquiétudes liées à la sécurité nationale en raison de la situation géopolitique en 2022 et celles liées à la qualité médiocre de nombreux emplois actuels.

Lorsqu'ils se projettent sur les dix ans à venir, de nombreux répondants se disent préoccupés par les risques à plus long terme qui pèsent sur leurs finances personnelles et leur santé. Le principal motif de préoccupation est de ne pas avoir une vieillesse sereine sur le plan financier, il est cité par 75 % des personnes interrogées en moyenne (Graphique 3.2) et reste constant depuis la première enquête RTM menée en 2028. La

majorité des personnes interrogées dans les pays participant à l'enquête déclarent s'inquiéter à ce sujet, de 90 % au Chili à 59 % aux Pays-Bas. L'accès à des services de santé de qualité arrive en deuxième position, 71 % en moyenne des personnes interrogées déclarant s'inquiéter de ce problème dans les pays participants. C'est au Chili que cette crainte est la plus forte (91 %), contre seulement 51 % en Suisse (Graphique 3.2).

Les inquiétudes à long terme largement partagées quant à la situation financière et aux services de santé rejoignent les préoccupations à court terme sur les difficultés à joindre les deux bouts et à bénéficier de services de santé de qualité. Elles sont également cohérentes avec les observations faites lors de l'enquête 2020, où dominaient déjà les inquiétudes concernant la santé et les finances.

### Définition et mesure

S'agissant du Graphique 3.1, la question suivante a été posée : Q21. « Compte tenu de la situation actuelle, dans quelle mesure êtes-vous inquiet par les événements suivants ? »

S'agissant du Graphique 3.2, la question suivante a été posée : Q3. « Au-delà des dix prochaines années, dans quelle mesure êtes-vous inquiet par les événements suivants ? »

Pour les deux questions, les réponses suivantes étaient proposées : « Pas du tout inquiet », « Peu inquiet », « Assez inquiet », « Très inquiet », « Ne se prononce pas ». Les données montrent la part de répondants ayant répondu « Assez inquiet » ou « Très inquiet ».

Source : questionnaire contextuel de l'enquête de l'OCDE *Des risques qui comptent* 2022, [www.oecd.org/social/risks-that-matter.htm](http://www.oecd.org/social/risks-that-matter.htm). Voir aussi le chapitre 2 pour de plus amples informations sur l'enquête.

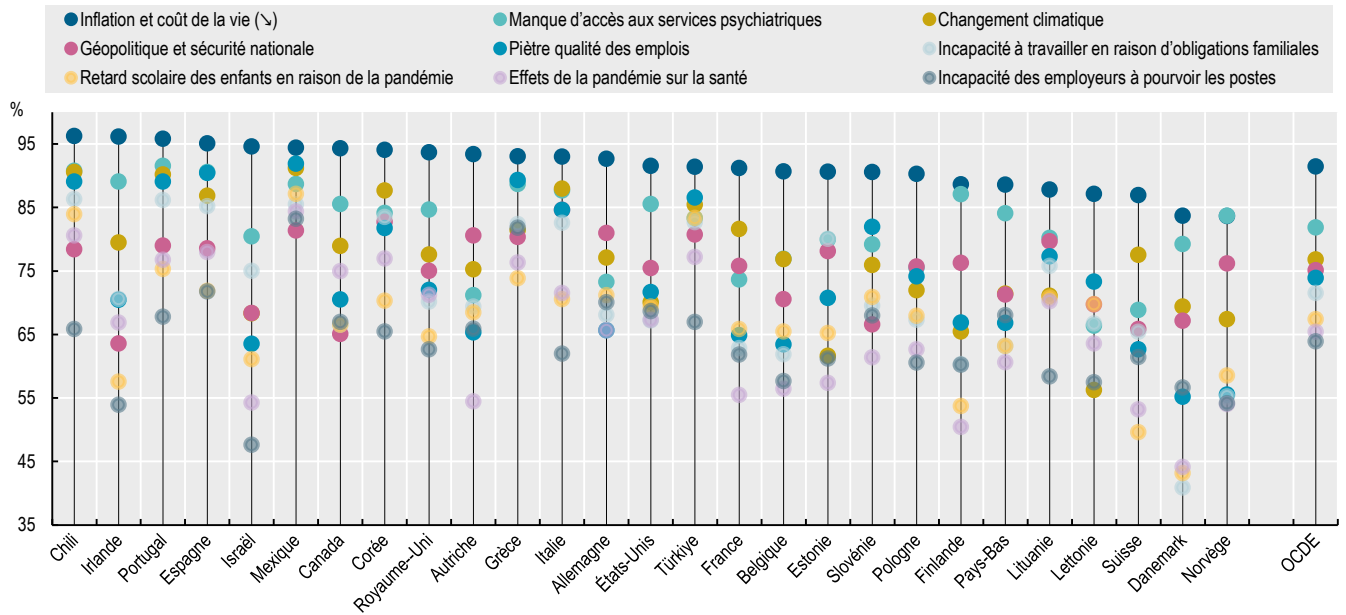
### Pour en savoir plus

OCDE (2023), *Main Findings from the 2022 OECD Risks that Matter Survey*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/70aea928-en>.

OCDE (2021), *Main Findings from the 2020 OECD Risks that Matter Survey*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b9e85cf5-en>.

### Graphique 3.1. Dans l'ensemble, neuf répondants sur dix sont préoccupés par l'inflation et le coût de la vie

Proportion de répondants qui se disent assez ou très inquiets par chaque « événement actuel », par pays, 2022

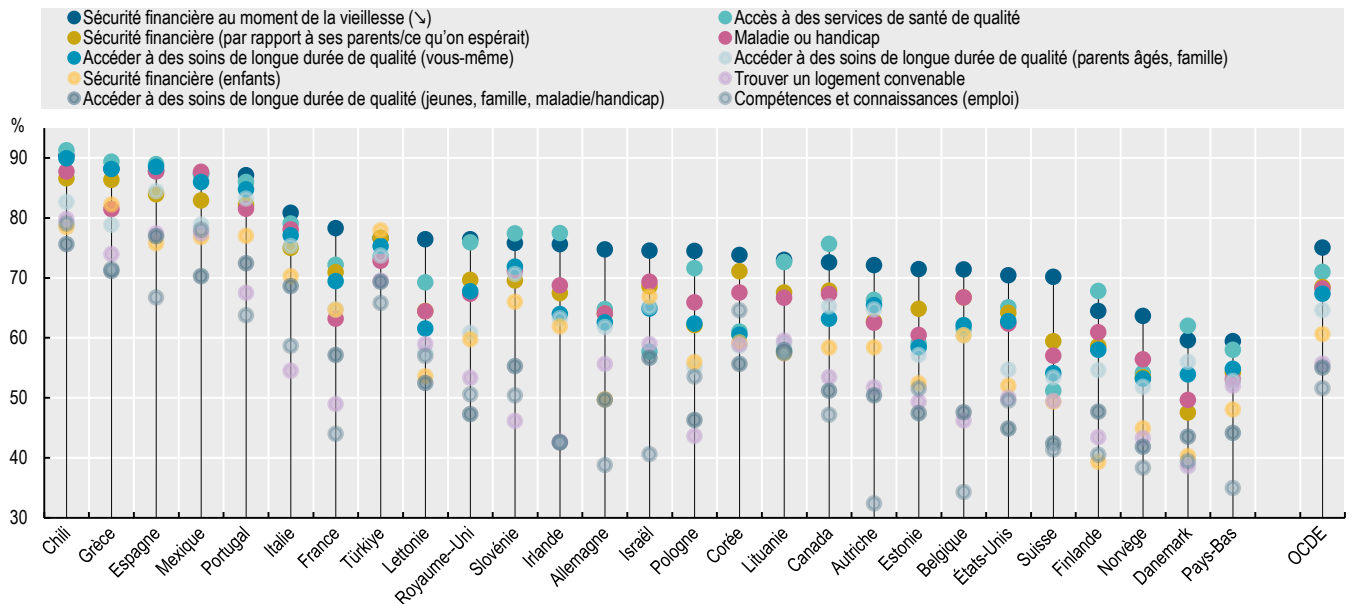


Source : enquête de l'OCDE *Des risques qui comptent* 2022, [www.oecd.org/social/risks-that-matter.htm](http://www.oecd.org/social/risks-that-matter.htm).

StatLink <https://stat.link/zto219>

### Graphique 3.2. À long terme, c'est la sécurité financière au moment de la vieillesse qui préoccupe le plus

Proportion de répondants qui se disent assez ou très inquiets par chaque risque identifié au cours des dix prochaines années, par pays, 2022



Source : enquête de l'OCDE *Des risques qui comptent* 2022, [www.oecd.org/social/risks-that-matter.htm](http://www.oecd.org/social/risks-that-matter.htm).

StatLink <https://stat.link/i37rqf>

## Satisfaction à l'égard des mesures de politique sociale et de la gestion de la crise du COVID-19

Bien que le système de protection sociale soit plus développé dans la plupart des pays de l'OCDE que dans les pays non membres, l'enquête *Des risques qui comptent* montre que la satisfaction à l'égard de certains aspects de la protection sociale est, en moyenne, relativement faible. Elle révèle en outre que les personnes interrogées dans la plupart des pays sont mécontentes de l'action des pouvoirs publics face à la pandémie de COVID-19.

Nombreux sont ceux qui ne sont pas satisfaits des mesures prises par l'État pendant la pandémie de COVID-19 (Graphique 3.3). En moyenne dans les pays, moins de la moitié (45 %) des répondants pensent que l'action publique a été suffisante, 33 % qu'elle a été excessive et 14 % qu'elle a été insuffisante. Dans huit pays, une (petite) majorité estime que les pouvoirs publics en ont fait assez, les taux les plus élevés étant observés en Irlande et au Portugal (64 %). À l'inverse, la proportion de personnes satisfaites est relativement faible en Lettonie (30 %) et en Pologne (29 %). La Pologne est également le pays qui compte la plus forte proportion de répondants (55 %) qui jugent l'action publique insuffisante. Dans deux pays seulement (Danemark et Finlande), les personnes interrogées sont plus susceptibles de dire que les pouvoirs publics en ont fait trop plutôt que trop peu pour surmonter la pandémie. Il convient de noter que dans ces deux pays, les niveaux de satisfaction globale à l'égard de la protection sociale et des pouvoirs publics sont depuis longtemps relativement élevés.

D'une manière plus générale, lorsqu'on les interroge sur les prestations sociales après les périodes de confinement imposées pendant la crise du COVID-19, les répondants estiment qu'il n'est pas facile de les obtenir (Graphique 3.4). Près de la moitié (46 %) d'entre eux pensent qu'ils ne pourraient pas bénéficier facilement de prestations publiques s'ils en avaient besoin, et environ un quart (26 %) sont partagés quant à la possibilité de percevoir des prestations en cas de besoin. L'accès aux prestations est considéré comme particulièrement difficile dans des pays comme Israël et le Portugal, alors qu'il l'est moins en Norvège ou aux Pays-Bas, par exemple.

Interrogés sur leur degré de satisfaction à l'égard de la protection sociale dans certains domaines d'action, les répondants se déclarent relativement peu satisfaits (Graphique 3.5). Moins de la moitié des personnes interrogées pensent qu'elles auraient accès à des services publics de qualité et abordables dans l'un quelconque de ces domaines : éducation, sécurité publique, santé, emploi, aide aux familles, soins de longue durée pour les personnes âgées, besoins liés au handicap/à l'incapacité, et logement.

Dans tous les pays, c'est dans les domaines de l'éducation, de la sécurité publique et de la santé que la satisfaction à l'égard de la qualité et de l'accessibilité financière des services publics est généralement la plus élevée, ce qui cadre avec les conclusions du cycle 2020 de l'enquête *Des risques qui comptent*. La majorité des répondants sont satisfaits de leur accès à une instruction de qualité et abordables dans 11 pays (par ordre décroissant de satisfaction) : Finlande, Canada, Estonie, Suisse, Autriche, États-Unis, Norvège, Pays-Bas, Irlande, Slovaquie et Espagne (Graphique 3.5). Des pays se distinguent sur certains aspects de l'action publique, comme une satisfaction relativement élevée à l'égard des services publics de santé en Belgique (55 %), aux Pays-Bas et en Suisse (53 % dans les deux cas).

En revanche, les répondants sont moins satisfaits des logements sociaux, des services liés au handicap et à l'incapacité, et des services de soins de longue durée pour les personnes âgées. Par exemple, très peu de répondants (17 % dans les deux cas) estiment avoir accès à des logements sociaux abordables et de

bonne qualité au Portugal et en Irlande. Ces deux pays affichent également l'un des taux de satisfaction les plus faibles à l'égard des services publics liés à l'invalidité, l'incapacité et les soins de longue durée, tout comme la Grèce (Graphique 3.5).

Confrontés aux difficultés actuelles après une période de problèmes structurels liés à un manque d'offre et à des investissements insuffisants, les pouvoirs publics devront prendre des mesures concrètes pour assurer une sécurité durable du logement à un plus grand nombre de ménages.

### Définition et mesure

S'agissant du Graphique 3.3, la question suivante a été posée : Q23. « Selon vous, comment l'État a-t-il globalement géré la pandémie de COVID-19 : en a-t-il fait trop, assez ou pas assez ? » Les répondants pouvaient choisir entre : « Il en a fait trop », « Il en a fait assez », « Il n'en a pas fait assez » et « Ne se prononce pas ».

S'agissant du Graphique 3.4, la question suivante a été posée : Q13. « Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec l'affirmation suivante ? Si vous bénéficiez actuellement de services ou de prestations, veuillez répondre à ces questions en fonction de votre vécu. Si vous n'en bénéficiez pas, veuillez répondre en fonction de ce que serait, selon vous, votre vécu si vous en aviez besoin : j'ai le sentiment que je pourrais facilement bénéficier de prestations publiques en cas de besoin ».

S'agissant du Graphique 3.5, la question suivante a été posée : Q10. « Indiquez dans quelle mesure vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation suivante : « Je pense que dans mon foyer, nous avons/aurions accès à des services publics abordables et de qualité dans le domaine de [...], si nécessaire. »

Pour les graphiques 3.4 et 3.5, les répondants pouvaient choisir entre : « Pas du tout d'accord », « Pas d'accord », « Ni d'accord ni pas d'accord », « D'accord », « Tout à fait d'accord » et « Ne se prononce pas ».

Source : questionnaire contextuel de l'enquête de l'OCDE *Des risques qui comptent* 2022, [www.oecd.org/social/risks-that-matter.htm](https://www.oecd.org/social/risks-that-matter.htm). Voir aussi le chapitre 2 pour de plus amples informations sur l'enquête.

### Pour en savoir plus

OCDE (2023), *Main Findings from the 2022 OECD Risks that Matter Survey*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/70aea928-en>.

OCDE (2022), *Instaurer la confiance pour renforcer la démocratie : Principales conclusions de l'enquête 2021 de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f6a31728-fr>.

OCDE (2021), *Pierre par pierre : Bâtir de meilleures politiques du logement*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/78520651-fr>.

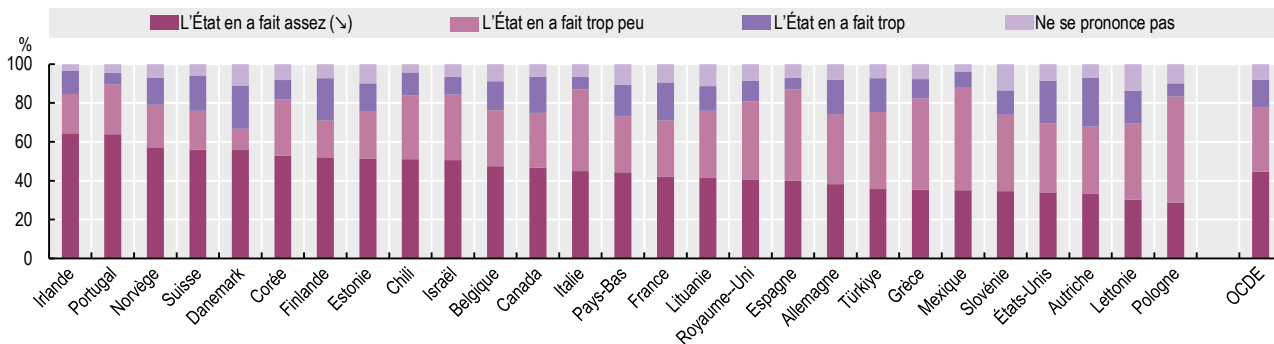
OCDE (2021), *Main Findings from the 2020 OECD Risks that Matter Survey*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b9e85cf5-en>.

OCDE (2019), *Main Findings from the 2018 Risks that Matter Survey*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9266e48a-en>.



### Graphique 3.3. Rétrospectivement, moins de la moitié des répondants sont satisfaits des mesures prises par l'État pendant la pandémie de COVID-19

Proportion de répondants estimant que, globalement, l'État en a fait trop, trop peu ou assez pour gérer la pandémie de COVID-19, par pays, 2022

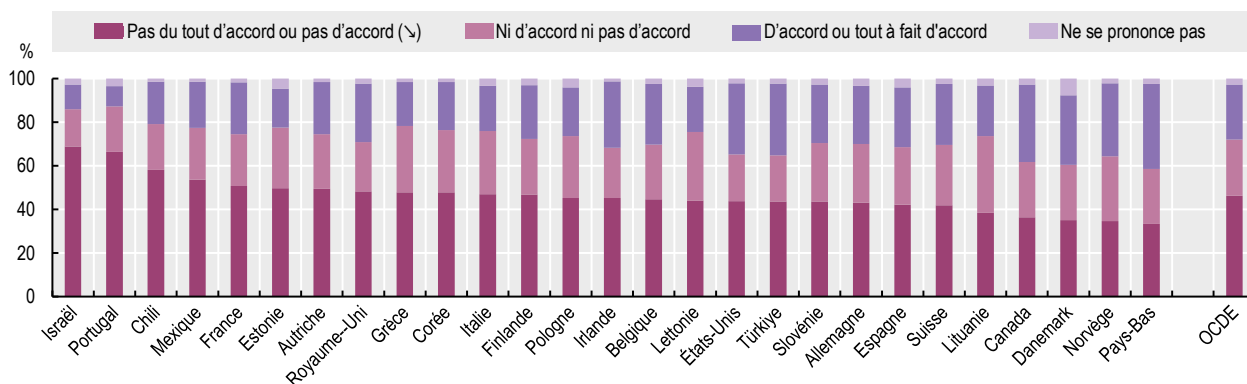


Source : enquête de l'OCDE *Des risques qui comptent* 2022, [www.oecd.org/social/risks-that-matter.htm](http://www.oecd.org/social/risks-that-matter.htm).

StatLink <https://stat.link/h2upm0>

### Graphique 3.4. Peu de répondants estiment qu'ils pourraient bénéficier de prestations publiques en cas de besoin

Proportion de répondants d'accord ou non avec l'affirmation : « J'ai le sentiment que je pourrais facilement bénéficier de prestations publiques en cas de besoin », par pays, 2022

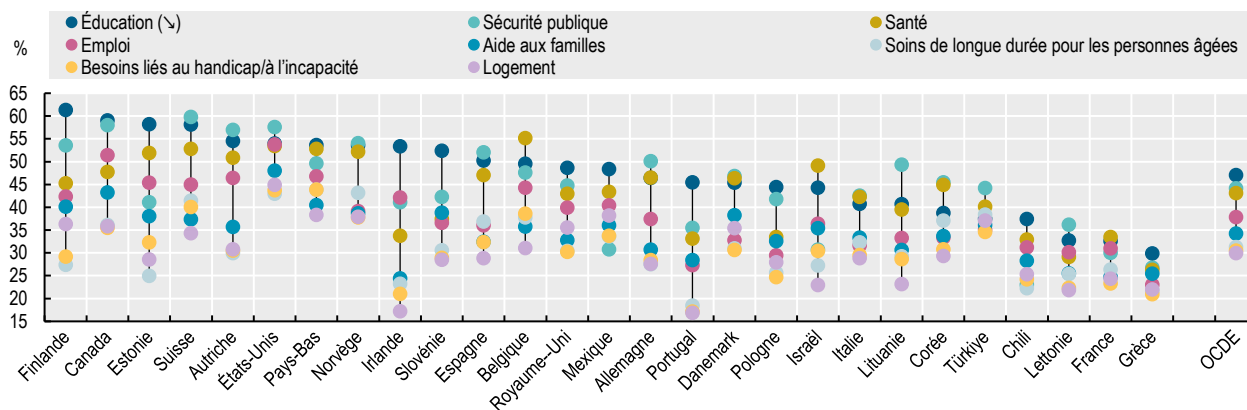


Source : enquête de l'OCDE *Des risques qui comptent* 2022, [www.oecd.org/social/risks-that-matter.htm](http://www.oecd.org/social/risks-that-matter.htm).

StatLink <https://stat.link/nstcgk>

### Graphique 3.5. La satisfaction est généralement plus élevée en matière d'éducation, de sécurité publique et de santé

Proportion de répondants d'accord ou tout à fait d'accord avec l'affirmation : « Je pense que dans mon foyer, nous avons/aurions accès à des services publics abordables et de qualité dans le domaine de [...], si nécessaire », par pays, 2022



Source : enquête de l'OCDE *Des risques qui comptent* 2022, [www.oecd.org/social/risks-that-matter.htm](http://www.oecd.org/social/risks-that-matter.htm).

StatLink <https://stat.link/el7d4f>

## Préférences quant aux interventions des pouvoirs publics et à la politique sociale

À l'instar des résultats des précédentes enquêtes RTM, de nombreux répondants sont favorables à une intervention accrue des pouvoirs publics dans le domaine de la protection sociale. L'enquête RTM apporte également des éléments sur la façon dont les répondants hiérarchisent l'action des pouvoirs publics, à la fois pour les défis urgents et pour les investissements à plus long terme par domaine d'action.

Interrogés sur les défis urgents auxquels est confronté leur pays aujourd'hui, une majorité de répondants pensent que les pouvoirs publics devraient accorder une plus grande priorité à l'aide à apporter aux populations pour faire face à la crise du coût de la vie en 2022 (Graphique 3.6). Au total, 73 % des personnes interrogées pensent que l'État devrait accorder une plus grande ou une bien plus grande priorité à « l'aide à apporter aux populations pour faire face à la hausse du coût de la vie » dans l'année à venir. De même, les personnes interrogées pensent que l'État devrait donner la priorité à l'aide aux personnes âgées vulnérables et aux personnes à faible revenu, frappées de plein fouet par la crise du coût de la vie.

Le changement climatique est également considéré comme un domaine d'action hautement prioritaire dans le « module sur les événements actuels », 59 % des répondants en moyenne appelant les pouvoirs publics à donner la priorité à cette question. En revanche, les questions directement liées à la crise du COVID-19, notamment la prise en compte de ses effets à plus long terme sur la santé psychique et physique, et l'aide aux parents pour s'adapter aux changements de situation de leurs enfants à l'école et dans les crèches, sont jugées moins prioritaires (non incluses dans le graphique).

Les pays où les répondants sont plus nombreux à souhaiter que l'État fasse davantage pour assurer leur sécurité sociale et économique et leur bien-être sont aussi ceux où ils sont plus nombreux à craindre de ne pas pouvoir payer les biens essentiels (alimentation, logement, énergie et remboursement des crédits) (Graphique 3.7). De même, en 2022, les répondants étaient plus nombreux à s'inquiéter du coût de la vie dans les pays où le système de protection sociale est généralement plus faible.

Le classement des différents domaines d'action montre que ce sont les services de santé, les pensions de retraite et les services de soins de longue durée pour les personnes âgées pour lesquels les répondants souhaiteraient en priorité une amélioration des prestations et de l'accès (Graphique 3.8). Plus précisément, 43 % des répondants accorderaient la priorité aux services de santé, 37 % aux pensions de retraite et 30 % aux services de soins de longue durée pour les personnes âgées si une hausse de 2 % de leurs impôts était consacrée à améliorer les prestations et l'accès aux services publics. L'amélioration de l'accès aux services de santé reste le domaine d'action le plus sélectionné, la majorité des répondants déclarant être disposés à renoncer à 2 % de leurs revenus pour bénéficier de meilleurs services de santé dans cinq pays : le Chili, la Grèce, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne.

Le soutien en faveur d'investissements supplémentaires dans le système de retraite est même relativement important dans les pays qui se montrent peu favorables à de nouveaux

investissements dans d'autres domaines de la politique sociale, comme l'Allemagne, la Lituanie et la Suisse. En Suisse, l'accent mis sur les pensions de retraite dans l'enquête correspond à des écarts de revenu relativement importants parmi les personnes âgées de 65 ans et plus et les personnes d'âge actif. En effet, en Suisse, 46 % des répondants se déclarent disposés à consacrer 2 % de plus de leur revenu à l'amélioration du régime de retraite, un pourcentage identique à celui exprimé en Grèce (46 %) et uniquement inférieur à celui de deux autres pays participants : le Chili (51 %) et la Slovaquie (48 %).

### Définition et mesure

S'agissant du Graphique 3.6, la question suivante a été posée : Q24. « Face aux défis mondiaux d'aujourd'hui, dans quelle mesure l'État devrait-il, selon vous, accorder la priorité aux domaines d'action suivants au cours de l'année à venir ? » Les données montrent la part des personnes interrogées ayant répondu : « accorder une plus grande priorité » ou « accorder une bien plus grande priorité » aux cinq domaines d'action qui ont été les plus souvent choisis en moyenne dans les pays.

S'agissant du Graphique 3.7, la question suivante a été posée : Q22. « En ce qui concerne le coût de la vie en 2022, dans quelle mesure êtes-vous inquiet par la capacité de votre foyer à payer : les produits alimentaires essentiels, le logement, les coûts de l'énergie domestique, la hausse du coût de remboursement des crédits ». Les données montrent la part des personnes interrogées ayant répondu « assez inquiet » ou « très inquiet » pour les quatre choix de réponse. La question suivante a également été posée : Q17. « Selon vous, l'État devrait-il en faire moins, autant ou plus pour assurer votre sécurité économique et sociale et votre bien-être ? ». Les données présentent la part des personnes interrogées ayant répondu « il devrait en faire plus » ou « il devrait en faire beaucoup plus ».

S'agissant du Graphique 3.8, la question suivante a été posée : Q19. « Seriez-vous disposé à consacrer 2 % supplémentaires de votre revenu à des impôts/cotisations sociales pour bénéficier de prestations et d'un accès de meilleure qualité [...] ». Le graphique montre les cinq domaines d'action les plus couramment choisis en moyenne dans les pays.

Source : questionnaire contextuel de l'enquête de l'OCDE *Des risques qui comptent* 2022, [www.oecd.org/social/risks-that-matter.htm](https://www.oecd.org/social/risks-that-matter.htm). Voir aussi le chapitre 2 pour de plus amples informations sur l'enquête.

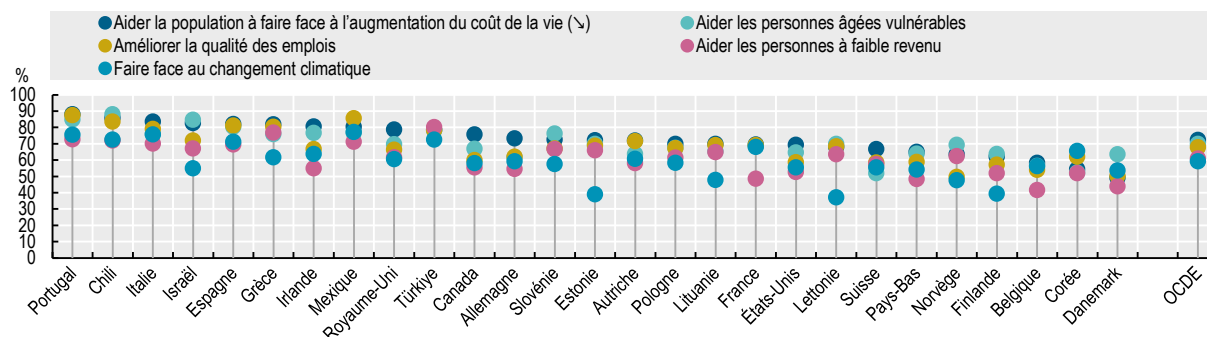
### Pour en savoir plus

OCDE (2023), *Main Findings from the 2022 OECD Risks that Matter Survey*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/70aea928-en>.

OCDE (2019), « Taux de pauvreté » (indicateur), <https://doi.org/10.1787/f5395f95-fr>.

### Graphique 3.6. Cette année, les répondants estiment que les pouvoirs publics devraient s'attacher en priorité à aider la population à faire face à la crise du coût de la vie

Proportion de répondants estimant que l'État devrait accorder une plus grande ou une bien plus grande priorité à chaque domaine d'action dans l'année à venir, par pays, 2022

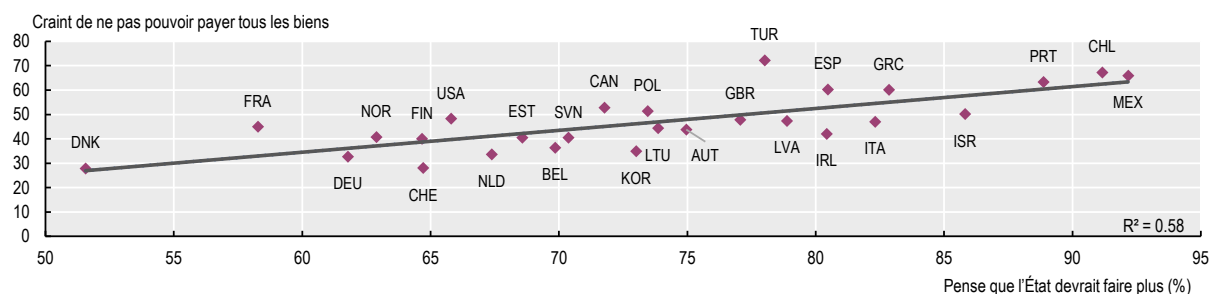


Source : enquête de l'OCDE *Des risques qui comptent* 2022, [www.oecd.org/social/risks-that-matter.htm](http://www.oecd.org/social/risks-that-matter.htm).

StatLink <https://stat.link/dbwrtq>

### Graphique 3.7. Les pays où la crainte de ne pas pouvoir payer les biens essentiels est forte sont aussi ceux où les répondants sont plus nombreux à souhaiter que l'État en fasse davantage

Proportion de répondants qui se disent assez ou très inquiets par la capacité de leur foyer à payer les quatre biens essentiels (alimentation, logement, énergie domestique et crédits), rapportée à la proportion de répondants qui pensent que l'État devrait faire plus ou beaucoup plus pour assurer leur sécurité économique et sociale et leur bien-être, 2022

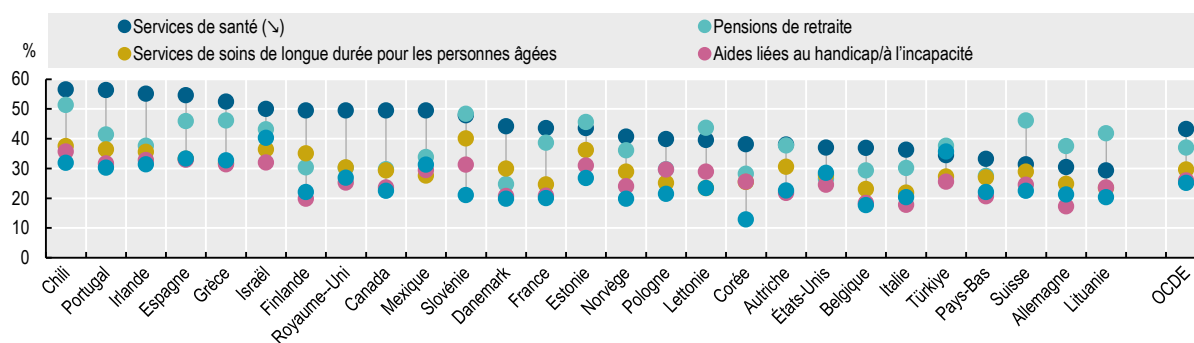


Source : enquête de l'OCDE *Des risques qui comptent* 2022, [www.oecd.org/social/risks-that-matter.htm](http://www.oecd.org/social/risks-that-matter.htm).

StatLink <https://stat.link/a87fei>

### Graphique 3.8. Les répondants souhaitent voir augmenter les dépenses consacrées à la santé et à l'aide aux personnes âgées lorsqu'il leur est demandé s'ils sont disposés à consacrer 2 % de leurs revenus sous forme d'impôts et de cotisations sociales pour améliorer l'accès aux services

Proportion de répondants se déclarant disposés à consacrer 2 % supplémentaires de leur revenu à des impôts/cotisations sociales pour bénéficier de meilleures prestations et d'un meilleur accès aux cinq services publics les plus souvent choisis, par pays, 2022



Source : enquête de l'OCDE *Des risques qui comptent* 2022, [www.oecd.org/social/risks-that-matter.htm](http://www.oecd.org/social/risks-that-matter.htm).

StatLink <https://stat.link/dsytwq>



# **4 Indicateurs du contexte général**

## Revenu des ménages

Le revenu disponible des ménages donne une indication des biens et des services que les familles peuvent acheter sur le marché. C'est donc un indicateur objectif de la qualité de vie matérielle, et il est utilisé pour mesurer la pauvreté et les inégalités. La conversion des devises nationales en USD à l'aide des parités de pouvoir d'achat (PPA) permet des comparaisons valables entre les pays.

En 2021, le revenu médian disponible des ménages au Luxembourg était huit fois plus élevé qu'au Mexique et environ deux fois plus qu'en Espagne (Graphique 4.1). Les pays où il est le plus faible sont le Chili, le Costa Rica, le Mexique et la Turquie. Le Luxembourg, la Norvège et les États-Unis sont, à l'inverse, les trois pays où il est le plus élevé. Le revenu médian est en général inférieur, dans les pays partenaires clés, par rapport aux pays de l'OCDE.

Dans la plupart des pays de l'OCDE disposant de longues séries de données chronologiques, il apparaît que le revenu médian progresse plus rapidement qu'au plus bas échelon de l'échelle de distribution, mais plus lentement qu'à l'échelon supérieur, et ce depuis les années 1990 (Graphique 4.2). La croissance du revenu a considérablement ralenti sur tous les segments de la distribution depuis la crise financière mondiale de 2008 par rapport aux décennies précédentes, malgré l'effet redistributif des transferts publics en espèces et de l'impôt sur le revenu des personnes physiques pendant cette période. À partir du milieu des années 2010, en moyenne, le revenu réel a progressé de manière régulière et générale, jusqu'en 2020 (COVID-19) où celui des 10 % les plus modestes a continué sur la même lancée grâce aux mesures sans précédent adoptées par les pays pour contrer les effets délétères de la pandémie. Pendant ce temps, la croissance des revenus réels moyen et médian a marqué le pas, tandis que le revenu réel des plus aisés se contractait légèrement sur l'année 2020.

L'inflation a rogné le revenu disponible réel des ménages entre le T4 2021 et le T4 2022. En moyenne, dans 22 pays de l'OCDE pour lesquels on possède des données, elle a excédé de 2 points de pourcentage la progression annuelle du revenu nominal disponible des ménages par habitant (Graphique 4.3), avec des écarts particulièrement marqués au Chili (où le revenu nominal des ménages a enregistré une croissance négative) et aux États-Unis. En Autriche, au Danemark, en France, en Hongrie, aux Pays-Bas, en Pologne et au Portugal, en revanche, le revenu des ménages a connu une croissance supérieure à la hausse des prix.

### Définition et mesure

Les données sur le revenu annuel disponible équivalent médian sont tirées de la *Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus*. Le revenu disponible correspond au revenu marchand (revenus du travail et du capital) après comptabilisation des transferts publics en espèces et déduction des impôts directs et des cotisations de sécurité

sociale. En sont exclus les services en nature fournis aux ménages par les administrations publiques et les entités privées, les taxes sur la consommation et la valeur locative estimée des logements occupés par leurs propriétaires. Une fois déduits les impôts et ajoutés les transferts en espèces, le revenu des ménages donne une indication des biens et des services que les familles peuvent acheter sur le marché. Le revenu des ménages est ajusté pour tenir compte des différents besoins des ménages en fonction du nombre d'individus qui les composent, à l'aide d'une échelle d'équivalence qui divise le revenu des ménages par la racine carrée de leur taille. Le revenu corrigé est alors attribué à chaque membre du ménage.

Aux fins des comparaisons entre les pays, les mesures du revenu en devise nationale ont été converties en dollars des États-Unis (USD) en utilisant le taux de change à parité de pouvoir d'achat (PPA) de la consommation des ménages tels qu'il figure dans les statistiques sur les prix et les parités de pouvoir d'achat. Les PPA indiquent le montant dont il faut disposer en devise nationale, dans chaque pays, pour acheter le même panier de biens et de services qu'avec un dollar américain aux États-Unis. Les estimations tant du revenu que des PPA sont soumises à des erreurs statistiques, de sorte que les écarts entre les pays de 5 % ou moins ne sont pas considérés comme étant significatifs.

Le revenu nominal des ménages par habitant est calculé à partir du revenu disponible brut réel des ménages par habitant et des indices des prix à la consommation (IPC).

### Pour en savoir plus

Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, [www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm](http://www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm).

Caisl, J., et al. (2023), « The uneven impact of high inflation », *OECD Papers on Well-being and Inequalities*, n° 18, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/59e2b8ae-en>.

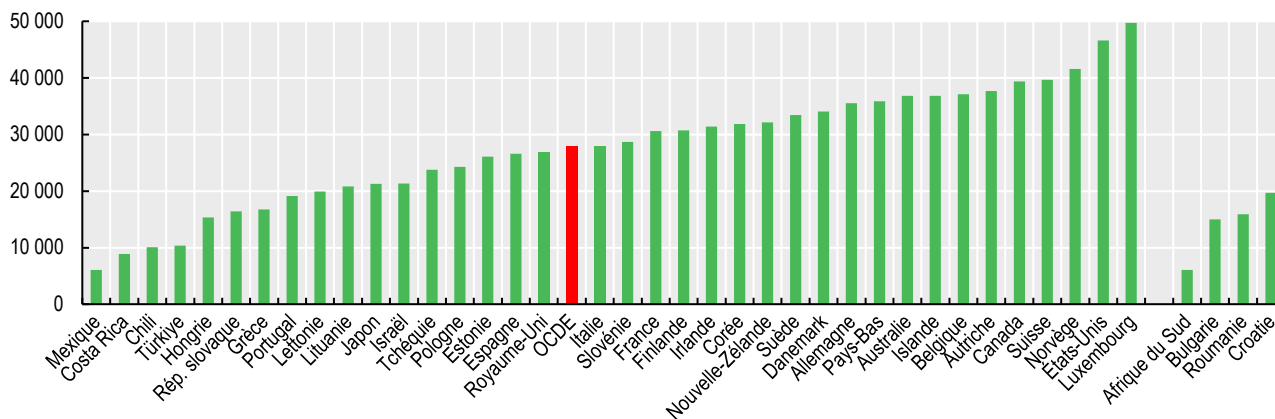
### Notes des graphiques

Graphique 4.1 : aucune donnée comparable n'est disponible pour la Colombie.

Graphique 4.2 : OCDE-20 correspond aux 20 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de longues séries chronologiques de données sur le revenu : Allemagne, Australie, Canada, Danemark, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Israël, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Tchèque et Turquie ; les données sur le revenu ont dû être ajustées dans la plupart des pays en raison d'une modification de la méthode de calcul du revenu des ménages à compter de 2012.

### Graphique 4.1. Le revenu médian varie d'un facteur de 1 à 8 selon les pays de l'OCDE

Revenu annuel disponible équivalent médian en 2021, en USD à PPA

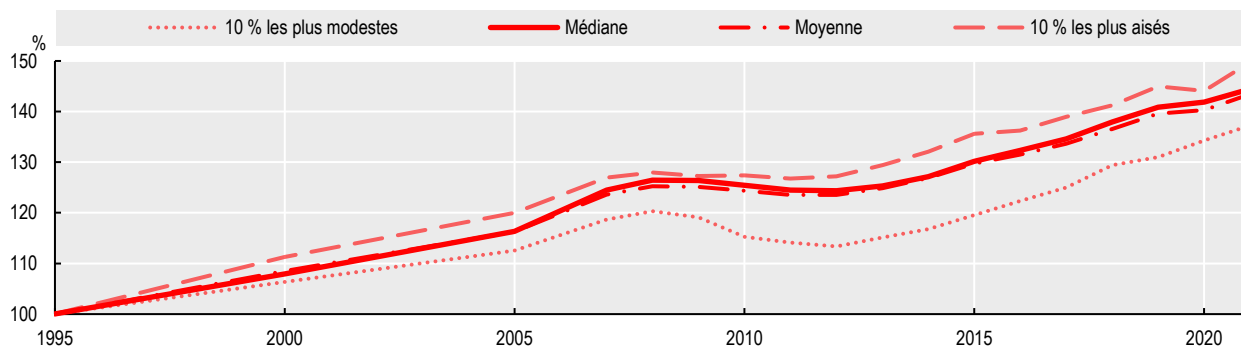


Source : calculs effectués à partir de la Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, [www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm](https://www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm).

StatLink <https://stat.link/s8zqaw>

### Graphique 4.2. Au cours des 30 dernières années, le revenu des 10 % les plus modestes a progressé moins vite que le revenu moyen, le revenu médian et le revenu des plus aisés

Croissance du revenu réel selon la situation relative du revenu, moyenne OCDE-20 (1995 = 100 %)

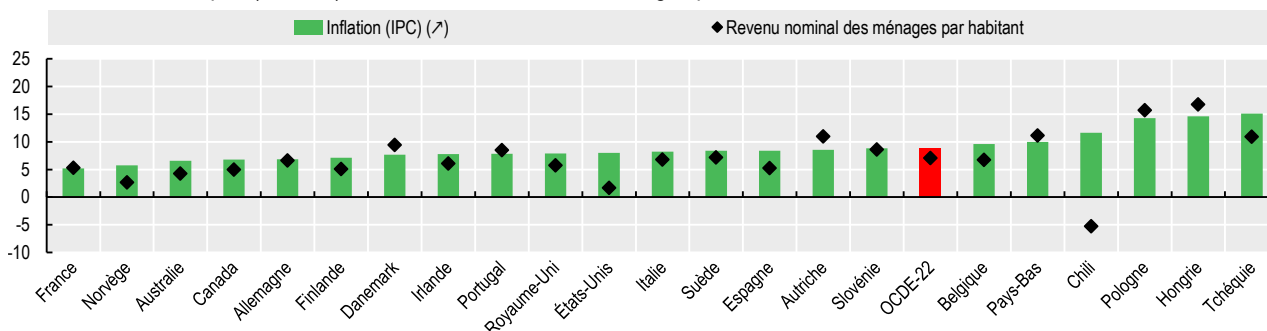


Source : calculs effectués à partir de la Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, [www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm](https://www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm).

StatLink <https://stat.link/b058jv>

### Graphique 4.3. L'inflation a progressé plus vite que le revenu des ménages dans la plupart des pays en 2022

Croissance annuelle des prix (inflation) et du revenu nominal des ménages par habitant, T4 2021-T4 2022



Source : OCDE (2023), Tableau de bord de l'OCDE sur les ménages, [https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=HH\\_DASH](https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=HH_DASH) ; OCDE (2023), Indices des prix à la consommation (IPC), [https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=PRICES\\_CPI](https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=PRICES_CPI).

StatLink <https://stat.link/uyrw4d>

## Fécondité

L'indicateur conjoncturel de fécondité correspond au nombre moyen d'enfants auxquels une femme donne naissance au cours de son existence, compte tenu du taux de fécondité par âge observé, en excluant toute mortalité féminine durant les années de fertilité. Le renouvellement des générations est assuré à partir de 2.1 enfants par femme, environ.

Ces dernières décennies, la fécondité a considérablement baissé dans les pays de l'OCDE, passant en moyenne de 3.3 enfants par femme en âge de procréer en 1960 à 1.5 en 2022 (Graphique 4.4). Le recul est particulièrement marqué en Colombie, en Corée, au Costa Rica, au Mexique et en Türkiye, pays où la moyenne était comprise auparavant entre 4 et 5 enfants par femme. En 2021, l'indicateur conjoncturel de fécondité a légèrement augmenté dans les deux tiers des pays de l'OCDE, après le plus bas atteint en 2020, avant de se contracter de nouveau, en 2022, dans 31 pays sur 33 pour lesquels des données sont disponibles, la Nouvelle-Zélande et le Portugal faisant exception.

En 2022, le taux de fécondité le plus élevé était observé en Israël, pays qui, avec 2.9 enfants par femme, est le seul dont l'indicateur conjoncturel soit supérieur au seuil de renouvellement des générations. La France et l'Irlande arrivent en tête des pays européens ; les pays anglophones et les pays nordiques figurent généralement au sommet du classement eux aussi. Les taux de fécondité les plus faibles sont relevés dans le sud de l'Europe et au Japon, et plus encore en Corée, où l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit aux alentours de 0.78 enfant par femme. Ils sont généralement plus élevés dans les économies partenaires clés que dans les pays de l'OCDE ; ainsi, le renouvellement des générations est assuré en Afrique du Sud, en Arabie saoudite, en Argentine, en Inde et en Indonésie. La fécondité a toutefois baissé dans toutes ces économies entre 1990 et 2022.

L'accès aux moyens de contraception, l'élévation du niveau d'instruction des filles, le temps nécessaire pour trouver sa place sur le marché du travail, les obstacles à la conciliation des responsabilités professionnelles et familiales et la moindre accessibilité financière des logements sont autant de facteurs qui ont contribué au recul de la fécondité. Le report des naissances se retrouve dans l'évolution de la fécondité par tranche d'âge. Depuis 2000, le taux de fécondité diminue chez les femmes de moins de 30 ans tandis qu'il augmente chez les autres (Graphique 4.5). Depuis une dizaine d'années environ, la valeur moyenne de l'indicateur conjoncturel de fécondité à l'échelle de l'OCDE est plus élevée pour les femmes âgées de 30 à 34 ans que pour celles âgées de 25 à 29 ans, et il en va de même si l'on compare les 35-39 ans aux 20-24 ans. Qui plus est, au cours des dernières années, les femmes âgées de 40 à 44 ans avaient un indicateur conjoncturel de fécondité supérieur à celui des adolescentes. Le taux de fécondité de ces dernières a baissé jusqu'à atteindre des niveaux inférieurs à deux naissances pour 1 000 adolescentes en Corée, au Danemark, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suisse, mais il reste élevé en Colombie et au Mexique, avec environ 50 naissances pour 1 000.

La fondation plus tardive des familles est visible dans le recul de l'âge moyen des femmes à la naissance de leur premier enfant. Entre 2000 et 2022, l'âge moyen à la première

maternité a progressé de près de trois ans en moyenne dans l'OCDE, passant de 26.4 à 29.5 ans (Graphique 4.6). En 2022, c'est en République slovaque et en Türkiye que les femmes devenaient mères le plus tôt, aux alentours de 27 ans, contre 32 ans environ en Italie et en Espagne et 33 ans en Corée.

### Définition et mesure

L'indicateur conjoncturel de fécondité correspond au nombre moyen d'enfants auxquels une femme donne naissance au cours de son existence, compte tenu du taux de fécondité par âge observé, en excluant toute mortalité féminine durant les années de fertilité. Il est obtenu en faisant la somme des taux de fécondité de groupes d'âges définis selon des intervalles de cinq ans. En supposant que l'immigration nette soit nulle et que la mortalité reste inchangée, l'indicateur conjoncturel de fécondité de 2.1 enfants par femme assure une stabilité démographique générale (seuil de renouvellement des générations).

Les taux de fécondité par groupes d'âges correspondent au nombre de naissances pour 1 000 femmes d'un âge donné pour une année donnée. Ils sont présentés ici par groupes d'âges de cinq ans.

Les données sur la fécondité proviennent généralement des registres d'état civil ou d'autres sources administratives. Elles sont harmonisées conformément aux recommandations des Nations Unies et d'Eurostat.

L'âge moyen des femmes à la naissance de leur premier enfant est tiré de la Base de données de l'OCDE sur la famille, d'après les statistiques démographiques d'Eurostat et les instituts nationaux de statistiques.

### Pour en savoir plus

OCDE (2023), « SF2.1 Taux de fécondité », Base de données de l'OCDE sur la famille, [www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm](http://www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm).

OCDE (2023), « SF2.3 Âge de la mère à la naissance et taux de fécondité par groupe d'âges », Base de données de l'OCDE sur la famille, [www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm](http://www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm).

OCDE (2023), *Exploring Norway's Fertility, Work, and Family Policy Trends*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f0c7bddf-en>.

### Notes des graphiques

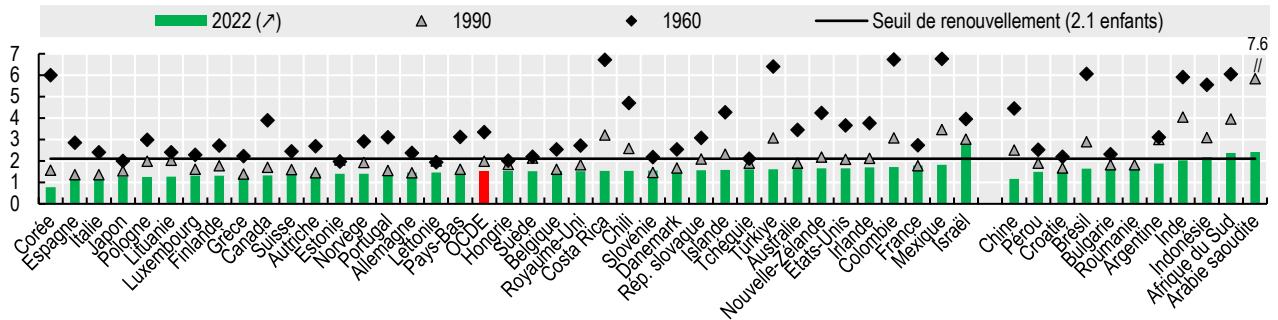
Graphique 4.4 : les chiffres portent sur 2021 au lieu de 2022 pour les pays suivants : Chili, Colombie, Costa Rica, Mexique, Royaume-Uni, Brésil, Chine, Inde, Indonésie, Pérou, Afrique du Sud, Argentine et Arabie saoudite.

Graphique 4.6 : les données relatives au Royaume-Uni se rapportent uniquement à l'Angleterre et au Pays de Galles ; les données ne sont pas celles de 2022, mais de 2021 pour l'Australie et le Chili, 2020 pour le Royaume-Uni et 2016 pour le Canada.



### Graphique 4.4. Les taux de fécondité des pays de l'OCDE sont généralement inférieurs au seuil de renouvellement des la population

Nombre d'enfants par femme âgée de 15 à 49 ans, en 1980, 2000 et 2022 (ou années les plus proches)

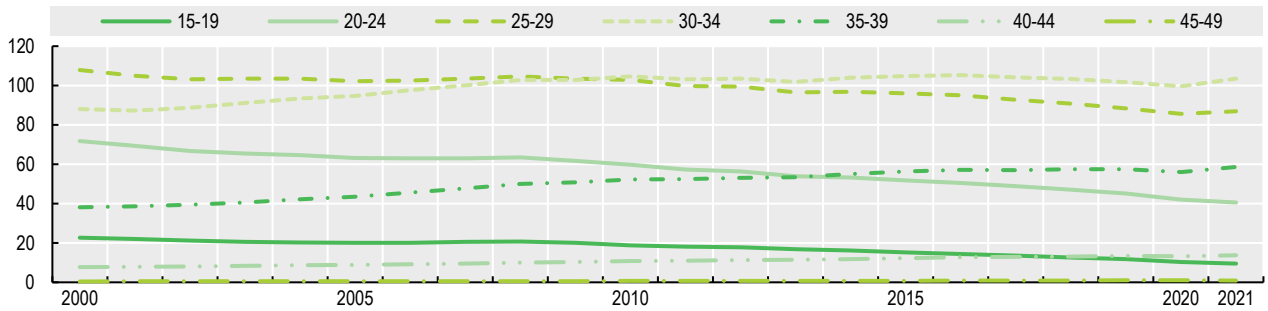


Source : OCDE (2023), « SF2.1 Taux de fécondité », Base de données de l'OCDE sur la famille, [www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm](https://www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm).

StatLink <https://stat.link/higywz>

### Graphique 4.5. Le taux de fécondité a reculé chez les jeunes femmes, mais il a augmenté chez les 30-49 ans

Naissances pour 1 000 femmes par groupe d'âges de cinq ans, 2000-21 ou année la plus proche, moyenne OCDE

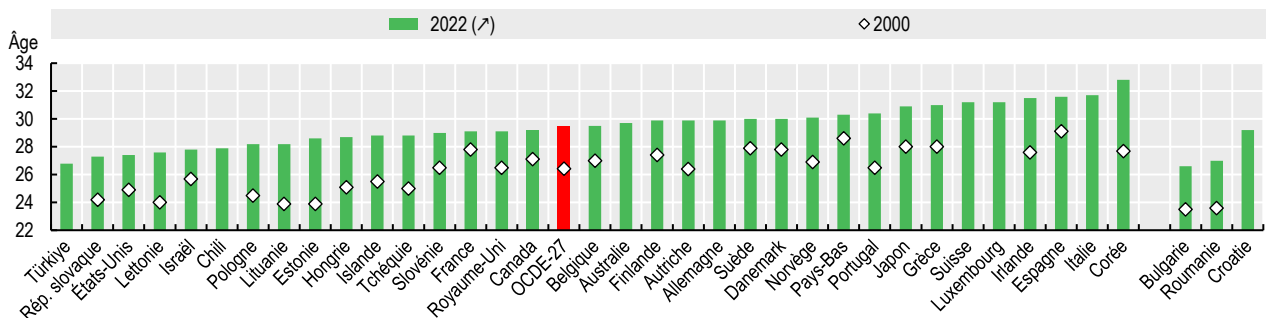


Source : OCDE (2023), « SF2.3 Âge de la mère à la naissance et taux de fécondité par groupe d'âges », Base de données de l'OCDE sur la famille [www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm](https://www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm), fondée sur les statistiques démographiques d'Eurostat [https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/DEMO\\_FRATE/default/table?lang=fr](https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/DEMO_FRATE/default/table?lang=fr) et des instituts nationaux de statistiques.

StatLink <https://stat.link/yzigu4>

### Graphique 4.6. L'âge moyen des femmes à la naissance de leur premier enfant a reculé de trois ans ces 20 dernières années

Âge moyen des femmes à la naissance du premier enfant, 2000 et 2022 (ou année la plus proche)



Source : OCDE (2023), « SF2.3 Âge de la mère à la naissance et taux de fécondité par groupe d'âges », indicateurs SF2.1 et SF2.3, Base de données de l'OCDE sur la famille <https://www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm>, fondée sur les statistiques démographiques d'Eurostat [https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/product/view/DEMO\\_FIND](https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/product/view/DEMO_FIND) et des instituts nationaux de statistiques.

StatLink <https://stat.link/4i3b8j>

## Immigration

Chaque année, les nouvelles entrées définitives représentent moins de 1 % de la population dans presque tous les pays de l'OCDE (Graphique 4.7). Ces entrées s'élèvent à plus de 1.5 % de la population dans cinq pays seulement, dont trois, à savoir l'Estonie (2.4 %), l'Islande (3.6 %) et le Luxembourg (4.4 %), comptent parmi les moins peuplés de l'OCDE, les deux autres étant la Nouvelle-Zélande (3 %) et la Suisse (1.7 %). Le Japon, le Mexique et la République slovaque sont les trois seuls pays de la zone où les entrées définitives sont inférieures à 0.1 % de la population.

Les entrées définitives ont augmenté de 26 % en 2022 dans les pays de l'OCDE, pour y atteindre leur niveau le plus élevé depuis 2005. Ce record résulte d'une intensification des flux humanitaires et de l'immigration de travail, qui s'explique en partie, en ce qui concerne cette dernière, par les pénuries de main-d'œuvre et de personnel qualifié auxquelles bon nombre des pays de la zone sont confrontés. En conséquence, dans la plupart des pays de l'OCDE, le rapport des flux d'entrées permanentes à la population a été plus élevé en 2022 qu'au cours de la période 2013-19 (Graphique 4.7). Les nouvelles entrées définitives ont augmenté de plus de 1 point de pourcentage entre 2013-19 et 2022 en Estonie et en Islande, qui ont enregistré des arrivées plus nombreuses ces dernières années, ainsi qu'en Nouvelle-Zélande, comme suite à l'introduction, en 2022, d'un dispositif limité dans le temps permettant à certains détenteurs d'un visa de travail temporaire d'obtenir un permis de séjour.

En moyenne dans l'OCDE, plus de 10 % de la population était née à l'étranger en 2022 (Graphique 4.8). La part de la population née à l'étranger dans la population totale était particulièrement élevée en Australie, au Luxembourg, en Nouvelle-Zélande et en Suisse, où au moins une personne sur cinq est concernée. Le Luxembourg est le pays qui compte la plus forte proportion d'habitants nés à l'étranger – près de 50 % de sa population. Au cours de la dernière décennie, le pourcentage de personnes nées à l'étranger parmi la population totale a augmenté dans tous les pays de l'OCDE à l'exception de la Grèce, d'Israël et des pays baltes. Plus des deux tiers des pays comptent une proportion d'immigrés supérieure à 10 % parmi leur population, tandis que trois seulement (le Japon, le Mexique et la Pologne) en comptent moins de 3 %. En moyenne, 17 % de la population immigrée est présente dans son pays d'accueil depuis cinq ans ou moins.

Quoique leur taux de fécondité soit, dans la majorité des cas, plus élevé que celui de la population locale, les femmes originaires de l'étranger ont un indicateur conjoncturel de fécondité inférieur au seuil de renouvellement des générations (2.1 enfants par femme) dans les deux tiers des pays de l'OCDE (Graphique 4.9) Les écarts de fécondité entre les deux groupes varient d'un pays de la zone à l'autre. Le Costa Rica affiche le différentiel le plus important entre autochtones (1.4 enfant par femme) et immigrées (3.7), avec un écart de 2.3 enfants, et les Pays-Bas le plus réduit, avec 0.04 enfant. L'indicateur conjoncturel de fécondité des natives du lieu n'est supérieur à celui des étrangères que dans neuf pays – l'Australie, le Danemark, l'Estonie, la Hongrie, l'Islande, Israël, le Japon, la République slovaque et la Turquie.

### Définition et mesure

Les mouvements permanents correspondent aux entrées de résidents de longue durée au titre des migrations de travail, familiales ou humanitaires ou au titre de la libre circulation, et comprennent uniquement les ressortissants étrangers. Ces flux d'immigration incluent les changements de statut, c'est-à-dire

les personnes qui résident déjà dans le pays à titre provisoire et qui obtiennent le droit de s'y installer durablement. Cette définition normalisée a été élaborée, lorsque des données étaient disponibles, pour faciliter les comparaisons entre les pays quant à l'ampleur et à la composition de l'immigration. Les immigrés sont, en premier lieu, définis comme les individus nés à l'étranger, quelle que soit leur nationalité à la naissance. De façon générale, la part de la population née à l'étranger est nettement plus importante que la part de ressortissants étrangers. Les descendants d'immigrés comprennent différentes catégories d'individus : en effet, ils peuvent soit être nés dans le pays d'accueil de leurs parents, lesquels peuvent être tous deux nés à l'étranger ou être l'un étranger, l'autre non (couple mixte), soit être nés à l'étranger et être arrivés pendant l'enfance ou à l'âge adulte. On dispose également de données ventilées selon la durée de séjour.

Les recherches montrent que la fécondité des femmes nées à l'étranger peut être perturbée, dans la mesure où les femmes qui projettent d'émigrer préfèrent généralement reporter leur première grossesse jusqu'à ce qu'elles soient installées dans leur pays d'accueil. C'est pourquoi l'indicateur conjoncturel de fécondité peut être mécaniquement supérieur à ce que serait la « descendance complète » (c'est-à-dire le nombre d'enfants nés à la fin de la période de fertilité d'une cohorte spécifique). Voir sous « Fécondité » la définition de l'indicateur conjoncturel de fécondité.

### Pour en savoir plus

OCDE (2023), *Perspectives des migrations internationales 2023*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/87c79978-fr>

OCDE/Commission européenne (2023), *Les indicateurs de l'intégration des immigrés : Trouver ses marques*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/d5253a21-fr>.

### Notes des graphiques

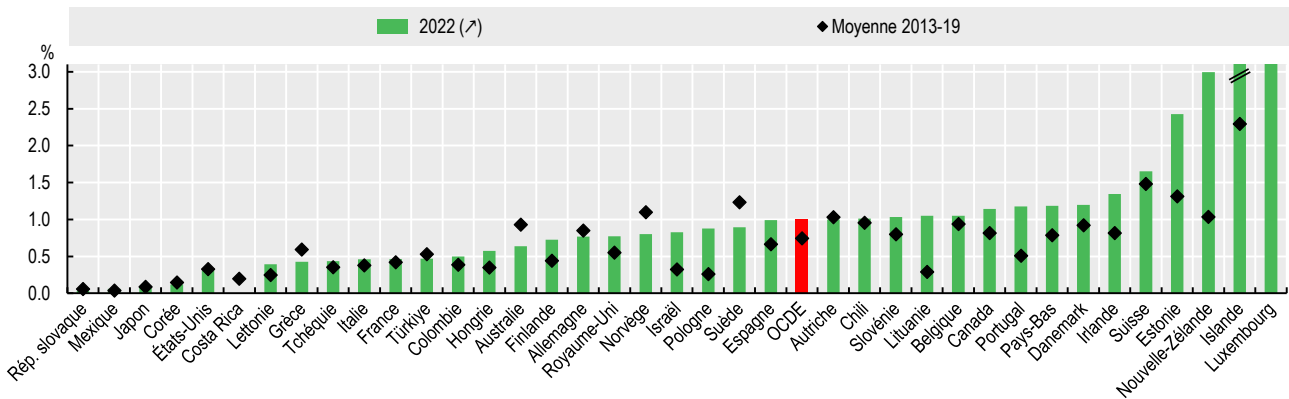
Graphique 4.7 : les données du Chili, de la Colombie, du Costa Rica, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Islande, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Pologne, de la République slovaque, de la Slovaquie et de la Turquie ne sont pas normalisées.

Graphique 4.8 : la moyenne OCDE correspond à la moyenne pondérée. Note : les données correspondent à 2012 ou à l'année la plus proche pour laquelle des données sont disponibles, et à 2022 ou à la dernière année pour laquelle des données sont disponibles. Pour le Japon et la Corée, les données se rapportent à la population étrangère et non à la population née à l'étranger. Les données japonaises ventilées par durée de séjour distinguent les immigrés qui restent cinq ans ou moins sur le territoire de ceux qui restent six ans ou plus. Les données de la Corée incluent les immigrés qui ont été naturalisés au cours des cinq dernières années. En Colombie, sont considérés comme arrivés récemment les immigrés qui résidaient à l'étranger cinq ans auparavant.

Graphique 4.9 : les données de tous les pays se rapportent à 2019 sauf pour l'Australie, le Canada, la Corée, le Costa Rica, les États-Unis, Israël, le Japon (2020), la France (2021) et le Royaume-Uni (2018). Les données du Japon se rapportent à la nationalité de la mère. Les biais associés à l'indicateur conjoncturel en tant que mesure de la fécondité, expliqués plus haut, sont particulièrement marqués pour la France compte tenu de l'importance relative des migrations familiales (conjoint).

### Graphique 4.7. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les entrées annuelles d'immigrés représentent moins de 1 % de la population

Entrées définitives dans les pays de l'OCDE, en pourcentage de la population totale, 2022

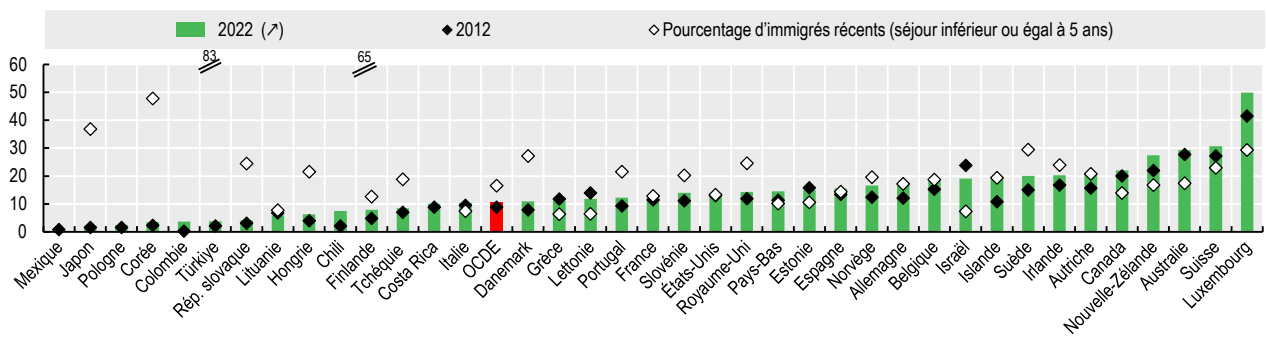


Source : OCDE (2023), Perspectives des migrations internationales 2023, <https://doi.org/10.1787/87c79978-fr>.

StatLink <https://stat.link/9pw2bn>

### Graphique 4.8. Un habitant de l'OCDE sur dix est né à l'étranger

Part des personnes nées à l'étranger en pourcentage de la population totale, 2012 et 2022, et pourcentage d'immigrés récents, 15-64 ans, 2020

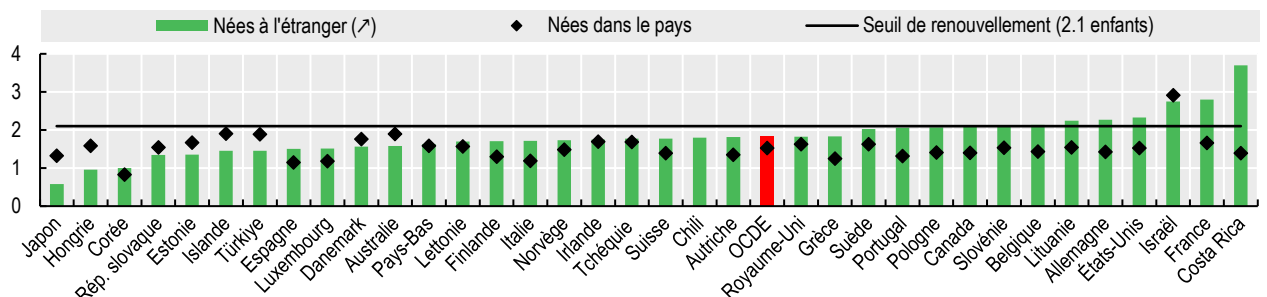


Source : OCDE/Commission européenne (2023), Les indicateurs de l'intégration des immigrés : Trouver ses marques, <https://doi.org/10.1787/d5253a21-fr> ; OCDE (2023), Perspectives des migrations internationales 2023, <https://doi.org/10.1787/87c79978-fr>.

StatLink <https://stat.link/1mpbvfn>

### Graphique 4.9. Dans deux tiers des pays de l'OCDE, le taux de fécondité des immigrées est inférieur au seuil de renouvellement des générations

Indicateur conjoncturel de fécondité des femmes nées dans le pays et des femmes nées à l'étranger, 2020 ou dernière année connue



Source : OCDE (2023), Perspectives des migrations internationales 2023, <https://doi.org/10.1787/87c79978-fr>.

StatLink <https://stat.link/xbsm97>

## Mariages et divorces

Nuptialité et divortialité sont des indicateurs importants de l'évolution de la société, qui rendent compte des changements qui affectent les relations sociales, les structures familiales et, de manière plus générale, le bien-être des individus et des collectivités.

En 2022, les taux bruts de nuptialité se situaient entre 3 et 5 mariages pour 1 000 habitants, avec une moyenne OCDE de 4.3 (Graphique 4.10). La nuptialité est très faible en Colombie, où l'on dénombre 1.4 mariage pour 1 000 habitants, contre 6 pour 1 000, voire davantage, aux États-Unis, en Hongrie, en Lettonie et en Türkiye. En 1990, la plupart des pays de l'OCDE affichaient un taux compris entre 5 et 7 mariages pour 1 000 habitants. Seules la Hongrie et l'Islande ont vu augmenter leur taux de nuptialité entre 1990 et 2022.

Les taux bruts de divortialité varient eux aussi entre les pays, de 0.6 divorce pour 1 000 habitants en Colombie à 3.6 pour 1 000 au Chili en 2022. Entre 1990 et 2022, leur évolution a été contrastée : ils ont en effet augmenté dans 13 pays de l'OCDE, mais diminué dans 16 autres. La diminution a été particulièrement nette aux États-Unis, quand l'augmentation a été très marquée en Espagne, en Italie et au Portugal.

Les restrictions mises en place lors de la première année de la pandémie de COVID-19, avec notamment la distanciation sociale, les jauges de rassemblement et la limitation des déplacements, ont eu une incidence directe sur la nuptialité dans la plupart des pays en 2020. En moyenne, dans les 35 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données, le taux de nuptialité a diminué de 25 %. En 2021, il reculait encore de 10 %. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le taux de divortialité a diminué de 10 % en 2020.

La baisse de la nuptialité et la stabilisation de la divortialité s'accompagnent d'un recul de l'âge au mariage. En moyenne à l'échelle de l'OCDE, celui-ci a considérablement augmenté (Graphique 4.11). Au début des années 1990, en effet, l'âge moyen au premier mariage était de 25 ans pour les femmes et de 28 ans pour les hommes. En 2021, il approchait de 32 ans pour les premières et de 34 ans pour les seconds. Si tous les pays connaissent un ralentissement du recul de l'âge au premier mariage, on continue d'observer des différences notables entre eux. L'âge moyen est ainsi très élevé dans la plupart des pays méditerranéens de même que dans les pays nordiques. En Israël et en Türkiye, en revanche, il avoisine 25 ans pour les femmes et 28 ans pour les hommes. Les différences entre les pays mettent en évidence la diversité des trajectoires de transition vers la conclusion de partenariats de longue durée : le concubinage en est devenu une forme courante, par exemple dans les pays nordiques, au point de retarder le mariage, voire souvent de le remplacer en tant que norme de partenariat.

S'ils n'étaient encore autorisés nulle part en 1999, les mariages entre personnes de même sexe étaient reconnus en 2022 par 25 pays de l'OCDE, sur tout ou partie de leur territoire national (Tableau 4.1). Dans les 20 pays de l'OCDE

disposant de données, ces mariages représentaient en moyenne 2.2 % du total en 2021-22, la proportion variant de 1.2 % en Islande à plus de 3 % en Australie et au Royaume-Uni. À quatre exceptions près (Costa Rica, Islande, Portugal et Suisse), les unions de femmes étaient plus nombreuses que les unions d'hommes au début des années 2020. En effet, 56 % en moyenne des mariages entre personnes de même sexe ont été contractés par des femmes.

### Définition et mesure

Le taux brut de nuptialité est défini comme le nombre de mariages qui sont contractés chaque année pour 1 000 habitants. Le taux brut de divortialité est défini comme le nombre de mariages qui sont dissous chaque année pour 1 000 habitants.

L'âge moyen au premier mariage est défini comme l'âge moyen en années d'une personne au moment de son premier mariage. Cette mesure est ventilée par genre, avec des moyennes distinctes pour les hommes et pour les femmes.

Les pourcentages de mariages entre personnes de même sexe portent sur une année donnée. Les données sont recueillies auprès des instituts nationaux de statistiques, la plupart d'entre elles ont été collectées pour les besoins de la publication OCDE (2020) *Hors d'atteinte ? La route vers l'intégration des personnes LGBTI*, <https://doi.org/10.1787/a3f24097-fr>.

### Pour en savoir plus

OCDE (2023), Base de données de l'OCDE sur la famille, [www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm](http://www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm).

### Notes des graphiques

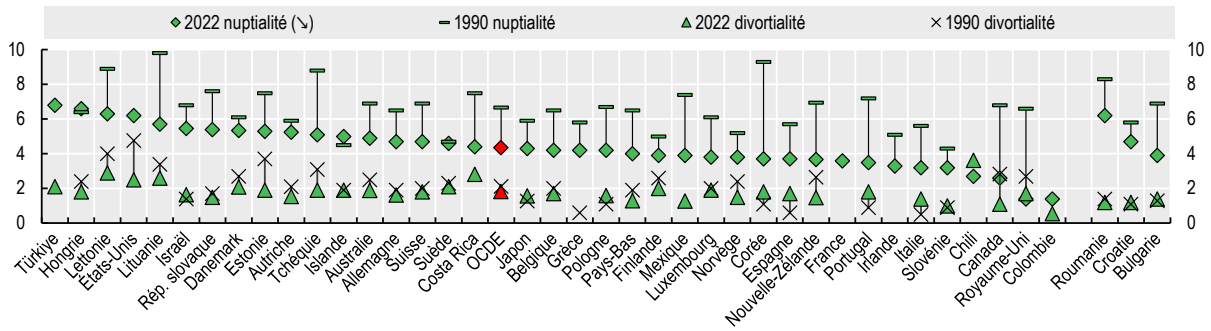
Graphique 4.10 : données de 2021 pour le Chili, l'Irlande et Israël, de 2020 pour le Canada, l'Islande, le Japon et le Royaume-Uni.

Graphique 4.11 : voir StatLink pour les années précises. Les données pour le Mexique font référence à tous les mariages plutôt qu'aux premiers mariages, et pour l'Australie, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande à l'âge médian au premier mariage.

Tableau 4.1 : les données pour l'Australie, la Colombie, le Costa Rica, l'Islande, le Luxembourg, le Mexique, les Pays-Bas et le Portugal sont celles de 2021. Les données pour le Royaume-Uni sont des données de 2020 pour l'Angleterre, l'Écosse et le Pays de Galles. En ce qui concerne le Mexique, le mariage entre personnes de même sexe a été autorisé en 2010 à Mexico, en 2016 dans l'État de Jalisco, en 2021 dans celui de Veracruz et en 2022 dans celui de Mexico. Il l'est désormais dans 26 entités fédérées (sur 32).

### Graphique 4.10. Les taux de nuptialité ont reculé tandis que les taux de divortialité se sont stabilisés ces dernières décennies

Taux bruts de nuptialité et de divortialité, pour 1 000 habitants, 1990 et 2022 (ou année la plus proche)



Source : Base de données de l'OCDE sur la famille – Indicateur SF3.1 –, d'après les instituts nationaux de statistiques et Eurostat, [www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm](http://www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm).

StatLink <https://stat.link/4czgvd>

### Graphique 4.11. L'âge moyen des femmes et des hommes au premier mariage a augmenté de 6 ans depuis 1990

Âge moyen au premier mariage, par genre, 1990 et 2021 (ou année la plus proche)



Source : Base de données de l'OCDE sur la famille – Indicateur SF3.1 –, d'après les instituts nationaux de statistiques et Eurostat, [www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm](http://www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm).

StatLink <https://stat.link/w54em3>

### Tableau 4.1. Les mariages entre personnes de même sexe étaient reconnus officiellement dans 25 pays de l'OCDE en 2022

Quelques statistiques sur les mariages entre personnes de même sexe dans les pays de l'OCDE, 2022 ou année la plus proche disponible

	Reconnaissance en droit	Part dans l'ensemble des mariages	dont mariages entre femmes		Reconnaissance en droit	Part dans l'ensemble des mariages	dont mariages entre femmes
Allemagne	2017	2.6 %	54 %	France	2013	2.9 %	..
Australie	2017	3.2 %	62 %	Irlande	2015	2.7 %	51 %
Autriche	2019	1.7 %	57 %	Islande	2010	1.2 %	45 %
Belgique	2003	2.9 %	51 %	Luxembourg	2015	1.9 %	69 %
Canada	2005	..	..	Mexique	2010 (Mexico)	1.0 %	57 %
Chili	mars 2022	..	..	Norvège	2009	2.1 %	60 %
Colombie	2016	1.9 %	..	Nouvelle-Zélande	2013	2.4 %	..
Costa Rica	mai 2020	3.4 %	46 %	Pays-Bas	2001	2.1 %	56 %
Danemark	2012	1.5 %	58 %	Portugal	2010	1.9 %	48 %
Espagne	2005	3.4 %	57 %	Royaume-Uni	2014	3.3 %	57 %
Estonie	janvier 2024	-	-	Slovénie	juillet 2022	..	..
États-Unis	2015	..	..	Suède	2009	1.5 %	62 %
Finlande	2017	1.9 %	69 %	Suisse	juillet 2022	..	47 %
				<b>Moyenne</b>		<b>2.3 %</b>	<b>56 %</b>

Source : Base de données de l'OCDE sur la famille – Indicateur SF3.1 – d'après les données des instituts nationaux de statistiques et d'Eurostat, [www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm](http://www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm).

## Évolution démographique

Les rapports par âge permettent de mesurer la structure par âge de la population, et les tendances et projections les concernant nous renseignent sur les changements démographiques que les pays de l'OCDE ont connus par le passé et ceux attendus pour l'avenir.

La population de l'OCDE a vieilli et va continuer de vieillir au cours des prochaines décennies. En 2020, on comptait, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, 30 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans, contre 20 % en 1980 (Graphique 4.12). Les différences entre les pays sont considérables, le rapport allant de moins de 15 % en Colombie, au Mexique et en Türkiye à 40 % en Finlande et en Italie et à 55 % au Japon. D'ici 2060, ce rapport devrait doubler dans la zone OCDE (pour atteindre 59 %), et quadrupler en Corée. Il atteindra 82 % au Japon et 96 % en Corée, tandis qu'il restera inférieur à 45 % en Israël et au Mexique. Cette progression exercera une pression à la hausse sur les dépenses publiques dans les domaines de la santé, des soins de longue durée et des pensions.

À l'inverse, le rapport entre population jeune et population en âge de travailler a baissé entre 1980 et 2020. En 2020 en effet, on comptait, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, 38 personnes de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans, alors qu'il y en avait 64 en 1980 (Graphique 4.13). Le rapport était de l'ordre de 25 à 30 % en Italie et en Corée et de 60 % ou plus en Israël et au Mexique. Dans la plupart des pays de l'OCDE, il cessera de diminuer et atteindra en 2060 un niveau moyen de 36 %, sauf en Colombie, au Costa Rica, en Israël, au Mexique et en Türkiye. L'abaissement du rapport de la population jeune à la population en âge de travailler s'accompagnera d'une diminution des dépenses publiques consacrées à l'éducation et aux familles. Dans l'ensemble cependant, l'économie ainsi réalisée ne sera pas suffisante pour compenser la hausse des dépenses en faveur des personnes âgées.

Dans les économies émergentes, notamment en Afrique du Sud, en Arabie saoudite, en Inde et en Indonésie, le rapport de la population âgée à la population en âge de travailler est généralement plus faible, et celui de la population jeune à la population en âge de travailler plus élevé, que dans les pays de l'OCDE.

Le Graphique 4.14 présente également la part passée, actuelle et future des jeunes âgés de 15 à 29 ans – autrement dit les individus faisant leur entrée sur le marché du travail – en pourcentage de la population totale. En moyenne, cette part a diminué, passant de 25 % en 1980 à 18 % en 2020, les plus

fortes baisses ayant été enregistrées au Canada, en Corée, en Pologne et en Slovénie. Le taux moyen devrait encore diminuer pour atteindre 15 % de la population totale d'ici 2060, les baisses les plus importantes étant attendues dans les pays qui vont connaître un vieillissement marqué au cours des prochaines décennies, comme le Chili, la Colombie, la Corée et le Mexique.

### Définition et mesure

Les taux de dépendance liés à l'âge mettent en rapport le nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne – les jeunes et les personnes âgées – et le nombre d'individus qui sont souvent capables d'assurer une telle prise en charge.

Le rapport de la population âgée à la population en âge de travailler mesure le nombre d'individus âgés de 65 ans et plus en pourcentage de la population âgée de 20 à 64 ans. Le rapport de la population jeune à la population en âge de travailler correspond au nombre d'individus de moins de 20 ans en pourcentage de la population âgée de 20 à 64 ans. Un rapport supplémentaire est présenté ici : le pourcentage de jeunes (15-29 ans) parmi la population totale.

Les estimations préalables à 2020 et les projections pour 2060 sont tirées de la publication *World Population Prospects: The 2022 Revision*. Les projections utilisées ici se fondent sur les projections démographiques les plus récentes établies selon une « variante moyenne de fécondité », laquelle correspond pour chaque pays à la médiane de plusieurs milliers de trajectoires estimées pour chaque composante démographique.

### Pour en savoir plus

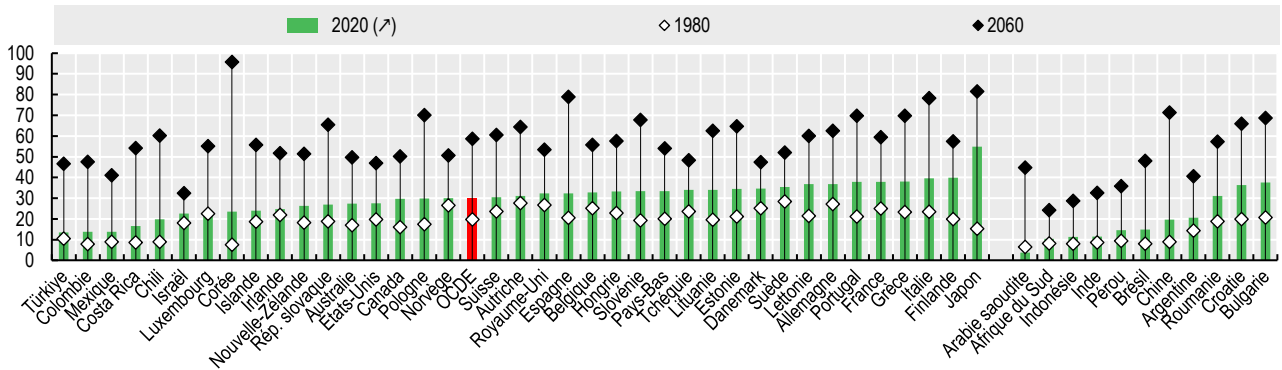
Nations Unies (2022), *World Population Prospects: 2022 Revision*, Nations Unies, Washington, D.C., <http://esa.un.org/unpd/wpp>.

OCDE (2023), *Au-delà des applaudissements ? Améliorer les conditions de travail dans le secteur des soins de longue durée*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/160ef74a-fr>.

OCDE (2023), *Panorama des pensions 2023 : Les indicateurs de l'OCDE et du G20*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/91c89a7c-fr>.

### Graphique 4.12. La population âgée va doubler par rapport à la population en âge de travailler au cours des quatre décennies à venir

Nombre de personnes ayant l'âge d'être à la retraite (65 ans et plus) pour 100 personnes en âge de travailler (20-64 ans), en 1980, 2020 et 2060

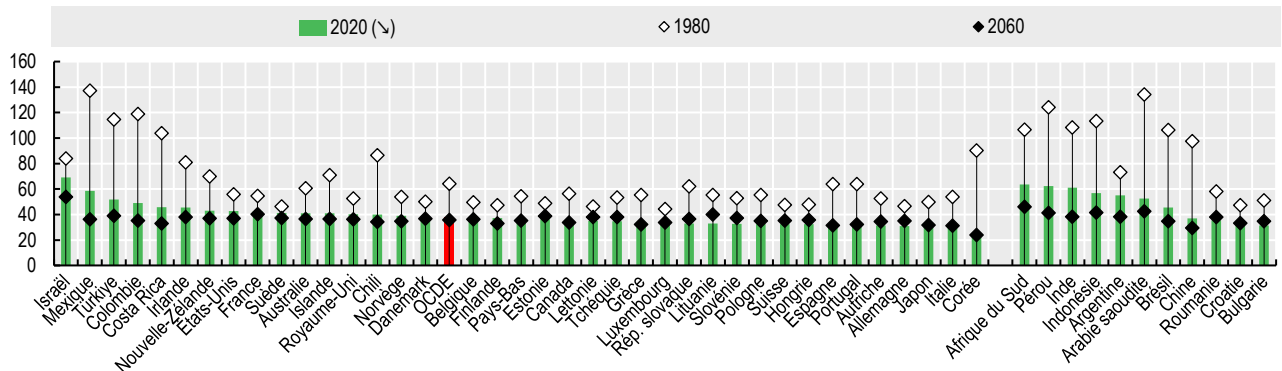


Source : calculs tirés de Nations Unies, *World Population Prospects: The 2022 Revision*.

StatLink <https://stat.link/iazr3j>

### Graphique 4.13. La forte baisse du rapport population jeune-population en âge de travailler s'est interrompue

Nombre de jeunes (moins de 20 ans) pour 100 personnes en âge de travailler (20-64 ans), en 1980, 2020 et 2060

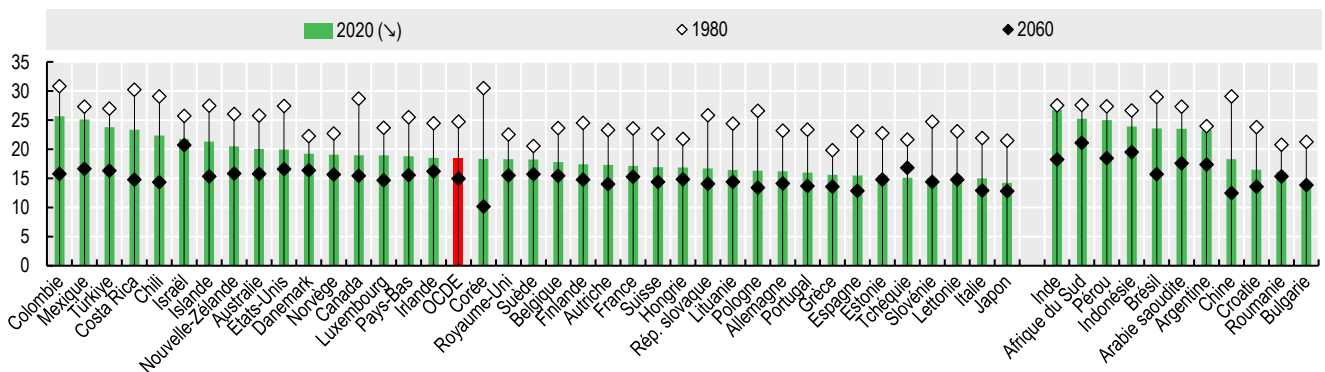


Source : calculs tirés de Nations Unies, *World Population Prospects: The 2022 Revision*.

StatLink <https://stat.link/0kwen3>

### Graphique 4.14. La part des jeunes dans la population totale diminue dans la plupart des pays

Pourcentage de jeunes (15-29 ans) dans la population totale, en 1980, 2020 et 2060



Source : calculs tirés de Nations Unies, *World Population Prospects: The 2022 Revision*.

StatLink <https://stat.link/ty3hcw>





# **5 Indicateurs de l'autonomie**

## Emploi

L'emploi est un déterminant essentiel de l'autonomie. Au dernier trimestre 2023, sept adultes en âge de travailler sur dix, dans la zone OCDE, exerçaient un emploi (Graphique 5.1). En Islande, aux Pays-Bas et en Suisse, le rapport monte à plus de huit sur dix, contre cinq sur dix en Türkiye. Les niveaux d'emploi sont généralement supérieurs à la moyenne de l'OCDE dans les pays nordiques et anglophones, et inférieurs dans les pays méditerranéens, latino-américains et non membres.

Le taux d'emploi des hommes est systématiquement supérieur à celui des femmes, sauf en Finlande où, au T4 2023, les secondes avaient une avance d'un demi-point de pourcentage sur les premiers. Quant aux autres pays, les écarts les plus faibles (inférieurs à 3 points de pourcentage) sont relevés en Estonie, en Lettonie et en Lituanie. La différence de taux d'emploi atteint son niveau le plus élevé en Türkiye (plus de 35 points de pourcentage) et demeure relativement importante au Costa Rica et au Mexique (au-delà de 25 points de pourcentage).

D'une manière générale, le marché du travail a poursuivi son redressement après avoir subi les lourdes conséquences de la crise du COVID-19, survenue en 2020. Au T4 2023, le taux d'emploi moyen dans la zone OCDE était supérieur, de près de 1.3 point de pourcentage, au niveau constaté au T4 2019. L'emploi a particulièrement progressé en Grèce, en Irlande et en Pologne (plus de 4 points de pourcentage), alors qu'il n'est pas encore revenu à son niveau d'avant-crise en Colombie et au Costa Rica (2.5 points en deçà).

Dans la zone OCDE, le taux d'emploi des mères tend à augmenter avec l'âge de leur plus jeune enfant (Graphique 5.2). Pratiquement partout, en effet, les mères sont moins enclines à travailler si leur dernier enfant est âgé de 0 à 2 ans que s'il a de 3 à 5 ans ou de 6 à 14 ans, quoique les écarts soient d'ampleur variable selon les pays. Relativement ténus dans quelques-uns (Luxembourg, Pays-Bas et Portugal, p.ex.), ces écarts peuvent être considérables ailleurs. En Tchéquie, par exemple, le taux d'emploi des mères dont le plus jeune enfant a entre 0 et 2 ans était de 21 % en 2021, tandis qu'il atteignait 75 % et 92 %, respectivement, pour celles dont le benjamin a entre 3 et 5 ans ou entre 6 et 14 ans. Des différences relativement marquées entre les deux plus jeunes catégories peuvent être observées en Estonie et, dans une mesure légèrement moindre, en Finlande.

La transformation numérique réduit la demande de main-d'œuvre pour l'exécution de tâches répétitives et manuelles, tandis qu'elle l'augmente en ce qui concerne les tâches peu ou hautement qualifiées et fait appel aux compétences en résolution de problèmes et aux qualités relationnelles. Les résultats d'une récente enquête de l'OCDE ont montré que 27 % des emplois, en moyenne, étaient exposés à un risque élevé d'automatisation dans la zone OCDE (Graphique 5.3). Il apparaît que les professions les plus qualifiées étaient les moins menacées, contrairement aux emplois peu ou moyennement qualifiés. Le niveau d'exposition au risque n'est pas partout le même, puisqu'il va de 35 % des emplois, voire davantage, dans trois pays d'Europe centrale et orientale (Hongrie, République slovaque et Tchéquie) à moins de 20 % au Luxembourg et au Royaume-Uni.

### Définition et mesure

Une personne est considérée comme pourvue d'un emploi si elle exerce une activité en contrepartie d'un salaire, d'un bénéfice ou d'un gain familial pendant au moins une heure par semaine, même en cas d'absence temporaire pour cause de maladie, de congé ou de conflit du travail. L'indicateur de base

utilisé ici est la proportion de la population âgée de 15 à 64 ans qui occupe un emploi au cours de la semaine de référence.

Les données sont présentées également pour les mères de famille âgées de 25 à 54 ans, conformément aux lignes directrices du BIT, toutes celles qui, au cours de la période de référence, ont occupé un emploi rémunéré ou exercé une activité indépendante pendant au moins une heure étant considérées comme « pourvues d'un emploi ». La situation professionnelle retenue pour les travailleurs en congé maternité, paternité ou parental n'est pas nécessairement identique : en principe, une bonne partie de ceux qui sont en congé légal de maternité ou en congé parental rémunéré (légal ou contractuel) devraient être considérés comme « pourvus d'un emploi ». L'Enquête européenne sur les forces de travail catégorise ainsi les parents s'ils perçoivent un revenu ou des prestations compensatoires, ou si la durée de leur congé ne doit pas excéder 3 mois.

Les définitions retenues par les pays sont globalement conformes à cette définition générique, mais peuvent varier en fonction des circonstances nationales. Pour plus d'informations, voir : [www.oecd.org/els/emp/LFSNOTES\\_SOURCES.pdf](http://www.oecd.org/els/emp/LFSNOTES_SOURCES.pdf), tiré de [www.oecd.org/fr/emploi/emp/basededonneesdelocdesurlemploi.htm](http://www.oecd.org/fr/emploi/emp/basededonneesdelocdesurlemploi.htm).

Les pourcentages d'emplois fortement menacés par l'automatisation ont été calculés à partir des résultats d'une enquête menée en 2021 auprès d'experts qui ont évalué le degré d'automatisation possible de 98 compétences et aptitudes. Le risque d'automatisation est ensuite calculé pour chaque profession et correspond à la note moyenne attribuée à chaque compétence ou aptitude utilisée dans cette dernière par l'ensemble des experts, pondérée par l'importance des compétences ou des aptitudes dans la profession en question évaluée par le système O\*NET.

### Pour en savoir plus

OCDE (2023), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2023 : Intelligence artificielle et marché du travail*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/aae5dba0-fr>.

OCDE (2023), « LMF1.2 Emploi des mères », Base de données de l'OCDE sur la famille, [www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm](http://www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm).

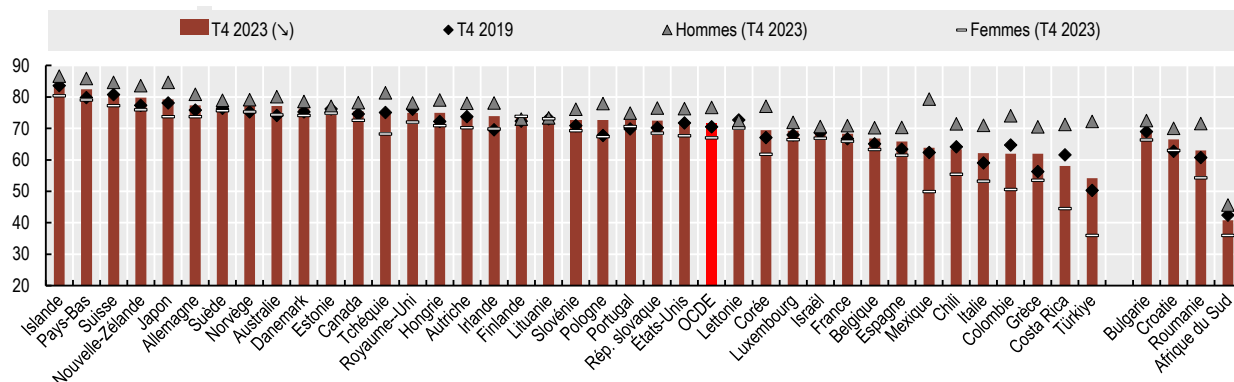
Lassébie, J. et G. Quintini (2022), « What skills and abilities can automation technologies replicate and what does it mean for workers? : New evidence », Documents de travail de l'OCDE sur les questions sociales, l'emploi et les migrations, n° 282, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/646aad77-en>, fondé sur l'enquête de l'OCDE menée auprès d'experts au sujet de l'automatisation possible des compétences et des aptitudes et sur la base de données O\*NET.

### Notes des graphiques

Graphique 5.2 : pour le Canada et les États-Unis, les données concernent les mères d'enfants âgés de 0 à 17 ans. Pour le Canada, les groupes d'âges sont 0-5 ans et 6-17 ans, pour les États-Unis 0-2 ans, 3-5 ans et 6-17 ans, et pour Israël, 0-1 an, 2-4 ans et 5-14 ans. Les données sont celles de 2020 pour la Suède et de 2019 pour la Bulgarie et le Royaume-Uni.

### Graphique 5.1. Fin 2023, les taux d'emploi étaient généralement supérieurs à leur niveau d'avant la pandémie de COVID-19

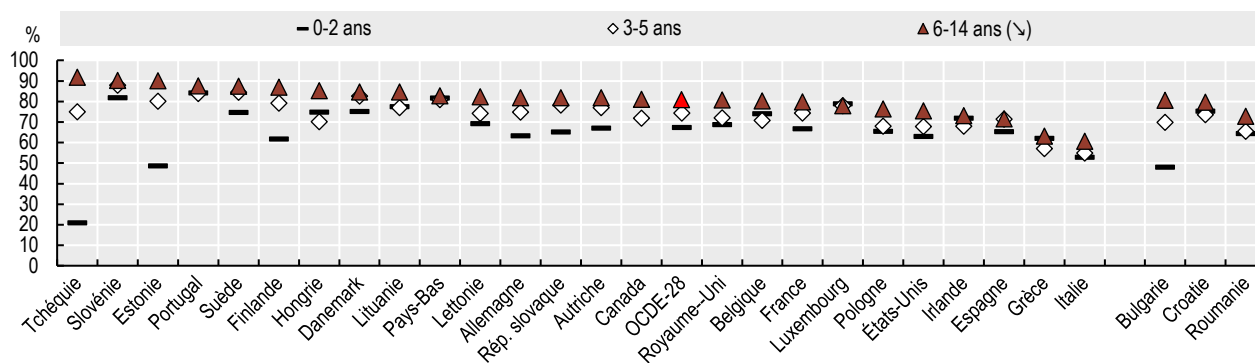
Taux d'emploi, en pourcentage de la population en âge de travailler (15-64 ans), selon le genre, T4 2019 et T4 2023



Source : Base de données de l'OCDE sur l'emploi, <http://www.oecd.org/fr/emploi/emp/basededonneesdelocdesurlemploi.htm>, et Eurostat, <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/>.  
StatLink <https://stat.link/t6oniz>

### Graphique 5.2. Le taux d'emploi des mères tend à augmenter avec l'âge du plus jeune enfant

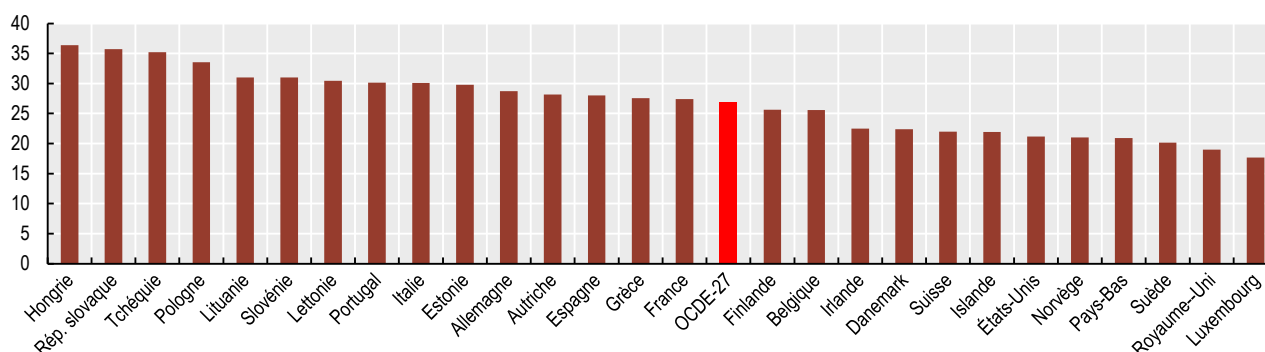
Taux d'emploi (%) des femmes (25-54 ans) avec enfants (0-14 ans), selon l'âge du plus jeune enfant, 2021 ou année la plus proche



Source : Base de données de l'OCDE sur la famille, indicateur LMF1.2, [www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm](http://www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm), d'après les enquêtes nationales sur la population active et l'Enquête européenne sur les forces de travail.  
StatLink <https://stat.link/a3m0d7>

### Graphique 5.3. Dans la zone OCDE, 27 % des emplois en moyenne sont très exposés au risque d'automatisation

Pourcentage d'emplois fortement exposés au risque d'automatisation, 2021



Source : Lassebie et Quintini, « What skills and abilities can automation technologies replicate and what does it mean for workers?: New evidence », <https://doi.org/10.1787/646aad77-en>, fondé sur l'enquête menée par l'OCDE auprès d'experts au sujet de l'automatisation possible des compétences et des aptitudes et sur la base de données O\*NET.  
StatLink <https://stat.link/rok5g9>

## Chômage

Outre les difficultés qu'il fait peser sur les ménages et les finances publiques, le chômage peut aussi avoir des conséquences négatives sur le moral des individus et limiter leurs perspectives professionnelles. La pandémie de COVID-19, en 2020-21, a porté les taux de chômage à des records dans les pays de l'OCDE. Même s'il est inférieur à son niveau d'avant la crise (ou proche de celui-ci) dans bien des pays, en janvier 2024, le chômage touchait en moyenne encore plus de 5.5 % de la population en âge de travailler dans la zone OCDE (Graphique 5.4).

La Corée, le Japon, le Mexique et la Pologne ont vu le chômage passer en dessous de 3 %, tandis que bon nombre de pays enregistrent un taux voisin de 4 %. Le chômage est particulièrement élevé, avec un taux à deux chiffres, en Colombie, en Espagne et en Grèce. Il n'en accuse pas moins, dans ces pays, un recul impressionnant par rapport ses hauts du printemps 2020, au moment de la crise du COVID-19. Il s'est contracté de manière sensible au Canada et aux États-Unis également.

Il existe un indicateur plus large de l'excédent d'offre sur le marché du travail, à savoir le « sous-emploi de la main-d'œuvre », qui permet de quantifier les ressources de main-d'œuvre disponibles qui sont soit inutilisées (ce qui correspond à une situation de chômage) soit sous-utilisées, notamment lorsque des personnes qui souhaitent travailler plus et en sont capables ne travaillent qu'à temps partiel (ce qui correspond à une situation de sous-emploi). En moyenne dans les pays de l'OCDE, plus d'une personne en âge de travailler sur quatre (12 %) est « sous-utilisée » (Graphique 5.5). Le pourcentage le plus faible est relevé en Pologne, à moins de 5 %, et les plus élevés le sont au Chili, en Espagne et en Türkiye, à plus de 20 %. Par rapport au dernier trimestre de 2019 (donc avant la crise du COVID-19), les taux mesurés étaient supérieurs de 4 points de pourcentage en Estonie et de 5 points au Royaume-Uni et en Tchéquie au troisième trimestre 2023. Dans le même intervalle, ils avaient diminué très nettement en Australie et en Italie (de 4 et 5 points, respectivement) ainsi qu'en Grèce (de 8 points).

Le chômage et l'inactivité n'ont rien d'exceptionnel chez les jeunes. La part des 15-29 ans qui étaient sans emploi et sortis du système éducatif (désignés par l'acronyme NEET en anglais) en 2022 s'élevait à 12.5 % en moyenne dans les pays de l'OCDE, en recul de près d'1 point de pourcentage par rapport à 2019, où elle s'établissait à 13.3 % (Graphique 5.6). Si l'on distingue les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif qui cherchent activement du travail (NEET au chômage) de ceux qui n'en cherchent pas (NEET inactifs), on s'aperçoit que, dans la plupart des pays, la majorité de ces jeunes relèvent de la seconde catégorie. De faibles compétences rendent les jeunes particulièrement vulnérables face au chômage et à l'inactivité : ceux qui n'ont pas dépassé le deuxième cycle du secondaire sont ainsi trois fois plus susceptibles d'être sans emploi et sortis du système éducatif que les diplômés de l'enseignement supérieur.

### Définition et mesure

Le taux de chômage correspond à la population sans emploi, en recherche active de travail et disponible pour travailler, rapportée à la population en âge de travailler, qu'elle soit en emploi ou au chômage. Les données présentées proviennent des enquêtes sur la population active des pays membres. Conformément à la définition normalisée du BIT, qui est utilisée dans ces enquêtes, les chômeurs sont les personnes qui n'ont pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence, mais qui sont actuellement disponibles et qui ont entrepris des démarches actives de recherche d'emploi au cours d'une période de quatre semaines incluant la semaine de référence de l'enquête. Ainsi, les personnes qui ne sont pas en mesure de travailler en raison d'un handicap physique ou celles qui ne cherchent pas activement un emploi parce qu'elles ont peu d'espoir d'en trouver un ne sont pas considérées comme des chômeurs.

Le taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre, de plus vaste portée, exprime le nombre de chômeurs, d'individus ayant encore un lien ténu avec le marché du travail (inactifs qui n'ont pas recherché d'emploi au cours des quatre semaines précédentes, mais qui souhaitent travailler et sont disponibles) et de personnes en situation de sous-emploi (travailleurs à temps plein ayant travaillé moins qu'à l'accoutumée au cours de la semaine de référence de l'enquête pour des raisons économiques et travailleurs à temps partiel qui souhaitent exercer un emploi à temps plein sans en trouver un) en proportion de la population active.

La population dite NEET correspond à la population des jeunes (15-29 ans) qui sont sans emploi et sortis du système éducatif. Son pourcentage est présenté ici selon le statut – chômeur ou inactif – des individus qui la composent. Les données font référence à des estimations de l'OCDE s'appuyant sur des enquêtes nationales sur la population active.

### Pour en savoir plus

OCDE (2023), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2023 : Intelligence artificielle et marché du travail*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/aae5dba0-fr>.

OCDE (2023), *Regards sur l'éducation 2023 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/ffc3e63b-fr>.

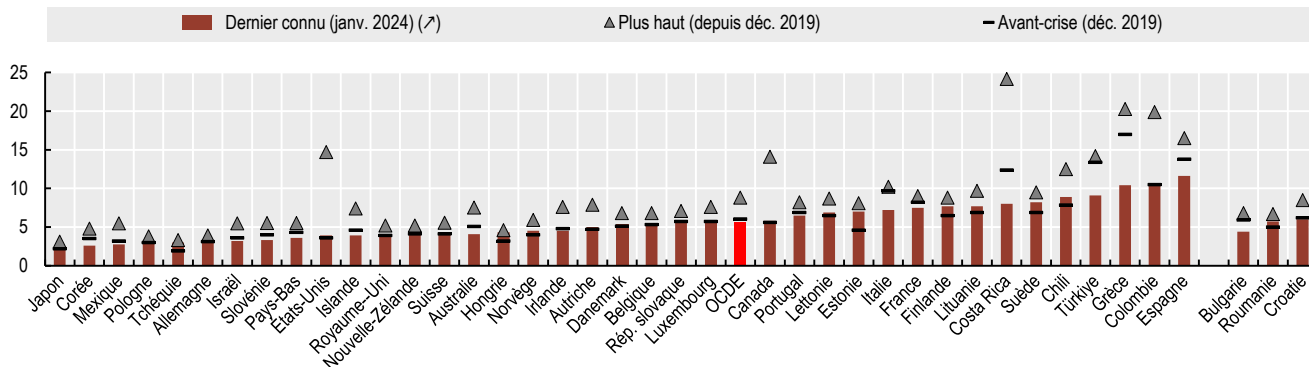
### Notes des graphiques

Graphique 5.4 : données de décembre 2023, et non janvier 2024, pour le Chili, l'Islande et le Royaume-Uni, et du dernier trimestre 2023 pour la Nouvelle-Zélande. Données de février 2024 pour le Canada, la Corée et les États-Unis.

Graphique 5.5 : données du T2, et non du T3, 2023, pour l'Islande.

### Graphique 5.4. Les taux de chômage demeurent faibles dans les pays de l'OCDE

Taux de chômage, en pourcentage de la population active (15 ans et plus), corrigé des variations saisonnières

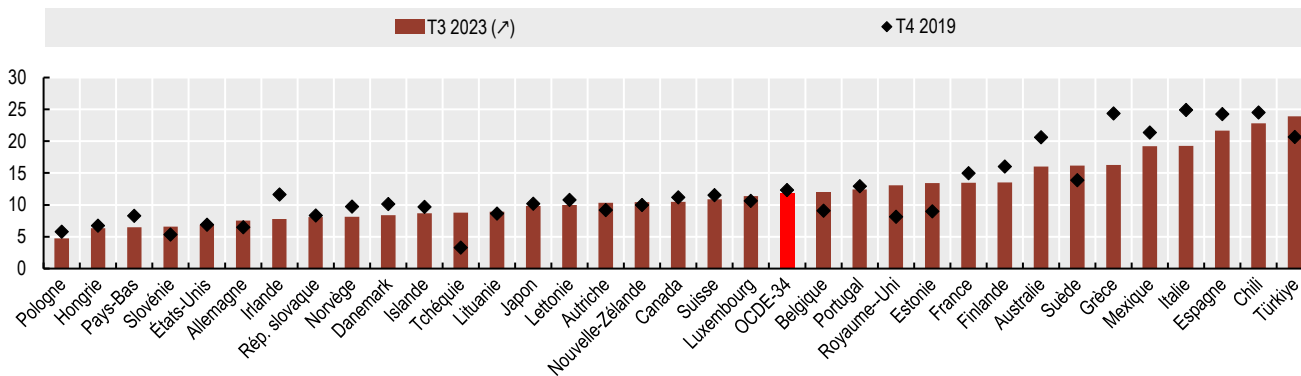


Source : Base de données de l'OCDE sur l'emploi, <http://www.oecd.org/fr/emploi/emp/basededonneesdelocdesurlemploi.htm>.

StatLink <https://stat.link/ltpmtr>

### Graphique 5.5. En moyenne, un actif sur huit (12 %) est « sous-utilisé »

Taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre, en pourcentage de la population active (15 ans et plus), corrigé des variations saisonnières

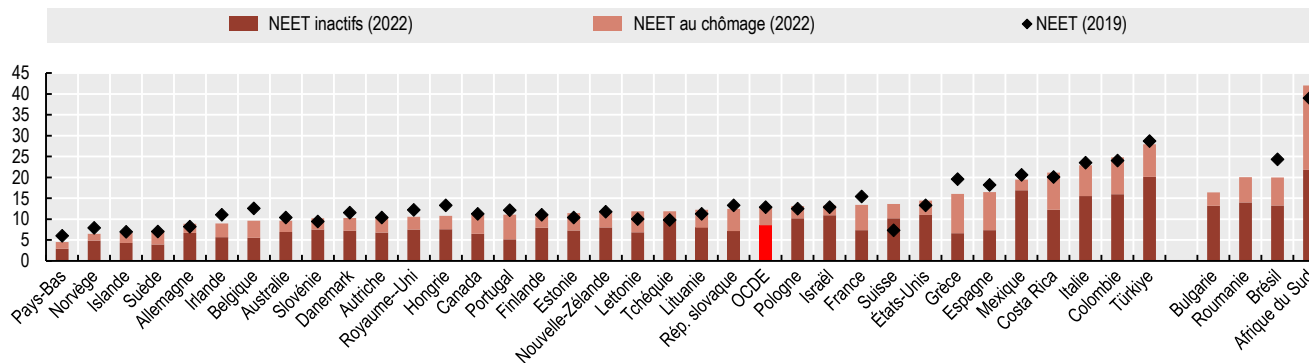


Source : Tableau de bord de l'OCDE sur les ménages, [https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=HH\\_DASH](https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=HH_DASH), d'après les enquêtes nationales sur la population active et l'Enquête européenne sur les forces de travail.

StatLink <https://stat.link/j9vp72>

### Graphique 5.6. En moyenne, un jeune sur huit (12 %) est sans emploi et sorti du système éducatif

Proportion de 15-29 ans sans emploi et sortis du système éducatif (NEET), 2022 et 2019



Source : Statistiques de l'OCDE sur l'éducation, Transition de l'école au travail, <https://stats.oecd.org/index.aspx?queryid=70953>.

StatLink <https://stat.link/598zcy>

## Compétences

La mondialisation, les progrès technologiques et l'évolution démographique ont des conséquences profondes sur le monde du travail. Ces mégatendances influent sur le nombre et la qualité des emplois disponibles, ainsi que sur la manière dont ces emplois sont exercés et sur les compétences dont les travailleurs auront besoin à l'avenir pour tirer leur épingle du jeu face à une concurrence de plus en plus vive.

En moyenne dans les pays de l'OCDE couverts par la Base de données sur les compétences pour l'emploi, plus de cinq emplois en tension (en pénurie de main-d'œuvre) sur dix concernent des professions hautement qualifiées (Graphique 5.7). Il s'agit par exemple de postes de direction ou de métiers de pointe des secteurs de la santé, de l'enseignement ou des TIC. Une proportion relativement importante des pénuries de main-d'œuvre (41 % environ du total des emplois en tension dans la zone OCDE) concerne aussi les professions moyennement qualifiées, notamment dans les secteurs des services à la personne, de l'électricité ou de l'électronique. En revanche, dans les pays de l'OCDE, moins d'un emploi en tension sur dix concerne des professions peu qualifiées. Les pénuries de main-d'œuvre sont d'une gravité très variable à l'échelle la zone. En Belgique et en Estonie, plus de neuf emplois en tension sur dix relèvent de professions très qualifiées. Au Mexique la demande de professionnels hautement qualifiés est largement inférieure : moins de deux emplois en tension sur dix correspondent à cette catégorie, et la majorité des pénuries concerne des métiers peu à moyennement qualifiés.

En moyenne, dans les 14 pays de l'OCDE disposant de données, le pourcentage d'offres d'emploi publiées en ligne pour lesquelles des compétences en intelligence artificielle (IA) sont demandées est extrêmement faible, puisqu'il s'élevait tout au plus à 0.84 %, aux États-Unis, en 2022. Néanmoins, ces offres d'emploi avaient progressé de 33 %, en moyenne, par rapport à 2019 – l'Autriche et la Suède étant les seuls pays à ne signaler aucun changement sur la période considérée (Graphique 5.8). Les demandes liées à l'IA sont très concentrées et concernent généralement des postes appartenant au secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) et des services professionnels, les compétences les plus recherchées touchant à l'apprentissage automatique – autrement dit à l'application systématique d'algorithmes afin de synthétiser les relations sous-jacentes entre des données et informations.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les femmes ont davantage participé que les hommes à des programmes de formation au cours des quatre semaines ayant précédé l'entretien (Graphique 5.9). En moyenne, dans les pays de l'OCDE, elles ont sur eux une avance de 3.5 points de pourcentage pour ce qui est de la participation aux activités de formation des adultes. En Suède et en Islande, leur avance excède même les 10 points. La République slovaque et la Türkiye sont les deux seuls pays où les hommes devancent les femmes. Si la participation à ces activités procure aux unes et aux autres un bénéfice significatif, sur les plans de la rémunération et de l'employabilité, les chercheurs ont observé que les femmes qui suivent une formation liée à leur emploi perçoivent une rémunération supérieure à celle de leurs homologues masculins.

### Définition et mesure

La base de données Skills for Jobs de l'OCDE ([www.oecdskillsforjobsdatabase.org](http://www.oecdskillsforjobsdatabase.org)) distingue les compétences selon qu'elles sont difficiles à trouver (en pénurie) ou faciles à trouver (en excédent). L'indicateur sur les pénuries de main-d'œuvre par profession est un indicateur composite qui classe les professions selon qu'elles sont en situation de pénurie ou d'excédent dans chaque pays, en s'appuyant sur l'analyse de cinq composantes : croissance des salaires, croissance de l'emploi, augmentation du nombre d'heures travaillées, taux de chômage, et variation de la proportion de travailleurs pas assez qualifiés par rapport à l'emploi qu'ils occupent. Les données relatives aux compétences requises dans chaque profession sont tirées de la base de données O\*NET, qui fournit des informations sur les compétences nécessaires pour accomplir les tâches qui composent plus de 800 professions différentes.

Les offres d'emploi exigeant des compétences en IA portent sur des emplois pour lesquels un minimum de deux compétences génériques, ou une compétence spécifique, dans ce domaine sont requises. Ces compétences ont été sélectionnées à partir d'un ensemble prédéfini de mots-clés en rapport avec l'IA (voir Borgonovi, et al. (2023) pour la liste complète). Les compétences génériques sont des compétences qui peuvent être courantes dans le cadre de fonctions n'ayant pas trait au premier chef à la conception ou à l'entretien de systèmes d'IA. En font partie, entre autres, les suivantes : « apprentissage automatique », « intelligence artificielle », « vision par ordinateur » et « traduction automatique ». Les compétences spécifiques, à l'inverse, sont susceptibles d'avoir trait à des applications, méthodes ou outils précis, utilisés par les travailleurs de l'IA, ainsi « amplification de gradient », « traitement du langage naturel », « réseaux neuronaux convolutifs » et « apprentissage profond ».

Le taux de participation à des activités de formation correspond au pourcentage d'adultes (25-64 ans) ayant suivi une formation formelle ou non formelle. Les formations formelles, au sens de la Classification internationale type de l'éducation de 2011, s'entendent des formations relevant d'un « enseignement qui est institutionnalisé, volontaire et planifié au travers d'organismes publics et d'entités privées reconnues qui ensemble constituent le système éducatif formel d'un pays ». Les formations non formelles s'entendent de toute activité d'apprentissage organisé – séminaire, atelier, cours particulier, p. ex. – à l'exclusion des formations en cours d'emploi.

### Pour en savoir plus

Boragonovi, F., et al. (2023), « Emerging trends in AI skill demand across 14 OECD countries », *OECD Artificial Intelligence Papers*, n° 2, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/7c691b9a-en>.

OCDE (2023), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2023 : Intelligence artificielle et marché du travail*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/aae5dba0-fr>.

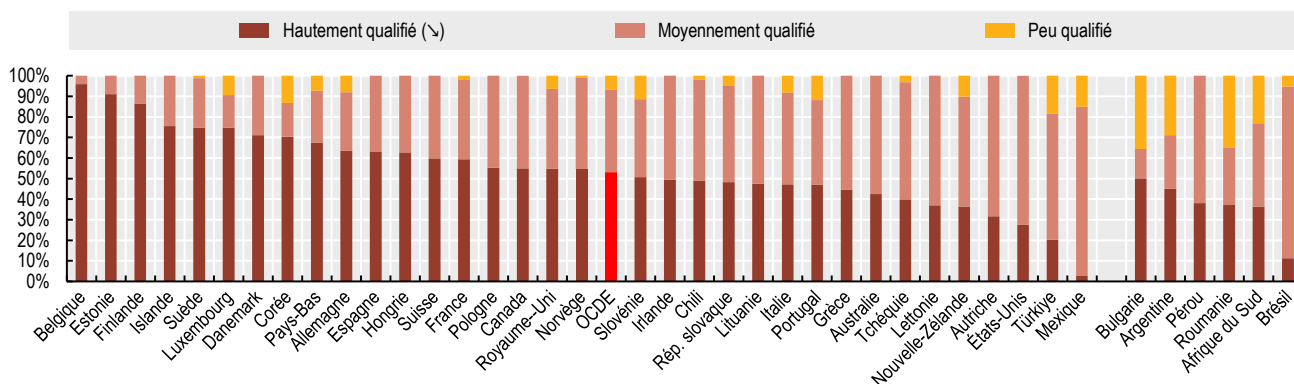
OCDE (2019), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2019 : L'avenir du travail*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b7e9e205-fr>.

### Notes des graphiques

Graphique 5.8 : les données du Royaume-Uni se rapportent à l'année 2019, celles de la Türkiye à 2020.

### Graphique 5.7. Plus de cinq emplois en tension sur dix correspondent à des professions hautement qualifiées

Pourcentage d'emplois en tension, par niveau de qualification, 2019 ou année la plus proche pour laquelle on dispose de données

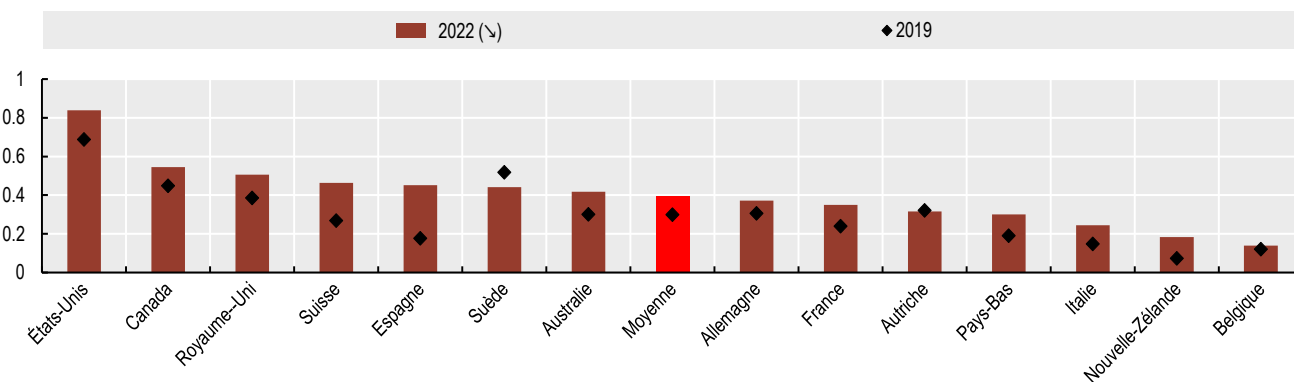


Source : calculs fondés sur la base de données Skills for Jobs (2018), [www.oecd.org/employment/skills-and-work.htm](http://www.oecd.org/employment/skills-and-work.htm).

StatLink <https://stat.link/rz4x7f>

### Graphique 5.8. Le pourcentage d'offres d'emploi en ligne exigeant des compétences en IA est faible, mais en progression

Pourcentage d'offres d'emploi en ligne correspondant à un poste exigeant des compétences en IA, 2019 et 2022

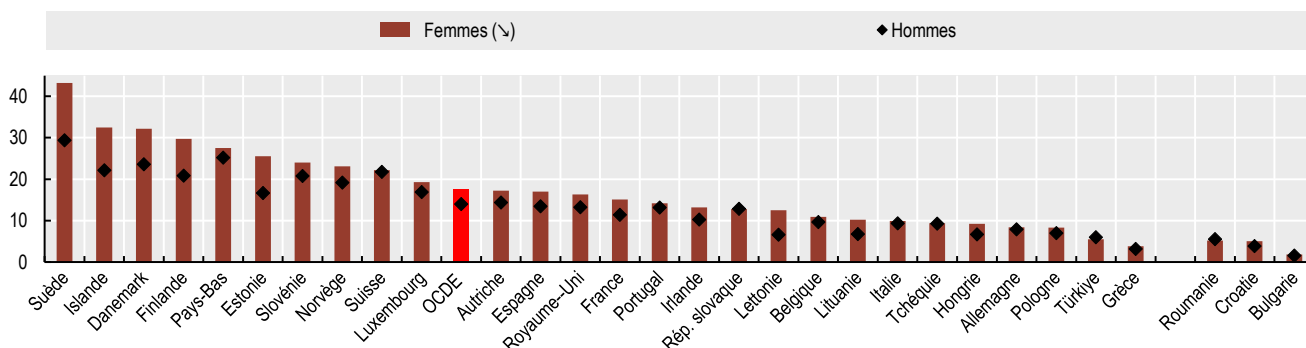


Source : calculs de l'OCDE, d'après Lightcast™, <https://lightcast.io/> (consulté en décembre 2022), dans Boronovi et al. (2023), « Emerging trends in AI skill demand across 14 OECD countries », <https://doi.org/10.1787/7c691b9a-en>.

StatLink <https://stat.link/2tmveg>

### Graphique 5.9. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les femmes participent davantage que les hommes aux activités de formation

Taux de participation (%) des 25-64 ans aux activités de formation au cours des 4 semaines précédentes, selon le genre, 2022 ou année la plus proche



Source : Eurostat (2023), Enquête de l'UE sur les forces de travail, [https://ec.europa.eu/eurostat/web/main/data/database?node\\_code=employ](https://ec.europa.eu/eurostat/web/main/data/database?node_code=employ).

StatLink <https://stat.link/fsv08q>

## Résultats des élèves

Les performances scolaires à 15 ans influencent durablement le degré d'autonomie. Les résultats obtenus par les élèves aux épreuves PISA reflètent le bagage éducatif accumulé en famille, à l'école, auprès des pairs et au sein de la collectivité jusqu'à l'âge de 15 ans.

Le PISA 2022 était la première édition de l'enquête après la pandémie de COVID-19. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le score moyen a reculé de près de 15 points en mathématiques, et de 10 points en lecture, par rapport à 2018, tandis qu'il n'a pas varié de manière significative en sciences (Graphique 5.10, Parties A, B et C). En mathématiques, la Corée et le Japon sont arrivés en tête de classement en 2018 et 2022 (Graphique 5.10, Partie A), tandis que les pays d'Amérique latine (Chili, Colombie, Costa Rica et Mexique) occupaient les dernières places l'une et l'autre années. Les résultats des pays en lecture et en sciences suivent une évolution comparable à celle des résultats en mathématiques, à quelques exceptions près. En lecture (Graphique 5.10, Partie B), en 2022, le Canada et la Finlande ont reculé à la cinquième et à la dixième places alors qu'ils étaient deuxièmes en 2018. En sciences, les Pays-Bas ont quant à eux perdu 15 points (Graphique 5.10, Partie C). De tous les pays de l'OCDE, la Colombie, le Costa Rica et le Mexique sont ceux qui ont enregistré les résultats les plus faibles en lecture et en science en 2018 et en 2022. En ce qui concerne les économies non membres, Macao (Chine) et Hong Kong (Chine) ont obtenu les meilleurs résultats en mathématiques, en lecture et en sciences lors des deux évaluations.

Les écarts de résultats entre filles et garçons sont un autre indicateur de l'équité dans l'éducation. Dans les pays de l'OCDE, en 2022, les garçons ont obtenu 9 points de plus en mathématiques et les filles 24 en lecture, tandis que la différence entre les uns et les autres n'était pas significative en sciences (Graphique 5.11). Les garçons ont fait mieux que les filles en mathématiques dans 26 pays de l'OCDE, les écarts les plus nets en leur faveur (15 points ou plus) ayant été observés en Autriche, au Chili, au Costa Rica et en Italie. À l'inverse, les filles ont eu l'avantage en lecture dans tous les pays qui ont participé au PISA ; cela étant, l'écart relevé au Chili et au Costa Rica n'était pas statistiquement significatif. Au sein des pays de l'OCDE, les disparités les plus prononcées, en faveur des filles (40 points au minimum), ont été enregistrées en Finlande, en Norvège et en Slovénie. Les écarts de résultats en sciences étaient statistiquement significatifs dans 12 économies de l'OCDE (mais **non pas** à l'échelle de la zone). Du côté des non-membres, c'est à Macao (Chine) que l'écart de résultats en faveur des garçons, en mathématiques, était le plus net, et en Bulgarie et en Croatie que les filles ont eu l'avance la plus confortable, en sciences et en lecture respectivement.

Nous avons un autre indicateur de l'équité dans l'éducation avec le profil socioéconomique des élèves. Celui-ci est relevé, dans le cadre du PISA, à l'aide de l'indice du statut économique, social et culturel (SESC). En moyenne, à l'échelle de la zone OCDE, les écarts de résultats, en mathématiques, en lecture et en sciences, entre les élèves, selon que ceux-ci appartiennent au premier ou au dernier quartile de la répartition au regard de cet indice, se sont creusés depuis 2018 (Graphique 5.12). Cela signifie que le niveau des élèves est de plus en plus disparate entre ceux qui sont issus d'un milieu favorisé et ceux qui sont issus d'un milieu défavorisé. En Autriche, aux États-Unis, en Italie et en République slovaque, le fossé s'est particulièrement élargi en sciences. Néanmoins, de nombreux pays n'ont pas obtenu, en 2022, des résultats différents, statistiquement parlant, de ceux de 2018. Pour ce qui est des économies non membres, les écarts entre élèves du

premier et du dernier quartile de la distribution ont diminué dans les trois matières en Argentine.

### Définition et mesure

Les performances scolaires sont mesurées à travers les résultats du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Lancé en 1997, le PISA est une évaluation des élèves de 15 ans menée tous les trois ans dans plus de 80 pays pour déterminer s'ils maîtrisent les connaissances et compétences essentielles à une pleine participation à la vie sociale et économique. Cette évaluation porte traditionnellement sur trois domaines, les mathématiques, la lecture et les sciences, dont un de manière plus poussée que les deux autres. En outre, la pensée créative a été ajoutée en tant que sous-catégorie en 2022.

Les écarts de résultats entre filles et garçons en mathématiques, lecture et sciences sont calculés en soustrayant le score moyen des premières de celui des seconds.

Dans le cadre du PISA, le profil socioéconomique des élèves est mesuré par l'indice PISA du statut économique, social et culturel (SESC). Plus la valeur de cet indice est élevée, plus le statut socioéconomique l'est également. L'indice SESC est un indice composite qui combine trois composantes : le niveau d'étude le plus élevé des parents ; leur niveau professionnel le plus élevé ; et la propriété ou non de leur logement. Les données individuelles relatives à ces trois composantes sont réunies à l'aide du questionnaire de l'élève, auquel celui-ci est invité à répondre après l'évaluation cognitive du PISA.

Un écart au niveau du score moyen (ou d'une autre estimation des résultats du PISA à l'échelle de la population) est considéré comme statistiquement significatif dès lorsqu'il est improbable qu'il puisse être observé en l'absence de différence réelle entre les populations dont sont issus les échantillons d'élèves.

### Pour en savoir plus

OCDE (2023), *PISA 2022 Results (Volume I) : The State of Learning and Equity in Education*, PISA, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/53f23881-en>.

OCDE (2023), *PISA 2022 Assessment and Analytical Framework*, PISA, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/dfe0bf9c-en>.

### Notes des graphiques

Graphique 5.10, Graphique 5.11 et Graphique 5.12 : pour l'Australie, le Canada, le Danemark, les États-Unis, l'Irlande la Lettonie, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et Hong Kong (Chine), les estimations des résultats en lecture, mathématiques et sciences, sont à interpréter avec prudence, car une ou plusieurs des normes d'échantillonnage du PISA n'ont pas été respectées (voir Guide du lecteur, Annexes A2 et A4).

Graphique 5.10 et Graphique 5.12 : la moyenne OCDE-35 correspond à la moyenne des pays de l'OCDE, à l'exclusion du Costa Rica, de l'Espagne et du Luxembourg.

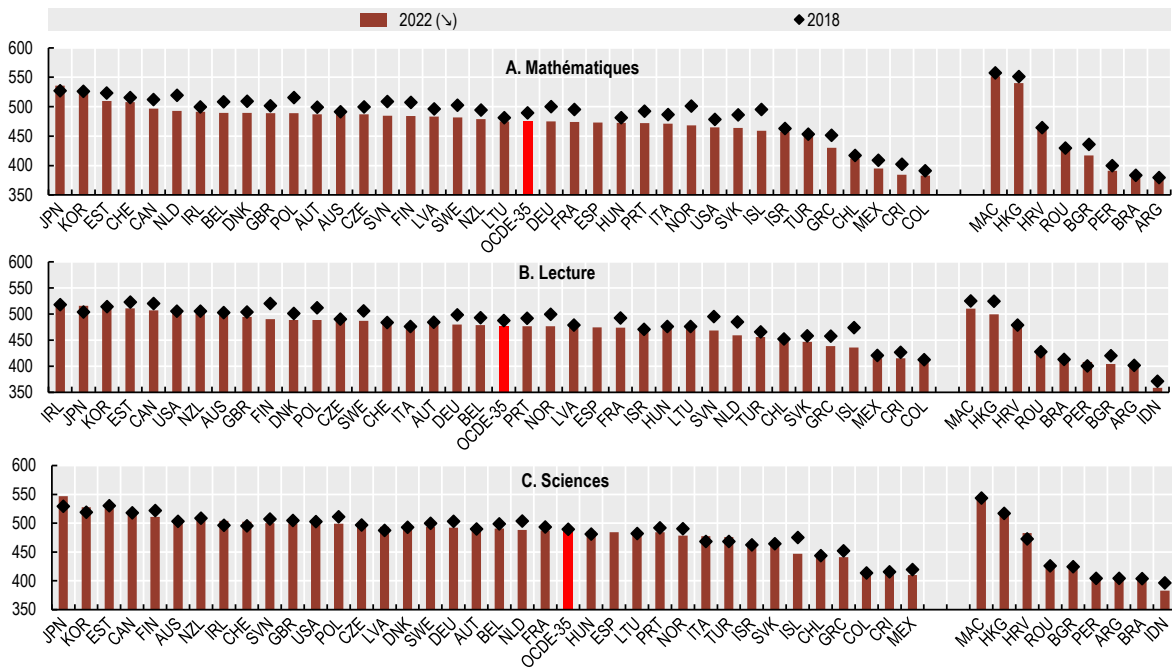
Graphique 5.11 et Graphique 5.12 : les valeurs statistiquement significatives sont colorées ; les valeurs présentées avec un fond blanc ne sont pas statistiquement significatives.

Graphique 5.12 : SESC se rapporte à l'indice PISA du statut économique, social et culturel.



**Graphique 5.10. Entre 2018 et 2022, les résultats en mathématiques et en lecture ont considérablement baissé dans les pays de l'OCDE**

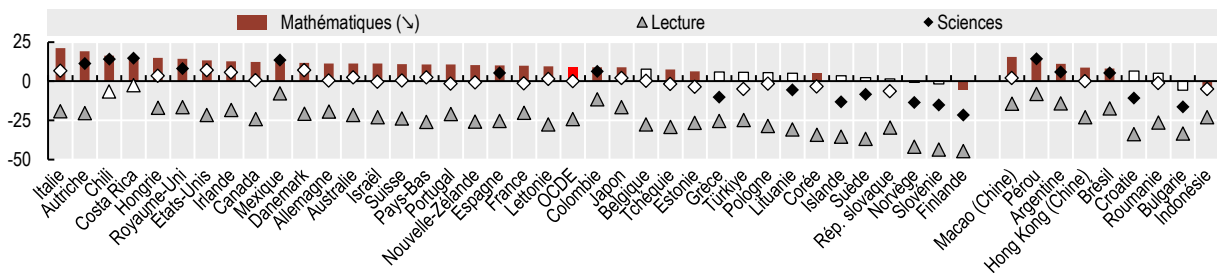
Résultat moyen des élèves au PISA en mathématiques, lecture et sciences, 2018 et 2022



Source : Tableau I.B1.5. Changes in performance and equity in education and long-term trends annex tables dans OCDE (2023), *PISA 2022 Results (Volume I)*, <https://doi.org/10.1787/53f23881-en>. StatLink <https://stat.link/5or7ez>

**Graphique 5.11. Les écarts de résultats entre les genres varient selon la matière dans les pays de l'OCDE**

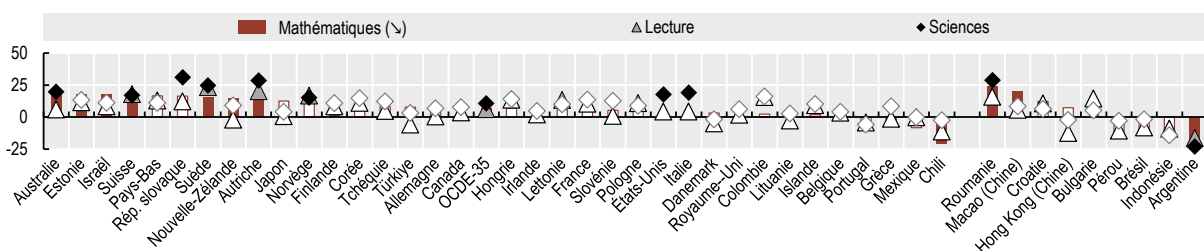
Différence de score en mathématiques, lecture et sciences entre filles et garçons, PISA 2022 (garçons-filles)



Source : Tableau I.B1.5. Changes in performance and equity in education and long-term trends annex tables, dans OCDE (2023), *PISA 2022 Results (Volume I)*, <https://doi.org/10.1787/53f23881-en>. StatLink <https://stat.link/zt3mdn>

**Graphique 5.12. Les écarts de résultats en mathématiques, en lecture et en sciences entre le premier quartile du SESC et le dernier se sont creusés depuis 2018, mais leur pertinence statistique varie selon les pays**

Évolution du résultat moyen entre le premier quartile du SESC et le dernier entre 2018 et 2022



Source : Tableau I.B1.5. Changes in performance and equity in education and long-term trends annex tables dans OCDE (2023), *PISA 2022 Results (Volume I)*, <https://doi.org/10.1787/53f23881-en>. StatLink <https://stat.link/v0iha8>

## Espérance de vie après la sortie du marché du travail

L'indicateur de l'espérance de vie après la sortie du marché du travail correspond à l'espérance de vie résiduelle moyenne d'une personne à partir de l'âge auquel elle quitte effectivement le marché du travail. Cet indicateur montre l'existence d'un lien entre la sortie du marché du travail et les pressions financières sur les systèmes de retraite dans un contexte de vieillissement démographique.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les femmes ont une espérance de vie après leur sortie du marché du travail supérieure de plus de quatre ans à celle des hommes (22.8 ans contre 18.4) (Graphique 5.13). En Colombie, au Costa Rica, en Grèce, en Hongrie et en Pologne, l'écart entre les genres est de six ans au moins. Cet écart tient d'une part à l'espérance de vie plus élevée des femmes et d'autre part à leur sortie plus précoce du marché du travail. Cependant, plus elles restent longtemps en dehors de la vie active, plus les femmes âgées risquent de connaître la pauvreté.

L'espérance de vie après la sortie du marché du travail est généralement plus faible dans les économies non membres que dans l'OCDE. Chez les hommes, elle va de 9 ans, en Indonésie, à plus de 15 ans, au Brésil, en Chine et en Croatie. Chez les femmes, elle va de 11 ans, en Indonésie, à 24 ans, environ, en Chine et en Croatie – et est donc supérieure à la moyenne OCDE dans ces deux pays.

Le nombre potentiel moyen d'années à vivre après la sortie du marché du travail dans les pays de l'OCDE a augmenté au fil des ans. En 1980, les hommes y vivaient en moyenne 14 années à la retraite, contre 18 ans en 2022 (Graphique 5.14, Partie A). L'allongement de l'espérance de vie après la sortie du marché du travail est comparable pour les femmes, puisque l'on est passé de 18 ans, en moyenne, en 1980, à près de 23 ans, en 2022 (Graphique 5.14, Partie B).

### Définition et mesure

L'espérance de vie après la sortie du marché du travail correspond à l'espérance de vie résiduelle à partir de l'âge effectif de sortie du marché du travail pour les hommes et les femmes. Elle est estimée d'après les données de la révision de 2022 des Perspectives de la population mondiale de l'ONU.

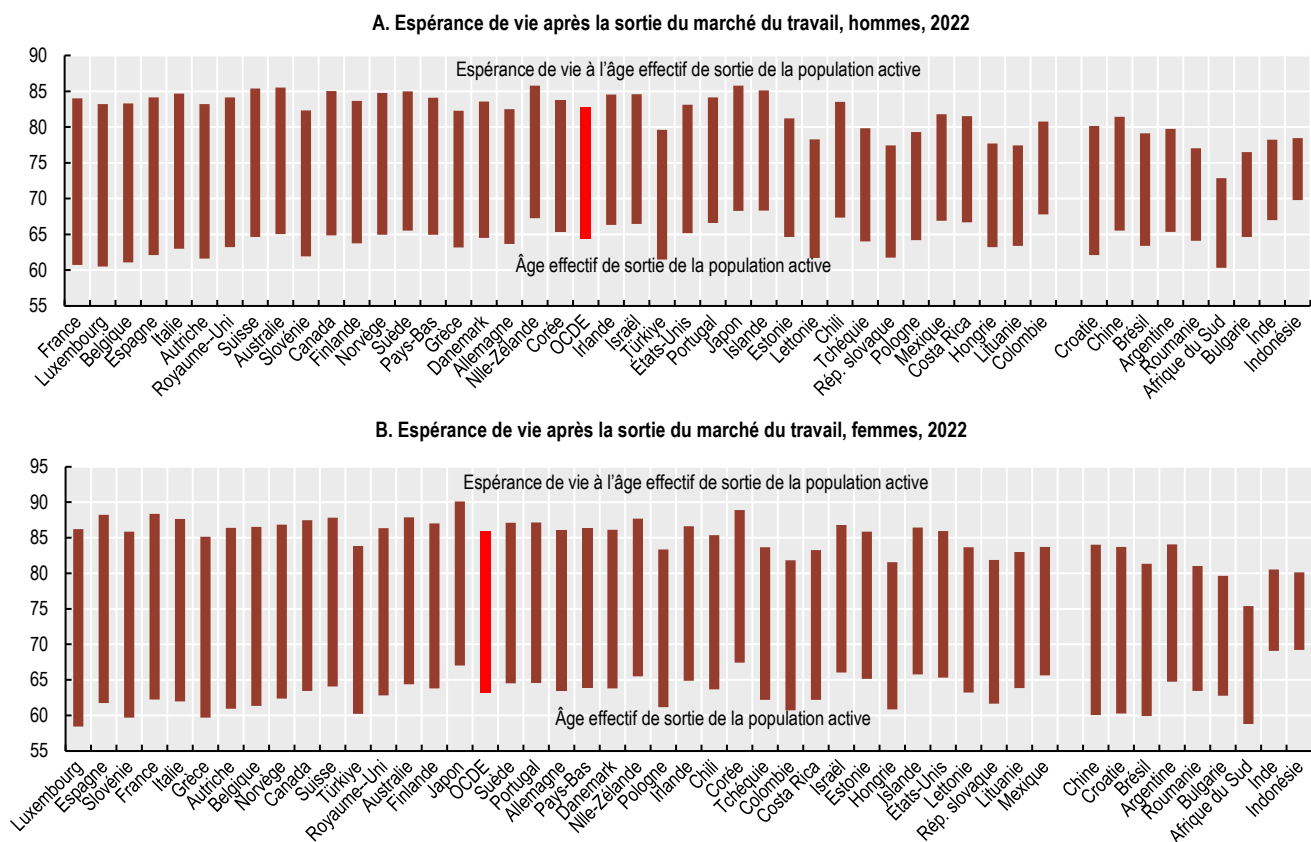
L'âge effectif moyen de sortie de la population active correspond à la moyenne pondérée des sorties (nettes) du marché du travail à des âges différents sur une période de cinq ans pour des travailleurs initialement âgés de 40 ans et plus. Afin de neutraliser les effets de composition liés à la structure par âge de la population, les sorties sont des estimations fondées sur les variations des taux d'activité plutôt que sur les effectifs de la population active. Ces variations sont calculées pour chaque cohorte (synthétique) répartie en tranches d'âges de cinq ans. Pour un examen plus détaillé, voir OCDE (2023).

### Pour en savoir plus

OCDE (2023), *Panorama des pensions 2023 : Les indicateurs de l'OCDE et du G20*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/ca401ebd-en>.

Nations Unies (2022), *World Population Prospects: 2022 Revision*, Nations Unies, Washington, D.C., <http://esa.un.org/unpd/wpp>.

**Graphique 5.13. Les femmes vivent 4.5 ans de plus que les hommes après leur sortie du marché du travail**

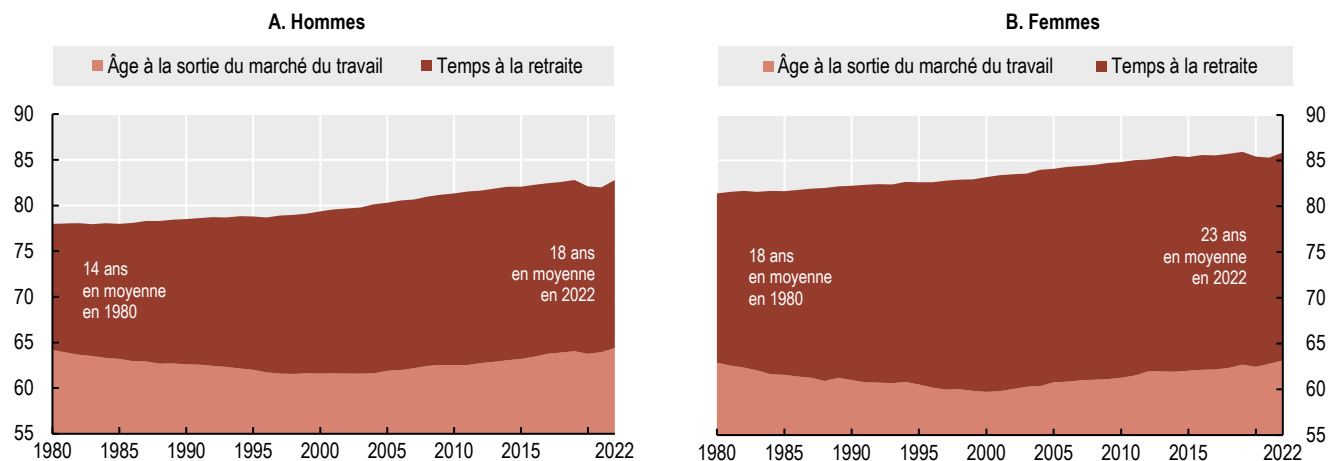


Source : OCDE (2023), *Pensions at a Glance 2023: OECD and G20 Indicators*, <https://doi.org/10.1787/ca401ebd-en>.

StatLink <https://stat.link/g60m10>

**Graphique 5.14. Hommes et femmes vivent 4.5 ans de plus après leur sortie du marché du travail en 2022 qu'en 1980**

Évolution de l'âge de sortie du marché du travail et de l'espérance de vie après la sortie, 1980 à 2022, moyenne OCDE



Source : OCDE (2023), *Pensions at a Glance 2023: OECD and G20 Indicators*, <https://doi.org/10.1787/ca401ebd-en>.

StatLink <https://stat.link/wl21tk>



# **6** Indicateurs de l'équité

## Inégalités de revenu et de patrimoine

Les inégalités de résultats, par exemple en termes de revenu et de patrimoine, et l'inégalité des chances sont étroitement liées, principalement parce que le creusement des inégalités bride la mobilité sociale et ferme des horizons aux personnes pauvres ou issues de milieux défavorisés.

Les inégalités de revenu varient considérablement parmi les pays de l'OCDE. Ainsi, en 2021, la valeur du coefficient de Gini était comprise entre 0.22 environ en République slovaque et près du double au Chili et au Costa Rica (Graphique 6.1). Les pays nordiques et quelques pays d'Europe centrale étaient les plus égaux en termes de revenu disponible, ceux d'Amérique latine, les États-Unis et la Türkiye affichant au contraire les plus grandes inégalités de revenu. D'autres indicateurs des inégalités de revenu donnent des classements similaires. Le ratio du revenu moyen des 10 % d'individus les plus riches à celui des 10 % d'individus les plus pauvres était de 8.4:1 en moyenne dans la zone OCDE en 2021. Ce ratio allait de 5:1 en République slovaque et en Slovaquie à plus de 20:1 au Chili et au Costa Rica.

Les inégalités de revenu varient aussi d'une économie partenaire à l'autre : le coefficient de Gini va en effet de 0.29 en Croatie (niveau inférieur à la moyenne de l'OCDE) à 0.32 en Bulgarie et 0.38 en Roumanie. Les inégalités de revenu sont prononcées en Afrique du Sud, où le coefficient de Gini s'établissait à 0.62 en 2017.

Le patrimoine des ménages est réparti bien moins équitablement que le revenu. En moyenne, les 10 % de ménages les plus riches possèdent plus de la moitié (52 %) du patrimoine total des ménages, et cette proportion atteint 79 % aux États-Unis (Graphique 6.2). À titre de comparaison, les 10 % d'apporteurs de revenu les plus riches perçoivent en moyenne près de 25 % de l'ensemble des revenus. Si les inégalités de patrimoine sont plus marquées que les inégalités de revenu dans tous les pays examinés, les pays qui affichent des inégalités de revenu moins profondes ne sont pas nécessairement ceux où les richesses sont peu concentrées.

Le module sur l'égalité des chances dans l'enquête 2022 de l'OCDE Des risques qui comptent apporte de nouveaux éclairages sur les préoccupations individuelles liées aux disparités de revenu et de patrimoine des ménages. En moyenne, plus de 60 % des personnes interrogées ont déclaré que les disparités de revenu et de patrimoine étaient trop élevées ou beaucoup trop élevées dans leur pays (Graphique 6.3). Dans tous les pays à l'exception de la Lettonie et de la Lituanie, les préoccupations exprimées par les individus en moyenne sont relativement comparables qu'il s'agisse de revenu ou de patrimoine. Dans ces deux pays, la proportion de répondants indiquant que les inégalités de revenu sont trop ou beaucoup trop élevées est supérieure de plus de 15 points de pourcentage à la proportion de répondants faisant le même constat au regard des inégalités de patrimoine.

### Définition et mesure

Le principal indicateur de la distribution des revenus retenu ici est le coefficient de Gini. La valeur de ce coefficient est comprise entre 0, qui correspond à une « égalité parfaite » (chaque personne reçoit la même fraction des revenus) et 1, qui représente une « inégalité parfaite » (la fraction de la population la plus riche reçoit l'intégralité des revenus). Elle est calculée à partir du revenu disponible équivalent des ménages, c'est-à-dire

le revenu après impôts et transferts sociaux en espèces ajusté pour tenir compte des différents besoins des ménages en fonction de leur taille, à l'aide d'une échelle d'équivalence établie en divisant le revenu des ménages par la racine carrée de leur taille. Un autre indicateur, le rapport interdécile de revenu S90/S10, correspond à l'écart entre les revenus moyens des 10 % les plus riches et des 10 % les plus pauvres de la population ; il se fonde également sur le revenu disponible équivalent. Les données sur le revenu sont extraites de la Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, [www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm](http://www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm).

Les données relatives au patrimoine font référence au patrimoine net des ménages ordinaires, qui correspond à la valeur de tous les actifs détenus par un ménage moins la valeur de ses dettes à un moment donné, en l'occurrence vers 2018. Les écarts entre les pays peuvent varier selon la méthodologie utilisée, par exemple la prise en compte des ménages tout en haut de la distribution ou les parts différentes de la sécurité sociale et des pensions professionnelles, qui sont exclues de la définition du patrimoine net des ménages ordinaires mais qui jouent un rôle plus important dans certains pays. Les données sont extraites de la Base de données de l'OCDE sur la distribution des richesses, [www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm](http://www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm).

Dans le module sur l'égalité des chances de l'enquête 2022 de l'OCDE Des risques qui comptent, la question posée était : « Veuillez indiquer si vous pensez que ces différents types d'inégalités sont trop élevées ou trop faibles dans votre pays ». Voir les chapitres 2 et 3 pour de plus amples informations sur l'enquête.

### Pour en savoir plus

OCDE, Base de données sur la distribution des revenus, <https://www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm>.

OCDE, Base de données sur la distribution des richesses, <https://www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm>.

OCDE (2021), Inequalities in Household Wealth and Financial Insecurity of Households, Policy Insights, [www.oecd.org/social/income-distribution-database.htm](http://www.oecd.org/social/income-distribution-database.htm).

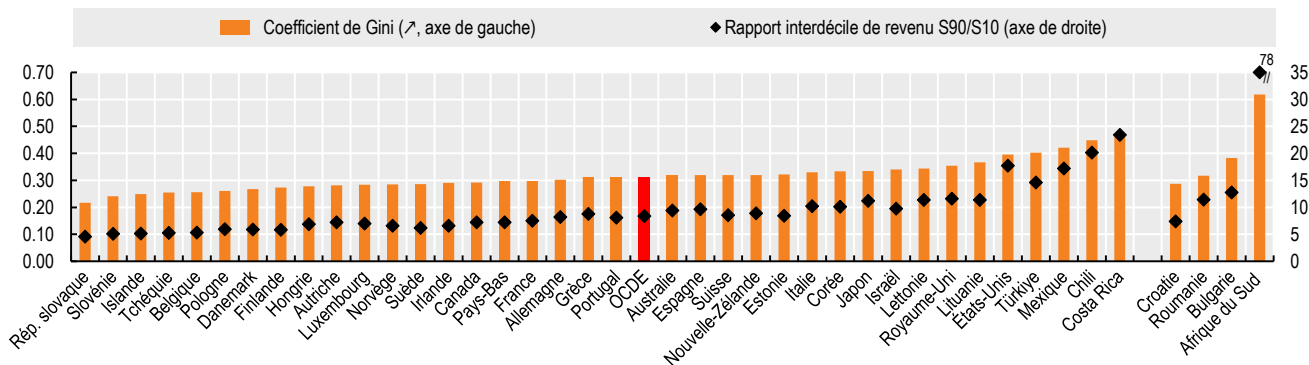
### Notes des graphiques

Graphique 6.1 : les dernières données disponibles se rapportent à 2021 pour tous les pays à l'exception du Chili, du Costa Rica et des États-Unis (2022) ; de l'Allemagne, de l'Australie, d'Israël, du Mexique, de la Suisse et de la Türkiye (2020) ; du Danemark (2019) ; du Japon (2018) ; de l'Afrique du Sud et de l'Islande (2017).

Graphique 6.2 : voir ci-dessus les dernières données disponibles pour les 10 % de revenus les plus élevés. Les dernières données disponibles pour les 10 % les plus riches se rapportent à : 2016 pour la Finlande, l'Italie, la Lituanie et la Pologne ; 2017 pour l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Chili, l'Estonie, la France, la Hongrie, la Lettonie, le Portugal, la République slovaque, le Royaume-Uni et la Slovaquie ; 2018 pour l'Australie, l'Espagne, la Grèce, l'Irlande, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande et la Norvège ; 2019 pour le Canada, le Danemark, les États-Unis, le Japon et les Pays-Bas.

### Graphique 6.1. Les inégalités de revenu sont d'une ampleur très variable dans la zone OCDE

Coefficient de Gini du revenu disponible des ménages et écart entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres, en 2021

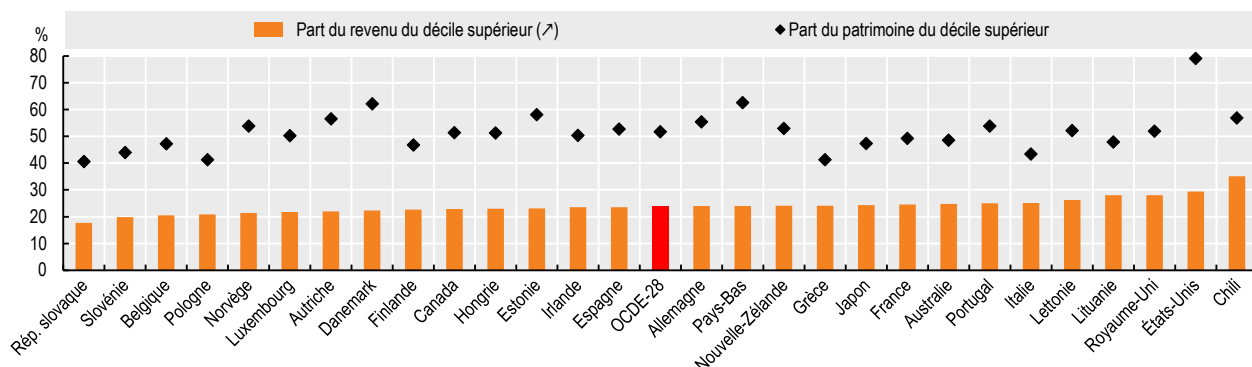


Source : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus, <https://www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm>.

StatLink <https://stat.link/ulf6a4>

### Graphique 6.2. Le patrimoine est plus concentré au sommet que le revenu

Part du revenu disponible et du patrimoine net des 10 % des ménages les plus riches, fin des années 2010

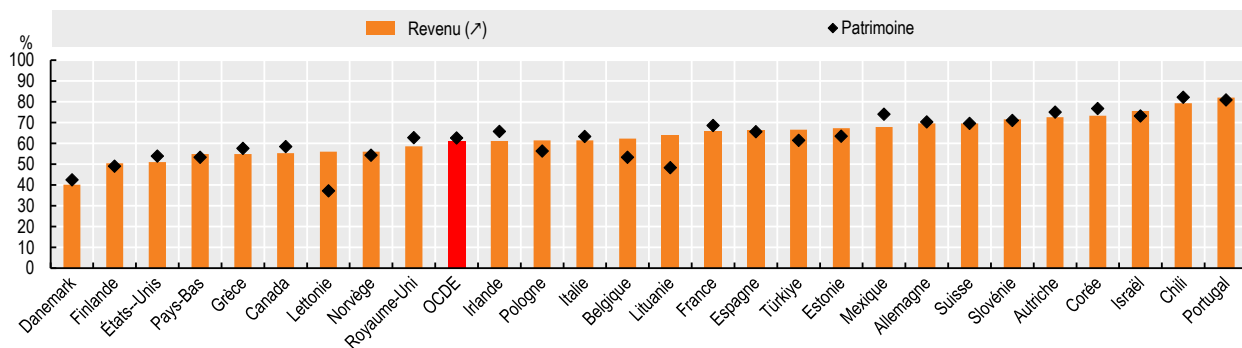


Source : OCDE, Base de données sur la distribution des richesses, <https://www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm>.

StatLink <https://stat.link/kw7ojn>

### Graphique 6.3. En moyenne, plus de 60 % des personnes interrogées ont déclaré que les disparités de revenu et de patrimoine étaient trop élevées

Pourcentage de répondants estimant que les inégalités sont trop ou beaucoup trop élevées dans leur pays, en termes de revenu et de patrimoine, en 2022



Source : OCDE (2023), Travailler main dans la main ? Explorer les opinions sur le rôle de différents acteurs dans la lutte contre les inégalités, <https://doi.org/10.1787/3fcf2cda-fr>.

StatLink <https://stat.link/5ysxqr>

## Pauvreté monétaire

Le taux de pauvreté monétaire mesure la proportion d'individus situés au bas de l'échelle des revenus. Les préoccupations de la société en matière d'équité portent généralement davantage sur les personnes relativement défavorisées. Il s'ensuit que les indicateurs de la pauvreté retiennent souvent plus l'attention que ceux des inégalités de revenu, certaines catégories de population, comme les personnes âgées et les enfants, suscitant une plus grande inquiétude vu qu'elles n'ont pas la possibilité, ou très peu, de travailler pour sortir de la pauvreté.

Le taux moyen de pauvreté relative (à savoir le pourcentage d'individus dont le revenu annuel est inférieur à la moitié du revenu disponible médian national) était de 11,4 %, en 2021, à l'échelle de la zone OCDE (Graphique 6.4). C'est aux États-Unis (18 %) et au Costa Rica (21 %) que le taux de pauvreté était le plus élevé, tandis qu'au Danemark, en Finlande, en Hongrie, en Islande et en Tchéquie, la pauvreté ne touchait que 5 à 7 % de la population. Les pays méditerranéens, les pays baltes et les pays d'Amérique latine affichent des taux de pauvreté relativement élevés. Parmi les pays partenaires, c'est en Afrique du Sud que la pauvreté est la plus élevée.

Le taux de pauvreté relative varie selon le genre. En 2021, il s'établissait en moyenne à 12,1 % chez les femmes et 10,7 % chez les hommes. La pauvreté touche en effet davantage les femmes que les hommes dans tous les pays membres et partenaires clés de l'OCDE, à l'exception du Danemark, de la Finlande, de l'Irlande et de l'Islande. Les disparités les plus notables s'observent en Estonie, en Lettonie et en Lituanie, avec un écart de 4 à 5 points de pourcentage entre les genres.

Le taux de pauvreté relative varie également en fonction de la tranche d'âge. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le taux de pauvreté est le plus faible parmi les adultes en âge de travailler (26-65 ans), s'établissant autour de 10 %, tandis qu'il est plus élevé parmi les enfants et les jeunes (12 %) et qu'il atteint presque 15 % chez les personnes âgées (Graphique 6.5). La pauvreté infantile est faible dans les pays nordiques, mais relativement élevée au Chili, au Costa Rica, en Espagne, aux États-Unis, en Israël et en Turquie, où plus d'un enfant sur cinq se trouve en situation de pauvreté monétaire. Les taux de pauvreté chez les jeunes étaient particulièrement élevés au Danemark, en Finlande et en Norvège, ce qui peut s'expliquer par le fait que les jeunes quittent généralement le domicile parental vers l'âge de 18 ans, ce qui est précoce par rapport à de nombreux autres pays de l'OCDE (voir le chapitre 1 du présent volume). Le taux de pauvreté relative des plus de 65 ans avoisinait les 40 % en Corée et en Estonie, et était supérieur à 30 % en Lettonie. À l'inverse, le Danemark, l'Islande et la Norvège affichaient les taux les plus faibles de pauvreté relative des personnes âgées, tous inférieurs à 5 %. Ces chiffres se fondent sur les données relatives au revenu, et les fortes disparités entre les pays au regard du patrimoine (immobilier ou autre) détenu par les seniors ne sont pas prises en compte dans le taux de pauvreté monétaire.

L'« insécurité financière » est un autre indicateur de l'OCDE permettant d'évaluer le risque de pauvreté. Les personnes en situation de précarité financière ne sont pas pauvres en termes monétaires, mais elles risquent de basculer dans la pauvreté si leur revenu s'arrête brutalement, par exemple en raison du chômage, d'une incapacité ou de la dissolution de la famille. Les personnes en situation de précarité financière manqueraient de disponibilités suffisantes pour vivre au-dessus du seuil de pauvreté pendant plus de trois mois en cas de perte soudaine de revenu. Dans les pays de l'OCDE, 34 % des individus se trouvaient en situation de précarité financière en 2018 (Graphique 6.6), et c'était le cas de plus de 45 % de la population en Grèce, en Hongrie, en Irlande, en Lettonie, en Lituanie et en Slovaquie, et de moins de 15 % de la population en Corée et aux Pays-Bas.

### Définition et mesure

Comme pour les inégalités de revenu, la mesure de la pauvreté repose sur la notion de revenu disponible équivalent des ménages (voir les encadrés « Définition et mesure » des indicateurs du « Revenu des ménages » ou des « Inégalités de revenu »).

Le taux de pauvreté correspond au nombre d'individus qui vivent en deçà du seuil de pauvreté. Un individu est considéré comme pauvre lorsque le revenu disponible équivalent de son ménage est inférieur à 50 % du revenu médian dans son pays. Il découle de l'utilisation d'un seuil de revenu relatif que le seuil de pauvreté s'élève avec le revenu du pays. Cette variation du seuil de pauvreté en fonction de la richesse nationale traduit l'idée que la « non-pauvreté » correspond à la possibilité d'avoir accès aux biens et services jugés « normaux » dans un pays donné. Le taux de pauvreté par classe d'âge est calculé à partir du revenu médian de la population totale.

Les personnes en proie à l'insécurité financière sont celles qui ne sont pas pauvres en termes monétaires, mais dont le patrimoine financier liquide n'est pas suffisant pour les maintenir au niveau du seuil de pauvreté monétaire pendant plus de trois mois, c'est-à-dire que leur patrimoine financier liquide équivalent est inférieur à 25 % du revenu médian national. On entend par patrimoine financier liquide les espèces, les actions cotées, les fonds communs de placement et les obligations, déduction faite du passif des entreprises non constituées en société.

### Pour en savoir plus

OCDE, Base de données sur la distribution des revenus, <https://www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm>.

OCDE, Base de données sur la distribution des richesses, <https://www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm>.

OCDE (2023), *Panorama des pensions 2023 : Les indicateurs de l'OCDE et du G20*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/678055dd-en>.

### Notes des graphiques

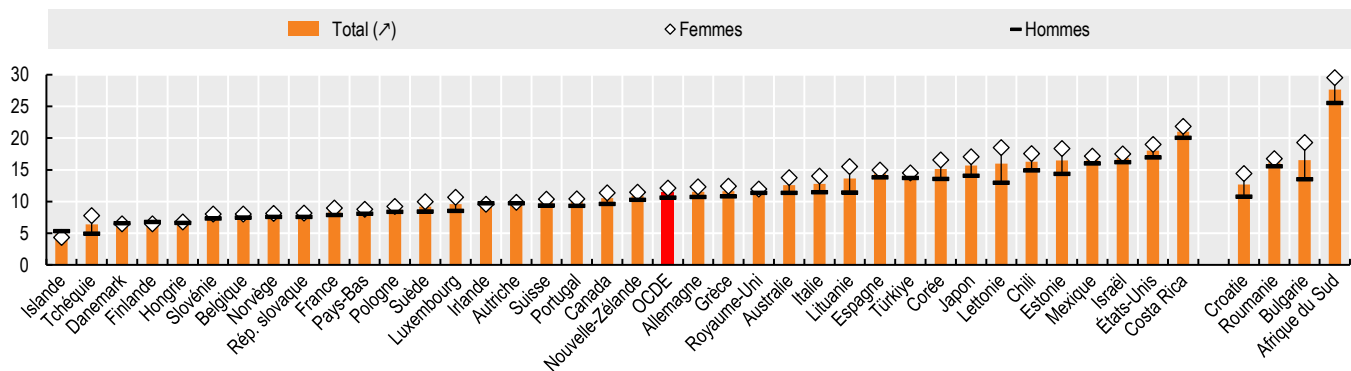
Graphique 6.4 et Graphique 6.5 : les dernières données disponibles se rapportent à 2021 pour tous les pays à l'exception du Chili, du Costa Rica et des États-Unis (2022) ; de l'Allemagne, de l'Australie, d'Israël, du Mexique, de la Suisse et de la Turquie (2020) ; du Danemark (2019) ; du Japon (2018) ; de l'Afrique du Sud et de l'Islande (2017). Les données de 2021 pour les Pays-Bas sont provisoires, de même que les données de 2021 et 2022 pour les États-Unis. On ne dispose pas de données comparables pour la Colombie.

Graphique 6.6 : les dernières données disponibles se rapportent à : 2016 pour la Finlande, l'Italie, la Lituanie et la Pologne ; 2017 pour l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Estonie, la France, la Hongrie, la Lettonie, le Portugal, la République slovaque, le Royaume-Uni et la Slovaquie ; 2018 pour l'Australie, l'Espagne, la Grèce, l'Irlande, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande et la Norvège ; 2019 pour le Canada, la Corée, le Danemark, les États-Unis, le Japon et les Pays-Bas. La moyenne de l'OCDE ne comprend pas les pays suivants, pour lesquels on ne dispose pas de données comparables : Chili, Colombie, Costa Rica, Islande, Israël, Mexique, Suède, Suisse, Tchéquie et Turquie.



### Graphique 6.4. Les taux de pauvreté relative varient fortement dans l'OCDE

Pourcentage de personnes vivant avec moins de 50 % du revenu disponible équivalent médian, par genre, en 2021 (ou année la plus proche)

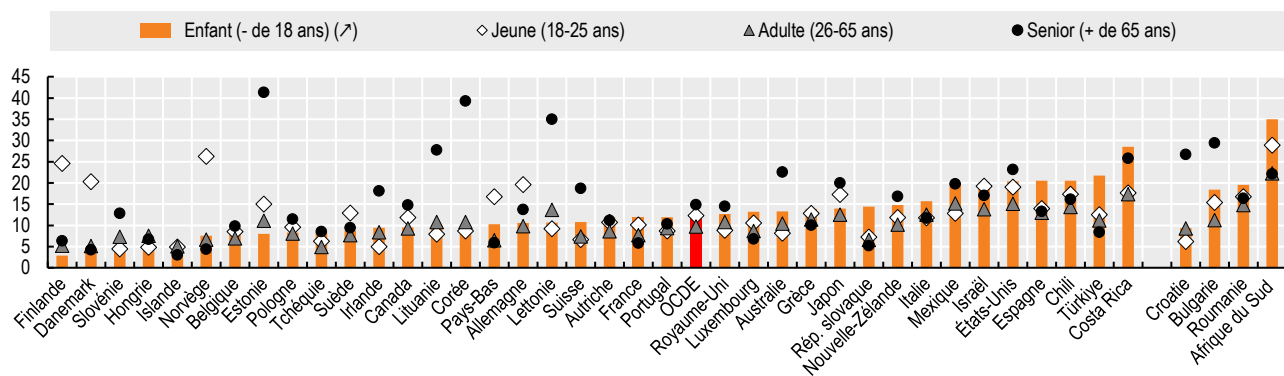


Source : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus, <https://www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm>.

StatLink <https://stat.link/8ogm2t>

### Graphique 6.5. En moyenne dans l'OCDE, le taux de pauvreté est le plus élevé chez les personnes âgées et le plus faible chez les adultes d'âge actif

Pourcentage de personnes vivant avec moins de 50 % du revenu disponible équivalent médian, par classe d'âge, en 2021 (ou année la plus proche)

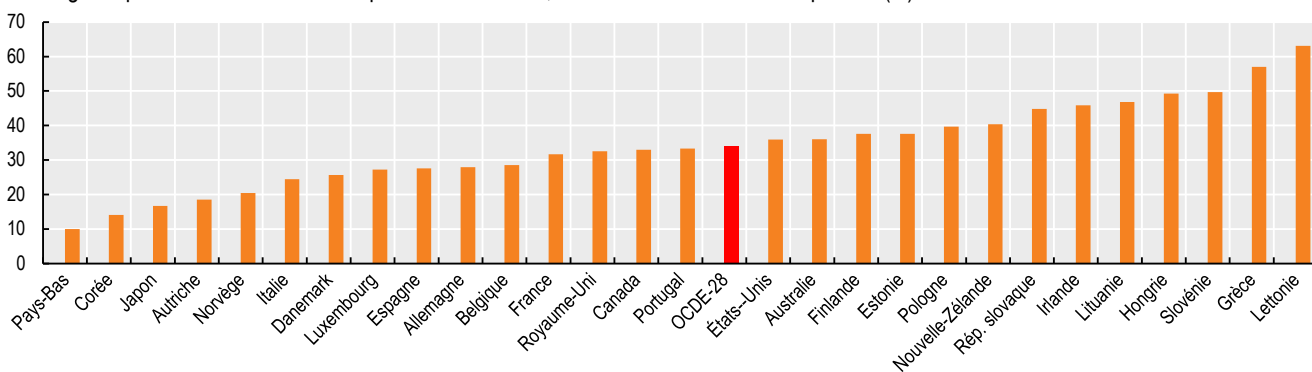


Source : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus, <https://www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm>.

StatLink <https://stat.link/9d5ml7>

### Graphique 6.6. Plus d'un tiers de la population de l'OCDE risque de basculer dans la pauvreté

Pourcentage de personnes en situation de précarité financière, 2018 ou dernière année disponible (↗)



Source : Base de données sur la distribution des richesses, <https://www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm>.

StatLink <https://stat.link/nf3ak4>

## Prestations de chômage et prestations au titre des filets de protection sociale

Les transferts publics en espèces offrent un filet de sécurité des revenus en cas de chômage. Dans la plupart des pays, deux niveaux de soutien sont disponibles : les prestations d'assurance-chômage (contributives) et les prestations au titre des filets de protection sociale (non contributives).

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les taux de versement des prestations d'assurance-chômage est en règle générale largement supérieur à celui des prestations au titre des filets de protection sociale (Graphique 6.7). En moyenne dans les pays de l'OCDE, le taux de remplacement net (TRN) en cas de chômage, c'est-à-dire la part du revenu net d'activité qui est maintenue après une période de chômage donnée, est de 58 % pendant la phase initiale de la période de chômage pour une personne célibataire sans enfant rémunérée auparavant au salaire moyen, mais il tombe à 37 % une fois qu'elle fait partie de la catégorie des chômeurs de longue durée.

Les prestations au titre des filets de protection sociale se situent parfois bien en-deçà des seuils de pauvreté les plus courants (Graphique 6.8). Les taux de versement des prestations d'assistance sociale/chômage et des allocations de logement pour une personne célibataire sans enfant en fin de droits s'élèvent à moins de 20 % du revenu médian des ménages au Canada, aux États-Unis, en Hongrie, au Portugal et en République slovaque. Les allocations logement telles que les aides au logement locatif peuvent constituer, pour les locataires, une aide complémentaire au revenu, en portant le revenu au-dessus du seuil de pauvreté au Japon et aux Pays-Bas. Dans aucun pays cependant les prestations sociales non contributives peuvent à elles seules mettre à l'abri de la pauvreté.

Le nombre d'heures de travail au taux de salaire horaire moyen que les bénéficiaires de prestations au titre des filets de protection sociale doivent effectuer pour échapper à la pauvreté varie selon les pays et les catégories de famille. En moyenne dans l'OCDE, une personne célibataire sans enfant qui touche des prestations sociales doit travailler 10 heures par semaine au salaire national moyen pour échapper à la pauvreté (Graphique 6.9). Les couples avec deux enfants dont l'un des partenaires est sans emploi ont besoin d'effectuer 17 heures de travail. Cet écart est particulièrement marqué dans des pays comme la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Tchéquie. En Allemagne, au Danemark, en Finlande, en Lituanie et au Royaume-Uni, les couples doivent travailler moins longtemps par semaine que les célibataires pour échapper à la pauvreté.

### Définition et mesure

Le taux de remplacement net (TRN) mesure la part du revenu net d'activité que l'individu conserve lorsqu'il est au chômage. Il se calcule comme le rapport du revenu net durant la période sans emploi au revenu net d'activité. Le TRN présenté ici est celui qui est calculé pour une personne célibataire sans enfant de 40 ans qui travaillait à temps plein au salaire moyen avant de se retrouver au chômage. On entend par « phase initiale » du chômage le deuxième mois

de versement des allocations après expiration d'un éventuel délai de carence, et par « chômage de longue durée » le 24<sup>e</sup> mois de prestation. Les résultats incluent les allocations logement pour les locataires, calculées sur la base d'un loyer annuel égal à 20 % du salaire moyen. Le revenu des familles est calculé à l'aide du modèle impôts-prestations de l'OCDE ([www.oecd.org/social/benefits-and-wages.htm](http://www.oecd.org/social/benefits-and-wages.htm)).

L'un des moyens d'évaluer l'adéquation des systèmes de protection sociale des pays consiste à comparer le montant maximum des droits à prestation au titre des filets de protection sociale avec les seuils de pauvreté relative les plus courants, calculés comme représentant 50 % ou 60 % de la médiane de la distribution du revenu disponible. Le montant maximum des droits à prestation au titre des filets de protection sociale correspond au niveau de l'aide au revenu que peut percevoir une famille sans emploi comptant un ou deux adultes d'âge actif, sans autre source de revenu, ni aucun actif ou droit à des prestations contributives telles que l'assurance chômage. Les droits à prestations incluent les allocations logement pour les locataires, calculées sur la base d'un loyer annuel égal à 20 % du salaire moyen. Tous les droits à prestations sont nets de tout impôt sur le revenu et/ou de toute cotisation sociale obligatoire. Les résultats sont calculés à l'aide du modèle impôts-prestations de l'OCDE, en tenant compte de toutes les interactions possibles entre les prestations soumises à conditions de ressources et entre les impôts et les prestations. La médiane de la distribution du revenu disponible (avant déduction des frais de logement) est tirée de la Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus ([www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm](http://www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm)).

Le nombre d'heures de travail hebdomadaires qu'une famille bénéficiant de prestations au titre des filets de protection sociale (notamment des allocations de logement et des prestations temporaires « d'insertion dans l'emploi », c'est-à-dire les prestations versées pour accompagner une transition récente de l'inactivité à l'emploi) doit effectuer pour sortir de la pauvreté est calculé pour deux catégories de famille en se basant sur un taux de salaire horaire moyen. Le seuil de pauvreté est calculé comme représentant 50 % du revenu disponible équivalent médian.

### Pour en savoir plus

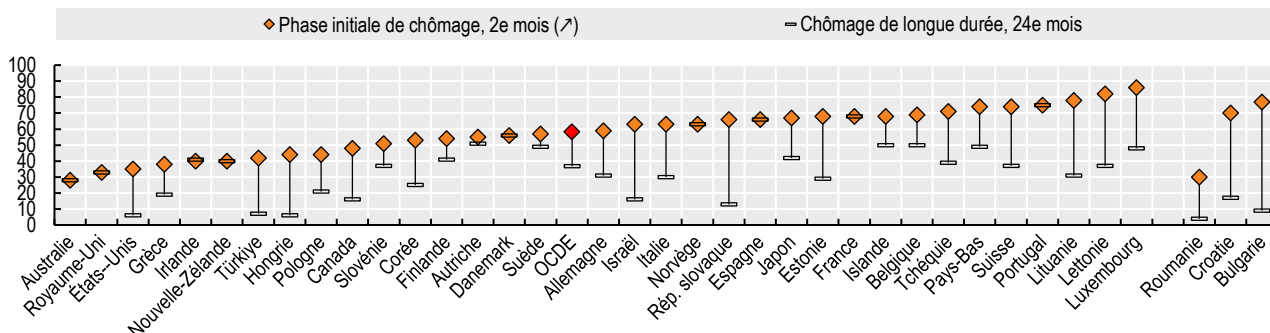
Modèle impôts-prestations de l'OCDE, [www.oecd.org/els/soc/benefits-and-wages.htm](http://www.oecd.org/els/soc/benefits-and-wages.htm).

### Notes des graphiques


Graphique 6.7, Graphique 6.8, Graphique 6.9 : les données se rapportent à 2022 au lieu de 2023 pour l'Australie, la Belgique, le Canada, le Danemark, les États-Unis, Israël, le Japon et le Portugal. La base de données impôts-prestations de l'OCDE ne contient pas d'informations à jour sur le Chili, la Colombie, le Costa Rica et le Mexique.

### Graphique 6.7. Dans la plupart des pays, les revenus provenant des prestations diminuent de façon significative chez les chômeurs et chômeuses de longue durée

Revenu net en période de chômage, en pourcentage du revenu net d'activité (« taux de remplacement net en période de chômage »), personne célibataire dont le salaire antérieur était égal au salaire moyen, en 2023

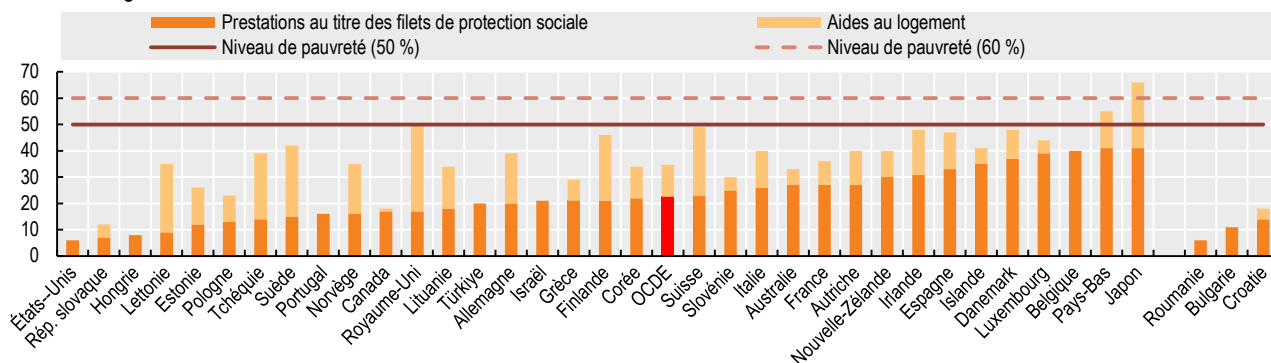


Source : Modèle impôts-prestations de l'OCDE, [www.oecd.org/els/soc/benefits-and-wages.htm](http://www.oecd.org/els/soc/benefits-and-wages.htm).

StatLink  <https://stat.link/4pwx7v>

### Graphique 6.8. Les prestations au titre des filets de protection sociale ne suffisent pas à prévenir la pauvreté monétaire

Niveau de revenu net atteint grâce aux prestations sociales, en pourcentage du revenu disponible médian, pour une personne célibataire vivant dans un logement loué, en 2023

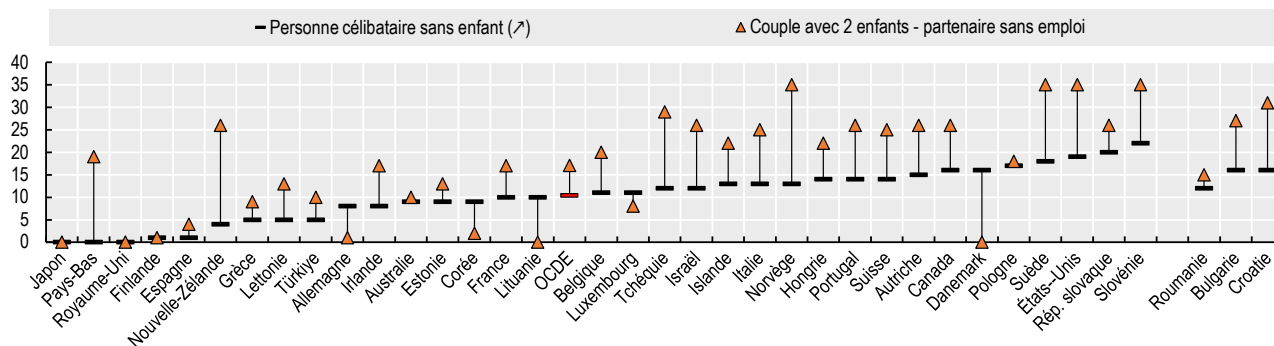


Source : Modèle impôts-prestations de l'OCDE, [www.oecd.org/els/soc/benefits-and-wages.htm](http://www.oecd.org/els/soc/benefits-and-wages.htm).

StatLink  <https://stat.link/et6w3r>

### Graphique 6.9. Les couples avec deux enfants dont l'un des partenaires est sans emploi ont généralement besoin d'effectuer beaucoup plus d'heures de travail que les célibataires pour échapper à la pauvreté

Nombre d'heures de travail hebdomadaires nécessaires pour échapper à la pauvreté (50 % du revenu disponible équivalent médian) pour les bénéficiaires de prestations sociales, par catégorie de famille, au salaire horaire moyen, en 2023



Source : Modèle impôts-prestations de l'OCDE, [www.oecd.org/els/soc/benefits-and-wages.htm](http://www.oecd.org/els/soc/benefits-and-wages.htm).

StatLink  <https://stat.link/5wn617>

## Dépenses sociales

Le rapport des dépenses sociales publiques au PIB a évolué rapidement ces dernières années. Avec la pandémie de COVID-19, il a augmenté de près de 3 points de pourcentage, passant d'environ 20 % en 2019 à 23 % en 2020 en moyenne, dans l'OCDE (Graphique 6.10). Sur cette augmentation de 3 points de pourcentage, 2,5 points de pourcentage sont liés à une hausse des dépenses sociales publiques, tandis que 0,5 point de pourcentage est imputable à la contraction du PIB. Après la hausse initiale, les dépenses rapportées au PIB ont diminué presque aussi rapidement qu'elles avaient augmenté, passant de 23 % en 2020 à 21 % (estimation) en 2022, en moyenne, dans la zone OCDE. Cette évolution diffère radicalement des suites de la crise financière mondiale de 2008-09. La situation varie toutefois considérablement d'un pays à l'autre. C'est au Canada, en Espagne et aux États-Unis que les dépenses sociales publiques rapportées au PIB ont le plus augmenté entre 2019 et 2020 (de plus de 6 points de pourcentage), et au Danemark, en Hongrie et en Suède qu'elles ont le moins progressé (moins de 1 point de pourcentage).

À l'échelle de l'OCDE, en moyenne, les pensions de vieillesse et de réversion (7,7 % du PIB) et la santé (5,8 % du PIB) sont les deux principaux postes de dépenses sociales publiques (Graphique 6.11). Ils comptent à eux deux pour les deux tiers des dépenses totales. Avec plus de 15 % du PIB, c'est en Italie et en Grèce que les dépenses publiques de retraite sont les plus élevées, et au Chili qu'elles sont les plus faibles, tandis que la Corée, l'Islande et le Mexique consacrent 3 % environ du PIB aux retraites. En Allemagne, aux États-Unis, en France et au Japon, les dépenses publiques consacrées à la santé dépassent 8 % du PIB, alors qu'elles sont inférieures à 3 % du PIB au Mexique, aux Pays-Bas et en Suisse.

Lorsque l'on prend en compte l'impôt et les prestations sociales privées, on observe une convergence du rapport des dépenses au PIB entre les différents pays (Graphique 6.11). Dans près de la moitié des pays, le total net des dépenses sociales représente 20 à 26 % du PIB. Il est encore plus élevé aux États-Unis (presque 30 % du PIB), où le montant des dépenses sociales privées et des allègements fiscaux à finalité sociale est nettement plus important que dans d'autres pays. En termes de dépenses sociales totales, à la fois brutes (avant impôts) et nettes, la France est le pays de l'OCDE qui consacre la plus grande part de son PIB aux dépenses sociales, soit 30 %.

Les prestations en espèces ne s'adressent pas qu'aux plus modestes. En 2020, seuls 23 % en moyenne des transferts publics en espèces au bénéfice des personnes d'âge actif sont allés aux ménages appartenant aux deux déciles inférieurs de la distribution des revenus, tandis que 20 % ont été alloués à ceux des deux déciles supérieurs (Graphique 6.12). Les proportions varient selon les pays. C'est ainsi que plus de 40 % des transferts en espèces vont aux 20 % de ménages les plus modestes en Australie, en Finlande et aux Pays-Bas, où il existe différentes prestations soumises à conditions de ressources. À l'inverse, moins de 15 % de ces transferts bénéficient à ces mêmes ménages en Grèce, Espagne, en Italie, au Luxembourg, au Portugal et en Türkiye, où les assurances sociales jouent un rôle important et où la plupart des prestations sont fonction des revenus d'activité antérieurs.

### Définition et mesure

Les dépenses sociales sont considérées comme publiques lorsque l'administration publique gère les flux financiers correspondants. Les prestations d'assurance-maladie financées par les cotisations obligatoires à une caisse d'assurance-maladie sont classées dans les dépenses « publiques », tandis que la couverture médicale assurée directement par les employeurs à leurs salariés est classée dans les dépenses « privées ». Les dépenses présentées dans le Graphique 6.10 correspondent à des montants bruts, c'est-à-dire avant déduction des impôts directs et indirects prélevés sur ces prestations et avant prise en compte des dépenses fiscales à caractère social. Les chiffres tenant compte de l'effet des dépenses sociales privées et du régime fiscal (total des dépenses sociales nettes) sont présentés sous la forme d'un losange dans le Graphique 6.11. Il est possible que les dépenses des échelons inférieurs de l'administration publique soient sous-estimées dans certains pays à structure fédérale. Pour plus d'informations sur la méthodologie utilisée concernant les données détaillées sur les programmes de dépenses sociales, voir le manuel de la base de données de l'OCDE sur les dépenses sociales (SOCX).

Les catégories « quintile le plus pauvre » et « quintile le plus riche » servent à montrer quel pourcentage des transferts publics en espèces échoit aux ménages d'âge actif selon qu'ils appartiennent au premier ou au dernier quintile de la distribution des revenus, respectivement. Les statistiques sont issues de la Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus.

### Pour en savoir plus

OCDE (2023), « Social Expenditure (SOCX) Update 2023: Private social expenditure and the influence of tax systems », OECD, Paris, [www.oecd.org/social/expenditure.htm](http://www.oecd.org/social/expenditure.htm).

OCDE (2023), « The rise and fall of public social spending with the COVID-19 pandemic », Social Expenditure (SOCX) Update 2023 OECD, Paris, [www.oecd.org/social/expenditure.htm](http://www.oecd.org/social/expenditure.htm).

OCDE (2022), « Income support for working-age individuals and their families », OCDE, Paris, [www.oecd.org/social/income-support-for-working-age-individuals-and-their-families.pdf](http://www.oecd.org/social/income-support-for-working-age-individuals-and-their-families.pdf).

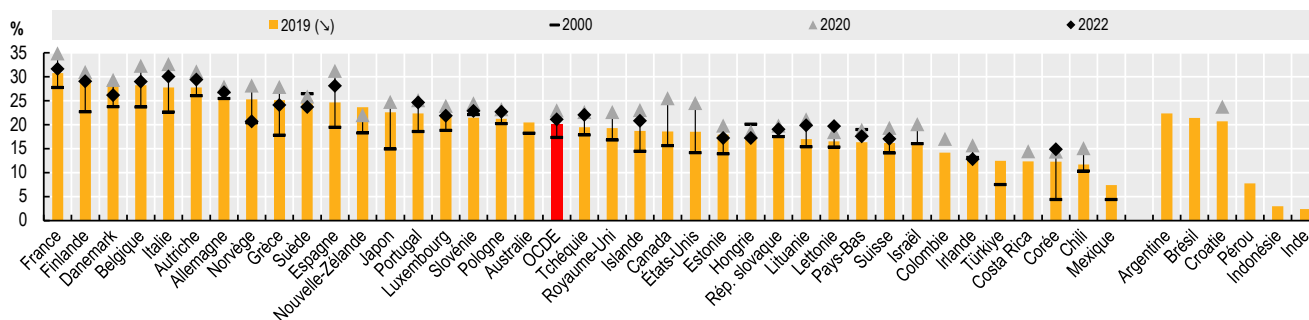
### Notes des graphiques

Graphique 6.11 : 2018 au lieu de 2019 pour l'Argentine, le Brésil et le Pérou. Les données de 2020 et de 2022 sont des estimations de l'OCDE.

Graphique 6.12 : 2020 pour tous les pays à l'exception du Costa Rica, des États-Unis, de la Finlande, de la Lettonie et des Pays-Bas (2021) ; de l'Allemagne, du Danemark, de la France, de la Suisse et de la Türkiye (2019) ; du Japon (2018) ; du Chili et de l'Islande (2017) et du Brésil (2016).

### Graphique 6.10. Les dépenses sociales publiques sont estimées à 21 % du PIB en 2022 en moyenne dans l'OCDE, mais elles varient considérablement d'un pays à l'autre

Dépenses sociales publiques en pourcentage du PIB, en 2000, 2019, 2020 et 2022

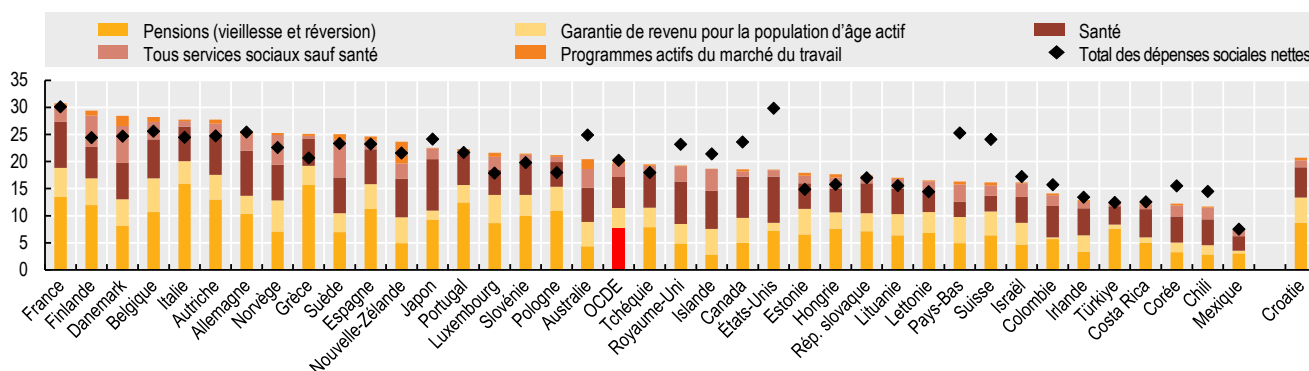


Source : OCDE (2023), Base de données sur les dépenses sociales (SOCX), [www.oecd.org/fr/social/depenses.htm](http://www.oecd.org/fr/social/depenses.htm) ; OCDE (2022), *Society at a Glance: Asia/Pacific 2022*, <https://doi.org/10.1787/7ef894e5-en> ; CEPALC, CEPAL STAT, dépenses sociales publiques et privées (méthodologie SOCX).

StatLink <https://stat.link/ugneiz>

### Graphique 6.11. Les dépenses sont principalement concentrées sur les retraites et la santé

Dépenses sociales publiques par grand domaine d'action et dépenses sociales totales nettes, en 2019, en pourcentage du PIB

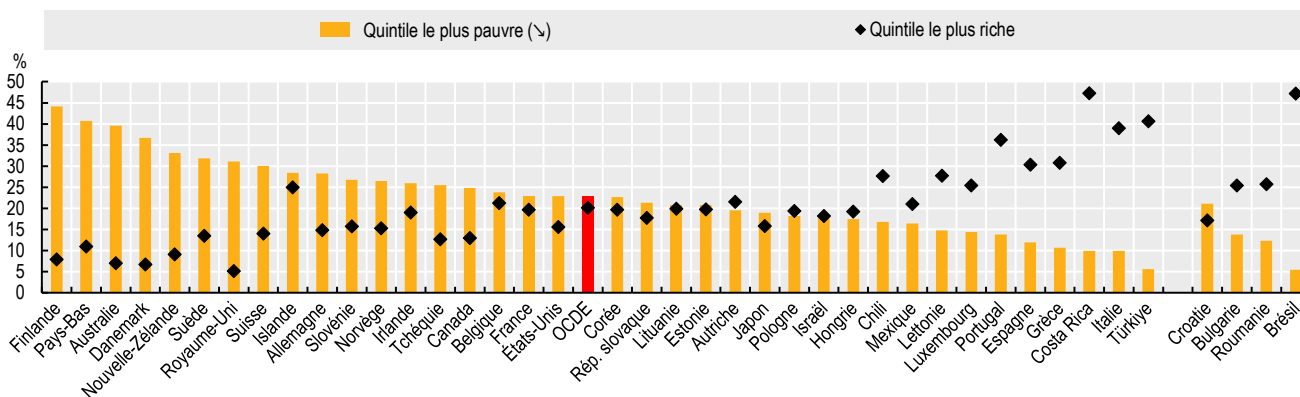


Source : OCDE (2023), « Les dépenses sociales privées et l'influence de la fiscalité », Le point sur les dépenses sociales (SOCX) 2023, [www.oecd.org/social/depenses.htm](http://www.oecd.org/social/depenses.htm).

StatLink <https://stat.link/zp64q3>

### Graphique 6.12. Les aides en espèces ne s'adressent pas qu'aux plus modestes

Pourcentage des transferts publics en espèces ayant bénéficié aux individus d'âge actif des catégories de revenu inférieure et supérieure en 2020



Source : calculs effectués à partir de la Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, [www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm](http://www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm).

StatLink <https://stat.link/q6cvqg>

## Logement abordable

Les tendances en matière de logement sont extrêmement variables dans la zone OCDE, qu'il s'agisse du mode d'occupation, de l'accessibilité financière et de la qualité, et reflètent en cela combien la situation héritée du passé, les préférences des ménages et les priorités des pouvoirs publics peuvent être différentes d'un pays à un autre.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, il est beaucoup plus courant d'être propriétaire de son logement que locataire. En 2022, on comptait en moyenne dans les pays de l'OCDE 71 % de ménages propriétaires à part entière de leur logement ou remboursant un emprunt hypothécaire, et 24 % de locataires, soit sur le marché privé soit sur le marché subventionné (Graphique 6.13). Plusieurs pays d'Europe centrale et orientale, dont la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne et la République slovaque, comptent une proportion particulièrement élevée de propriétaires, plus de 70 % des ménages, depuis que l'État s'est séparé de son parc immobilier dans les années 1990. En 2022, les propriétaires d'un logement sous hypothèque étaient plus nombreux que les propriétaires à part entière de leur bien en Belgique, au Canada, au Danemark, aux États-Unis, en Islande, au Luxembourg, en Norvège, aux Pays-Bas, en Suède et en Suisse.

À l'inverse, environ 24 % à peine des ménages de la zone OCDE louaient leur logement en 2022. Il n'y a que la Suisse et l'Allemagne qui comptent une majorité de locataires (62 % et 55 %, respectivement), le Danemark, l'Autriche et les Pays-Bas arrivant ensuite avec plus de 40 % de ménages locataires. Le logement locatif aidé (logement locatif social) existe dans 31 pays de l'OCDE, même si les parcs de logements sociaux sont de taille très variable. D'après une enquête sur le logement abordable et social réalisée par l'OCDE en 2023, le logement social occupe une place importante aux Pays-Bas, en Autriche, au Danemark et au Royaume-Uni, où il représente plus de 15 % du parc total (voir l'indicateur PH4.2 dans la base de données sur le logement abordable).

De nombreux ménages dans la zone OCDE éprouvent de réelles difficultés à trouver un logement abordable, mais la charge des coûts du logement grève tout particulièrement les finances des plus modestes. Dans huit pays de l'OCDE, plus de 40 % des personnes modestes qui sont propriétaires d'un logement sous hypothèque ont consacré plus de 40 % de leur revenu disponible au remboursement de leur emprunt en 2022. Le constat est le même, dans 13 pays de la zone, du côté de celles qui louent un logement sur le marché privé (Graphique 6.14). Dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles, les locataires à faible revenu qui paient un loyer subventionné étaient moins susceptibles que les locataires du marché privé de consacrer plus de 40 % de leur revenu disponible pour se loger.

Les préoccupations liées au fait de trouver et de conserver un logement convenable sont plus ou moins importantes selon les cohortes d'âge et les pays. En moyenne dans l'OCDE en 2022, 60 % des 18-29 ans se déclaraient plutôt ou très préoccupés par le fait de ne pas pouvoir trouver et conserver un logement convenable, tandis que 49 % des 30-54 ans et seulement 38 % des 55-64 ans partageaient les mêmes inquiétudes (Graphique 6.15). Dans les pays pour lesquels des données sont disponibles, le niveau de préoccupation est plus fort chez les 30-54 ans que chez les 18-29 ans (47.45 % par rapport à 46.5 %) seulement en Estonie. De même, en Turquie, 73 % des 55-64 ans partagent cette inquiétude liée aux bonnes conditions de logement, contre seulement 63 % des 18-29 ans.

### Définition et mesure

Il existe différentes manières de mesurer l'accessibilité du logement. Les indicateurs visent souvent à présenter le rapport entre les coûts du logement et le revenu des ménages. Deux indicateurs couramment utilisés sont : i) la charge des coûts du logement (utilisé ici), qui donne le pourcentage de ménages consacrant plus de 40 % de leur revenu disponible au paiement de leur loyer ou au remboursement de leur emprunt hypothécaire ; ii) les dépenses liées au logement (logement, eau, électricité, gaz, etc.) rapportées à l'ensemble des dépenses de consommation finale d'un ménage. D'autres indicateurs peuvent servir à mesurer l'accessibilité financière sous d'autres angles, ainsi le pourcentage de ménages n'ayant pas les moyens de chauffer correctement leur intérieur.

Le marché locatif subventionné, appelé aussi marché locatif social, désigne le parc de logements proposés à la location à des prix inférieurs au marché et attribués selon des règles spécifiques (voir Fitzpatrick, S. et H. Pawson, 2014). Le secteur locatif privé s'entend du segment à but lucratif du marché de la location, où les logements sont proposés aux prix du marché.

Pour évaluer les inquiétudes liées au logement, la question suivante a été posée aux répondants de l'enquête « Des risques qui comptent » : « Lorsque vous pensez à l'année prochaine ou aux deux prochaines années, dans quelle mesure êtes-vous préoccupé·e par les éléments suivants ? Ne pas pouvoir trouver/conserver un logement convenable ». Les réponses suivantes étaient proposées : « Pas du tout préoccupé·e », « Peu préoccupé·e », « Assez préoccupé·e », « Très préoccupé·e », « Ne se prononce pas/sans objet ». Le Graphique 6.15 montre la part de répondants ayant répondu « Assez préoccupé·e » ou « Très préoccupé·e ».

### Pour en savoir plus

Base de données de l'OCDE sur le logement abordable, [www.oecd.org/housing/data/affordable-housing-database/](http://www.oecd.org/housing/data/affordable-housing-database/).

OCDE (2023), *Main Findings from the 2022 OECD Risks that Matter Survey*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/70aea928-en>.

Salvi del Pero, A., et al. (2016), « Policies to promote access to good-quality affordable housing in OECD countries », *Documents de travail de l'OCDE sur les questions sociales, l'emploi et les migrations*, n° 176, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5jm3p5gl4djd-en>.

Fitzpatrick, S. et H. Pawson (2014), « Ending Security of Tenure for Social Renters: Transitioning to 'Ambulance Service' Social Housing? », *Housing Studies*, Vol. 29/5, pp. 597-615, <http://dx.doi.org/10.1080/02673037.2013.803043>.

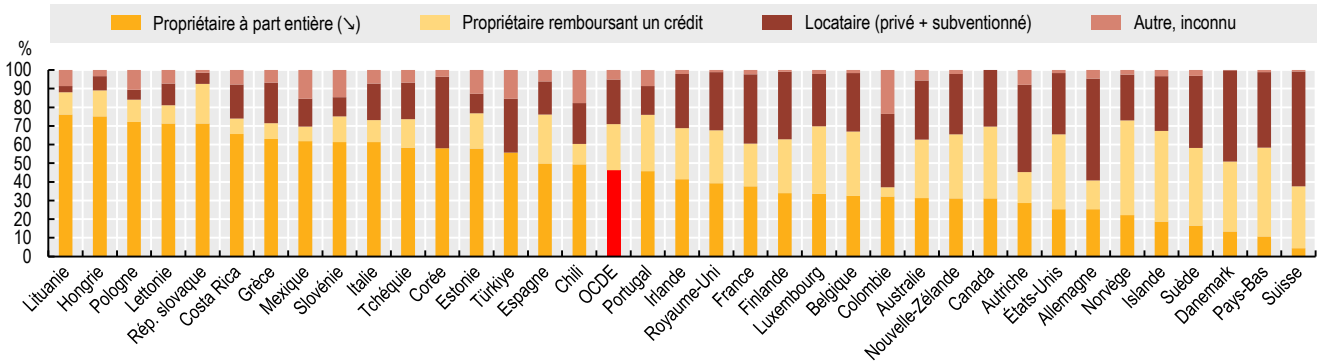
### Notes des graphiques

Graphique 6.13 : en Suède, les locataires de logements subventionnés et privés ne reflètent pas le champ total couvert par les données. En Corée et en Turquie, les propriétaires à part entière de leur logement sont regroupés avec les propriétaires remboursant un emprunt hypothécaire.

Graphique 6.14 : au Chili, en Colombie, en Corée, aux États-Unis et au Mexique, le revenu brut est utilisé au lieu du revenu disponible. Au Danemark, en Nouvelle-Zélande et en Suède, les locataires de logements subventionnés sont inclus dans la catégorie des loyers du marché privé. Pour les deux graphiques, les données relatives à l'Australie, aux États-Unis, au Royaume-Uni et à la Suisse se rapportent à 2021, à 2020 pour la Norvège, à 2019 pour le Canada et la Turquie, à 2018 pour l'Islande, à 2017 pour Israël et la Nouvelle-Zélande, et à 2012 pour la Corée.

### Graphique 6.13. Dans la plupart des pays de l'OCDE, il est beaucoup plus courant d'être propriétaire de son logement que locataire

Répartition des ménages selon le régime d'occupation du logement, en pourcentage, 2022 ou dernière année connue

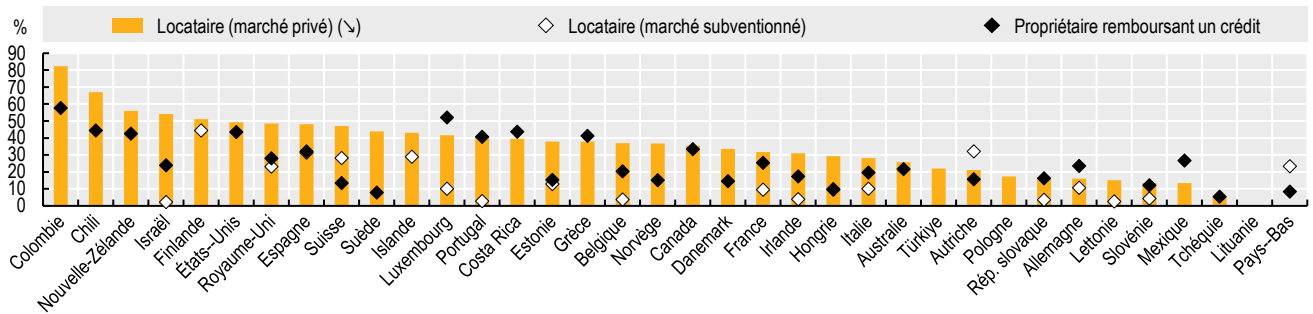


Source : base de données de l'OCDE sur le logement abordable, Indicateur HM1.3.

StatLink <https://stat.link/nub19y>

### Graphique 6.14. Les coûts du logement, une charge importante pour les revenus modestes

Pourcentage de la population du dernier quintile de la distribution des revenus consacrant plus de 40 % de son revenu disponible au remboursement d'un emprunt hypothécaire ou au paiement d'un loyer, par régime d'occupation du logement, 2022 ou dernière année disponible

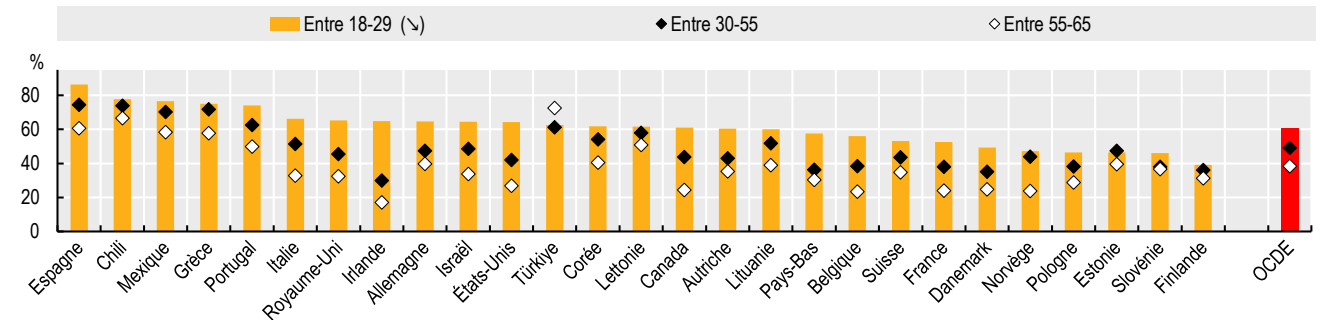


Source : base de données de l'OCDE sur le logement abordable, Indicateur HC1.2.

StatLink <https://stat.link/np5gim>

### Graphique 6.15. Le logement est une préoccupation majeure pour les jeunes adultes

Part de répondants ayant déclaré être assez préoccupés ou très préoccupés quant au fait de ne pas pouvoir trouver/conservé un logement convenable, par groupe d'âge, 2022



Source : Enquête de l'OCDE *Des risques qui comptent* 2022, [www.oecd.org/social/risks-that-matter.htm](http://www.oecd.org/social/risks-that-matter.htm).

StatLink <https://stat.link/ez5pam>





# **7** Indicateurs de la santé

## Espérance de vie

En 2021, l'espérance de vie à la naissance s'élevait à 80.3 ans (Graphique 7.1). L'espérance de vie à la naissance dépasse 80 ans dans plus de deux tiers des pays de l'OCDE, la Corée, le Japon et la Suisse occupant le haut du classement. Les États-Unis, l'Amérique latine et plusieurs pays d'Europe centrale et orientale affichent une espérance de vie comprise entre 75 et 80 ans. Dans la zone OCDE, c'est en Hongrie, en Lettonie, en Lituanie et en République slovaque que l'espérance de vie est la plus faible, à un peu moins de 75 ans. Dans tous les pays partenaires, l'espérance de vie reste inférieure à la moyenne de l'OCDE, en particulier en Afrique du Sud (65.3), en Indonésie (68.8) et en Inde (70.2).

L'espérance de vie à la naissance varie selon le genre : en 2021, elle s'élevait à 83.0 ans pour les femmes et à 77.6 ans pour les hommes en moyenne dans la zone OCDE (Graphique 7.1), avec un écart moyen de 5.4 ans. Ces disparités entre hommes et femmes tiennent en partie au fait que les hommes sont plus exposés aux facteurs de risque pour la santé, notamment un tabagisme plus élevé, une consommation excessive d'alcool et un régime alimentaire moins sain. Les hommes sont également plus susceptibles de mourir d'une mort violente, comme un suicide ou un accident. L'écart d'espérance de vie entre les genres est particulièrement marqué dans les pays d'Europe centrale et orientale, en particulier en Lettonie, en Lituanie et en Pologne (huit ans ou plus). À l'inverse, il est relativement faible en Islande et en Norvège (trois ans ou moins).

Le COVID-19 a eu une incidence majeure sur l'espérance de vie, en raison du nombre exceptionnellement élevé de décès qu'il a provoqués. Avant la pandémie, entre 2010 et 2019, l'espérance de vie avait augmenté dans tous les pays de l'OCDE et les pays partenaires, avec une hausse moyenne de 1.7 an dans la zone OCDE (Graphique 7.2). Cette progression a toutefois été en grande partie effacée par la pandémie. Entre 2019 et 2021, l'espérance de vie a ainsi diminué de 0.7 an en moyenne dans la zone OCDE. C'est dans les pays d'Europe centrale et orientale et aux États-Unis que cette diminution a été la plus marquée. Sept pays de l'OCDE ont perdu autant voire plus d'années d'espérance de vie durant les deux premières années de la pandémie de COVID-19 qu'ils n'en avaient gagné au cours de la dernière décennie (États-Unis, Grèce, Hongrie, Lettonie, Pologne, République slovaque et Tchéquie). C'est également le cas des pays partenaires que sont l'Argentine, la Bulgarie, la Croatie et la Roumanie. Néanmoins, l'espérance de vie n'a pas diminué dans tous les pays entre 2019 et 2021, mais si elle a progressé, ce n'est que modestement.

Même avant la pandémie de COVID-19, les gains d'espérance de vie avaient sensiblement ralenti dans plusieurs pays de l'OCDE ces dix dernières années. C'est aux États-Unis, en France, aux Pays-Bas, en Allemagne et au Royaume-Uni que ce recul est le plus prononcé (Graphique 7.2). Les gains de longévité ont progressé plus lentement chez les femmes que chez les hommes dans presque tous les pays de l'OCDE. Les causes de ce ralentissement sont multiples. L'un des principaux facteurs tient à la diminution des progrès réalisés dans le traitement et la prévention des maladies cardiaques et des AVC. Face à la hausse des taux d'obésité et de diabète et au vieillissement démographique, les pays ne parviennent pas à tenir le rythme de la réduction du nombre de décès dus à ces maladies du système circulatoire.

En moyenne dans les pays de l'OCDE en 2021, les personnes âgées de 65 ans pouvaient espérer vivre 19.5 années supplémentaires. Les femmes ont une espérance de vie à 65 ans supérieure d'environ 3.3 ans. Dans la zone OCDE en 2021, c'est en Espagne que l'espérance de vie à 65 ans était la plus élevée pour les femmes (23.5 ans) et en Islande pour les hommes (20.5 ans). À l'inverse, c'est en République slovaque qu'elle était la plus basse pour les femmes (17.1 ans), et en Lettonie pour les hommes (12.7 ans) (Graphique 7.3).

Le nombre d'années de vie en bonne santé à 65 ans varie fortement d'un pays de l'OCDE à l'autre. En moyenne, le nombre d'années de vie en bonne santé à 65 ans était de 10 ans pour les femmes et de 9.6 ans pour les hommes en 2021, un écart bien moins important que celui observé au regard de l'espérance de vie à 65 ans en général. L'espérance de vie en bonne santé à 65 ans était proche ou supérieure à 14 ans pour les hommes et les femmes en Norvège et en Suède ; pour les hommes, cela représente presque 2 ans de plus que dans les pays qui viennent ensuite (l'Islande et l'Irlande). L'espérance de vie en bonne santé à 65 ans s'élevait à 5 années ou moins tant pour les hommes que pour les femmes en République slovaque et en Lettonie. Dans ces pays, les femmes passent près de trois quarts de leurs années de vie supplémentaires en mauvaise santé, contre un tiers ou moins en Norvège et en Suède.

### Définition et mesure

L'espérance de vie à la naissance indique la durée moyenne de vie attendue sur la base d'une série donnée de taux de mortalité par âge. Toutefois, il est impossible de connaître à l'avance le taux effectif de mortalité par âge d'une cohorte de naissance spécifique. Si les taux de mortalité par âge continuent de reculer (comme c'est le cas depuis plusieurs décennies), la durée de vie effective sera supérieure à l'espérance de vie calculée sur la base des taux de mortalité actuels.

L'espérance de vie sans incapacité (ou « années de vie en bonne santé ») mesure le nombre d'années passées sans limitation d'activité. En Europe, cet indicateur est calculé chaque année par Eurostat pour les pays de l'UE et certains pays de l'Association européenne de libre-échange. La mesure de l'incapacité repose sur la question relative à l'indicateur général de limitation de l'activité (GALI) de l'enquête EU-SILC. La comparabilité des données peut être limitée en raison de facteurs culturels et de la formulation différente des questions dans l'enquête EU-SILC.

### Pour en savoir plus

OCDE (2023), *Panorama de la santé 2023 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5108d4c7-fr>.

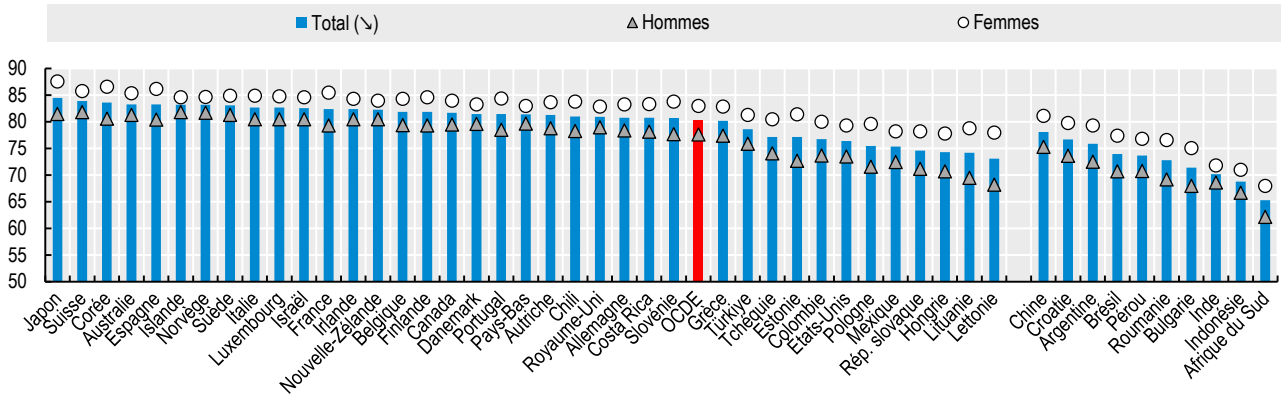
### Notes des graphiques

Graphique 7.1 : les données de la Türkiye se rapportent à 2019. Les données relatives au Canada et au Royaume-Uni se rapportent à 2020.

Graphique 7.3 : les données de l'Islande et du Royaume-Uni se rapportent à 2018. Les données de la Norvège portent sur 2020.

**Graphique 7.1. Les femmes continuent de vivre plus de 5 années de plus que les hommes en moyenne dans les pays de l'OCDE**

Espérance de vie à la naissance, selon le genre, en années, 2021 (ou année la plus proche)

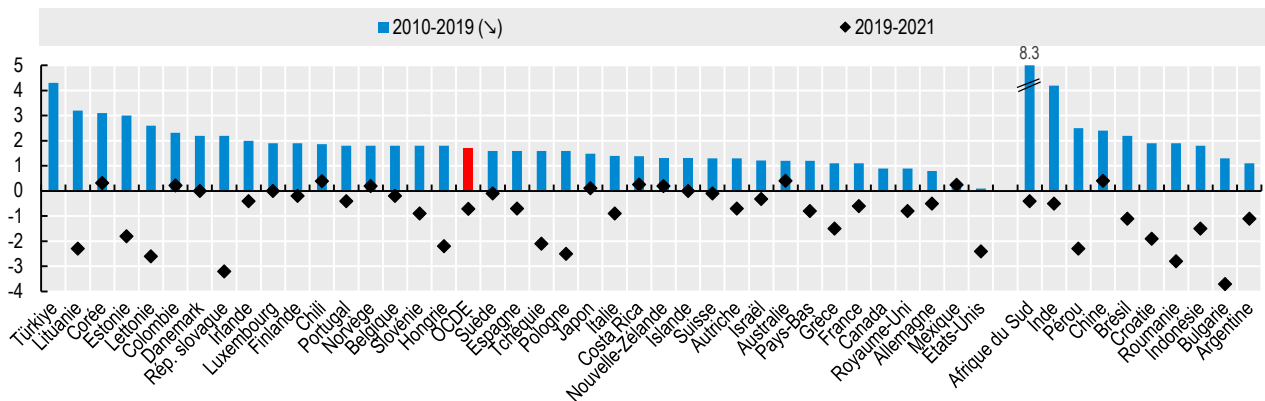


Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2023, <https://doi.org/10.1787/health-data-en>.

StatLink <https://stat.link/l9cyhu>

**Graphique 7.2. La pandémie de COVID-19 a réduit l'espérance de vie dans de nombreux pays**

Évolution de l'espérance de vie à la naissance, en années, 2010-19 et 2019-21

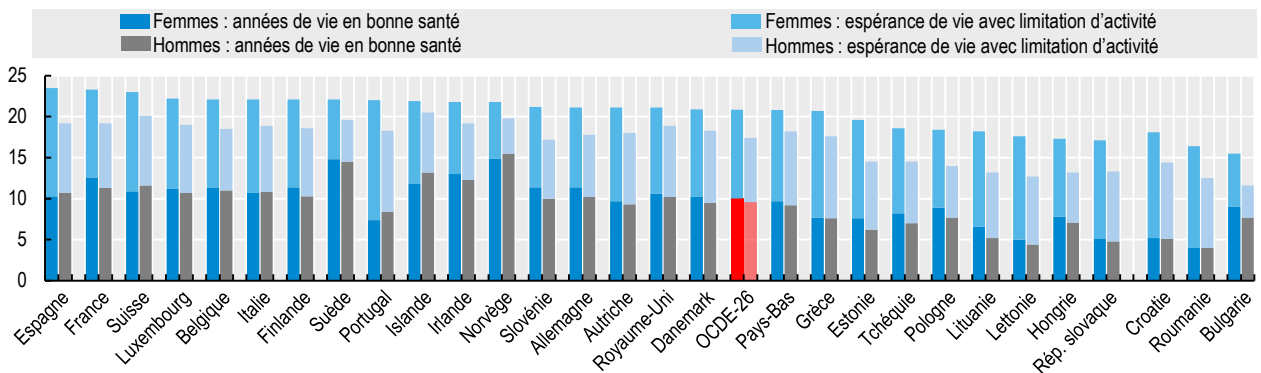


Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2024 (à paraître), données provisoires <https://doi.org/10.1787/health-data-en>.

StatLink <https://stat.link/9dm3z6>

**Graphique 7.3. En moyenne, le nombre d'années de vie en bonne santé à 65 ans était de 10 ans pour les femmes et de 9.6 ans pour les hommes, un écart bien moins important que celui observé au regard de l'espérance de vie à 65 ans en général**

Espérance de vie et années de vie en bonne santé à 65 ans, par sexe, 2021 (ou année la plus proche)



Source : Eurostat.

StatLink <https://stat.link/gfzhv9>

## Suicides

Cause importante de décès dans de nombreux pays de l'OCDE, le suicide représentait plus de 154 000 décès en 2020 (ou dernière année disponible), soit environ 11 suicides pour 100 000 habitants. Les raisons qui poussent au suicide sont complexes, et de multiples facteurs de risque peuvent prédisposer un individu à tenter de mettre fin à ses jours. Les troubles psychiques peuvent accentuer le risque de mort par suicide, de même que les chocs comme les pandémies ou les crises financières.

En 2021, dans la zone OCDE, c'est en Grèce et en Türkiye que les taux de suicide étaient les plus bas, avec 5 décès ou moins pour 100 000 habitants (Graphique 7.4). À titre de comparaison, la Belgique, le Japon, la Slovénie, la Lituanie et la Corée comptaient plus de 15 décès par suicide pour 100 000 habitants.

Si les taux de suicide moyens varient considérablement d'un pays de l'OCDE à l'autre, ils sont toujours plus élevés pour les hommes que pour les femmes (Graphique 7.4). En Lettonie et en Pologne, les hommes sont au moins sept fois plus susceptibles que les femmes de se suicider. Si l'écart entre les genres est plus restreint en Islande, au Japon, aux Pays-Bas, en Norvège et en Suède, le taux de suicide des hommes y est malgré tout deux fois plus élevé que celui des femmes.

En moyenne dans les pays de l'OCDE, les taux de suicide ont atteint leur plus haut niveau au début des années 80 (Graphique 7.5). Depuis le milieu des années 80, ils ne cessent de diminuer, de manière particulièrement marquée au Danemark, au Luxembourg et en Hongrie. Parallèlement, les taux de suicide ont augmenté en Corée et au Mexique. La Corée a enregistré une nette hausse du taux de suicide moyen entre le milieu et la fin des années 90, période qui correspond à la crise financière asiatique ; néanmoins, il a commencé à décliner ces dernières années. Au Mexique, le taux de suicide a toujours été l'un des plus bas de la zone OCDE et même s'il reste faible, il a augmenté depuis les années 80.

Dans les autres pays, les taux de suicide ont augmenté ces dix dernières années. Par exemple, en Türkiye, le taux de suicide a presque doublé, passant de 2.4 pour 100 000 habitants en 2010 à 4.4 en 2019 ; au Royaume-Uni, il est passé de 6.7 en 2010 à 8.4 en 2020, et l'on constate des tendances comparables au Chili, en Espagne et en Grèce. L'Estonie, la Lettonie et la Lituanie figurent parmi les pays qui sont parvenus à réduire sensiblement les taux de suicide au cours des dernières décennies, même s'ils restent élevés avec plus de 10 décès pour 100 000 habitants.

En moyenne, les personnes âgées sont plus susceptibles de mettre fin à leurs jours, avec 18 suicides pour 100 000 personnes âgées de 75 ans ou plus, contre 10 suicides pour 100 000 personnes âgées de 15 à 29 ans (Graphique 7.6). C'est en France et au Portugal que l'écart entre les âges en matière de suicide est le plus marqué, le taux moyen de suicide des personnes âgées de 75 ans ou plus étant 9 fois supérieur à celui des adolescents (15-19 ans). Dans une minorité de pays de l'OCDE, comme le Costa Rica, l'Islande, l'Irlande, le Mexique et la Nouvelle-Zélande, les jeunes sont plus susceptibles de mettre fin à leurs jours que les personnes âgées. C'est également le cas au Pérou et en Afrique du Sud. C'est en Corée, en Nouvelle-Zélande, au Japon et en Estonie que les taux de suicide sont les plus élevés, avec 17 suicides ou plus pour 100 000 jeunes, et dans

les pays de l'Europe méditerranéenne, en Israël et au Luxembourg qu'ils sont les plus faibles.

Les écarts entre hommes et femmes en matière de taux de suicide deviennent particulièrement marqués après un certain âge, principalement à partir de 75 ans, le taux de suicide des hommes étant alors près de 7 fois supérieur à celui des femmes en moyenne dans les pays de l'OCDE. Cette tendance mondiale pourrait traduire un isolement social relativement important des hommes âgés par rapport aux femmes de la même tranche d'âge.

### Définition et mesure

L'Organisation mondiale de la santé définit le suicide comme un acte délibéré, accompli par une personne qui en connaît parfaitement, ou en espère, l'issue fatale. La comparabilité internationale des données sur le suicide dépend d'un certain nombre de critères liés à la communication des informations, comme la façon dont l'intention de se donner la mort est déterminée, la personne chargée d'établir le certificat de décès, la réalisation ou non d'une enquête médico-légale et les dispositions relatives à la confidentialité de la cause du décès. Il faut donc interpréter avec prudence les variations entre les pays, dans la mesure où le nombre de suicides peut être sous-déclaré dans certains pays en raison de la stigmatisation de cet acte, ou de lacunes dans les données qui sont associées aux critères de déclaration.

Les taux de décès sont calculés en divisant le nombre de décès enregistrés dans un pays au cours d'une année donnée par la population. Les taux obtenus ont été standardisés selon l'âge d'après la structure d'âge de la population de la zone OCDE en 2015, ce qui a permis de neutraliser les variations dues aux différences de structure d'âge entre les pays et dans le temps. Les taux de décès utilisés sont issus de la Base de données de l'OMS sur la mortalité.

### Pour en savoir plus

OCDE (2023), *Panorama de la santé 2023 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5108d4c7-fr>.

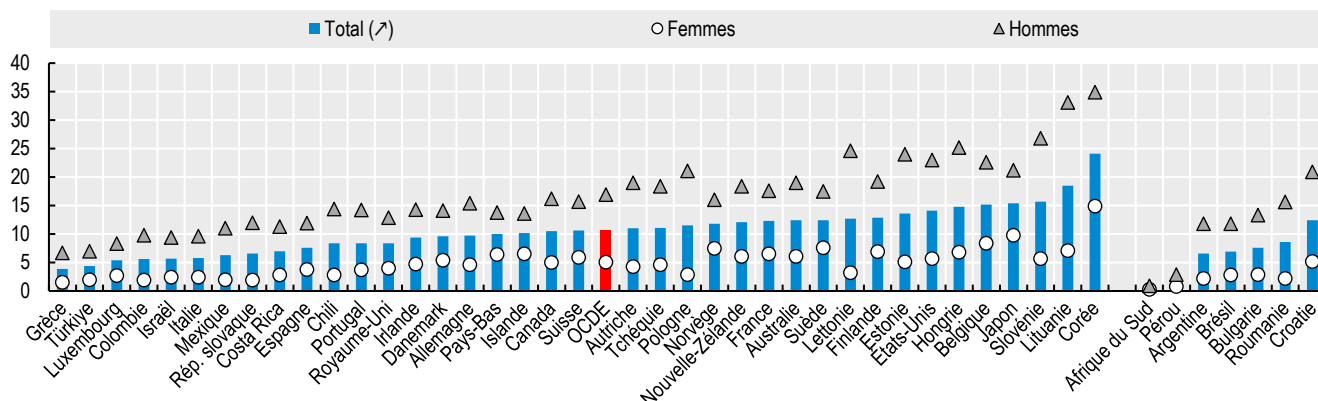
OCDE/Union européenne (2022), *Health at a Glance: Europe 2022: State of Health in the EU Cycle*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/507433b0-en>.

### Notes des graphiques

Graphique 7.4 : les données se rapportent non à 2021, mais à 2016 pour la Norvège et la Nouvelle-Zélande ; 2017 pour la France et l'Italie ; 2018 pour l'Afrique du Sud, la Belgique, l'Irlande, et la Suède ; 2019 pour le Canada, la Hongrie, le Portugal, la République slovaque, la Roumanie, et la Türkiye ; et 2020 pour l'Allemagne, l'Argentine, le Brésil, la Bulgarie, le Chili, la Colombie, la Corée, le Costa Rica, la Croatie, le Danemark, les États-Unis, la Finlande, la Grèce, Israël, le Japon, le Mexique, les Pays-Bas, le Pérou, la Pologne, le Royaume-Uni, la Slovénie, et la Suisse.

### Graphique 7.4. Les taux de suicide sont deux à huit fois plus élevés chez les hommes que chez les femmes dans les pays de l'OCDE

Taux de suicide pour 100 000 habitants, standardisés par âge, selon le genre, 2021 (ou année la plus proche)

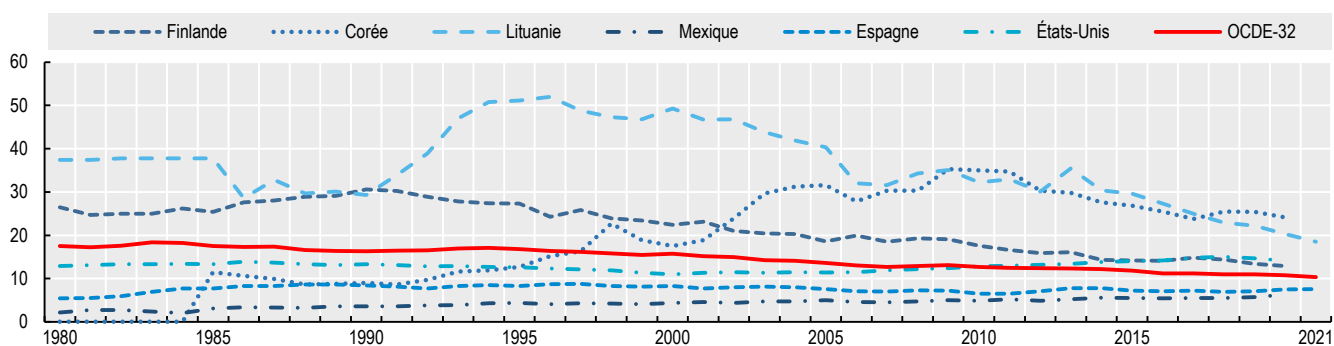


Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2023, <http://dx.doi.org/10.1787/health-data-en>.

StatLink <https://stat.link/qrutd0>

### Graphique 7.5. Les taux de suicide reculent en moyenne, mais les tendances varient considérablement entre les pays

Évolution du taux de suicide pour 100 000 habitants, standardisé par âge, dans une sélection de pays de l'OCDE, 1980-2021

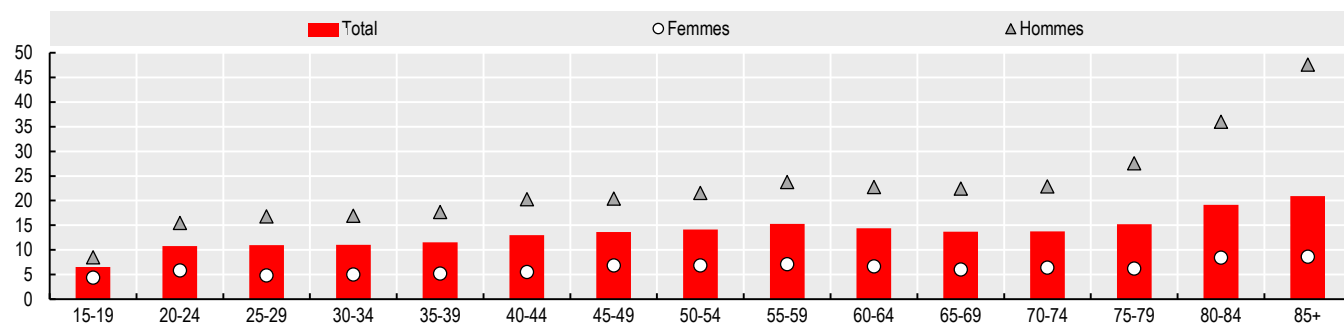


Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2023, <http://dx.doi.org/10.1787/health-data-en>.

StatLink <https://stat.link/9gxoad>

### Graphique 7.6. Les taux de suicide augmentent généralement avec l'âge

Taux de suicide pour 100 000 habitants, selon le groupe d'âge et le genre, moyenne de l'OCDE, 2021 (ou année la plus proche)



Source : calculs du Secrétariat de l'OCDE tirés de la Base de données de l'OMS sur la mortalité, [www.who.int/healthinfo/mortality\\_data/en](http://www.who.int/healthinfo/mortality_data/en).

StatLink <https://stat.link/ukj29n>

## Dépenses de santé

Les dépenses de santé des pays, ainsi que leur taux de croissance d'une année sur l'autre, sont liés à toute une série de facteurs économiques et sociaux, ainsi qu'à la diversité des structures de financement et d'organisation des systèmes de santé nationaux.

En 2022, les États-Unis ont continué de dépenser beaucoup plus pour la santé que tous les autres pays de l'OCDE, avec des dépenses s'élevant à 12 555 USD par habitant (Graphique 7.7). Ce niveau de dépenses est deux fois et demie plus élevé que la moyenne des pays de l'OCDE (5 000 USD) et supérieur de près de 55 % à celui de la Suisse, le pays qui consacre le plus de dépenses à la santé après les États-Unis. Trois quarts environ des pays de l'OCDE consacrent entre 3 000 et 8 000 USD par habitant à la santé. Parmi les pays qui dépensent moins de 3 000 USD figurent plusieurs pays membres de l'OCDE d'Europe centrale et d'Amérique latine, ainsi que la Türkiye. C'est le Mexique qui consacre le moins de dépenses à la santé, avec 1 200 USD par habitant (24 % de la moyenne OCDE). Parmi les grandes économies émergentes, la Chine, l'Indonésie et l'Inde ont consacré à la santé, en 2022, des montants par habitant qui correspondent à, respectivement, 20 %, 8 % et 4 % de la moyenne de l'OCDE.

Le Graphique 7.7 montre également la répartition des dépenses de santé selon le type de financement utilisé. En moyenne dans les pays de l'OCDE, trois quarts environ de l'ensemble des dépenses de santé proviennent soit de programmes publics (Danemark, Islande, Norvège, Royaume-Uni et Suède), soit d'une forme d'assurance obligatoire (Allemagne, France, Japon et Luxembourg). En moyenne, les dépenses de santé engagées par le biais de dispositifs facultatifs, comme des régimes d'assurance-maladie privés ou les paiements directs des ménages, représentent 22 % environ des dépenses totales. L'évolution des dépenses de santé et du PIB par habitant au cours des 15 dernières années met en évidence deux chocs : la crise économique et financière de 2008 et la pandémie de COVID-19 en 2020 (Graphique 7.8). Si les économies de l'OCDE se sont fortement contractées en 2008 et 2009, la croissance des dépenses de santé s'est maintenue à court terme avant de floter légèrement au-dessus de zéro, différentes mesures ayant été prises entre 2010 et 2012 pour réduire les dépenses publiques de santé. Cette évolution a été suivie d'un retour à une croissance un peu plus vigoureuse, tant des dépenses de santé que du PIB jusqu'à la pandémie. En 2020, avec les confinements à grande échelle et les autres mesures de santé publique qui restreignaient fortement l'activité économique et les dépenses de consommation, de nombreuses économies de l'OCDE ont été en chute libre. Un rebond a été observé en 2021, avec une hausse du PIB par habitant de 5.8 % en moyenne. Parallèlement, les dépenses réelles de santé par habitant se sont accélérées, passant d'à peine plus de 4 % en 2020 à 8 % en 2021, les pays ayant alloué des financements supplémentaires à la lutte contre la pandémie. Au sortir de la phase aiguë de la pandémie, en 2022, les dépenses de santé nationales par habitant auraient diminué en moyenne de près de 1.5 % en termes réels.

Au cours des années qui ont précédé la pandémie de COVID-19, les dépenses de santé annuelles moyennes par habitant ont augmenté de 2.6 % en moyenne dans les pays de l'OCDE (Graphique 7.9). L'apparition du COVID-19 en 2020 a entraîné une forte hausse des dépenses de santé, en particulier de la part des pouvoirs publics, qui ont dégagé des fonds pour ralentir et combattre les effets de la pandémie. Entre 2019 et 2022, la croissance annuelle moyenne des dépenses par habitant dans les pays de l'OCDE s'est accélérée pour atteindre 3.3 %. On observe toutefois des disparités entre les pays en termes d'évolution des dépenses de santé pendant la pandémie, en raison de la gravité des vagues successives dans les différentes régions ainsi que de l'ampleur et de la durée des mesures d'endiguement. Deux tiers environ des pays de l'OCDE ont vu leurs dépenses de santé augmenter plus fortement pendant la pandémie que dans les années qui l'ont immédiatement précédée ; seul le Mexique a vu la croissance de ses dépenses de santé ralentir au cours des trois dernières années.

### Définition et mesure

Les dépenses de santé correspondent à la consommation finale de produits et de services de santé. Elles englobent les dépenses des sources publiques et privées consacrées aux produits et services médicaux, ainsi que les programmes de santé publique et de prévention et l'administration, mais excluent les dépenses en formation de capital (investissements dans les infrastructures, les matériels et équipements, ainsi que dans les logiciels et les bases de données).

Pour comparer les niveaux de dépenses entre les pays, les dépenses de santé par habitant sont converties dans une monnaie commune (le dollar des États-Unis) et corrigées de la différence de pouvoir d'achat des monnaies nationales au moyen des taux de change en parités de pouvoir d'achat (PPA).

Pour le calcul des taux de croissance en termes réels, des déflateurs sont utilisés dans tous les secteurs de l'économie.

### Pour en savoir plus

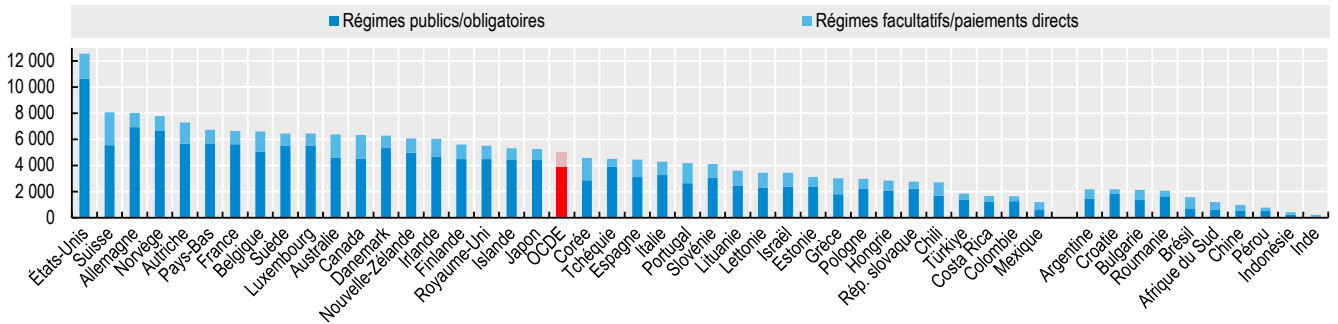
OCDE (2023), *Panorama de la santé 2023 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5108d4c7-fr>.

### Notes des graphiques

Graphique 7.7 : les données se rapportent à 2020 et non à 2022 pour les pays non membres de l'OCDE.

### Graphique 7.7. Les dépenses de santé par habitant varient fortement d'un pays de l'OCDE à l'autre

Dépenses de santé par habitant selon le dispositif de financement, en USD à PPA, 2022 (ou année la plus proche)

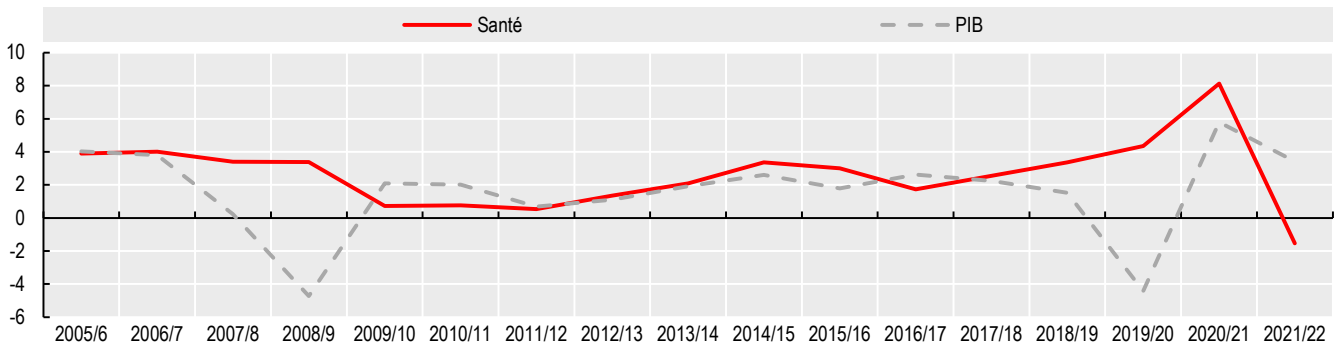


Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2023, <https://doi.org/10.1787/health-data-en>.

StatLink <https://stat.link/kh2iwd>

### Graphique 7.8. Les dépenses de santé réelles par habitant ont augmenté en 2020 et en 2021 pour lutter contre la pandémie

Taux de croissance réel annuel moyen des dépenses de santé par habitant et du PIB, moyenne OCDE, en pourcentage, 2005-22

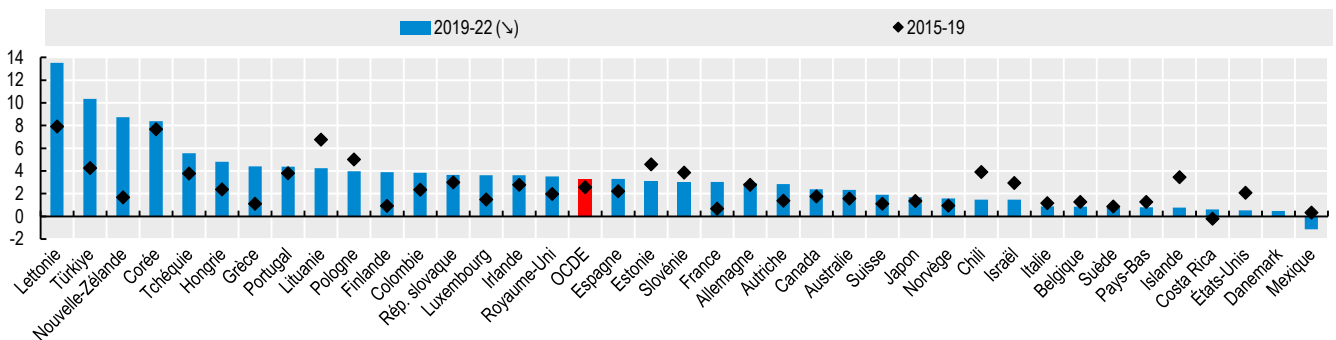


Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2023, <https://doi.org/10.1787/health-data-en>.

StatLink <https://stat.link/ji7dst>

### Graphique 7.9. La pandémie de COVID-19 a entraîné une hausse des dépenses de santé dans deux tiers des pays de l'OCDE

Taux de croissance réel annuel moyen des dépenses de santé par habitant, en pourcentage, 2015-19 et 2019-22



Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2023, <https://doi.org/10.1787/health-data-en>.

StatLink <https://stat.link/4rh65b>

## Personnel médico-social

Les systèmes de santé et de soins de longue durée emploient environ 10 % de la main-d'œuvre totale dans les pays de l'OCDE. Ces effectifs comptent notamment les médecins et le personnel infirmier, qui jouent un rôle central dans les systèmes de santé, mais aussi les travailleurs du secteur des soins de longue durée.

En 2021, on dénombrait en moyenne 3.7 médecins pour 1 000 habitants dans les pays de l'OCDE (Graphique 7.10), dans une fourchette comprise entre 2.5 ou moins au Mexique, en Colombie et en Türkiye et plus de 5 en Norvège, en Autriche, au Portugal et en Grèce (même si les chiffres relatifs à la Grèce et au Portugal incluent les médecins qui n'exercent pas, voir l'encadré sur les définitions et la mesure). En Afrique du Sud, en Inde et en Indonésie, on compte moins d'un médecin pour 1 000 habitants.

Le personnel infirmier occupe une place centrale dans l'offre de soins de santé et représente le principal groupe de professionnels de santé dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE. En 2021, on dénombrait en moyenne 9.2 personnels infirmiers en exercice pour 1 000 habitants dans les pays de l'OCDE (Graphique 7.11), soit 2.5 fois environ le nombre moyen de médecins en exercice. Toutefois, ce chiffre varie fortement d'un pays à l'autre. La Colombie, la Türkiye, le Mexique, le Chili et la Grèce comptent moins de 4 personnels infirmiers pour 1 000 habitants, contre 12 ou plus en Allemagne, aux États-Unis, au Japon, en Irlande, en Australie et en Islande. Seuls quelques pays (Norvège, Finlande et Suisse) comptaient plus de 18 personnels infirmiers pour 1 000 habitants.

En 2023, un tiers des médecins et un quart des personnels infirmiers étaient âgés de plus de 55 ans dans les pays de l'OCDE (Graphique 7.11). La proportion de médecins âgés de plus de 55 ans était supérieure à 40 % en Allemagne, en Belgique, en France, en Hongrie, en Israël, en Lituanie, au Luxembourg, en Pologne et en Tchéquie. C'est en Estonie, en Italie et en Lettonie qu'elle était la plus élevée, à plus de 45 %. La proportion de personnels infirmiers âgés de plus de 55 ans était la plus élevée en Lettonie, à près de 40 %. Le vieillissement du personnel médical est préoccupant, car on peut s'attendre à ce que les médecins et les personnels infirmiers âgés de 55 ans et plus prennent leur retraite au cours des 10 prochaines années. Une planification adéquate des effectifs dans le secteur de la santé s'impose pour s'assurer qu'un nombre suffisant de nouveaux médecins et personnels infirmiers soient disponibles pour les remplacer. Il faut aussi tenir compte du fait que de nombreux médecins peuvent continuer d'exercer au-delà de 65 ans, à temps plein ou à temps partiel, si les conditions de travail le permettent et si les systèmes de retraite ne les dissuadent pas de le faire.

Quant à la répartition des genres au sein du personnel médico-social, près de la moitié des médecins étaient des femmes en moyenne dans les pays de l'OCDE en 2021 (Graphique 7.12). Cette proportion est comprise entre plus de 70 % dans les pays baltes (Lettonie, Estonie et Lituanie) et 25 % ou moins au Japon et en Corée. Les femmes représentent l'essentiel des professionnels des soins de longue durée. En moyenne dans les pays de l'OCDE en 2021, jusqu'à 87 % des travailleurs du secteur des soins de longue durée étaient des femmes, dans une fourchette comprise entre 78 % au Japon et 95 % en Corée.

### Définition et mesure

Dans la plupart des pays, les données comptabilisent les médecins en exercice, définis comme les praticiens qui fournissent directement des soins aux patients. Dans de nombreux pays (mais pas en Belgique ni en France), les chiffres incluent les internes et les résidents en médecine (médecins en formation). Les données de la Colombie, de la République slovaque et de la Türkiye englobent également les médecins en activité dans le secteur de la santé, même s'ils ne fournissent pas directement de soins aux patients, ce qui augmente leur nombre de 5 % à 10 %. Le Chili, la Grèce et le Portugal comptabilisent les médecins autorisés à exercer, pas uniquement ceux en exercice, d'où une surestimation du nombre de praticiens en activité. Le nombre de personnels infirmiers englobe ceux qui dispensent des soins directement aux patients ; sont également inclus, dans certains cas, ceux qui exercent une fonction d'encadrement, de formation ou de recherche. Il s'agit du personnel infirmier qualifié et du personnel infirmier auxiliaire moins qualifié dans les pays qui comptent deux grandes catégories de personnels infirmiers (le personnel infirmier auxiliaire qualifié représente entre 33 % et 50 % du personnel infirmier total en Corée, en Croatie, en Grèce, en Islande, au Mexique, en Roumanie, en Slovénie et en Suisse).

Les soins de longue durée se composent d'un éventail de services médicaux, de soins et d'assistance à la personne qui sont proposés dans l'objectif principal de soulager la douleur et de réduire ou gérer la dégradation de l'état de santé des personnes présentant un certain degré de dépendance, et d'aider ces personnes à prendre soin d'elles et à vivre de façon autonome.

### Pour en savoir plus

OCDE (2023), *Panorama de la santé 2023 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5108d4c7-fr>.

OCDE (2023), *Au-delà des applaudissements ? Améliorer les conditions de travail dans le secteur des soins de longue durée*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/27d33ab3-en>.

### Notes des graphiques

Graphique 7.10 : pour le Luxembourg, les dernières données disponibles portent sur 2017. La Grèce et le Portugal comptabilisent tous les médecins autorisés à exercer, d'où une forte surestimation du nombre de praticiens en activité. La Grèce n'inclut que les personnels infirmiers exerçant à l'hôpital.

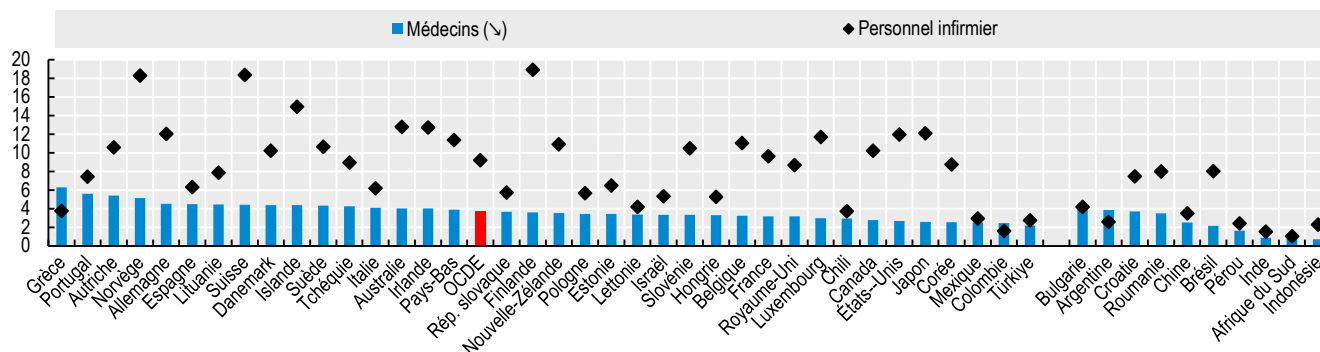
Graphique 7.11 : les années varient, de 2020 à 2023. Voir Statlink pour les années précises.

Graphique 7.12 : le chiffre de l'OCDE correspond à la moyenne non pondérée des 25 pays membres présentés. Les données se rapportent à 2016 pour l'Australie et le Japon, et à 2019 pour la Nouvelle-Zélande. Les données relatives à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande correspondent à des estimations de l'OCDE fondées sur des sources nationales.



### Graphique 7.10. En moyenne dans l'OCDE, on dénombre 2.5 fois plus de personnels infirmiers que de médecins

Médecins et personnels infirmiers en exercice pour 1 000 habitants, 2021 (ou année la plus proche)

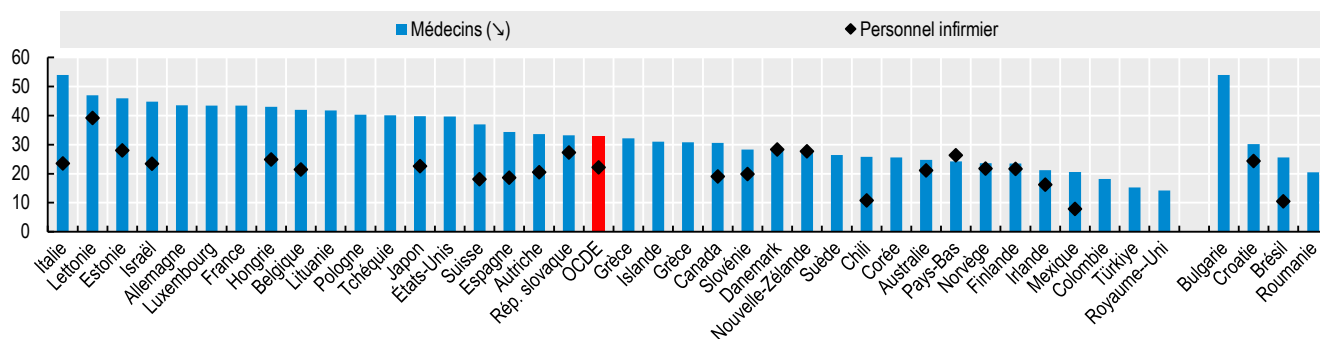


Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé (2023).

StatLink <https://stat.link/wf12vj>

### Graphique 7.11. Un tiers des médecins et un quart des personnels infirmiers sont âgés de plus de 55 ans dans les pays de l'OCDE

Pourcentage de médecins et de personnels infirmiers âgés de 55 ans et plus, 2023 (ou année la plus proche)

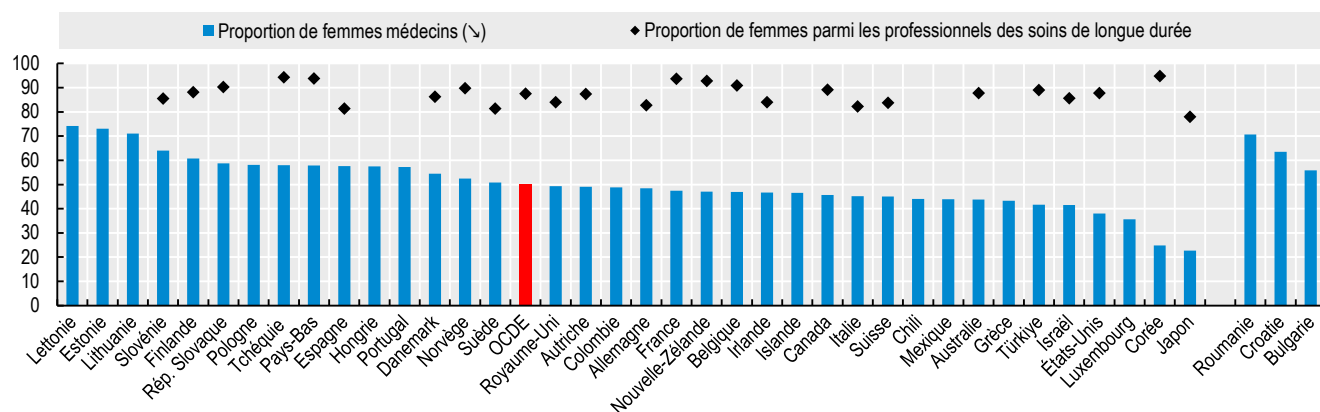


Source : données préliminaires issues des Statistiques de l'OCDE sur la santé 2024, à paraître.

StatLink <https://stat.link/o7astc>

### Graphique 7.12. Dans les pays de l'OCDE, 50 % des médecins et 87 % des professionnels des soins de longue durée sont des femmes

Proportion de femmes parmi les médecins et le personnel des soins de longue durée, 2021 (ou années les plus proches)



Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé (2023) ; pour les travailleurs des soins de longue durée : enquête de l'UE sur les forces de travail, recensement de 2021 pour le Canada, enquête sur la population active pour Israël, enquête 2016 sur les travailleurs des soins de longue durée pour le Japon, estimations de l'OCDE fondées sur des sources nationales pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

StatLink <https://stat.link/se34u7>

## Consommation de tabac et d'alcool

Le tabac et l'alcool constituent d'importants facteurs de risque pour au moins deux des principales causes de mortalité prématurée : les maladies cardiovasculaires et le cancer.

En 2021, la proportion de fumeurs quotidiens dans la population adulte s'élevait à 16 % environ en moyenne (Graphique 7.13). On observe toutefois d'importants écarts entre les pays de l'OCDE. La proportion de fumeurs est comprise entre moins de 8 % de la population adulte au Costa Rica et en Islande et plus de 25 % en France et en Türkiye. Dans presque tous les pays de l'OCDE, les hommes sont plus nombreux que les femmes à fumer, à l'exception de la Norvège. Hormis le Luxembourg, la République slovaque et la Türkiye, tous les pays de l'OCDE ont connu un recul marqué de leur taux de tabagisme au cours des dix dernières années. Il a diminué en moyenne de près de 5 points de pourcentage, passant de 21 % en 2011 à 16 % en 2021. La Corée, l'Estonie, l'Irlande, la Norvège et le Pérou ont enregistré des replis particulièrement marqués, de 8 points ou plus.

En 2021, la consommation d'alcool, mesurée par les ventes annuelles officielles, s'élevait à 8.6 litres d'alcool pur par adulte en moyenne dans les pays de l'OCDE (Graphique 7.14). C'est la Lettonie et la Lituanie qui affichent la plus forte consommation d'alcool, avec 12 litres ou plus par adulte par an. La consommation d'alcool est faible en Türkiye et en Israël, ainsi qu'en Inde et en Indonésie, où les traditions religieuses et culturelles limitent la consommation d'alcool chez certaines catégories de la population. La consommation moyenne d'alcool a diminué dans de nombreux pays de l'OCDE depuis 2011 (de l'ordre de 0.3 litre par adulte en moyenne), la baisse la plus importante étant de plus de 2 litres en Irlande et en Lituanie. Cependant, elle a augmenté d'un litre ou plus en Lettonie et au Mexique, ainsi qu'en Bulgarie et en Roumanie.

Les adolescents deviennent dépendants plus rapidement que les adultes, et la consommation régulière de tabac et d'alcool est associée à de plus mauvais résultats sur les plans psychologique, social, physique et scolaire, ainsi qu'à la violence, aux blessures, à la toxicomanie et aux comportements sexuels à risque. En moyenne, un jeune de 15 ans sur sept déclare fumer au moins une fois par mois, les filles étant légèrement plus susceptibles que les garçons de déclarer fumer. La proportion de fumeurs parmi les adolescents est comprise entre 4 % environ en Islande et plus de 25 % en Hongrie et en Italie (Graphique 7.15). Les garçons sont nettement plus nombreux que les filles à fumer en Finlande, contrairement à la Hongrie et la Finlande où c'est l'inverse.

Quant à l'ivresse, en moyenne, un jeune de 15 ans sur cinq déclare avoir déjà été en état d'ébriété au moins deux fois, dans une fourchette comprise entre 7 % en Islande et plus de 35 % au Danemark et en Hongrie (Graphique 7.16). En moyenne dans les pays de l'OCDE, les filles sont légèrement plus susceptibles que les garçons d'avoir été en état d'ébriété. En Italie, en Espagne et au Royaume-Uni, la proportion de filles faisant état d'épisodes d'ébriété était supérieure de plus de 7 points de pourcentage à celle des garçons, tandis qu'en Autriche et en Slovaquie, les garçons étaient plus nombreux que les filles à déclarer avoir été en état d'ébriété (plus de 5 points de pourcentage).

### Définition et mesure

La proportion de fumeurs quotidiens est égale au pourcentage de la population de 15 ans et plus qui déclare fumer tous les jours. Les données de l'Italie englobent les fumeurs quotidiens et les fumeurs occasionnels. La consommation de produits du tabac non destinés à être fumés (comme le tabac à priser en Suède, en Norvège, en Finlande, au Danemark et en Islande) n'est pas prise en compte.

La consommation d'alcool est mesurée sur la base des ventes annuelles d'alcool pur, en nombre de litres par personne âgée de 15 ans et plus. La méthode utilisée pour convertir les boissons alcoolisées en alcool pur peut varier d'un pays à l'autre. Les données proviennent de sources nationales. Les données officielles ne rendent pas compte de la consommation d'alcool par les touristes ni de la consommation d'alcool non enregistrée, comme la production domestique ou illicite, à quelques exceptions près. En particulier, les données relatives à l'Estonie et à la Lettonie sont corrigées à la baisse pour tenir compte de la consommation par les touristes, et la consommation d'alcool au Luxembourg est estimée selon la moyenne de la consommation en France et en Allemagne.

Les taux de consommation de tabac et d'alcool chez les jeunes de 15 ans, ventilés par genre, sont issus de l'étude *Health Behaviour in School-aged Children* (HBSC) de 2021/22, qui recueille de nombreux indicateurs socio-économiques influant sur la santé des enfants dans 27 pays de l'OCDE. Les indicateurs présentés ici par genre correspondent au pourcentage de jeunes de 15 ans qui ont fumé au cours du mois écoulé et de ceux qui ont été en état d'ivresse à au moins deux reprises.

### Pour en savoir plus

OCDE (2023), *Panorama de la santé 2023 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5108d4c7-fr>.

OCDE (2021), *Preventing Harmful Alcohol Use*, Études de l'OCDE sur les politiques de santé, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/6e4b4ffb-en>.

OCDE (2015), *Lutter contre la consommation nocive d'alcool : Politiques économiques et de santé publique*, Éditions OCDE, Paris, <http://doi.org/10.1787/9789264181069-en>.

### Notes des graphiques

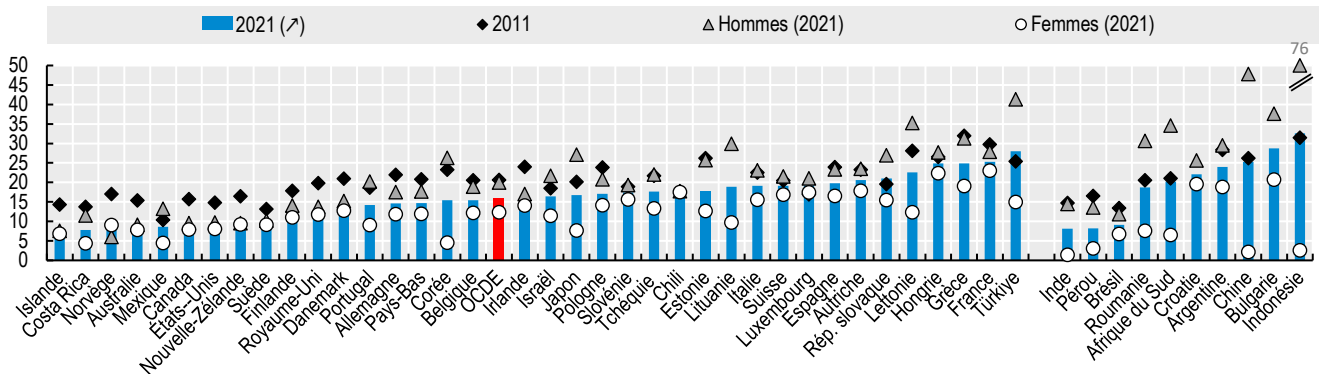
Graphique 7.13 : les données de 2021 se rapportent à 2017 pour la Suisse, à 2018 pour la Belgique, à 2019 pour l'Autriche, la Bulgarie, la Croatie, la Grèce, la Hongrie, Israël, le Japon, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la République slovaque, la Slovaquie et la Türkiye, à 2020 pour la Finlande et à 2022 pour l'Australie.

Graphique 7.14 : les données de 2021 se rapportent à 2019 pour l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Argentine, l'Australie, la Belgique, la Bulgarie, le Chili, la Chine, la Colombie, la Croatie, l'Inde, l'Indonésie, Israël, le Pérou, le Portugal et la Roumanie.

Graphique 7.15 et Graphique 7.16 : les données pour la Belgique ont été calculées à partir des parts de population de la communauté flamande (60 %) et de la communauté française (40 %) ; les données pour le Royaume-Uni ont été calculées à partir des parts de population de l'Angleterre (87 %), de l'Écosse (8 %) et du Pays de Galles (5 %).

### Graphique 7.13. Nette diminution de la proportion de fumeurs parmi la population adulte dans la plupart des pays de l'OCDE

Pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus qui fume quotidiennement, selon le genre, 2011 et 2021 (ou années les plus proches)

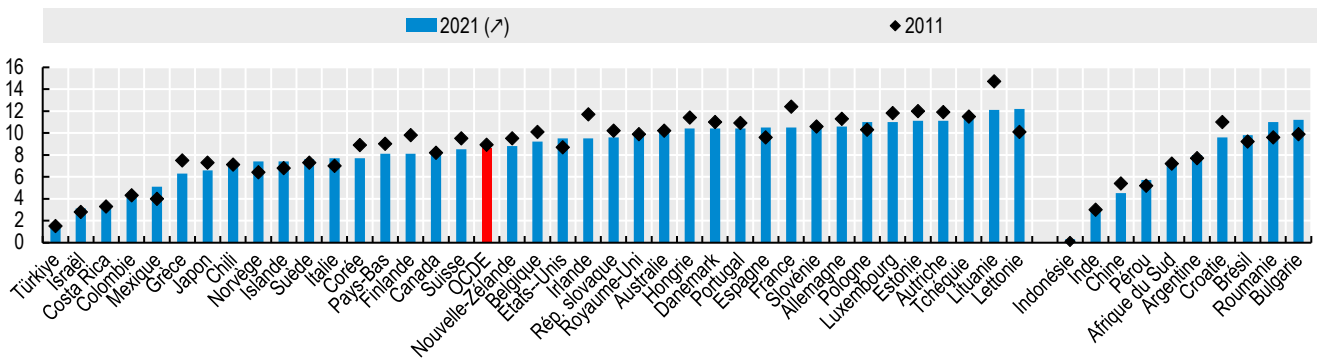


Source : OCDE (2023), *Panorama de la santé 2023 : Les indicateurs de l'OCDE*, <https://doi.org/10.1787/7a7afb35-en>.

StatLink <https://stat.link/cr3itb>

### Graphique 7.14. Léger recul de la consommation d'alcool chez les adultes dans de nombreux pays de l'OCDE

Litres d'alcool pur par personne âgée de 15 ans et plus, 2011 et 2021 (ou années les plus proches)

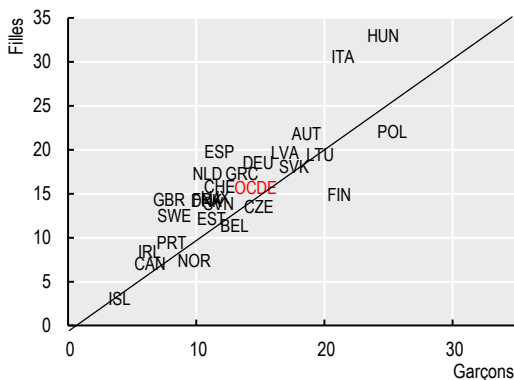


Source : OCDE (2023), *Panorama de la santé 2023 : Les indicateurs de l'OCDE*, <https://doi.org/10.1787/7a7afb35-en>.

StatLink <https://stat.link/c49zyw>

### Graphique 7.15. Un jeune de 15 ans sur sept fume au moins une fois par mois

Pourcentage de jeunes de 15 ans ayant fumé au cours des 30 derniers jours, par genre, 2021/22

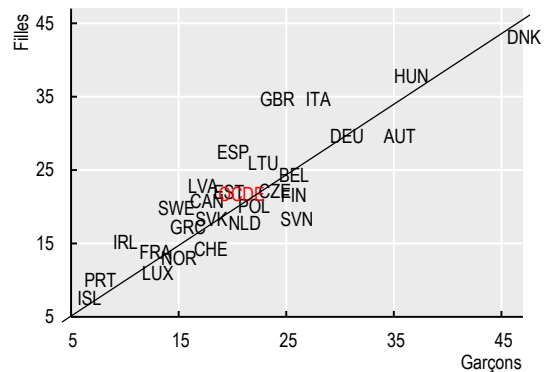


Source : enquête Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) de 2021/22.

StatLink <https://stat.link/orgima>

### Graphique 7.16. Près d'un jeune de 15 ans sur cinq a déjà été ivre au moins deux fois

Pourcentage de jeunes de 15 ans ayant déjà été ivres au moins deux fois, par genre, 2021/22



Source : enquête Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) de 2021/22.

StatLink <https://stat.link/buowdl>



# **8** Indicateurs de la cohésion sociale

## Satisfaction à l'égard de l'existence

La satisfaction à l'égard de l'existence mesure la façon dont les individus évaluent leur vie dans sa globalité ; il s'agit d'un indicateur subjectif qui vient compléter des indicateurs plus objectifs de la qualité de la vie.

Lorsqu'on leur a demandé d'évaluer leur satisfaction globale à l'égard de l'existence sur une échelle de 0 à 10, les citoyens de l'OCDE lui ont attribué une note de 6.7, en moyenne, en 2021-22 (Graphique 8.1). Ce sentiment varie cependant considérablement selon les pays de l'OCDE. En 2021-22, c'est en Finlande, au Danemark, en Islande et en Israël que les niveaux de satisfaction étaient les plus élevés (7.5 et plus), et les autres pays nordiques les suivaient de près. Le niveau de satisfaction à l'égard de l'existence qui a été mesuré en Finlande était supérieur d'environ trois « échelons » (voir l'encadré pour les définitions) à celui de la Türkiye, pays figurant au bas du classement. La Colombie et la Grèce font partie des autres pays où le niveau de satisfaction à l'égard de l'existence est faible. La satisfaction à l'égard de l'existence varie également d'un pays émergent à l'autre, avec des niveaux supérieurs à 6 en Arabie Saoudite, en Argentine et au Brésil, et un niveau inférieur à 4 en Inde.

Le degré de satisfaction à l'égard de l'existence varie en outre selon la catégorie sociodémographique (Graphique 8.2). Si les hommes et les femmes affichent des niveaux analogues de satisfaction à l'égard de l'existence en moyenne dans les pays de l'OCDE, divers pays enregistrent des écarts selon le genre. Au Danemark et en Lituanie, les hommes déclarent des niveaux de satisfaction plus élevés que les femmes, tandis que l'inverse est vrai au Japon, en Corée, en Nouvelle-Zélande et en Türkiye, où les femmes déclarent des niveaux de satisfaction plus élevés que les hommes. Le niveau de satisfaction à l'égard de l'existence diminue généralement avec l'âge, les jeunes étant dans l'ensemble plus satisfaits que les catégories plus âgées de la population. En 2021/22, les jeunes Israéliens et Lituaniens étaient les plus satisfaits de leur existence dans l'OCDE, tandis que les Turcs de plus de 50 ans étaient les moins satisfaits. Un emploi à temps plein, des études supérieures, des revenus plus élevés et, dans une moindre mesure, le fait de vivre en zone urbaine plutôt que rurale sont autant d'éléments qui font augmenter la probabilité d'une satisfaction accrue à l'égard de l'existence.

Un aperçu des émotions, des expériences et des sentiments quotidiens des individus, établi à partir des indices Gallup d'expériences positives et négatives, est présenté dans le Graphique 8.3. Parmi les pays de l'OCDE, l'indice composite d'« expériences positives » affiche ses plus hauts niveaux au Costa Rica et au Mexique, et le plus faible (de loin) en Türkiye, tandis que l'indice d'« expériences négatives » enregistre son niveau le plus élevé en Türkiye et le plus bas en Estonie, en Lettonie et en Lituanie. Dans tous ces pays, une valeur élevée de l'indice d'expériences positives est généralement associée à un niveau important de satisfaction à l'égard de l'existence ; il n'existe en revanche qu'une faible corrélation négative entre les indices d'expériences positives et négatives.

### Définition et mesure

Dans le cadre du sondage Gallup World Poll, il est demandé aux répondants d'imaginer une échelle comportant 11 échelons sur laquelle l'échelon du bas (0) représente la vie la plus détestable qu'ils pourraient mener et l'échelon du haut (10), la meilleure vie possible pour eux. À votre avis, sur quel échelon vous situez-vous à l'heure actuelle ? » Le principal indicateur utilisé dans la présente section est le score moyen par pays. Ce sondage est mené dans plus de 150 pays du monde entier, sur la base d'un questionnaire commun. À de rares exceptions près, tous les échantillons sont probabilistes et représentatifs à l'échelon national de la population résidente âgée de 15 ans et plus dans l'ensemble du pays.

Le sondage Gallup World Poll présente également les indices d'expériences positives et négatives. Le premier établit pour chaque pays la moyenne des réponses à cinq questions ; il est demandé au répondant si, le jour précédant l'entretien, il a éprouvé beaucoup de plaisir, s'il a beaucoup ri ou souri, s'il s'est senti reposé et s'il a appris ou fait quelque chose d'intéressant. La situation personnelle et familiale n'est toutefois pas examinée séparément. Le second établit pour chaque pays la moyenne des réponses à cinq questions qui demandent au répondant s'il a éprouvé beaucoup de douleurs physiques, d'inquiétude, de stress, de tristesse et de colère. Les scores des indices correspondent à la moyenne de toutes les réponses affirmatives valides à ces questions, multipliée par 100.

Cette méthode assure un degré élevé de comparabilité entre les pays, mais des erreurs d'échantillonnage et de non-échantillonnage ou des variations dans les taux de réponse peuvent fausser les résultats. Les données sont disponibles par groupes sociodémographiques. Une moyenne a été établie sur une période de deux ans afin de limiter l'incidence des fluctuations enregistrées d'une année à l'autre.

### Pour en savoir plus

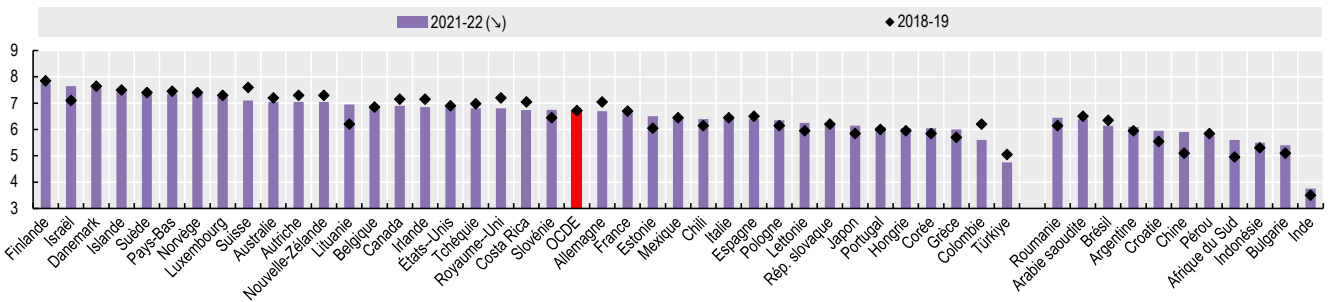
OCDE (2020), *Comment va la vie ? 2020 : Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/ab72c502-fr>.

Mahoney, J. (2023), « Subjective well-being measurement : Current practice and new frontiers », *OECD Papers on Well-being and Inequalities*, n° 17, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/4e180f51-en>.

OCDE (2013), *OECD Guidelines on Measuring Subjective Well-being*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264191655-en>.

### Graphique 8.1. Les niveaux de satisfaction à l'égard de l'existence et leur évolution varient considérablement d'un pays à l'autre

Degré moyen de satisfaction à l'égard de l'existence sur une échelle allant de 0 à 10, en 2021-22 et en 2018-19

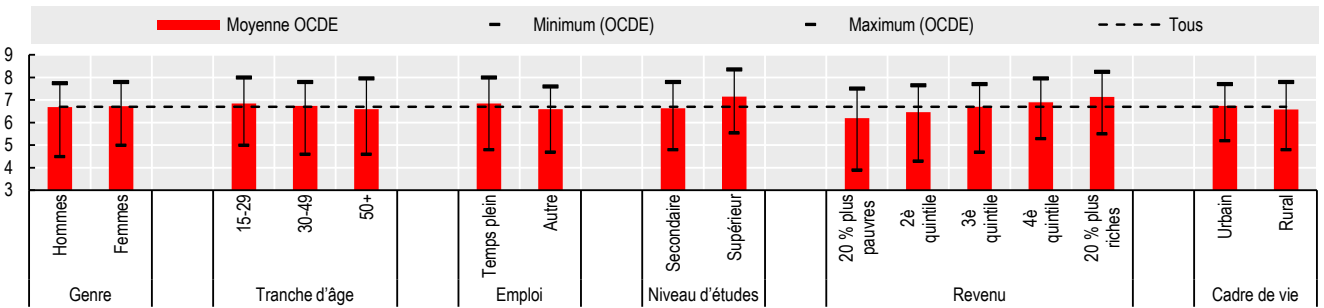


Source : Gallup World Poll, [www.gallup.com](http://www.gallup.com).

StatLink <https://stat.link/fhiwzn>

### Graphique 8.2. La satisfaction à l'égard de l'existence varie avec la catégorie sociodémographique

Degré moyen de satisfaction à l'égard de l'existence sur une échelle allant de 0 à 10, par catégorie sociodémographique, moyenne de l'OCDE, 2021-22

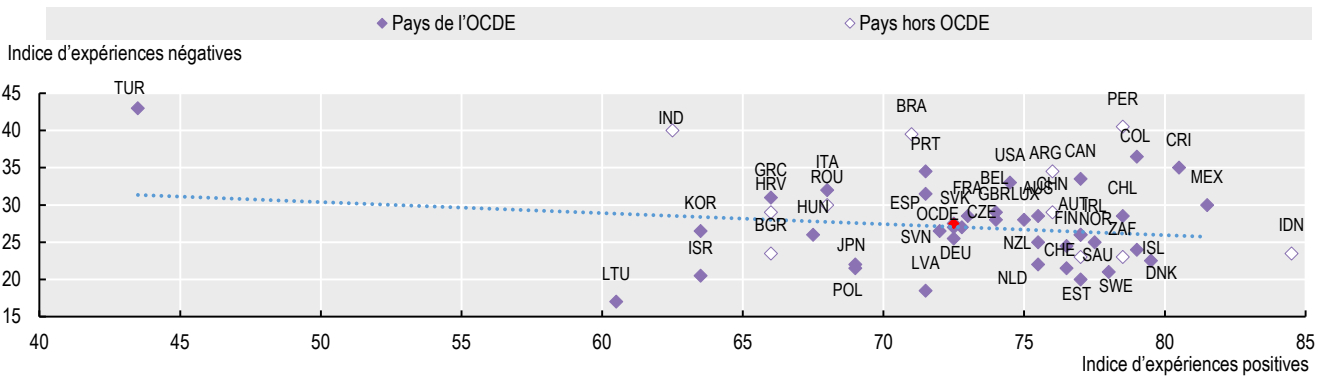


Source : Gallup World Poll, [www.gallup.com](http://www.gallup.com).

StatLink <https://stat.link/3gyqv6>

### Graphique 8.3. Aperçu des émotions, expériences et sentiments quotidiens de la population

Indice d'expériences positives par rapport à l'indice d'expériences négatives, en 2021-22



Source : Gallup World Poll, [www.gallup.com](http://www.gallup.com).

StatLink <https://stat.link/ymxrz1>

## Confiance à l'égard des institutions publiques

La confiance à l'égard des institutions publiques et le sentiment que les institutions économiques et sociales ne sont pas soumises à la corruption sont des dimensions qui sont étroitement liées à la cohésion et à la confiance à l'échelle de l'ensemble de la société.

Dans les pays de l'OCDE étudiés en 2021, moins de la moitié de la population (41 %) a une confiance élevée ou modérément élevée dans son administration nationale, en moyenne (Graphique 8.4). La Finlande et la Norvège se situaient en tête du classement, avec plus de 60 % de la population déclarant avoir confiance dans les autorités. À l'autre extrémité, moins d'un tiers de la population déclarait faire confiance à l'administration nationale en Autriche, en Colombie, en France, au Japon et en Lettonie. Le niveau de confiance varie aussi selon les institutions publiques concernées. Les administrations locales inspirent généralement davantage confiance que les administrations nationales (47 % des personnes interrogées déclarent avoir une confiance élevée ou modérément élevée dans leur administration locale en moyenne) et les fonctionnaires s'en sortent mieux que les administrations locales et nationales (50 % des répondants déclarent en effet avoir une confiance élevée ou modérément élevée dans la fonction publique). Les tribunaux et le système judiciaire jouissent des niveaux de confiance les plus élevés (57 %), mais seuls 4 répondants sur 10 ont une confiance élevée ou modérément élevée dans le pouvoir législatif de leur pays.

Les niveaux de confiance dans l'administration nationale varient en fonction des sous-catégories de population. En moyenne, les jeunes et les personnes ayant un faible niveau d'études et de revenu font moins confiance à l'administration publique (Graphique 8.5). Il semble que les vulnérabilités telles qu'elles sont perçues par les répondants aient encore plus de poids que leur situation réelle : les personnes qui ont l'impression de se trouver dans une situation de précarité financière, d'être peu considérées ou de ne pas avoir leur mot à dire sur l'action des pouvoirs publics, affichent un niveau de confiance systématiquement moindre à l'égard des institutions publiques. En moyenne, la confiance à l'égard de l'administration publique est supérieure de 43 points de pourcentage chez les personnes qui estiment avoir leur mot à dire dans le système politique.

L'enquête Gallup World Poll présente des données relatives au degré de corruption perçue des autorités (Graphique 8.6). En moyenne, dans les pays de l'OCDE en 2021/22, plus de la moitié des répondants (54 %) estimaient que la corruption était répandue au sein de l'administration publique. Les taux les plus faibles sont observés au Danemark et en Suède (moins de 20 %), et les plus élevés en Colombie et en République slovaque (plus de 80 %). Le degré de corruption perçue est supérieur à la moyenne de l'OCDE dans tous les pays partenaires clés ; il est également supérieur à 80 % en Afrique du Sud, en Bulgarie, au Pérou et en Roumanie. C'est en Australie et aux Pays-Bas qu'il a le plus progressé au cours de la décennie écoulée, le recul le plus marqué étant observé en Allemagne, en Estonie, en Grèce et en Lituanie.

### Définition et mesure

L'OCDE étudie les perceptions de la gouvernance publique à partir de données nationales représentatives tirées de l'enquête de l'OCDE sur la confiance dans les pouvoirs publics, qui est menée dans 22 pays. La plupart des pays ont été interrogés en novembre-décembre 2021, quelques enquêtes ayant eu lieu en 2020 et sur la période de janvier à mars 2022. L'enquête de l'OCDE sur la confiance dans les pouvoirs publics procède par agrégation des échelles de réponse à 11 points comme suit : 0-4 = faible / peu probable ; 5 = neutre ; 6-10 = élevé / probable. Elle est de grande envergure (avec généralement 2 000 répondants par pays), ce qui permet de réaliser des analyses par sous-groupe et contribue à la fiabilité des résultats. Pour un examen approfondi de la méthode d'enquête et de sa mise en œuvre, veuillez consulter un rapport détaillé de référence méthodologique à l'adresse [www.oecd.org/fr/gouvernance/confiance-dans-les-pouvoirs-publics/](http://www.oecd.org/fr/gouvernance/confiance-dans-les-pouvoirs-publics/).

Dans le Graphique 8.5, l'expression « faire entendre sa voix sur le plan politique » correspond à la question « Dans quelle mesure diriez-vous que le système politique de votre [pays] permet aux citoyens comme vous d'avoir leur mot à dire sur l'action des pouvoirs publics ? ». Un niveau élevé de confiance correspond aux réponses 6 à 10, et un faible niveau de confiance aux réponses 0 à 4. Les réponses neutres (correspondant à 5) ne sont pas incluses dans le graphique. L'expression « A voté pour le parti sortant » correspond aux réponses à la question « Le parti pour lequel vous avez voté aux dernières élections nationales (ou pour lequel vous auriez voté si vous ne l'avez pas fait) fait-il actuellement partie du gouvernement ? » « Revenu » désigne les 20 % les plus riches et les 20 % les plus pauvres. « Niveau d'études » correspond aux niveaux d'études faibles et élevés et « âge » aux individus de 50 ans et plus et aux jeunes de 18-29 ans.

Les données sur la corruption perçue se fondent sur la question binaire : « La corruption est-elle ou non répandue à tous les niveaux de l'administration publique du pays ? » du sondage Gallup World Poll, qui est réalisé dans plus de 150 pays à travers le monde, sur la base d'un questionnaire commun traduit dans les langues principales de chaque pays. À de rares exceptions près, tous les échantillons sont probabilistes et représentatifs à l'échelon national de la population résidente âgée de 15 ans et plus dans l'ensemble du pays. Cette méthode assure un haut degré de comparabilité entre les pays, mais des erreurs d'échantillonnage et de non-échantillonnage ou de variation dans les taux de réponse peuvent fausser les résultats. Ceux-ci doivent donc être interprétés avec prudence. Une moyenne a été établie sur une période de deux ans afin de limiter l'incidence des fluctuations enregistrées d'une année à l'autre.

### Pour en savoir plus

OCDE (2023), *Panorama des administrations publiques 2023*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b4d0a9ed-fr>.

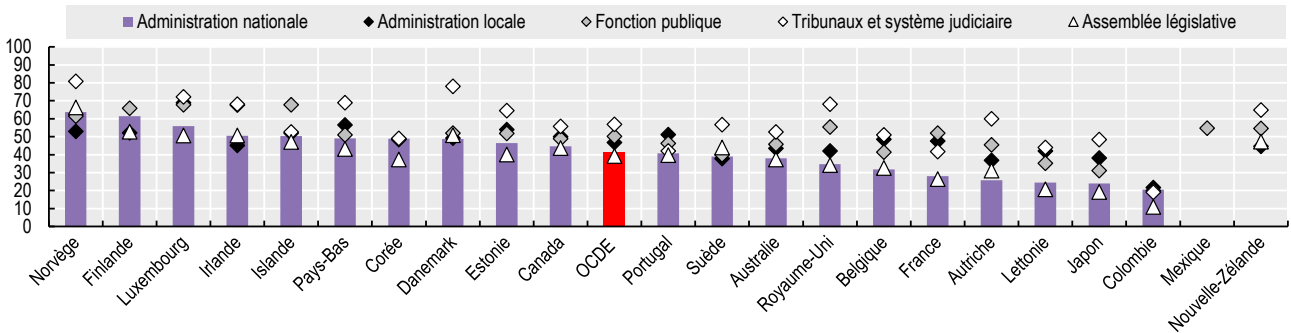
OCDE (2022), *Instaurer la confiance pour renforcer la démocratie : Principales conclusions de l'enquête 2021 de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f6a31728-fr>.

OCDE (2020), *Comment va la vie ? 2020 : Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/ab72c502-fr>.



### Graphique 8.4. En moyenne, moins de la moitié de la population fait confiance à son administration nationale

Pourcentage de répondants qui font état d'un niveau de confiance élevé ou modérément élevé à l'égard de diverses institutions, en 2021-22

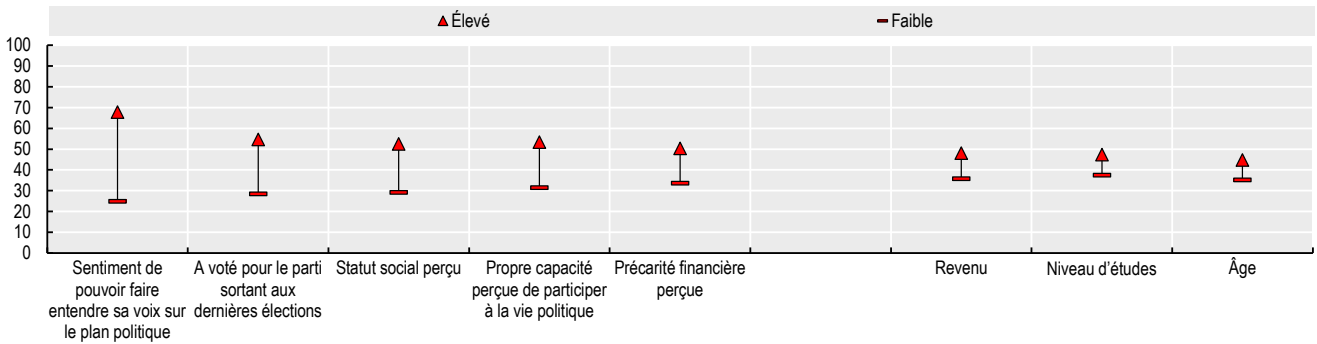


Source : Enquête de l'OCDE sur la confiance dans les pouvoirs publics [www.oecd.org/fr/gouvernance/confiance-dans-les-pouvoirs-publics/](http://www.oecd.org/fr/gouvernance/confiance-dans-les-pouvoirs-publics/).

StatLink <https://stat.link/bdmtiv>

### Graphique 8.5. La confiance à l'égard de l'administration nationale varie selon les sous-catégories de population

Pourcentage de répondants qui font état d'un niveau de confiance élevé ou modérément élevé et d'un niveau de confiance faible ou nul dans l'administration nationale, par sous-catégorie, moyenne de l'OCDE, en 2021-22

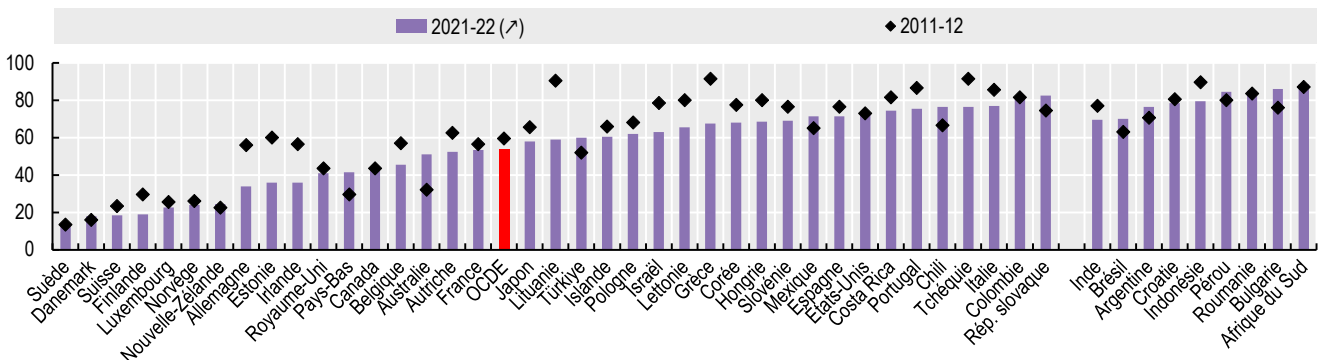


Source : Enquête de l'OCDE sur la confiance dans les pouvoirs publics [www.oecd.org/fr/gouvernance/confiance-dans-les-pouvoirs-publics/](http://www.oecd.org/fr/gouvernance/confiance-dans-les-pouvoirs-publics/).

StatLink <https://stat.link/b81x7d>

### Graphique 8.6. Plus de la moitié de la population estime que l'administration publique est corrompue

Pourcentage de personnes qui déclarent que la corruption est répandue au sein de l'administration publique, en 2021-22 et en 2011-12



Source : Gallup World Poll, [www.gallup.com](http://www.gallup.com).

StatLink <https://stat.link/0uy3qg>

## Violences faites aux femmes

Les violences faites aux femmes englobent toutes les formes de violence perpétrées à l'encontre des femmes. Il s'agit de toutes les formes de violence physique, de violences sexuelles et d'abus sexuels, de violence psychologique, de violence économique et de harcèlement. Parmi les autres formes de violence à l'encontre des femmes, on peut citer le harcèlement, le viol et d'autres actes d'agression, le mariage précoce, la traite des êtres humains, les mutilations génitales, l'absence de droits en matière de procréation, les normes sociales qui dévalorisent les femmes et les lois discriminatoires qui les privent de leurs droits.

La part de femmes qui déclarent avoir été victimes de violence est élevée dans de nombreux pays. Dans les pays de l'OCDE, 22 % des femmes ont déclaré avoir déjà été victimes de violences conjugales physiques ou sexuelles au cours de leur vie, et 4 % des femmes en avoir subi au cours de l'année écoulée. Plus de 30 % des femmes en Colombie et en Türkiye déclarent avoir déjà subi des violences interpersonnelles de la part d'un partenaire au cours de leur vie, tandis que plus de 8 % des femmes en Colombie, en Corée, au Mexique et en Türkiye déclarent avoir subi des violences conjugales au cours de l'année écoulée (Graphique 8.7). Toutefois, la prévalence des violences faites aux femmes serait sous-déclarée étant donné que les survivantes/victimes craignent des représailles ou manquent de ressources pour s'échapper.

L'indice Institutions sociales et égalité des genres (SIGI) 2023 de l'OCDE a montré que les normes sociales et les cadres juridiques peuvent soit stimuler les processus de transformation sociale, soit faire obstacle à l'autonomisation des femmes. Bien que des progrès législatifs aient été accomplis depuis le SIGI 2019 pour protéger l'intégrité physique des femmes, des disparités subsistent entre les pays de l'OCDE. Dans 28 pays, le cadre juridique protège les femmes contre les violences (y compris celles exercées par leur conjoint), le viol et le harcèlement sexuel, sans exception légale. Dans quatre pays de l'OCDE, les survivantes restent confrontées à des obstacles juridiques ; dans six pays, la loi prévoit une protection juridique contre le harcèlement sexuel, mais soit les sanctions sont réduites, soit aucune sanction pénale n'est prévue.

Les normes sociales peuvent également exercer une puissante influence dissuasive sur les femmes, qui renoncent à dénoncer les auteurs de violences et à engager des poursuites à leur encontre. L'acceptation sociale des violences domestiques faites aux femmes par les femmes elles-mêmes fragilise le fonctionnement des cadres juridiques et fait obstacle à la lutte contre ce fléau. Dans les pays de l'OCDE, en moyenne, 10 % des femmes estiment qu'un mari est en droit de battre ou frapper sa femme, ce pourcentage allant de 2 % ou moins au Danemark, en Irlande et en Lituanie à plus de 30 % au Chili et au Mexique et à plus de 40 % en Corée (Graphique 8.8). L'indice SIGI 2023 montre que les attitudes qui justifient les violences faites aux femmes sont fortement associées à un nombre accru de victimes et de survivantes au cours de l'année précédente.

De nombreuses femmes se sentent vulnérables aux agressions physiques ou verbales, au harcèlement sexuel et à d'autres formes de violence ou de comportement importun, qui engendrent du stress et des préjudices physiques. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, près d'une femme sur trois déclare ne pas se sentir en sécurité lorsqu'elle marche

seule dans la rue la nuit, contre un homme sur cinq (Graphique 8.9). Les femmes se sentent plus en sécurité en Norvège, au Luxembourg et en Suisse, où elles sont moins de 15 % à ne pas se sentir en sécurité lorsqu'elles marchent seules dans la rue la nuit, qu'en Amérique latine (environ 60 %) et en Afrique du Sud (plus de 70 %).

### Définition et mesure

Le Graphique 8.7 présente le pourcentage de femmes de 15 à 49 ans qui ont eu une relation de couple et qui ont déclaré avoir déjà été victimes de violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur conjoint au cours de leur vie, ainsi que celui des femmes de plus de 15 ans qui ont déclaré avoir subi de telles violences au cours des 12 derniers mois. Les données sont tirées de la base de données 2023 de l'OCDE Égalité des genres, institutions et développement (GID-DB 2023). Les données sur la part des femmes et des filles âgées de 15 à 49 ans qui ont déjà subi des violences conjugales au cours de leur vie sont tirées de l'OMS, tandis que les données portant sur les 12 derniers mois proviennent des Nations Unies. Les deux sources sont estimées à partir d'enquêtes menées auprès des ménages et de la population, avec des questions fondées sur la législation.

Le Graphique 8.8 illustre le pourcentage de femmes âgées de 15 à 49 ans qui estiment qu'un mari est en droit de battre ou de frapper sa femme pour au moins l'une des raisons citées, à savoir si sa femme fait brûler la nourriture, se dispute avec lui, sort sans le lui dire, délaisse les enfants ou refuse des rapports sexuels. Les données proviennent de la base de données GID-DB 2023, dont la principale source est l'OMS, les données provenant de l'enquête World Values Survey et de l'Eurobaromètre venant compléter les données manquantes. Les données de l'enquête World Values Survey indiquent la part des filles et des femmes âgées de 15 à 49 ans qui pensent qu'il est au moins quelque peu justifié qu'un mari batte sa femme. Pour l'Eurobaromètre, les données montrent la part de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans pour qui la violence domestique est acceptable dans certaines circonstances ou en toutes circonstances.

Le Graphique 8.9 présente le pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu « Non » à la question du sondage Gallup World Poll : « Vous sentez-vous en sécurité lorsque vous marchez seule la nuit dans la ville ou le quartier où vous vivez ? » Pour de plus amples informations sur le sondage Gallup World Poll, se reporter à l'indicateur précédent, « Satisfaction à l'égard de l'existence ».

### Pour en savoir plus

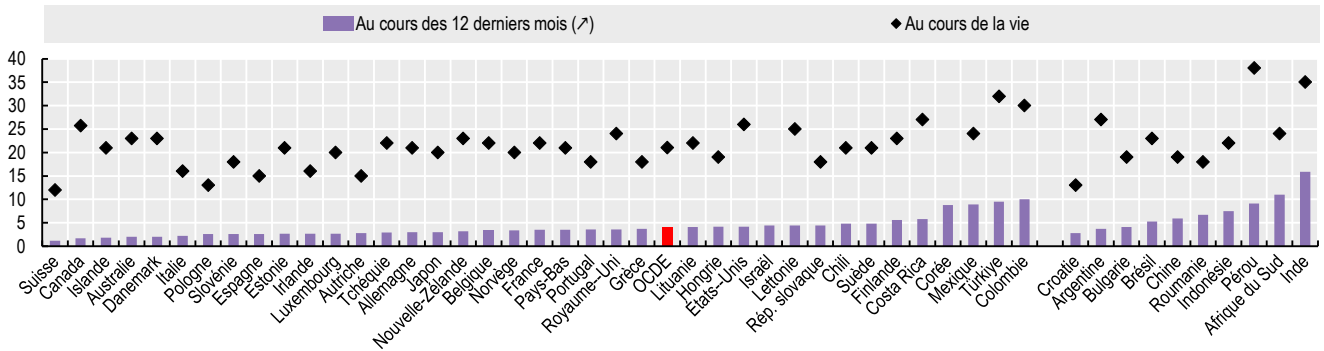
OCDE (2023), *Social Institutions and Gender Index (SIGI) 2023 Global Report*, Social Institutions and Gender Index, Éditions OCDE, Paris <https://doi.org/10.1787/4607b7c7-en>.

### Notes des graphiques

Graphique 8.7 : les données relatives au taux de violences conjugales sur les 12 derniers mois pour l'Allemagne se rapportent à 2014. On ne dispose pas de données sur les violences subies au cours de la vie pour la Corée et Israël.

### Graphique 8.7. Une femme sur 25 déclare avoir subi des violences conjugales au cours de l'année écoulée

Pourcentage de femmes ayant déclaré avoir subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur conjoint, au moins une fois au cours de leur vie et au cours des 12 derniers mois, en 2018

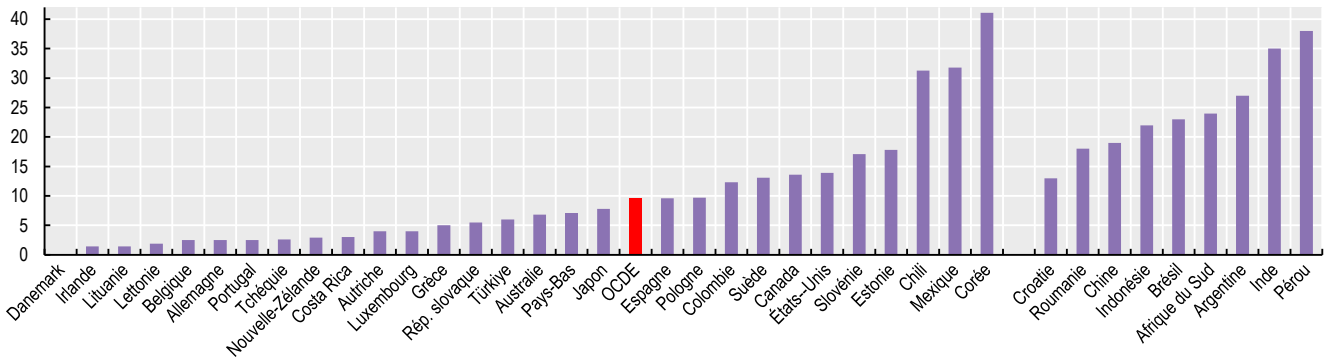


Source : OCDE (2023), Base de données Égalité des genres, institutions et développement (GID-DB), <https://doi.org/10.1787/2c58a7b0-fr>.

StatLink <https://stat.link/l2gd6t>

### Graphique 8.8. Dans les pays de l'OCDE, une femme sur dix tolère les violences infligées aux femmes par les hommes

Pourcentage de femmes âgées de 15 à 49 ans qui estiment qu'un mari est en droit de frapper ou de battre sa femme, en 2010-21

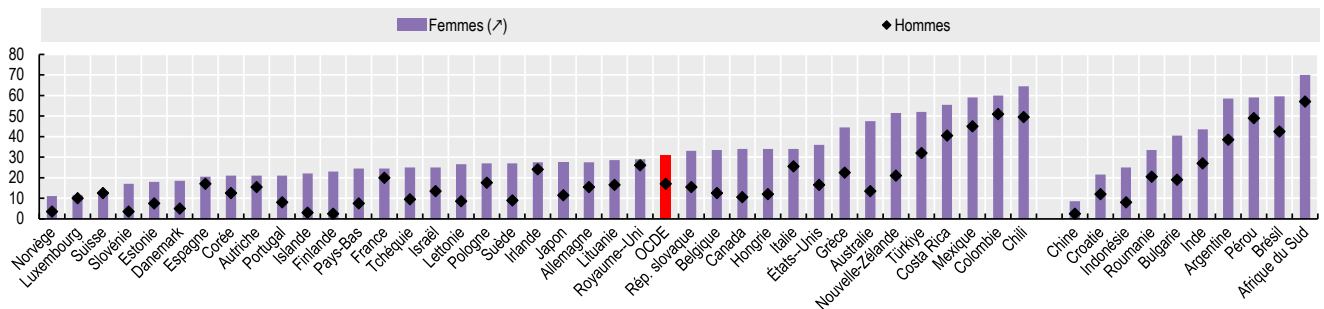


Source : OCDE (2023), Base de données Égalité des genres, institutions et développement (GID-DB), <https://doi.org/10.1787/2c58a7b0-fr>.

StatLink <https://stat.link/mt4s2g>

### Graphique 8.9. Davantage encore que les hommes, les femmes ne se sentent pas en sécurité lorsqu'elles marchent seules dans la rue la nuit

Pourcentage de personnes déclarant qu'elles ne se sentent pas en sécurité lorsqu'elles marchent seules la nuit dans la ville ou le quartier où elles vivent, par genre, en 2021-22



Source : Gallup World Poll, [www.gallup.com](http://www.gallup.com).

StatLink <https://stat.link/napsbe>

## Participation électorale

L'intérêt pour la politique est un facteur important de cohésion sociale. Un enjeu essentiel pour les responsables politiques consiste à mobiliser les citoyens de façon qu'ils participent activement à la vie politique de la société.

Les taux de participation électorale varient considérablement d'un pays à l'autre de l'OCDE. Un taux de participation électorale élevé est synonyme d'un fort degré d'implication dans le système politique d'un pays. Les taux de participation aux élections législatives sont supérieurs à 80 % en Suède et en Türkiye, mais inférieurs à 50 % au Luxembourg et en Suisse (Graphique 8.10). Un faible taux de participation électorale est le signe d'une mobilisation restreinte des électeurs inscrits, mais aussi d'un taux d'inscription insuffisant des électeurs potentiels. Dans la plupart des pays de l'OCDE, la participation électorale est en repli depuis 30 ans. Entre le début des années 1990 et le début des années 2020, le taux de participation aux élections législatives dans l'OCDE est passé de 75 % à 65 % en moyenne.

De façon générale, les jeunes électeurs sont moins susceptibles de voter que le reste du corps électoral (Graphique 8.11). La participation électorale des 18-24 ans est, en moyenne, inférieure de 12 points de pourcentage à celle des adultes âgés de 25 à 50 ans inclus. En Lituanie, au Portugal et en République slovaque, la participation des jeunes est inférieure de 30 % ou plus à celle des 25-50 ans. Il n'y a qu'en Australie, en Belgique et en Israël que les jeunes électeurs sont plus susceptibles de voter que les 25-50 ans. En moyenne, aucune variation significative de la participation électorale n'est constatée entre les hommes et les femmes.

Un jeune sur quatre dit ne pas s'intéresser du tout à la politique dans l'OCDE, contre une personne sur cinq toutes tranches d'âges confondues (Graphique 8.12). Ce désintérêt chez les 15-29 ans atteint son plus haut niveau au Chili, en Hongrie et en Tchéquie, où ils sont 50 % ou plus à se dire totalement indifférents à la politique, alors que ce taux est inférieur à 10 % en Allemagne, en Autriche, au Danemark, en Finlande et aux Pays-Bas. Le Chili, la Colombie et la Grèce affichent les plus hauts niveaux de désintérêt pour la politique parmi la population totale, le Japon et la Norvège enregistrant en revanche, avec l'Allemagne, l'Autriche et le Danemark, les niveaux de désintérêt les plus bas.

### Définition et mesure

La participation aux élections législatives est un indicateur de l'implication des citoyens dans la vie civique de leur pays. L'indicateur retenu ici pour mesurer la participation au scrutin est le « taux de participation de la population en âge de voter », qui correspond à la part de votants parmi la population en âge de voter, d'après les registres administratifs des pays membres. La population en âge de voter n'est qu'une estimation, car il est difficile de recenser exactement les personnes en âge de voter qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales, quelle qu'en soit la raison.

Différents facteurs peuvent intervenir dans la comparaison internationale des données sur la participation électorale, notamment l'âge de la majorité électorale, le système d'enregistrement des inscriptions (automatique ou nécessitant des démarches de la part de l'électeur potentiel)

et le caractère obligatoire ou non du vote. Dans la plupart des pays de l'OCDE et des pays européens, la majorité électorale pour les scrutins nationaux est fixée à 18 ans, sauf en Autriche et au Brésil (16 ans) et en Grèce et en Indonésie (17 ans).

Les formes de scrutin diffèrent d'un pays à l'autre, selon l'organisation de leurs institutions et des différentes circonscriptions. Il convient de noter que, dans certains pays, la participation aux élections présidentielles et régionales peut être supérieure à la participation aux élections législatives, peut-être parce que la constitution confère aux représentants élus lors de ces élections un rôle plus déterminant dans la gestion du pays. Les données relatives au taux de participation électorale sont issues de la base de données internationale qui est administrée par l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA). Cependant, l'IDEA ne procède pas à une ventilation des électeurs selon l'âge et le genre. Pour ce qui est des informations sur les jeunes électeurs et les ventilations par genre, les données sont tirées de l'Étude comparative des systèmes électoraux (module 5 de l'étude CSES : 2016-21). L'étude CSES est un programme international de recherche collaborative dans le cadre duquel un « module » commun de questions d'enquête est intégré dans les enquêtes nationales post-électorales, les données communes qui en résultent étant ensuite fusionnées pour former un ensemble de données internationales comparables.

Les données sur l'intérêt pour la politique sont tirées de plusieurs cycles de l'Enquête sociale européenne (ESS10-2020 et ESS9-2018) et du cycle 7 de la World Values Survey : 2017-22 (WVS). Les questions posées dans les deux enquêtes demandent aux personnes interrogées de choisir parmi quatre réponses possibles : « Très intéressé-e », « Assez intéressé-e », « Pas très intéressé-e » et « Pas du tout intéressé-e ». Les données se rapportent à la part d'individus ayant choisi la réponse « Pas du tout intéressé-e ».

### Notes des graphiques

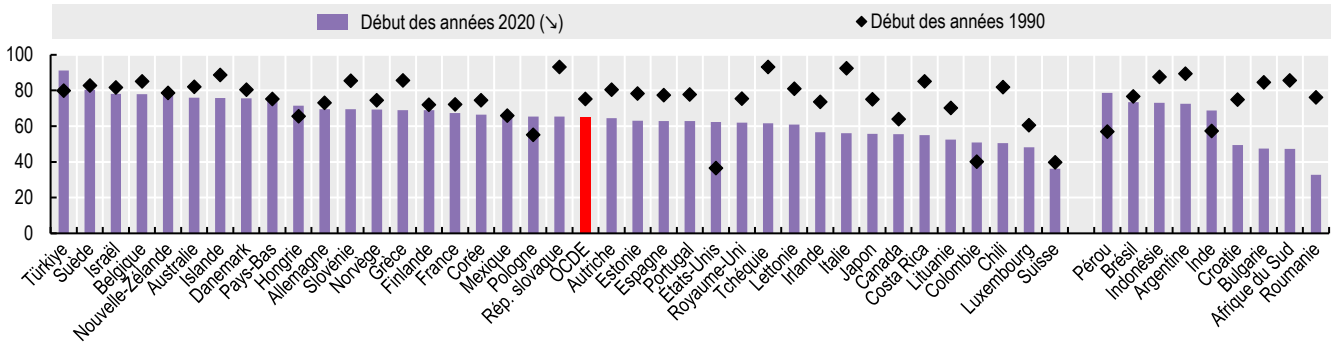
Graphique 8.10 : les statistiques relatives à la participation de la population en âge de voter (PAV) sont calculées en divisant le nombre total de votes exprimés par la PAV estimée. La PAV comprend tous les citoyens en âge légal de voter. Les élections législatives qui figurent dans la base de données sur la participation électorale sont des élections au parlement national d'un pays ou d'un territoire. Lorsque cet organe législatif compte deux chambres, seule la deuxième chambre (basse) est prise en compte. S'il s'agit d'un scrutin à deux tours (système de ballottage), seul le deuxième tour est inclus dans la base de données. Les données portent sur les élections législatives, sauf pour la France, le Mexique et la Pologne, où ce sont les élections présidentielles qui ont été prises en compte en raison du plus fort taux de participation.

Graphique 8.11 : on ne dispose pas de données pour la Colombie, l'Espagne, l'Estonie, le Luxembourg et la Slovaquie.

Graphique 8.12 : on ne dispose pas de données pour le Costa Rica et le Luxembourg.

### Graphique 8.10. La participation électorale recule dans la plupart des pays de l'OCDE

Taux de participation aux dernières élections législatives, début des années 1990 et début des années 2020, pourcentage de la population en âge de voter

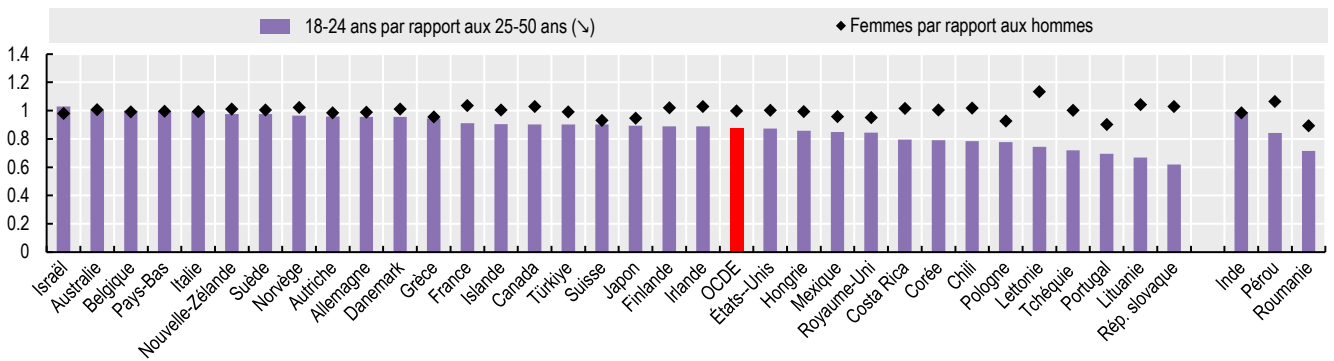


Source : Base de données sur le taux de participation électorale de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA), [www.idea.int/](http://www.idea.int/)

StatLink <https://stat.link/17nv4a>

### Graphique 8.11. Les jeunes ont tendance à moins voter que les adultes de 25-50 ans

Ratios de la participation électorale pour différents groupes de la population, 2016-21 environ

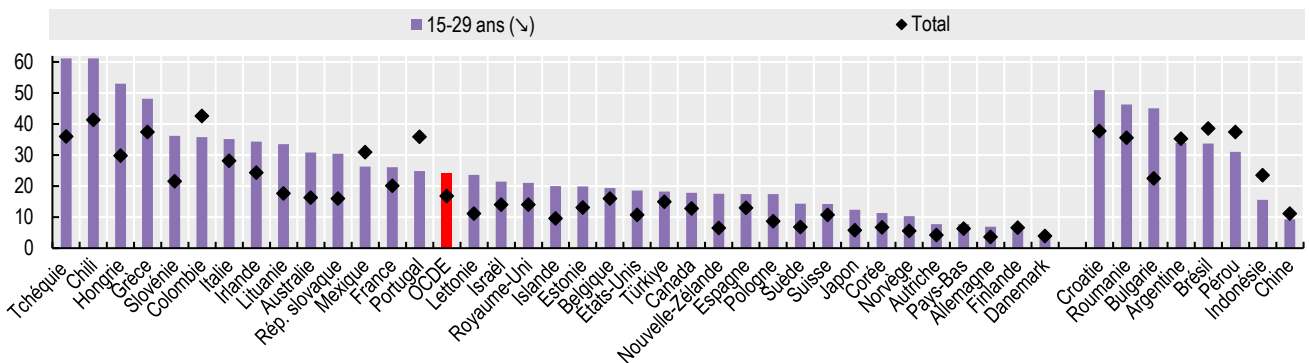


Source : Module 5 de l'Étude comparative des systèmes électoraux (CSES 2016-21), <https://cses.org/>

StatLink <https://stat.link/exriv0>

### Graphique 8.12. Un jeune sur quatre dans l'OCDE n'est pas du tout intéressé par la politique

Pourcentage de personnes déclarant n'avoir aucun intérêt pour la politique, par tranche d'âge, 2022 ou dernière année disponible



Source : Enquête sociale européenne ESS10-2020, ESS9-2018 et cycle 7 de l'enquête World Values Survey : 2017-22.

StatLink <https://stat.link/ji4q90>

## Activités en ligne

L'utilisation d'internet a progressé de façon régulière et significative au cours des deux dernières décennies. En 2022, en moyenne 92 % environ des 16-74 ans en moyenne utilisaient internet dans les pays de l'OCDE, contre seulement 52 % en 2005 (Graphique 8.13). Bien que tous les pays de l'OCDE disposant de données aient amélioré leur accès à internet depuis 2005, c'est en Grèce, au Mexique et en Türkiye que l'utilisation d'internet a le plus augmenté, de plus de 60 points de pourcentage.

Les différences en termes d'utilisation d'internet sont principalement liées au niveau d'études et à l'âge, et sont souvent étroitement liées aux niveaux de revenu. Dans la plupart des pays, l'utilisation d'internet est quasiment universelle chez les jeunes, mais il existe de profonds écarts chez les générations précédentes (Graphique 8.14). En moyenne, dans l'OCDE, environ 98 % des 16-24 ans utilisaient internet en 2022 contre environ 81 % des 55-74 ans. En 2022, le taux d'utilisation d'internet chez les 16-24 ans allait de 100 % en Autriche, en Islande, au Luxembourg, en Norvège, au Portugal et au Royaume-Uni, à 86 % aux États-Unis. En revanche, l'utilisation d'internet chez les 55-74 ans s'échelonnait de 99 % en Norvège à 53 % en Türkiye. En termes de niveau d'études et de revenu des ménages, le taux d'utilisation d'internet augmente à mesure que le niveau d'études et le quintile de revenu augmentent. Si les hommes sont légèrement plus susceptibles que les femmes d'avoir utilisé internet, l'écart entre les genres est très faible en moyenne dans la zone OCDE.

En 2022, environ 15 % des adolescents de la zone OCDE ont déclaré avoir été victimes de cyberharcèlement au moins une ou deux fois au cours des deux mois précédents (Graphique 8.15). Les taux de cyberharcèlement les plus élevés de l'OCDE sont observés au Canada, en Lituanie, Lettonie, en Hongrie, en Pologne et au Royaume-Uni, où plus d'un adolescent sur cinq a signalé en avoir été victime. Les taux les plus faibles sont observés en Espagne et au Portugal, où moins de 10 % des adolescents déclarent avoir été victimes de cyberharcèlement. L'espace numérique peut aussi créer de nouveaux risques et de nouvelles sources de tensions dans la vie des jeunes. Le fait d'avoir connu le cyberharcèlement, par exemple, création et diffusion rapides de messages ou de commentaires désobligeants, propagation de rumeurs, exclusion de groupes en ligne et autres formes de harcèlement, est associé à des niveaux plus élevés de symptômes anxieux et dépressifs, même par rapport au harcèlement classique, ce qui peut nuire au devenir des victimes (plus tard) dans la vie.

Les adolescentes sont plus susceptibles de déclarer avoir été victimes de cyberharcèlement que les adolescents. L'écart entre les genres est particulièrement prononcé au Canada, en France et en Suède, où les taux de cyberharcèlement des filles dépassent ceux des garçons de plus de 6 points de pourcentage. Les garçons adolescents font état de taux de cyberharcèlement plus élevés uniquement en Lituanie, de près de 10 points de pourcentage, et dans une moindre mesure en Pologne, de moins de 2 points de pourcentage.

### Définition et mesure

Les données sur l'utilisation d'internet par genre, âge, niveau d'études et revenu des ménages sont tirées de la base de données Accès et utilisation des TIC par les ménages et les particuliers, qui contient une sélection d'indicateurs fondés sur la deuxième révision de l'Enquête type de l'OCDE sur l'accès et l'utilisation des TIC par les ménages et les particuliers (<https://doi.org/10.1787/8e9d27ad-en>). La période de référence pour les questions relatives aux utilisateurs d'internet était de trois mois.

Le niveau d'études est défini sur la base de la *Classification internationale type de l'éducation de 1997* (CITE, 1997). Un faible niveau d'études correspond aux niveaux 0 à 2 de la CITE, un niveau intermédiaire aux niveaux 3 ou 4 de la CITE, et un niveau élevé au niveau 5 de la CITE ou au-delà. Le revenu des ménages est généralement pris en compte dans l'enquête sur la base de chiffres mensuels nets, qui sont recodés en fonction de tranches (quintiles).

Les données sur le cyberharcèlement se rapportent au pourcentage d'élèves de 11, 13 et 15 ans à qui l'on a demandé s'ils avaient été confrontés au cours des deux derniers mois à des messages à caractère malveillant envoyés sur les messageries instantanées, sur leur « mur » sur les réseaux sociaux ou encore dans leurs boîtes mails, ou encore à la publication ou la diffusion de photos ou de vidéos en ligne sans leur autorisation, avec un éventail de réponses possibles allant de jamais à plusieurs fois par semaine. Un seuil fixé à « au moins une fois ou deux au cours des deux derniers mois » a été utilisé pour isoler toute victimisation. Les données se fondent sur l'enquête collaborative internationale HSBC (Health Behaviour in School-aged Children) 2021-22 de l'Organisation mondiale de la Santé (<https://iris.who.int/handle/10665/376323>).

### Pour en savoir plus

OCDE (2021), « Children in the digital environment : Revised typology of risks », *Documents de travail de l'OCDE sur l'économie numérique*, n° 302, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9b8f222e-en>.

Gottschalk, F. et C. Weise (2023), « Digital equity and inclusion in education : An overview of practice and policy in OECD countries », *Documents de travail de l'OCDE sur l'éducation*, n° 299, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/7cb15030-en>.

### Notes des graphiques

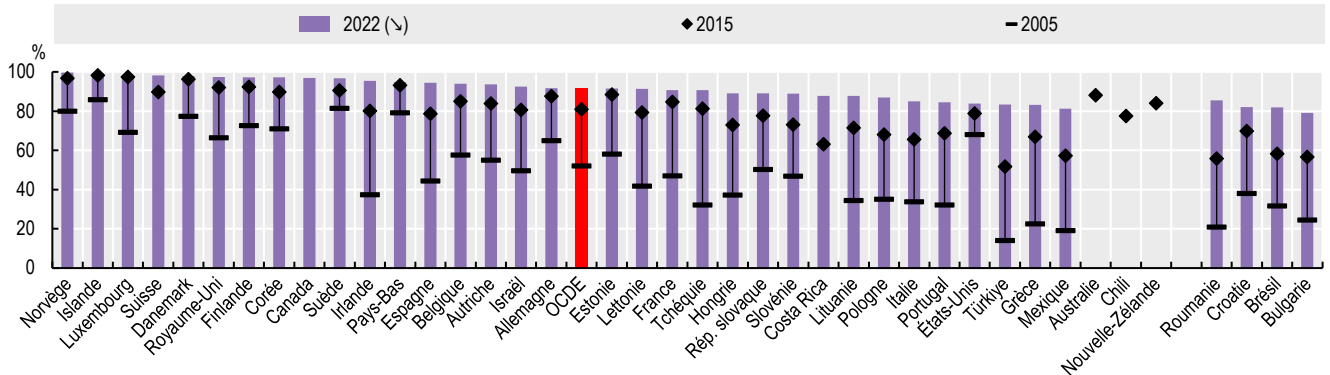
Graphique 8.13 : les données pour 2022 se rapportent à 2021 pour l'Islande et Israël. Les données pour 2015 se rapportent à 2014 pour l'Australie, l'Islande et la Suisse, et à 2012 pour la Nouvelle-Zélande. Les données pour 2005 se rapportent à 2006 pour la Bulgarie, la France et la Roumanie, à 2007 pour la Croatie et les États-Unis, et à 2008 pour le Brésil. Pour l'Australie (2014), le Mexique (2015) et la Nouvelle-Zélande (2012), la période de référence est de 12 mois. Pour les États-Unis, la période de référence est de 6 mois pour les données de 2015-22 et aucune période de référence n'est indiquée avant 2015. Pour Israël, la période de référence est de 1 mois et concerne les individus âgés de 20 ans et plus, au lieu des 16-74 ans. Les données pour le Canada (2005) et le Costa Rica (2022) se rapportent aux 18-74 ans. La moyenne de l'OCDE correspond à la moyenne simple des 31 pays pour lesquels des données sont disponibles.

Graphique 8.14 : la moyenne de l'OCDE pour le niveau d'études, l'âge et le genre correspond à la moyenne simple des 32 pays pour lesquels des données sont disponibles, tandis que le revenu des ménages est basé sur 28 pays.

Graphique 8.15 : les données pour la Belgique ont été calculées à partir des parts de population de la communauté flamande (60 %) et de la communauté française (40 %) ; les données pour le Royaume-Uni ont été calculées à partir des parts de population de l'Angleterre (87 %), de l'Écosse (8 %) et du Pays de Galles (5 %).

### Graphique 8.13. L'utilisation d'internet a progressé dans tous les pays de l'OCDE ces 20 dernières années

Utilisateurs d'internet, en pourcentage de la population totale, 2022, 2015 et 2005

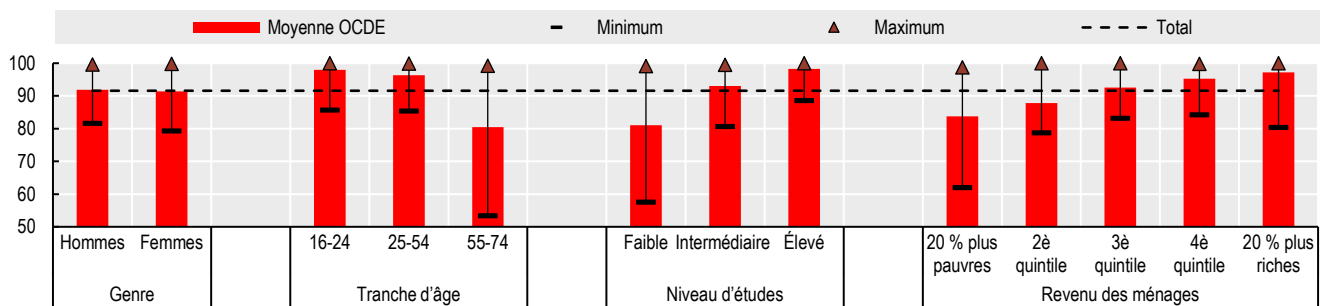


Source : OCDE, base de données Accès et utilisation des TIC par les ménages et les particuliers, <https://doi.org/10.1787/8e9d27ad-en> (consultée en novembre 2023).

StatLink <https://stat.link/p60far>

### Graphique 8.14. L'utilisation d'internet varie selon le niveau d'études, l'âge et le revenu du ménage

Utilisateurs d'internet par genre, âge, niveau d'études et revenu du ménage, en pourcentage de chaque groupe, moyenne OCDE 2022

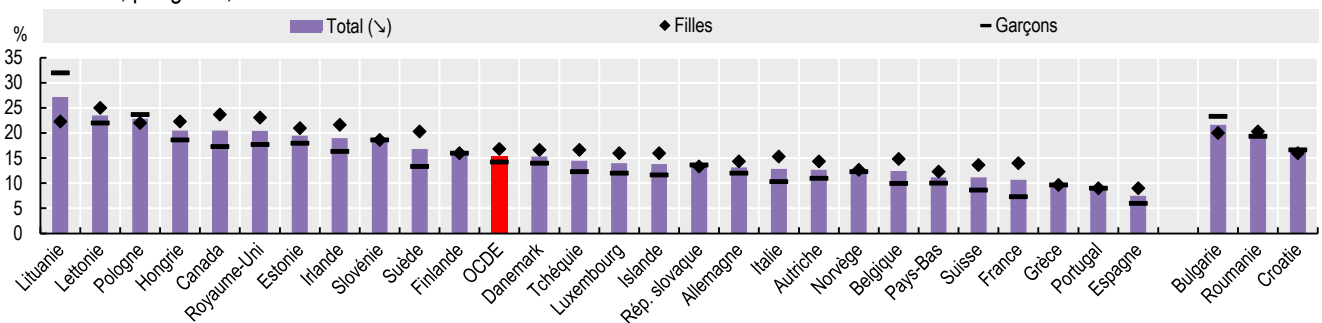


Source : OCDE, base de données Accès et utilisation des TIC par les ménages et les particuliers, <https://doi.org/10.1787/8e9d27ad-en> (consultée en novembre 2023).

StatLink <https://stat.link/r6fubw>

### Graphique 8.15. Les adolescentes déclarent plus souvent être victimes de cyberharcèlement que les adolescents

Pourcentage des jeunes de 11-, 13- et 15 ans qui déclarent avoir été victimes de cyberharcèlement au moins une fois au cours des deux derniers mois, par genre, 2021-22



Source : enquête HSBC (Health Behaviour in School-aged Children) (2024). Gros plan sur la violence et le harcèlement entre adolescents en Europe, en Asie centrale et au Canada. Étude HSBC (Health Behaviour in School-aged Children) : rapport international de l'enquête 2021/22. Volume 2, <https://iris.who.int/handle/10665/376323>.

StatLink <https://stat.link/vnz0t1>

# Panorama de la société 2024

## LES INDICATEURS SOCIAUX DE L'OCDE

Dans la dixième édition de son recueil d'indicateurs sociaux publié tous les deux ans, *Panorama de la société 2024 : Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, l'OCDE répond à la demande croissante de données quantitatives sur le bien-être social et son évolution. Ce rapport propose un chapitre spécial consacré à l'évolution de la fécondité, qui examine les données issues des dernières analyses de l'OCDE quant à l'incidence des résultats sur le marché du travail, du coût du logement et de différents paramètres de la politique familiale (congé parental, accueil des jeunes enfants et aides financières par exemple) sur les tendances en matière de fécondité, et qui met en lumière les principaux enjeux de l'action publique. La présente édition du *Panorama de la société* comprend également une section spéciale fondée sur le cycle 2022 de l'enquête de l'OCDE Des risques qui comptent, qui examine les perceptions des individus quant aux risques sociaux et économiques, et leurs points de vue sur la façon dont les pouvoirs publics font face à ces risques. Le *Panorama de la société* contient 25 indicateurs sociaux, 5 par chapitre (Contexte général, Autonomie, Équité, Santé et Cohésion sociale). Ces indicateurs couvrent les 38 pays membres de l'OCDE et, selon la disponibilité des données, les pays en voie d'adhésion et les Partenaires clés (Afrique du Sud, Argentine, Bulgarie, Brésil, Croatie, Chine, Inde, Indonésie, Pérou et Roumanie), ainsi qu'un autre pays du G20 (Arabie saoudite).



IMPRIMÉ ISBN 978-92-64-62784-0  
PDF ISBN 978-92-64-97085-4



9 789264 627840